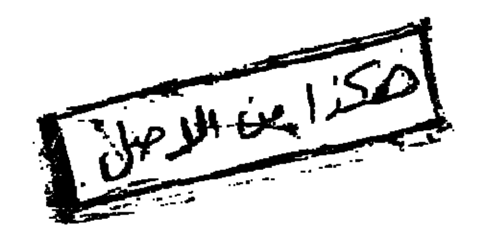


« Arts et Spectacles » : expositions d'été

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14763 – 7 F

JEUDI 16 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Paris face au conflit yougoslave

« LA France n'ira pas faire la guerre dans les Balkans par sa propre décision. Elle appliquera les décisions des Nations unies », a répété, mardi 14 juillet, le président de la République. Il avait déjà fait cette mise au point la semaine dernière au sommet d'Helsinki, où ses partenaires occidentaux, qui redoutent plus que tout d'être entraînés dans un conflit armé en Yougoslavie, paraissaient se méfier des initiatives françaises d'ordre humanitaire, et avaient mal réagi à l'annonce, par Paris, de l'envoi de neuf hélicoptères à Sarajevo.

Le premier ministre britannique n'avait en outre pas dissimulé ses réticences à l'idée proposée par M. Mitterrand d'une Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie sous l'égide de l'ONU. M. John Major veut s'en tenir pour l'instant à la conférence organisée par la CEE, qui n'est parvenue à rien depuis des mois, et dont le président, lord Carrington, exprimait une fois de plus mardi son pessimisme, à la veille d'une réunion à Londres des belligérants de Bosnie. La conférence internationale dont parle M. Mitterrand, impliquant notamment les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, aurait sans doute plus de poids ; elle aurait aussi l'avantage d'associer à un règlement des pays voisins de l'ex-Yougoslavie, comme l'Autriche et la Hongrie, dont on a pu mesurer ces derniers jours l'impatience croissante.

CELA étant, si certaines initiatives récentes du chef de l'Etat français ont porté leurs fruits, en tout cas pour l'acheminement de l'aide humanitaire à Sarajevo, on a pu constater mardi que M. Mitterrand ne démord toujours pas d'une analyse que les faits démentent pourtant de façon de plus en plus criante.

Pour le président de la République, les conflits dans l'ex-Yougoslavie se résument à un problème de minorités « qui se détestent » pour des raisons historiques séculaires. Et s'il convient qu'il y a, de la part des Serbes, « une volonté d'annexer les territoires peuplés par des Serbes », M. Mitterrand refuse de leur faire porter la responsabilité principale, et les renvoie dos-à-dos avec les Croates, qui, dit-il, *« font la même chose »*.

C'EST assez largement méconnaître la situation dans l'ex-fédération, où vivent, comme le rappelait mardi le nouveau premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, un million de couples mixtes, à la tête de familles dont on peut raisonnablement penser qu'elles ne se sont pas construites sur des haines historiques et n'avaient pas vocation à s'entre-déchirer. Avancer le problème du « droit des minorités » au moment où le conflit embrase la Bosnie, République par définition pluricommunautaire et qui essaie désespérément de le rester, est un autre contresens. Car d'où viennent les malheurs actuels de la Bosnie, sinon de la terreur que l'une de ces minorités – la serbe – fait régner sur la majorité, grâce au soutien extérieur de Belgrade et, contrairement à ce que pense M. Mitterrand, bien au-delà des « territoires peuplés par des Serbes » ? Le chef de l'Etat déplore qu'on ait reconnu l'indépendance des Républiques avant de définir le droit des minorités. Mais la commission dirigée par M. Badinter n'était-elle pas chargée de cela et n'a-t-on pas, à la demande de la France, attendu des mois qu'elle remette ses conclusions avant cette reconnaissance ? Il aurait été souhaitable de ne pas se tromper d'analyse depuis le début. Il reste que, comparés à la pusillanimité générale des Occidentaux, les efforts que déploie actuellement la France sont louables.

Lire l'article de FLORENCE HARTMANN page 3

Critiqué par la gauche du parti à la convention de New-York

Le programme des démocrates américains marque un net recentrage

Présentée, mardi 14 juillet, au deuxième jour de la convention qui se tient au Madison Square Garden de New-York, la plate-forme démocrate pour la conquête de la Maison Blanche fait d'importantes concessions à l'aile conservatrice du parti, tout en restant fidèle à une certaine tradition libérale. Y voyant une « reddition idéologique », les principaux ténors de l'aile gauche du parti ont réclamé un véritable débat sur ce programme. Ces derniers, parmi lesquels l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown et le dirigeant noir Jesse Jackson, ont cependant accepté de se rallier à M. Bill Clinton et à son colistier Albert Gore, assurés d'obtenir mercredi soir l'investiture officielle du parti.

Bill Clinton, un « fou de la politique »

LITTLE-ROCK (Arkansas)

de notre envoyé spécial

« Depuis des années, je me suis préparé pour une vie politique qui devra être au service du changement. » Quand il écrit ces lignes, en décembre 1969, Bill Clinton a vingt-trois ans et pense déjà à la Maison Blanche. Il se confie dans une lettre adressée à l'officier du bureau de recrutement de Little-Rock, la capitale de l'Arkansas. M. Clinton vient d'être déchargé de toute obligation militaire. Quelques mois plus tôt, il avait résilié son sursis d'étudiant et pris, un court instant, le risque d'aller faire une guerre du Vietnam qu'il dit *« injuste »*, afin, expliquait-il, de *« préserver »* son *« avenir politique »* : avoir échappé à la guerre, même en tant que sursitaire, pourrait ne pas faire bonne figure dans un *curriculum* de candidat.

L'anecdote en dit assez long. Avant d'être un modéré, un centriste, un démocrate, un homme du Sud, un des plus jeunes gouverneurs et candidat à l'élection présidentielle de l'histoire des Etats-Unis, M. Bill Clinton est un *« fou de la politique »*. Ses amis décrivent un passionné de la chose publique ; le *Wall Street Journal* parle *« d'un calculateur ambitieux ayant les yeux sur la Maison Blanche depuis l'adolescence »*.

Pour comprendre le personnage, il faut revenir à ces années 60, celles de la formation. Le fond de l'air est encore imprégné d'idéal kennédyen. Le service public, la politique, sont des cursus *« nobles »*.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations sur le programme démocrate page 4

Les négociations du GATT

La France reste ferme sur le dossier agricole

Une semaine après le sommet des sept grands pays industrialisés à Munich, l'Europe et les Etats-Unis continuent de s'affronter sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Selon M. Michel Sapin, ministre de l'économie, les négociations pourraient aboutir après les échéances électorales américaine et française. Le différend subsiste sur la réduction des subventions agricoles, la France n'ayant, pour l'instant, pas assoupli sa position.

BRUXELLES (Communauté européenne)

de notre correspondant

A-t-on vraiment assisté, lors du sommet des sept principaux pays industrialisés à Munich, à un rapprochement des positions en présence concernant les négociations de l'Uruguay Round et en particulier leur volet agricole ?

Tel fut le message largement diffusé à l'issue de la conférence, avec l'idée supplémentaire que seule la France faisait encore obstacle à un accord, mais que cette dernière difficulté pourrait assurément être surmontée une fois passé le référendum sur Maastricht. Cette interprétation est vivement contestée, à Paris comme à Bruxelles, même si, au sein de la Commission européenne comme du gouvernement français, on trouve encore des dirigeants qui restent sur cette ligne.

« La réunion de Munich a été très utile. Je suis persuadé qu'une fois les échéances électorales passées [française en septembre, américaine en novembre], *les choses pourront rapidement évoluer et se conclure »*, commentait, lundi 13 juillet, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, en marge d'une réunion des Douze.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 14

M. Mitterrand élyséen

A deux mois du référendum, le chef de l'Etat porte sur la société française un regard détaché

par Alain Rollat

Le temps qui passe conforte chaque jour M. François Mitterrand dans les royaux privilèges politiques que la Constitution confère au président de la République. Il ne brigue plus aucun mandat. Le fonctionnement des institutions le protège contre les impatiences des prétendants à sa succession. Aucune échéance électorale, quelle qu'en soit l'issue, ne peut le contraindre.

Seul maître de son destin, il lui reste à peu près trois ans pour imprimer définitivement sa marque dans l'Histoire et préparer sa sortie. Le confort de cette position lui permet de considérer les contingences de la vie ordinaire avec beaucoup de hauteur. Il en jouit et, au besoin, en joue, tantôt avec malice, tantôt avec sévérité, quand les circonstances l'amènent à abandonner les préoccupations planétaires pour se pencher sur le tout-venant de l'actualité nationale. Ce fut le cas, mardi 14 juillet, à l'occasion de sa rituelle intervention télévisée.

Lire la suite page 6 le texte de l'intervention du chef de l'Etat et nos informations pages 6 et 7



Le sang et le serment

Le procès des responsables de la transfusion sanguine reprend au tribunal de Paris

Le procès du docteur Michel Garretta et de ses coinculpés entre dans sa quatrième semaine. Après l'interrogatoire des prévenus, la parole revient à partir du mercredi 15 juillet à la soixantaine de témoins (médecins, scientifiques, hauts fonctionnaires et ministres) convoqués par la défense, les parties civiles et le ministère public.

par Laurent Greilsamer

Leur silence est remarquable. Telle une avant-garde discrète, la trentaine d'hémophiles présents dans le prétoire depuis le premier jour rappellent opportunément ce que les victimes ont payé, payent encore et payeront comme rançon de chair et d'espoir. En quête de vérité, ils prennent studieusement des notes. En quête de justice, ils observent, étonnés, l'étrange carrousel judiciaire et se chuchotent leurs impressions. C'est à peine si une ou deux fois, depuis le 22 juin, un *« oh ! »* d'indignation, vite réprimé, a parcouru leurs rangs. A peine si l'on prête désormais attention à ces spectateurs muets, otages d'un drame qui les voue à mourir à petit sang...

A mi-parcours du procès des responsables de la transfusion sanguine, l'étrange malaise qui sourd des débats tient peut-être à cette « absence ». Non pas que les avocats des parties civiles se soient tus, non pas que l'on n'ait pas cent fois, à juste titre, évoqué les 256 hémophiles A déjà morts au champ de l'indignité médicale, et les 1 200 autres en sursis. Mais tout simplement parce que le procès s'est logiquement et prioritairement intéressé aux quatre prévenus. Or le procès, sur ce terrain, a de quoi sidérer les observateurs.

Lire la suite page 9


M 0147 - 0716 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Justice

La corruption peut continuer

par Thierry Jean-Pierre et Jean de Maillard

IL aura suffi de quelques mots du nouveau premier ministre pour que le pouvoir socialiste soit crédité d'une volonté nouvelle de lutte contre la corruption : *« J'entends vider l'abcès de la corruption. J'ai demandé au garde des sceaux de pousser les feux de la justice et du châtiment pour les coupables. »* La justice, autorisée à être indépendante, et même sommée de l'être, pourra donc instruire à sa guise, nous a-t-on promis, les « affaires » qui empoisonnent la vie publique française. Cette perspective devrait nous réjouir, mais les mots ont-ils bien toujours le sens qu'on leur prête ? Les juristes savent qu'il faut toujours lire avec soin les codicilles. Dans cette affaire, il y en avait un, de taille, qui a échappé à la sagacité des commentateurs : *« Toutes les procédures seront conduites à leur terme,* disait encore le premier ministre (mais on ne l'écoutait déjà plus), *dès lors qu'elles révèleront des actes frauduleux commis à des fins d'enrichissement personnel. »* Trois petits mots qui fixent la limite de ce que l'Etat tolérera de ses juges.

Aurions-nous mal entendu ? Malheureusement non : une circulaire du garde des sceaux du 20 mai 1992 est venue confirmer les limites de la liberté accordée à la justice, en mettant clairement les points sur les «i» : *« Il importe que les procédures en cours puissent permettre* (...) *de distinguer clairement les situations où apparaîtraient des indices précis d'enrichissement personnel de celles qui ne relèveraient que des pratiques, antérieurement considérées comme illicites, de financement d'activités politiques, pratiques qui sont aujourd'hui organisées par la loi. »* La doctrine ainsi fixée comporte de telles restrictions qu'elle referme aussi vite la porte qui avait été entrouverte : alors que tout le monde sait que la corruption n'a pas diminué dans notre pays, loin s'en faut, elle pose comme un postulat la différence entre la « bonne » et la « mauvaise » corruption qui serait seule, bien entendu, poursuivie.

Une ligne de repli

On conçoit facilement que cette doctrine constitue pour le pouvoir une ligne de repli, à la veille de révélations attendues sur l'ampleur des compromissions qui s'apprêtent à sortir des dossiers instruits à Rennes, à Lyon ou ailleurs. Il faudra probablement sacrifier quelques politiciens trop compromis, mais le pouvoir aura sauvé l'essentiel. Pourtant, au-delà de la tactique de circonstance, destinée à limiter l'impact du grand déballage qui se prépare, ce serait à coup sûr pérenniser les formes les plus graves de corruption, car les plus coûteuses et les plus pernicieuses. Que tel conseiller bien en cour se soit fait offrir la réfection de sa cuisine, que tel autre ait bénéficié de voyages aux Etats-Unis ou aux Caraïbes, est révélateur de la dégradation des mœurs publiques, mais il s'agit encore de corruption individuelle. Ce n'est rien à côté de la corruption d'Etat qui s'est installée au cœur de notre vie publique, au gré des dérives politiciennes.

Non seulement la théorie de la « bonne » corruption permet de masquer la réalité du problème que posent les « affaires » qui criminalisent peu à peu toute la société, mais elle constitue un critère dont on se demande comment il pourra en pratique fonctionner : *« Chaque fois que de tels enrichissements personnels seront établis (...), l'action publique devra être conduite avec fermeté »,* ajoute le ministre de la justice. Cela signifie-t-il que les parquets devront, avant d'entamer des poursuites, avoir déjà établi l'enrichissement personnel ? Autrement dit, les enquêtes devront-elles n'être menées que lorsqu'il n'y aura... plus rien à rechercher, et surtout pas autre chose que de l'enrichissement personnel ? Autre question : qu'est-ce que l'« enrichissement personnel » ? La seule référence dont on dispose est celle de l'arrêt Nucci, qui avait considéré que la dilapidation au jour le jour de fonds publics ne constitue pas justement un « enrichissement personnel » !

Le modèle italien

« Il importe, enjoint pour finir le garde des sceaux à l'ensemble des parquets de France, *que dans les propositions concernant l'action publique que vous serez amené à me faire soient constamment présentes les préoccupations de cohérence, d'équité et d'efficacité qui doivent présider au traitement de l'ensemble de ces procédures. »* En d'autres termes, alors que le garde des sceaux ne dispose dans notre droit d'aucun pouvoir pour interdire à un procureur de déclencher des poursuites pénales, alors que la Cour de cassation vient de manifester solennellement l'indépendance des magistrats du parquet dans la conduite de l'action publique, le pouvoir exécutif entend conserver la haute main sur les poursuites. « Cohérence » et « équité » seront-elles autre chose que les critères avec lesquels le pouvoir choisira les corrompus qu'il faut poursuivre, dans une arithmétique politique qui se calculera à la chancellerie – après avoir soigneusement distingué la « bonne » corruption de la « mauvaise » ? On est donc bien loin du grand coup de balai annoncé, et l'on peut prendre le pari que la nouvelle attitude du pouvoir, si elle permet d'attraper quelques petits poissons, continuera de ménager les gros.

Le courage politique, ce serait aujourd'hui de donner à la justice de vrais moyens de lutte contre la criminalisation de l'Etat et de l'économie. *Ce serait de reconnaître qu'on* ne guérira pas notre pays, gangrené par la corruption et les « affaires », avec quelque déclaration ambiguë ou des finasseries de procédure. Il faudrait au contraire prendre le problème à bras-le-corps, doter la justice des moyens de faire face, alors qu'aujourd'hui elle est plus démunie et plus discréditée que jamais. Mais cela, le souhaite-t-on vraiment ?

Prenons garde. La vie publique française dérive dangereusement vers un modèle qu'on croyait réservé à l'Italie. A l'heure où le pouvoir a dû se débarrasser, honteux, d'un Tapie qu'il avait fait lui-même prince, cette Italie vient de perdre, avec l'assassinat de Giovanni Falcone, son symbole de la lutte désespérée contre la criminalisation de toute une société. Il n'y a pas encore, en France, de juge Falcone. Il n'y a qu'un Etat qui se décompose. Jusqu'où ?

► **Thierry Jean-Pierre et Jean de Maillard sont magistrats.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, *Philippe Herreman, Jacques-François Simon*

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le juge et son éthique

par Antoine Garapon

LE juge a vu ses tâches se diversifier. Il est soumis à des impératifs contradictoires : administrer et arbitrer, trancher et négocier, se rapprocher du social et garder ses distances, etc. Cela a pour conséquence de brouiller à ses propres yeux le sens de sa mission et de creuser l'écart entre les valeurs autour desquelles se réunissent les différentes fonctions judiciaires.

Qu'ont encore en commun les «juges entraineurs» comme les juges d'instruction et les juges des enfants et les «juges arbitres» comme les juges d'appel ? Sans craindre un seul instant la contradiction, le ministère de la justice *a récemment adressé à tous les* juges, à quelques jours d'intervalle, une plaquette vantant la justice de quartier et une circulaire sur l'informatisation des juridictions, la modernisation du service public et la réduction des délais de procédure ! Pourtant, le développement de la justice de proximité devient à un certain moment inconciliable avec la rationalisation des procédures : une conciliation prend infiniment plus de temps qu'une injonction de payer. Il faut établir des priorités.

Dans ce maquis de nouvelles contraintes (naissance de la communication, discrédit du service public, impératif de rentabilité, etc.), de nouveaux repères sont nécessaires. Entreprendre une démarche éthique, ce n'est pas succomber à un phénomène de mode mais c'est, au contraire, chercher à maîtriser ces évolu*tions, à en hiérarchiser* les valeurs et donc à les rendre plus cohérentes. C'est s'engager dans un processus identitaire pour retrouver les valeurs qui fondent l'intervention du juge dans les rapports sociaux et politiques rendue problématique par la société moderne et donc tenter de préserver ce qui demeure fédérateur entre tous ceux qui exercent la même fonction de juger.

« Matière » et « manière »

C'est moins de droit supplémentaire dont ces juges désorientés ont besoin – peut-être en ont-ils déjà trop – que de principes clairs et consensuels auxquels réfléchir l'application du droit. L'apparition de cette préoccupation éthique signe moins une lacune temporaire de la loi, que son incomplétude, c'est-à-dire son impossibilité de prétendre à la fois à la généralité, à la précision et à la souplesse ; son incapacité aussi à saisir l'intime de l'acte de juger.

L'éthique dont il est question *ici affecte moins la «matière»* que le juge va juger que la «manière» dont il va la juger, les deux étant, bien sûr, solidaires. C'est toute la différence entre le «juge de l'éthique», d'une part, et «l'éthique du juge», d'autre part. L'éthique intéresse le comportement des juges, c'est-à-dire le verbal, le gestuel, l'intonation de la voix, bref tout ce qui n'est pas codifiable parce que trop évanescent, en apparence trop per*sonnel et trop spontané mais qui,* dans la pratique, se révèle d'une grande importance. Il y a, par exemple, une manière raciste de s'adresser à un prévenu étranger que la procédure est impuissante à contrôler.

Son domaine va de la «conduite de la procédure» par le juge, processus rarement explicité, voire refoulé, comme la «stratégie» de présentation des faits ou des preuves à l'audience, *la technique d'interrogatoire du* juge d'instruction et ses armes non codifiées par le droit telles que la pression psychologique, les menaces de voies de droit au demeurant légales (comme la suppression de visites pour un détenu qui échappe à toutes voies de recours), la rétention d'informations, etc. jusqu'à l'usage de la technique juridique, qui est fait dans la pratique par le juge, ce qui motive sa décision, peut-être trop vite abandonnée à sa seule conscience, au choix par exemple entre deux solutions procéduralement parfaites mais aboutissant à des résultats diamétralement opposés.

Les critères d'excellence profes*sionnelle sont multiples et le plus* souvent contradictoires. Qu'est-ce qu'un *«bon»* juge d'instruction ? Un président de juridiction, un directeur des polices urbaines ou un militant de la Ligue des droits de l'homme en auront une opinion bien différente, sans parler de l'avocat ! «Sortir des affaires» répond à un tout autre critère que le respect scrupuleux des droits de la défense. Les questions éthiques surgissent lorsque les objectifs avoués et les objectifs inavoués d'une institution entrent trop en contradiction.

A la différence des Etats-Unis où la question de l'éthique judiciaire n'est pas honteuse, cette question est jusqu'ici absente du débat français alors que, paradoxalement, le bon fonctionnement de notre système judiciaire repose bien plus largement sur elle que d'autres ! Nombre de nos garanties procédurales (possibilité de ne pas faire de déclarations lors de la première comparution devant le juge d'instruction, de *demander un délai pour préparer* sa défense ou d'accepter au contraire de comparaître volontairement) ne connaissent pas d'autres garanties que la conscience du juge. Cette question centrale, précisément parce qu'elle est cruciale, est refoulée ; l'énergie révolutionnaire qui veut ignorer le juge s'explique en partie par l'importance que ce dernier continue d'avoir dans l'imaginaire de nos institutions sinon dans leur *réalité*.

Notre tradition juridique a, au moins, trois bonnes raisons de refuser à l'éthique du juge un quelconque droit de cité : tout d'abord sa tradition positiviste qui considère les lois existantes suffisantes pour garantir la justice, le déni, ensuite, de toute autonomie au juge et, enfin, la prédominance dans notre droit du point de vue doctrinal – et donc théorique et abstrait – sur l'ap*proche pragmatique.* Par contraste, le droit anglo-saxon fait preuve d'un pragmatisme dont on devrait peut-être s'inspirer : il procède moins de fictions ou présomptions, voire d'un certain angélisme, que d'une expérience très longue des institutions.

La conception française considérant le juge, selon la célèbre expression révolutionnaire, comme *« la bouche vivante de la loi »* s'oppose en tous points à celle du juge anglais, *« oracle vivant »* qui découvre le droit. D'où cette sorte de cercle vicieux dont notre pays n'arrive pas à sortir : le pouvoir politique dénie toute existence au juge – surtout judiciaire – qui le lui rend bien en se manifestant par des coups d'éclat intempestifs dont l'actualité nous offre régulièrement des illustrations, dans une sorte de rapport adolescent avec l'Etat.

Le juge qui s'intercale entre le pouvoir et les citoyens a des devoirs à l'égard de ces deux-là : les préoccupations éthiques du juge oscillent entre, d'une part, le souci de son indépendance non seulement à l'égard de l'Etat, *mais également à l'égard de l'ins*titution judiciaire, de ses collègues et surtout à l'égard de lui-même, et le respect des libertés et de la dignité humaine, d'autre part.

Les trois paradoxes

L'approfondissement de ces notions d'impartialité, de loyauté et de neutralité se heurte à autant *de paradoxes. Paradoxe de la neu*tralité tout d'abord. Le juge doit certes se tenir éloigné des passions mais pas trop : pour bien juger, ne faut-il pas avoir connu la passion et finalement, tel le sage, s'en être détaché ? Paradoxe de la loyauté ensuite, qui, étymologiquement, demande au juge de respecter la loi, mais que faire si la loi est injuste ? Au nom de quoi sa conscience pourrait-elle le libérer de cette obligation ? Trop de loyauté *transforme* le juge en collaborateur actif de gouvernements injustes, pas assez fait naître une menace d'arbitraire.

Paradoxe enfin de l'éthique judiciaire elle-même : l'éthique ne peut être pour le juge cette sorte de valeur ajoutée comme elle l'est pour d'autres professions parce qu'elle est l'essence même de son action. Aucune division du travail moral n'est concevable pour le juge. A trop rechercher l'éthique, on risque d'instaurer un contrôle insupportable qui aboutirait au résultat inverse : trop d'éthique dissout l'éthique ! En définitive, l'éthique du juge ne peut reposer que sur un équilibre entre un «trop» et un «trop peu», sur une *prudence* retrouvée. On est *ainsi* renvoyé à une qualité personnelle du juge.

Doit-on exiger du juge un niveau éthique supérieur ? Un bon chirurgien qui ne paierait pas ses impôts n'en est pas moins un bon professionnel : en va-t-il de même pour le juge ? Faut-il étendre à la sphère de la vie privée les exigences éthiques requises dans la vie professionnelle ? La République peut-elle se passer de gardiens du temple dont elle exigerait plus ? La règle susceptible de se passer de cet élément moral subjectif demeure introuvable. *Le* rêve du droit révolutionnaire, d'une justice sans juges en chair et en os, d'une justice entièrement fondée en raison, dont on ne solliciterait que la faculté d'interprétation, se révèle chimérique. Cette incomplétude des règles, leur incapacité à garantir à elles seules l'Etat de droit, oblige à envisager la justice comme la nécessaire articulation de personnes et de règles.

Indépendance et responsabilité

L'indépendance du juge doit être pensée sur le modèle du serment qui fonde à la fois la dérogation à l'abstention de toute forme de violence dans une société démocratique, donc le droit de juger, et sa réciproque, c'est-à-dire le risque accru qui en est, en quelque sorte, le prix. Partant, penser l'indépendance comme une créance unilatérale contre le pouvoir sans envisager le nécessaire corollaire de la dette ainsi née, non pas à l'égard du pouvoir exécutif mais de l'Etat de droit, est une perversion moderne.

La nécessaire irresponsabilité des juges devant les instances de droit commun, parce qu'ils en sont les gardiens, doit être nécessairement entendue comme le pendant d'une responsabilité supplémentaire qui pèse sur eux et qui repose en partie – mais en partie seulement – sur leur conscience ou, en termes plus modernes, sur leur «éthique». D'où l'idée d'introduire dans le concept d'indépendance du juge, une certaine proportionnalité : entre la protection dont le juge bénéficie et le régime de responsabilité majorée à laquelle il est assujetti tout d'abord, mais également entre les garanties dont il doit bénéficier et les coûts, aussi bien matériels et symboliques, que cela entraîne pour l'Etat de droit.

En même temps que cette question reconnaît au juge un espace de liberté et un authentique pouvoir, elle en souligne immédiatement le danger. *Cette question* n'émancipe le juge qu'en apparence parce qu'en même temps qu'elle prend acte de l'irréductible de sa conscience elle en laisse immédiatement percevoir les risques. Or, force est de reconnaître que la réflexion sur les formes que devrait prendre dans la société démocratique cette responsabilité est peu avancée. Reste à imaginer les formes modernes que pourrait prendre cette instance où l'on jugerait les juges non plus sur leur application du droit, qui est du ressort des voies de recours, ni sur d'éventuelles fautes disciplinaires, mais sur l'éthique de leur comportement. Il s'agit d'une question certainement fort délicate qu'aucune des démocraties modernes, dont la crise des institutions judiciaires semble être la chose la mieux partagée, n'a véritablement résolue.

L'important aujourd'hui est d'ouvrir un débat autour de cette question de l'éthique du juge et d'inviter chacun à y prendre part : juges, avocats, professeurs de droit mais également philosophes, historiens ainsi que chaque citoyen. Il faut, en effet, se garder de refermer ce débat par je ne sais quelle réglementation volatile dont notre fin de siècle a le secret, mais au contraire le documenter.

► **Antoine Garapon, magistrat, est secrétaire général de l'Institut des hautes études *sur la justice*.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Tandis que les combats continuent en Bosnie-Herzégovine

M. Milan Panic a été investi premier ministre de la nouvelle Yougoslavie

Les pourparlers de paix sur la Bosnie-Herzégovine devaient reprendre, mercredi 15 juillet, à Londres sous l'égide de Lord Carrington, président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie. Les représentants des communautés musulmane, serbe et croate devaient avoir des discussions séparées avec les négociateurs européens, Lord Carrington et le diplomate portugais, M. José Cutileiro. A la veille de ces discussions, le leader serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a appelé à un « cessez-le-feu inconditionnel », alors que de nouveaux bombardements ont touché Sarajevo. Des obus de mortier ont notamment atteint, lundi soir et mardi, les abords immédiats du quartier général de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), tuant deux civils bosniaques et en blessant une quinzaine d'autres, principalement des enfants. Les militaires de la FORPRONU ont, pour la première fois, riposté aux tirs d'un tireur embusqué, qu'ils ont tué après qu'il eut blessé un soldat canadien de garde à l'aéroport de la capitale. Cependant, 31 personnes ont été tuées et 56 autres blessées lors d'une nouvelle attaque serbe contre la ville de Gorazde (à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Sarajevo), selon l'agence croate Hina. A Belgrade, M. Milan Panic a reçu l'investiture du Parlement au poste de premier ministre de Yougoslavie.

BELGRADE

de notre correspondante

« Le pays est dans le pétrin et c'est pour cela que vous m'avez appelé » : M. Milan Panic, pressenti pour diriger le gouvernement de la nouvelle Yougoslavie – réduite à la Serbie et au Monténégro, – n'a pas pris de gants, mardi 14 juillet, pour s'adresser aux députés serbes et monténégrins avant que ceux-ci ne lui accordent l'investiture. Il a souligné qu'il était venu *« construire l'avenir »* et qu'il ne comptait pas perdre de temps dans des discussions stériles pour savoir qui était responsable de la situation dans laquelle se trouvait le pays.

Sans craindre de se heurter aux idées toutes faites, M. Panic a ajouté : *« Le peuple serbe est un petit peuple qui a toujours voulu être une nation de guerriers et qui, aujourd'hui, voudrait se battre contre le monde entier (...) Nous ne pouvons pas imputer au monde toute la responsabilité de nos malheurs et il ne faut pas non plus attendre constamment que le monde nous comprenne ». « Le monde entier n'est pas contre la Serbie ! »*, a-t-il conclu. La leçon de vérité de M. Panic, qui tranche avec le discours officiel tenu à Belgrade, aura valu au chef du premier gouvernement de la nouvelle Yougoslavie la sympathie d'un certain nombre de députés et d'une bonne partie de l'opinion publique qui restait encore sceptique sur les capacités d'adaptation à la vie politique yougoslave de cet homme d'affaires installé aux Etats-Unis depuis 1956. Quelques instants plus tard, il était élu à une forte majorité par les deux chambres du Parlement fédéral.

Toutefois, le Parti radical serbe (SRS) de l'ultranationaliste Vojislav Seselj, qui s'est adjugé lors des élections du 31 mai dernier plus de 30 % des sièges de la chambre basse, a marqué sa désapprobation en votant contre lui. Pour l'extrême droite serbe, l'intervention de M. Panic relève tout simplement de l'hérésie, et son programme n'est pas suffisamment nationaliste. Certes, Milan Panic ne met pas « la question serbe » au premier plan de ses priorités et prône la réconciliation des peuples de l'ex-Yougoslavie, *« convaincu »* par sa propre expérience que les Serbes, les Musulmans, les Croates, etc... ne se haïssent pas, qu'ils ne sont pas *« enclins à la violence et au meurtre »*, rappelant qu'il y a *« plus d'un million de mariages mixtes »* dans l'espace yougoslave.

Le discours de M. Panic se distinguait singulièrement de celui de M. Dobrica Cosic, le président de la nouvelle Yougoslavie, couramment présenté comme le père spirituel de la politique nationaliste serbe mise en œuvre par le leader de la Serbie, M. Slobodan Milosevic. Si l'écrivain Dobrica Cosic a soumis au Parlement la candidature de Milan Panic et soutenu son programme ambitieux, centré sur l'arrêt de la guerre, la constitution d'une société *« multinationale et multiconfessionnelle »*, le respect des libertés démocratiques et la relance de l'économie, il a donné dans son exposé de mardi la primauté à *« l'intérêt national (...) et au renouveau historique du peuple serbe »*, accréditant la thèse selon laquelle *« 10 millions de Serbes sont dispersés à travers les Balkans, encerclés par la haine et l'incompréhension et menacés par des missiles dirigés contre eux »*.

La nouvelle Yougoslavie, cette fédération serbo-monténégrine créée en toute hâte le 27 avril dernier à l'initiative de M. Slobodan Milosevic, est en mauvaise posture.

Pour une démilitarisation de la Bosnie

Elle a été mise au ban de la communauté internationale, qui ne reconnaît pas la légitimité de cette nouvelle entité, et les deux Républiques qui la composent ont été soumises par le Conseil de sécurité de l'ONU à un embargo pétrolier, commercial, aérien et maritime pour leur responsabilité dans la poursuite de la guerre en Bosnie-Herzégovine et pour leurs violations des droits de l'homme et des minorités. La légitimité du pouvoir fédéral n'est pas non plus reconnue par l'opposition serbe et monténégrine. Celle-ci a boycotté les élections législatives du 31 mai pour contester la légalité de la procédure électorale. Le nouveau premier ministre yougoslave s'est engagé à œuvrer activement en faveur de la levée des sanctions pour redonner à la Yougoslavie une place dans la communauté internationale.

M. Panic a annoncé que son gouvernement ferait *« tout son possible pour que toutes les parties en conflit cessent le feu »* en Bosnie-Herzégovine et plaiderait pour que le rétablissement de la paix et l'aménagement interne de cette République soient négociés par les trois communautés (Musulmans, Serbes et Croates) qui y vivent, *« avec l'engagement plus actif des Nations unies »*. Pour cela, il estime nécessaire de démilitariser la Bosnie-Herzégovine sous le contrôle de l'ONU. Il affirme, de plus, qu'il s'engagera *« personnellement à ce que les armes lourdes ayant appartenu à l'ancienne armée yougoslave et restées en Bosnie-Herzégovine soient retirées du territoire de cette République »*.

Cette décision a été très vivement contestée au cours du débat parlementaire par le député ultranationaliste Vojslav Seselj qui s'oppose au désarmement des Serbes de Bosnie avant qu'un accord de paix n'ait été signé entre les trois parties en conflit. Il craint visiblement que le retrait de l'armement de l'ex-armée fédérale laissé principalement entre les mains des forces serbes ne mettent en difficulté les Serbes qui ont conquis plus de 60 % du territoire bosniaque et qui poursuivent ces jours-ci leur offensive pour s'emparer des dernières poches qu'ils revendiquent.

Contrairement aux leaders serbes de Bosnie-Herzégovine, le nouveau premier ministre yougoslave déclare *« respecter le fait que la Bosnie est un Etat indépendant, membre de l'ONU »*. Quant à la Croatie, il considère indispensable d'assurer la mise en œuvre du plan de paix des Nations unies qui prévoit le retrait de l'armée ex-fédérale et la démilitarisation des zones protégées par les « casques bleus ». M. Panic a également annoncé des mesures en faveur de la *« reconnaissance mutuelle »* entre Etats nés sur le sol de l'ex-Yougoslavie en attendant, en retour, que ces Etats reconnaissent *« la continuité juridique internationale »* de la nouvelle Yougoslavie. Il propose, en outre, de rétablir la coopération économique avec les ex-Républiques yougoslaves et envisage de leur offrir des accords commerciaux préférentiels.

FLORENCE HARTMANN

TURQUIE

Les fondamentalistes musulmans mènent leur propre guérilla contre les séparatistes kurdes

YOLAC

de notre envoyée spéciale

« Ils étaient une trentaine, le visage peint, vêtus d'uniforme militaires. Ils nous ont sortis de la mosquée, nous ont fait allonger sur le sol et nous ont ligotés », explique Yousouf Kantar, âgé de quatorze ans. Allongé sur son lit, sous un portrait de l'imam Khomeiny et un « poster » montrant des combattants musulmans barbus, le front ceint d'un bandeau rouge, il se remet des dix blessures causées par les balles des militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) qui s'étaient infiltrés dans son village, le 25 juin dernier, vers 22 h 30. Après avoir aligné les hommes réunis à la mosquée contre un mur de boue séchée, qui porte encore les traces des impacts de balle, les assaillants avaient ouvert le feu à l'arme automatique, tuant dix personnes, pour la plupart âgées de moins de trente ans, et blessant trois autres, dont Yousouf et un enfant de douze ans (*le Monde* daté 28-29 juin et du 3 juillet).

Pour les autorités turques, ce massacre est une preuve supplémentaire de la sauvagerie d'un PKK qui n'hésite pas à s'attaquer à d'innocents villageois. Mais dans cette région tourmentée, les apparences sont parfois trompeuses et la situation n'est jamais simple.

Ce village, aux maisons de terre curieusement empilées sur plusieurs niveaux est, selon les habitants de la région, le centre des activités du Hezbollah kurde, un mouvement fondamentaliste musulman qui serait responsable, au cours de l'année dernière, de plusieurs dizaines d'assassinats de personnalités kurdes, notamment des membres du Parti travailliste du peuple (HEP), de l'Association turque des droits de l'homme, ainsi que de journalistes locaux. Bien que sunnites, les hezbollahs semblent inspirés par le modèle iranien, mais il n'existe aucune preuve de liens directs avec le gouvernement de Téhéran.

La lutte fratricide qui oppose les séparatistes kurdes du PKK aux fondamentalistes du Hezbollah – Kurdes également – est un élément nouveau dans cette guerre civile qui ne dit pas son nom. Selon le rapport de la Fondation turque pour les droits de l'homme, cent trente et une personnes, dont quarante-cinq membres du Hezbollah, auraient trouvé la mort de façon mystérieuse au cours des six premiers mois de l'année.

A Yolac, le chef du village, M. Veli Fidan, affirme n'aimer ni le PKK – *« des ennemis de l'Islam »* – ni l'Etat turc. *« Nous n'acceptons pas l'aide de l'Etat. Nous n'avons ni armes ni gardiens de village. Pour nous, la religion passe avant tout, »* explique-t-il. Le jeune barbu à ses côtés, qui semble être une sorte de *« commissaire politique »*, l'interrompt fréquemment pour corriger ses déclarations, et précise : *« Nous voulons un Etat kurde islamique indépendant. »* Dans un communiqué publié par l'hebdomadaire kurde *Yeni Ulke*, le PKK affirme avoir saisi des armes dans la mosquée où les hommes s'étaient réunis non pas pour prier, mais pour planifier leurs opérations meurtrières.

Commanditaire en sous-main

La méfiance des interlocuteurs, exprimant ouvertement leur hostilité envers les journalistes *« qui écrivent des mensonges »* et les chrétiens, rend cette visite inconfortable. Lorsqu'un jeune homme non identifié procède à une fouille détaillée des sacs des journalistes et emmène leurs cartes de presse *« pour les montrer à quelqu'un »*, après avoir verrouillé la porte, l'inquiétude s'installe. Après dix minutes de suspense, les cartes d'identité sont rendues à leurs propriétaires.

Les habitants du Sud-Est sont convaincus que l'Etat turc, qui, depuis plusieurs années, arme et rémunère trente mille *« gardiens de village »* kurdes pour lutter contre le PKK, pratique une politique similaire envers le mouvement fondamentaliste. Le Hezbollah ne représente pas l'ensemble des musulmans kurdes. Dans un petit village près de Midiyat, un dirigeant local – pieux au point de considérer la télévision comme un péché – exprime son mépris à leur égard. *« Ces gens-là ne sont pas de vrais musulmans. Ce sont des traîtres à la solde de l'Etat »*, affirme-t-il.

L'utilisation du fondamentalisme religieux pour lutter contre un ennemi commun semble contraire à la doctrine séculaire de l'Etat turc. Mais cette pratique, potentiellement dangereuse, pourrait être le résultat d'une initiative locale au sein des forces de sécurité, notamment de la police, où les éléments islamiques sont nombreux.

Le mouvement fondamentaliste, latent dans la région depuis plusieurs années, s'est brusquement transformé, il y a un an, en une organisation armée, particulièrement active dans les régions de Silvan – proche de Yolac, – de Batman, de Nusaybin et de Diyarbakir. Le premier ministre, M. Suleyman Demirel, n'a fait qu'hériter d'une situation qui existait avant son arrivée au pouvoir, et c'est contre le gouvernement actuel – qui n'a pas su arrêter les coupables des meurtres dont est accusé le Hezbollah – que la population kurde dirige aujourd'hui sa colère.

NICOLE POPE

GRANDE-BRETAGNE

L'austérité ne s'applique pas aux parlementaires

LONDRES

de notre correspondant

Bravant les consignes gouvernementales, les parlementaires britanniques ont voté, mardi 14 juillet, une hausse de 38 % de indemnités. Certes, il ne s'agit que des indemnités de fonctionnement, que les membres de la Chambre des communes consacrent à leurs frais de secrétariat, et non de leur « salaire » proprement dit. Il n'empêche : cette augmentation de 38 % – de 28 986 à 39 960 livres (1) – risque d'être impopulaire, au moment où l'accent est mis sur la nécessité de réduire le déficit des finances publiques et où le chômage ne cesse de croître.

Ces deux contraintes avaient conduit le gouvernement à adopter une mesure politiquement délicate la semaine dernière : contrairement aux propositions de la commission administrative, qui demandait un relèvement de 20 %, les salaires des quelque deux mille plus hauts fonctionnaires, juges et généraux du pays, avaient été augmentés d'un maigre 4 %. Cette décision avait été unanimement saluée par les parlementaires de tous les partis, au nom de la nécessaire « solidarité nationale ». Les élus, pour leur part, ont choisi d'échapper à l'austérité...

Grâce à une « union sacrée » entre travaillistes, démocrates-libéraux et conservateurs, l'augmentation des indemnités a été acquise par 324 voix contre 197. Cette défaite – sur un sujet, il est vrai, purement interne – est la première enregistrée par le chef du gouvernement, M. John Major, à la Chambre des communes.

L. Z.

(1) Une livre sterling = environ 10 francs français.

GRÈCE

Le groupe terroriste du « 17 novembre » revendique l'attentat contre le ministre des finances

Le groupe terroriste grec du « 17 novembre » a revendiqué, dans un tract envoyé mardi 14 juillet à une radio privée athénienne, l'attentat à la roquette perpétré le même jour dans le centre d'Athènes contre le ministre des finances, M. Ionnnis Palaiokrassas, qui a fait un mort et cinq blessés parmi les passants. Le ministre lui-même a été légèrement blessé. Le « 17 novembre » affirme avoir décidé de tuer M. Palaiokrassas pour protester contre *« la politique fiscale de gangster »* du gouvernement, accusé de favoriser *« scandaleusement »* le grand capital et de *« suivre le modèle européen pour contrôler et espionner le petit peuple »*.

Le groupe du « 17 novembre », considéré par l'annuaire du terrorisme international publié par le Pentagone comme *« le groupe le plus dangereux d'Europe »*, est responsable depuis 1975 d'une quarantaine d'attentats ayant fait dix-neuf morts. – *(AFP.)*

Les premières « forces de la paix » de la CEI sont arrivées en Ossétie du Sud

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Six cents hommes des « SSMP » – Forces conjointes pour le soutien de la paix et de l'ordre dans les zones de conflit – sont arrivés, mardi 14 juillet dans la matinée, en Ossétie du Sud pour tenter de mettre fin aux combats qui opposent combattants ossètes et forces géorgiennes. Ces premières forces d'interposition de la CEI, dont l'envoi sur le terrain avait été approuvé lors du dernier sommet de la Communauté à Moscou (*le Monde* du 8 juillet), doivent se déployer autour de Tskhinvali, la capitale de l'Ossétie du Sud, pour établir une zone tampon d'environ 15 kilomètres.

Ce premier contingent est composé de trois unités de 200 combattants, formées respectivement par les Russes, les Géorgiens et les Ossètes du Nord. Quelque 900 hommes de cette force d'interposition sont restés en réserve, à la demande des autorités géorgiennes. Si le contingent russe est formé de parachutistes du 104e bataillon de Pskov, les Ossètes ont fait appel à des volontaires, notamment à des Russes et à des Ukrainiens. Le président du Parlement d'Ossétie du Nord a assuré que les membres de cette force d'interposition *« ont tous les moyens et équipements lourds nécessaires pour supprimer toute position qui ferait feu »*.

De nouveaux combats, ayant fait quatre morts et deux blessés, avaient opposé, dans la nuit de lundi à mardi, forces géorgiennes et séparatistes ossètes, qui veulent que leur région soit détachée de la Géorgie et rattachée à l'Ossétie du Nord (Fédération de Russie). Le service de presse du Parlement géorgien a toutefois affirmé que, mardi matin, toutes les unités de la garde nationale géorgienne s'étaient complétement retirées de la région de Tskhinvali. Les forces géorgiennes assiégeaient la capitale depuis plus d'un an et demi. Au total on estime à près de 2 000 le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans ce conflit.

Les forces d'interposition de la CEI vont-elles se déployer dans d'autres points chauds de l'ex-URSS ? Les dirigeants séparatistes de la « République du Dniestr », dans l'est de la Moldavie, ont demandé une telle intervention. Celle-ci pourrait être décidée, jeudi, à Tachkent, lors de la réunion des ministres de la défense et des affaires étrangères de la CEI. Le président roumain, M. Ion Iliescu, en visite en Biélorussie, a estimé, mardi, que *« l'intervention dans la zone de conflits de formations armées russes et ukrainiennes en qualité de forces d'interposition ne ferait qu'aggraver la situation dans la région »*. Pour le président roumain, cité par la *Nezavissimaia Gazeta*, *« c'est justement la présence militaire russe en Transnistrie qui est au cœur du conflit »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **ALLEMAGNE : recours contre la loi sur l'avortement.** – Le Land de Bavière et deux-cent quarante et un députés de droite de la CDU et de la CSU ont déposé, mardi 14 juillet, un recours devant la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe contre la nouvelle loi libéralisant l'avortement en Allemagne. Ce texte permet d'avorter librement jusqu'à trois mois de grossesse après un entretien obligatoire avec un médecin. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : l'emblème de la réunification.** – L'emblème officiel des célébrations de la réunification allemande, le 3 octobre prochain, sera un cœur brisé, symbole de l'unité interne inachevée du pays, a annoncé, mardi 14 juillet, un représentant de la ville de Schwerin (nord-est) où se tiendront les festivités. L'image montre un cœur rouge dont la fracture est cousue par un fil qui se termine en formant ces mots : *« Faire l'unité ensemble. »* Les célébrations de la réunification se dérouleront sans emphase cette année, loin de l'euphorie qui avait marqué les fêtes de l'unité le 3 octobre 1990. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : arrestation d'un ancien premier ministre.** – M. Gricha Filipov, premier ministre communiste de 1981 à 1986, a été arrêté, mardi 14 juillet, à la suite d'une inculpation pour détournement de fonds, a annoncé le procureur Mikhaïl Doïtchev, cité par l'agence BTA. Deux autres anciens premiers ministres communistes – MM. Gueorgui Atanassov (1986-1989) et Andreï Loukanov (1990) – ont été arrêtés récemment dans le cadre de la même enquête. L'ex-président communiste, M. Todor Jivkov, doit lui aussi être jugé pour détournement de fonds. – *(AFP. Reuter.)*

□ **ITALIE : M. De Michelis a reçu un avis d'enquête dans le cadre d'une affaire de pots-de-vin.** – La magistrature de Venise a envoyé un avis d'enquête à l'ancien ministre italien des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, dans le cadre d'une instruction sur des affaires de pots-de-vin, a-t-on appris, mardi 14 juillet, de sources judiciaires. L'enquête sur M. De Michelis serait liée à son rôle de chef d'un courant du Parti socialiste, dont plusieurs fonctionnaires ont déjà été accusés, aux côtés de membres de la démocratie chrétienne, d'avoir perçu des pots-de-vin en échange de contrats de travaux publics dans plusieurs secteurs. M. De Michelis a protesté de son innocence, se déclarant *« absolument étranger »* à ces délits. – *(AFP.)*

□ **Suspension d'un conseil municipal sicilien pour liens avec la Mafia.** – Le conseil municipal de Gela, une localité sicilienne de soixante-dix mille habitants, a été suspendu, mardi 14 juillet, sur recommandation du gouvernement, après une enquête qui a permis de découvrir *« des liens entre plusieurs des conseillers* [municipaux] *et des personnages de premier plan de la criminalité organisée »*. Cette suspension fait suite à une recommandation du nouveau ministre de l'intérieur, M. Nicola Mancino. L'ordonnance signée par le préfet de la région souligne que les liens découverts entre des conseillers communaux et la Mafia *« conditionnaient les fonctions administratives »* dans la commune, et avaient instauré à Gela *« un pesant climat d'intimidation »*. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : présentée au deuxième jour de la convention de New-York

Le programme centriste des démocrates suscite la grogne de l'aile gauche du parti

L'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, *seul rival de M. Bill Clinton restant officiellement* en lice à l'issue des primaires, a indiqué, mardi 14 juillet, qu'il soutiendrait le ticket démocrate formé par le gouverneur de l'Arkansas et M. Albert Gore. M. Brown ne s'est toutefois pas *engagé à adhérer au programme électoral* du parti, présenté ce même jour à la convention de New-York et qui consacre le recentrage plus à droite du parti de l'âne.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Les vieux rechignent. Les tenants de l'orthodoxie libérale ne signent qu'à contre-cœur. Ils ne retrouvent pas leur parti. La nouvelle plate-forme démocrate marque un net virage au centre, *« à droite »* disent ceux qui, derrière l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, dénoncent une reddition idéologique.

Sur la chaîne de télévision NBC, un des commentateurs les plus chevronnés, John Chancelor, explique : *« Ce qui est important, ce n'est pas que le ticket soit sudiste ou jeune, c'est ce mouvement qui conduit le Parti démocrate de la gauche au centre de la scène politique. »* En cette année électorale, où l'on débat beaucoup des valeurs, l'évolution est particulièrement sensible au chapitre société de la plate-forme. Le parti s'était longtemps défini sur deux grands axes : une foi inébranlable dans les mérites de l'État-providence et un accueil tolérant réservé à toutes les modes sociales *« alternatives »*. C'était un mélange de New Deal rooseveltien et de *« happening »* californien, Keynes et Dylan réunis ou John Galbraith et le docteur Spock.

La plate-forme du ticket Clinton-Gore est moins exotique : non, il n'y a pas de programme (gouvernemental) pour régler chaque problème (de société) ; oui, il y a des limites à l'action de l'État-providence. *« Ce n'est pas le gouvernement qui élève les enfants, ce sont les gens, et c'est à eux que revient la responsabilité d'en prendre matériellement soin, de leur enseigner des valeurs, de leur transmettre motivation et sens de la discipline. »* C'est une position que ne renieraient pas nombre de conservateurs.

De même, bien des républicains pourraient ratifier cette autre conclusion : *« Une économie en expansion, une économie d'entrepreneurs de grand talent, une économie de hauts salaires, représente la meilleure des politiques de la famille, de la ville, de l'emploi, des minorités que l'Amérique puisse avoir. »* Finies les tirades anti-business.

Virage à droite ? Pas si simple. L'équipe Clinton-Gore a braconné sur un peu tous les terrains. Si elle dresse un éloge de la responsabilité individuelle, elle reste aussi fidèle à la tradition libérale du parti : le droit à l'avortement est réaffirmé, de même que la nécessité de mettre un terme à toutes les discriminations dont les homosexuels et toutes les autres minorités pourraient être victimes.

Le chapitre sécurité est aussi composite. M. Clinton est favorable à la peine de mort. La plateforme appelle à la création de plusieurs milliers de postes dans la police pour combattre une criminalité que *Time Magazine* qualifie de *« totalement incontrôlée »*. Mais la touche démocrate est là, qui ferait frémir une convention républicaine : le programme est résolument en faveur d'un contrôle des ventes d'armes individuelles.

Pas de solution au déficit budgétaire

Il privilégie deux des préoccupations de l'électorat : l'éducation et la santé, dont les coûts croissants sont à l'origine de la grogne d'une bonne partie de la classe moyenne. Le chapitre social n'échappe pas à l'aggiornamento : *« L'assistance sociale doit être une seconde chance, pas un mode de vie. »* C'est une manière de critique contre certains des programmes démocrates des années 60 (ceux de la *« grande société »* du président Johnson) qui ont pu créer une mentalité d'assistés chez quelques-uns de leurs bénéficiaires.

Virage à droite ? Plutôt adaptation à la réalité sociale des années 90, explique le professeur Thomas Mann, de l'Institut de recherches Brooking's : *« L'impression générale est celle d'un document centriste qui s'adresse prioritairement à la classe moyenne »*, qui porte la *« marque d'un homme politique du Sud »*, sans abandonner l'attachement traditionnel du parti aux libertés civiles. Ce document a reçu l'agrément d'un ancien président, lui aussi un homme du Sud, le Géorgien Jimmy Carter, qui s'est félicité *« de ce retour à la modération »*. A peine vieilli, en voie d'être réhabilité dans les sondages, l'homme qui, il y a dix ans, avait été quasi abandonné par son parti, a reçu mardi soir une formidable ovation.

La plate-forme économique des démocrates suppose, disent-ils eux mêmes, une forte croissance qui n'est toujours pas au rendez-vous mais qu'ils espèrent susciter avec un programme de 200 milliards de dollars d'investissements publics sur quatre ans. Il s'agit de moderniser des infrastructures que tout le monde s'accorde à dire en piteux état : routes, ponts, chemins de fer... Le ton ici est très New Deal, mais ce plan n'en est pas moins salué par nombre d'économistes américains. Il devra être financé sur les sommes retirées au budget de la défense et par une augmentation des impôts des 2 % d'Américains les plus riches.

Autant dire que certains sont sceptiques sur la sagesse financière de l'affaire. Si l'on ajoute que nombre de dépenses sociales prévues paraissent, elles aussi, avoir un financement assez flou, on comprendra qu'un des grands reproches adressés à la plate-forme est d'abandonner tout espoir sérieux de s'attaquer au déficit budgétaire. Ce qui est, en l'espèce, très démocrate ancienne manière.

Ce qui l'a aussi été mardi soir fut le traditionnel prêche du pasteur noir Jesse Jackson. Eminent représentant de l'aile gauche du parti, son influence est nettement en baisse. Il a endossé à regret le ticket dans un discours qui s'adressait, précisément, à tous ceux que cette plate-forme paraît, selon lui, laisser de côté : les pauvres, les vingt-cinq millions d'Américains qui reçoivent des tickets d'alimentation, les sans-logis, les sans-espoir, les enfants des ghettos du crack et de la violence. Dans un étourdissant exercice oratoire, tout à la fois sermon, réquisitoire et cri de colère, M. Jackson a parlé des *« peines et des douleurs de l'Amérique »* mais, pas une seule fois, il n'a cité le nom de Bill Clinton.

A. Fr.

Bill Clinton, un « fou de la politique »

Suite de la première page

Le profil à la mode n'est pas encore le *« yuppie »*, petit génie de la Bourse ou entrepreneur ; cela viendra avec les années 80, avec la vague républicaine conservatrice, reaganienne et bushienne, qui va *« démoniser »* la chose publique. A l'époque de l'étudiant Clinton, sur les campus tourmentés des universités, quand on voulait *« changer la société »*, on pouvait être gauchiste et finir dans la banque, ou réformateur et se préparer à *« faire de la politique »*. Ce dernier choix est celui du sage et réfléchi Bill Clinton : le changement dans le système, pas la rébellion.

John Kennedy pour héros

Aujourd'hui, le candidat Clinton reste fidèle à l'ambition de sa jeunesse. Parfois accusé de manquer de convictions profondes, de calibrer son programme à l'aune des sondages, il a, en des temps où il est de bon ton de stigmatiser la politique, le courage de faire l'éloge de la vie publique. Quand le président George Bush tonne contre les *« politiciens »* de Washington et quand l'indépendant Ross Perot assure que le métier de président est *« le plus dur, le plus sale de tous les jobs »*, Bill Clinton réplique : *« J'ai été élevé à une époque où la politique était une activité honorable, le meilleur chemin pour promouvoir le changement (...). La politique, c'était John Kennedy qui promettait de changer le pays et nous faisait croire qu'il le pouvait. »*

C'était la fin des années 50. Le jeune Clinton avait trouvé son héros, même s'il vivait alors dans un univers très éloigné de la brillante société de la côte Est entourant JFK. Bill Clinton est né, en août 1946, à Hope, une bourgade désolée d'un État qui ne l'était pas moins, l'Arkansas, un des moins peuplés de l'Union avec un peu plus de deux millions d'habitants, à cheval entre l'Ouest et le Sud profond.

Sur la côte Est, on vous glisse que c'est la patrie des *Hill Billies* (version américaine du « plouc »), des gens peu fréquentables qui sillonnent les routes en camionnette, la Winchester sur la banquette arrière, la canette de bière à côté du volant et la radio bloquée sur la station de country-music, le blues du petit Blanc.

Le candidat démocrate à l'élection présidentielle de 1992 ne naît pas William Clinton mais William Jefferson Blythe. Son père meurt trois mois avant sa naissance. Sa mère se remarie avec Roger Clinton, vendeur de voitures, et la famille s'installe à *Hot-Springs*, station thermale de l'Arkansas, où Al Capone vint longtemps soigner ses rhumatismes. Le beau-père s'avère être un homme violent, alcoolique. Bill doit souvent s'interposer, être l'arbitre des conflits au domicile familial.

Plus tard, un demi-frère aura maille à partir avec la justice, condamné à un an de prison pour trafic de cocaïne. Quand on lui reprochera d'être un homme politique trop conciliant, fuyant les situations de conflit, toujours porté au compromis, M. Clinton expliquera : *« Mon désir d'accommoder vient sans doute en partie de mon enfance, du fait que j'étais la seule personne qui recollait les morceaux à la maison. »*

Entre deux concerts de jazz, Bill Clinton fait des études brillantes, « monte » à Washington. Il étudie les relations internationales à l'université de Georgetown, décroche une bourse pour aller en Grande-Bretagne, à Oxford, où il planche sur l'économie, avant de faire son droit à la prestigieuse université Yale. Il y rencontrera Hillary, vedette de la promotion, qui deviendra sa femme. Parcours classique, parfait, d'apprenti-technocrate à l'américaine, entrecoupé, déjà, de quelques parenthèses politiques : Bill Clinton *manifeste souvent contre la* guerre du Vietnam, milite pour les droits civiques de la communauté noire et, en 1972, participe à la campagne, malheureuse, de George McGovern, candidat présidentiel démocrate qu'écrasera le républicain Richard Nixon.

Le plus jeune gouverneur du pays

Ses études achevées, M. Clinton – grand, costaud, cheveux longs, accent chantant et éternel sourire de gentilhomme du Sud – entreprend immédiatement de *« cultiver »* sa base politique locale. Candidat pour représenter son État à la Chambre, à Washington, il est battu en 1974 mais devient, deux ans plus tard, ministre de la justice du gouvernement de l'Arkansas. Il est élu gouverneur en 1978 : à trente-deux ans, il est le plus jeune gouverneur du pays.

Pas pour longtemps. M. Clinton investit le gouvernement local avec quelques uns de ses amis intellectuels de Yale. Ils ont la trentaine et la *« grosse tête »*. Choc culturel avec les braves citoyens de l'Arkansas, qui, bien décidés à ne laisser personne les prendre de haut, renverront deux ans plus tard ces brillants jeunes gens à la pratique ou à l'enseignement du droit.

Ici, où le temps est lourd, la politique s'apprend avec patience, lentement, comme on doit savoir boire un vieux bourbon et écouter les notables au bar de bois sombre du majestueux et très colonial hôtel Capitol de Little Rock. M. Bill Clinton apprendra, sillonnera l'Arkansas en tous sens et écoutera. Il fait amende honorable et, comme c'est tout de même l'enfant chéri du pays, il retrouve son fauteuil de gouverneur en 1982. Il sera, depuis, toujours réélu, performance sans égale dans la vie politique américaine. En 1991, ses pairs le nommeront *« meilleur gouverneur des États-Unis »*.

« Bill le malin »

Ses administrés lui signent un carnet de notes élogieux. On en trouve peu, même chez les républicains, pour ne pas reconnaître que le gouverneur Clinton a sérieusement modernisé l'Arkansas. Il a réformé le système d'éducation pour en faire un modèle national ; il a attiré des industries dans un des États les plus pauvres du pays, aux dépens, disent ses critiques, de l'environnement. Le bilan n'en est pas moins piqué de quelques contradictions, celles d'un homme du Sud.



S'il a systématiquement appuyé les « minorités », en nommant des femmes et des Noirs aux postes-clés de l'administration, il n'hésite pas à aller jouer au golf dans un club où il n'y a que des Blancs. S'il a développé les programmes d'aide sociale, il a fixé des limites : toute personne qui se voit proposer un emploi ne peut refuser et continuer à recevoir les allocations d'assistance. S'il a osé, ce qui n'est pas rien dans le Sud, affronter le puissant lobby de la National Rifle Association (NRA, qui défend le libre commerce des armes individuelles), il est partisan de la peine de mort : il a interrompu sa campagne, durant les primaires, pour venir signer l'ordre d'exécution d'un assassin qui avait perdu une grande partie de ses facultés mentales.

Ses amis font le portrait d'un homme de dialogue. *« Il est incapable de garder rancune à quelqu'un, il cherche toujours à apaiser les différends, il évite la confrontation »*, déclare une de ses principales collaboratrices, Betsey Wright. Ses adversaires y voient autant de faiblesses. *« Il cherche l'approbation de tout le monde, il promet les mêmes choses à tout le monde, il fuit les conflits »*, affirme Meredith Oakley, éditorialiste de choc à l'*Arkansas Democrat*. Ses amis vantent un homme du centre, politique avisé et précautionneux, qui a fait la preuve, sur le terrain, qu'il savait mettre en pratique ses idées.

Ses adversaires dénoncent *« un politicien »* trop habile, l'appellent *« Bill le malin »*, ridiculisent la réponse qu'il a faite quand on lui demandait s'il avait déjà fumé de « l'herbe » : *« Je n'ai pas inhalé »*, avait répliqué ce baptiste qui sera plus tard, à Georgetown, l'élève des jésuites ; ils assurent qu'il lui manque *« un noyau de convictions solides »*, un *« message autre que les livres de politique et d'économie à la mode qu'il ingurgite les uns après les autres »*. Ses amis évoquent un homme *« chaleureux, charmeur »* ; ses ennemis stigmatisent un *« séducteur »*, un tantinet volage, dont les prétendues aventures témoigneraient d'une certaine faiblesse de caractère.

Personne ne lui conteste de formidables talents d'homme de campagne : orateur né, M. Clinton a de l'humour, ne se prend pas toujours au sérieux, peut inépuisablement serrer des mains, écouter ses administrés, sans jamais donner l'impression de s'ennuyer. C'est un technocrate entouré de jeunes technocrates, mais poli et mûri par une demi-douzaine de campagnes électorales dans l'Arkansas : elles lui ont enseigné la relativité des choses apprises à Oxford et à Yale. Français, il serait énarque, élu d'une circonscription rurale, à gauche de la droite, à droite de la gauche, et radical façon IIIe République.

Version contemporaine, bien sûr, car M. Clinton est *« éminemment le produit des années 60 »*, raconte Betsey Wright, celles d'une actualité brutale : Vietnam, assassinats politiques (Robert Kennedy, Martin Luther King), drogue, ~~lutte pour les droits civiques~~. Il pourrait être un des personnages du film fétiche de cette génération, *The Big Chill* (« Les copains d'abord »), attablé avec ses amis de Yale à discuter, sur fond de rock, de l'ébranlement des valeurs traditionnelles. La touche sudiste est là, aussi : il connaît son Presley (Elvis), même s'il est plus jazz que rock ; il ne résiste pas à la *« junk food »* (hamburgers et crèmes glacées) et, nostalgique, il vient de s'acheter une Ford Mustang décapotable bleu pâle. Bill Clinton a le même âge que le fils aîné de George Bush.

A chaque étape de sa vie publique, il a tissé des liens d'amitié qui forment aujourd'hui un véritable réseau de sympathisants. Cela va du journaliste Strobe Talbot, éditorialiste de politique étrangère à *Time Magazine*, à l'économiste de Harvard, Robert Reich. Gouverneur, il a *« présidé à peu près toutes les associations de gouverneurs imaginables »*, rapporte Meredith Oakley. En 1984, il fonde, avec d'autres, et préside, le *« Conseil pour une* (nouvelle) *direction démocratique »*, groupe de pression qui bouscule la hiérarchie du Parti démocrate.

Jamais démagogique, rarement lyrique

Le Conseil veut réaligner le parti au centre, le débarrasser de son image de cartel des minorités : femmes, Noirs, syndiqués... C'est seulement à ce prix que le parti regagnera, dans le Sud notamment, la classe moyenne blanche, qui fait les majorités présidentielles et permet aux républicains d'être depuis une génération à la Maison Blanche. Après le Watergate de Richard Nixon, un autre sudiste démocrate, Jimmy Carter, avait incarné le retour à une certaine morale publique brièvement. Après la révolution conservatrice de Ronald Reagan, un deuxième gouverneur démocrate, Michael Dukakis, avait – vainement – voulu réaffirmer les valeurs de l'État-providence. Bill Clinton veut être l'homme du recentrage, celui qui donnera un profil à la fois plus moderne et plus modéré aux démocrates.

A une époque où les candidats croient devoir faire simple – *« une bonne phrase-clé pour le journal télévisé »* – où M. Bush joue *« l'expérience »* et M. Ross Perot le *« leadership »*, M. Clinton disserte sur les thèmes qui lui tiennent à cœur : éducation, investissement, lutte contre la pauvreté... On lui reconnaît une très sérieuse compétence sur toutes les questions économiques et sociales (son expérience de politique étrangère est nulle) ; on lui reproche de n'être le porte-parole d'aucun grand thème mobilisateur. M. Clinton est plus moderniste qu'inspiré, jamais démagogique mais rarement lyrique. S'il est fasciné par l'exemple et l'idéal kennédien, il lui manque sans doute un peu de souffle.

ALAIN FRACHON

Discrétion en matière de politique étrangère

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Il est difficile d'imaginer quels pourraient être les grands traits d'une politique étrangère démocrate : le sujet est absent de la campagne, peu évoqué dans la plate-forme et totalement ignoré de la Convention.

La guerre froide est finie, mais les démocrates ont été tellement présentés comme des *« mous »* face à la menace soviétique que le ton est à la fermeté : *« Les États-Unis doivent être prêts à utiliser la force militaire de manière décisive pour défendre leurs intérêts vitaux. »* MM. Clinton et Gore ont été parmi les rares démocrates à approuver l'utilisation des forces américaines après l'invasion du Koweït. M. Clinton soutient la manière dont M. George Bush a mené l'opération « Tempête du désert », tout en critiquant la politique suivie à l'égard de l'Irak avant et après la guerre du Golfe.

Se situant dans la tradition des démocrates qui tiraient la sonnette d'alarme contre tout désarmement unilatéral face à l'URSS, M. Gore appelle au maintien d'une défense forte, même si le programme prévoit des coupes dans le budget du Pentagone supérieures à celles envisagées par les républicains. Les démocrates assurent qu'ils maintiendront une présence militaire américaine en Asie et en Europe ; alors que M. Bush veut laisser 150 000 hommes en Europe, les démocrates parlent de 75 000.

Si M. Clinton a critiqué le manque de vision et de générosité de M. Bush à l'égard de la Russie démocratique, les parlementaires démocrates restent, en général, les plus réticents à voter une aide à M. Boris Eltsine, de peur de braver une opinion isolationniste. La critique est plus franche – et plus crédible – à l'égard de la politique chinoise de l'administration Bush : les démocrates dénoncent son indifférence totale face aux violations des droits de l'homme en Chine. Mardi, deux étudiants chinois du « printemps de Pékin » ont pris la parole devant la Convention.

Le chapitre proche-oriental réjouirait la droite israélienne, si elle était encore au pouvoir. Bénéficiant le plus largement du soutien de la communauté juive américaine, le parti démocrate appelle à reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël. Ces derniers mois, M. Clinton n'a cessé de critiquer le refus du président Bush de garantir des prêts à l'État hébreu tant que celui-ci ne mettrait pas un terme au développement des implantations dans les territoires occupés. Colonisation ou pas, M. Clinton a dit qu'il aurait accordé cette garantie ; mais il s'est abstenu de commenter le fait que la politique suivie par M. Bush et son secrétaire d'État James Baker était pour beaucoup dans la reprise d'un processus de négociation au Proche-Orient.

A. Fr.

□ **CHILI : aide de la CEE.** – Le président chilien Patricio Aylwin et le commissaire européen Abel Matutes devaient signer, mercredi 15 juillet, à Bruxelles, un accord de financement, sous forme de don, par lequel la CEE accorde au Chili 4,6 millions d'écus (6,3 millions de dollars) pour aider le processus démocratique engagé dans ce pays, ainsi que les actions lancées contre le trafic de drogue. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Après le discours d'investiture du premier ministre israélien

Les responsables arabes s'inquiètent des « omissions » de M. Rabin et de la satisfaction américaine

Le secrétaire d'Etat américain se rendra au Proche-Orient, du dimanche 19 au jeudi 23 juillet afin de *« donner un nouvel élan au processus de paix »*. Il rencontrera, lundi, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, et les dirigeants palestiniens avant d'aller successivement en Jordanie, en Syrie, en Egypte et en Arabie saoudite. *« Nous souhaitons mener des négociations permanentes sans perdre de temps sur des questions marginales »*, a indiqué M. Shimon Pérès, le nouveau chef de la diplomatie israélienne. Un projet d'amendement de la législation interdisant tout contact avec l'OLP a été déposé à la Knesset, alors que le ministre du logement, M. Binyamin Ben Eliezer, promettait qu'*« il n'y aura plus d'argent » pour la construction de nouvelles colonies juives dans les territoires occupés.*

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La satisfaction manifestée par Washington au discours d'investiture de M. Rabin commence à inquiéter les dirigeants arabes, qui ont réagi avec beaucoup de prudence aux propos du nouveau premier ministre israélien. Au-delà de ses paroles, jugées *« importantes »* ou même encourageantes par certains, c'est à ses actes que les interlocuteurs d'Israël dans le processus de paix entendent juger M. Rabin.

La plupart soulignent les *« omissions »* de son discours, à savoir l'absence de toute mention des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoient un retrait d'Israël des territoires occupés et sur la base desquelles se fondent les négociations en cours. Aucun n'a répondu à l'invitation lancée par M. Rabin à se rendre à Jérusalem.

La réserve manifestée par les Palestiniens des territoires occupés est au diapason de celle de l'OLP, et, dans une conférence de presse réunie, mardi, à Jérusalem-Est, M. Hayder Abdel Chafi, chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix, a affirmé : *« Nous ne voyons pas de perspective de paix aussi longtemps qu'Israël continue à s'approprier des terres et à établir des colonies de peuplement. »* A propos de l'appel aux Palestiniens pour entamer des *« négociations informelles »* à Jérusalem, M. Abdel Chafi a déclaré : *« Pourquoi serions-nous forcés d'accepter une telle proposition, alors que nous nous appuyons sur les résolutions de l'ONU ? »*. Notant enfin la *« satisfaction »* de M. Baker, le chef de la délégation palestinienne a affirmé que *« les Palestiniens veulent avoir le cœur net sur la position américaine »*. M. Fayçal Husseini, l'une des principales personnalités politiques de Cisjordanie, a estimé, pour sa part, que *« les contraintes que se donne M. Rabin ne laissent pas beaucoup de place à la négociation »*.



A Tunis, M. Yasser Abed Rabbo, chef du département de l'information de l'OLP, a affirmé que le discours de M. Rabin ne comportait pas de *« signes positifs et suffisants »* en faveur de la paix. Il s'est demandé pourquoi le premier ministre israélien avait exclu *« la direction du peuple palestinien »* (l'OLP) de son invitation au risque de répéter *« les erreurs du passé »*. *« Il est*, à son avis, *regrettable que M. Rabin continue de menacer de répression le peuple palestinien au lieu d'annoncer qu'il est prêt à respecter les droits de l'homme et la convention de Genève. »* A Damas, le FPLP de M. George Habache et le FDLP de M. Nayef Hawathmeh, ont rejeté les propositions de M. Rabin.

Pour le ministre jordanien des affaires étrangères, l'invitation faite par M. Rabin *« vise en premier lieu à embellir l'image d'Israël aux yeux de l'Occident »*. *« L'essentiel est de savoir*, a souligné M. Abou Jaber, *s'il y aura arrêt des implantations, retrait immédiat des territoires occupés et octroi au peuple palestinien de ses droits. La réponse à toutes ces questions au cours des prochaines négociations révèlera la portée du sérieux de tout gouvernement israélien. »*

Quid de la résolution 242 ?

De son côté, le chef de la diplomatie syrienne a souligné que le discours de M. Rabin *« ne fait aucune mention des résolutions du Conseil de sécurité (...) ni du retrait d'Israël des territoires occupés »*. Tout en précisant que la Syrie *« s'attend que les parties régionales et internationales maintiennent leurs engagements à l'égard de l'initiative de paix du président Bush »*, M. Farouk Charah a souhaité que *« les négociations bilatérales se poursuivent avec sérieux pour qu'elles aboutissent loin de toute entrave et loin des nouveaux appels qui n'apportent rien de nouveau »* – allusion à l'invitation de M. Rabin.

Tout en manifestant un certain optimisme dû *« à la disponibilité affichée par M. Rabin à reprendre le processus de paix, sur de nouvelles bases »*, M. Charah a tenu à souligner que *« l'essentiel demeurait le respect des bases du processus de paix à savoir le principe de l'échange des territoires contre la paix et les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité »*. Pour le porte-parole du ministère des affaires étrangères, *« le fait que M. Rabin continue à distinguer implantations politiques et implantations de sécurité, qu'il insiste toujours sur l'importance du plateau du Golan syrien pour la sécurité d'Israël, qu'il rejette toujours la création d'un Etat palestinien indépendant, sont des motifs de préoccupations majeurs »*.

La réserve des Arabes s'explique d'autant mieux que le contentement américain leur fait craindre une plus grande pression sur eux. Et la volonté de M. Rabin de privilégier les négociations avec les Palestiniens risque de mettre à mal la coordination interarabe qui fera l'objet d'une réunion, le 24 juillet, à Damas, entre les participants aux négociations bilatérales de paix, auxquels viendront se joindre l'Arabie saoudite, représentant le Conseil de coopération du Golfe, le Maroc, pour l'Union du Maghreb arabe, et l'Egypte, seul pays à avoir signé un traité de paix avec Israël.

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

ALGÉRIE : le procès de Blida

Le procureur a renoncé à demander la peine de mort pour les dirigeants islamistes

Le tribunal militaire de Blida devait rendre son verdict, mercredi 15 juillet, dans le procès des sept principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), dont MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, contre lesquels le procureur général, le commandant Belkacem Boukhari, a requis la prison à perpétuité, au terme d'un réquisitoire qui a duré près de trois heures.

Le procès s'est poursuivi en l'absence des avocats et des accusés. Ces derniers ont aussi refusé d'accueillir un greffier et un officier de justice militaire pour se voir notifier le déroulement des audiences. *La procédure* du *« jugement* contradictoire » choisie par le tribunal militaire, malgré l'absence des accusés, ne permet pas à ces derniers de s'opposer au verdict ni de demander à être rejugés. Le chef de file des avocats, Me Ali Yahia Abdennour, a, cependant, annoncé qu'il se pourvoirait devant la Cour suprême quel que soit le verdict.

Dans une conversation à bâtons rompus avec les journalistes, le procureur militaire a expliqué l'assouplissement de sa position par sa volonté de *« contribuer à la résorption de la crise »* politique que vit l'Algérie depuis le début de l'agitation islamiste, ajoutant que *« moralement, le FIS n'est pas le seul responsable des évènements de juin 1991 »* pour lesquels ils étaient poursuivis.

Le procureur général a aussi *voulu ménager le président du FIS*, M. Madani, contre lequel il n'a pas requis la déchéance de ses droits civiques. Comme il l'a fait pour son second, M. Benhadj, et deux autres de ses proches collaborateurs, MM. Ali Djeddi, président de la commission politique du FIS, et Kamal Guemazi, ancien président du Conseil populaire de la ville d'Alger.

Le commandant Boukhari avait fait montre d'une grande intransigeance à l'ouverture du procès, en rejetant toutes les demandes de la défense et fondé son acte d'accusation sur des articles du code pénal qui prévoyaient une peine unique : la mort pour tous les prévenus. Il a finalement renoncé à cette position extrême dans son réquisitoire, en réclamant la prison à perpétuité contre MM. Madani et Benhadj, vingt ans contre MM. Djeddi et Guemazi, quinze ans contre MM. Abdelkader Omar, Abdelkader Boukhamkham et Noureddinze Chigara, tous membres du Majliss-es-Choura, la direction collégiale de l'ex-FIS. – *(AFP.)*

SOMALIE : devant l'aggravation de la famine

Les organisations humanitaires lancent un cri d'alarme

GENÈVE

de notre correspondante

Ce qui se passe en Somalie est *« la plus grande tragédie »* à laquelle le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ait été confronté, a affirmé, il y a quelques jours, à son retour de Mogadiscio, le délégué général pour l'Afrique du CICR, M. Daniel Tauxe. *« Je n'ai jamais vu un tel désastre... C'est un engrenage que l'on n'arrive pas à enrayer »*, a commenté, lors d'une conférence de presse, jeudi 9 juillet, à Genève, une infirmière du CICR, Mme Vereda Krebs, après la projection d'un film dont les images dépassent en horreur celles de la famine éthiopienne de 1984-1985.

Les quelque six millions d'habitants de la Somalie, en proie à la sécheresse, à la famine et à la guerre, vivent une situation complètement *« chaotique »*, a souligné M. Tauxe. Le CICR, qui maintient sur le terrain soixante-huit délégués, secondés par mille cinq cents volontaires du Croissant-Rouge somalien, a réussi à y acheminer, depuis la fin janvier, 64 000 tonnes de nourriture. Plus d'un million d'affamés ont bénéficié de ces secours.

La mise en place de quelque 370 cuisines communautaires, réparties dans tout le pays, permet de fournir, chaque jour, des repas chauds à cinq cent mille personnes. Ce système de distribution a été adopté en raison de l'insécurité : des plats chauds, qui risquent de pourrir rapidement au soleil, attirent moins les pillards que des sacs de denrées sèches.

« L'impression d'être dans un camp de concentration »

Quant aux dépôts de vivres (lentilles, riz, huile), ils sont protégés par des hommes armés qui, eux, sont nourris : *« Celui qui porte un fusil ne meurt pas le premier »*, commente simplement M. Tauxe. Et trouver ce fusil, souligne-t-il, ne constitue pas un problème pour les gardes : *« Il y a en Somalie davantage d'armes qu'il n'y en a jamais eu au Liban ! »*

Le CICR, qui compte acheminer, avant la fin de l'année, 80 000 tonnes d'aide alimentaire, prévoit une *« rallonge budgétaire »* de 91,5 millions de francs suisses – qui s'ajouteraient aux 104,5 millions initialement prévus. Le CICR travaille dans 6 hôpitaux et 30 centres de premiers secours. En outre, pour que les Somaliens ne deviennent pas des *« assistés professionnels »*, il a distribué 390 tonnes de semence, 18 000 outils agricoles et vacciné 600 000 moutons, 50 000 bovins et autant de chameaux.

De son côté, l'organisation humanitaire française Médecins sans frontières (MSF) a lancé, dimanche 12 juillet, à Paris, un appel pressant aux Nations unies et à la communauté mondiale pour sauver d'une mort certaine les Somaliens, victimes de la famine. *« Plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers de personnes mourront dans les prochaines semaines »*, a déclaré à l'AFP le responsable du programme d'aide à la Somalie, le docteur Dominique Martin. La situation nutritionnelle, dramatique à Mogadiscio, ne l'est pas moins dans les provinces du Sud, où MSF a commencé à travailler depuis trois semaines. Dans la ville de Baïdoha, à 200 kilomètres de la capitale, la malnutrition *« atteint 90 % des enfants de moins de cinq ans »*. En certains endroits, *« on a l'impression d'être dans un camp de concentration, tellement les gens gens sont décharnés »*, commente le représentant de MSF.

Souhaitant que *« l'ONU s'implique beaucoup plus en Somalie, à travers des observateurs mais aussi une aide globale »*, M. Martin a déploré l'apparente indifférence de la communauté internationale, *« dont les préoccupations sont ailleurs, en Yougoslavie ou au Proche-Orient »*. Comme le CICR, les équipes de MSF ont été contraintes de recruter *« des gardes armés »* pour prévenir les exactions des bandes de pillards. *« Les convois qui ne sont pas protégés sont attaqués »*, résume le docteur Martin.

La récente décision de l'ONU de différer l'envoi d'observateurs militaires à Mogadiscio à la suite des accusations concernant le transport d'armes, par des avions portant le sigle de l'ONU (*le Monde* du 11 juillet) a renforcé les inquiètudes des organisations humanitaires. Selon le CICR, trente mille habitants de la capitale et de ses environs sont morts, depuis novembre dernier, date de la reprise des combats entre les deux factions rivales qui se disputent le pouvoir à Mogadiscio.

ISABELLE VICHNIAC

EN BREF

□ **CAMBODGE : nouvelle violation du cessez-le-feu par les Khmers rouges.** – Les Khmers rouges ont commis, mardi 14 juillet, *« l'une des plus graves »* violations de cessez-le-feu en s'attaquant à deux villages de la province septentrionale de Preah-Vihear, faisant un mort et un blessé, a indiqué un porte-parole de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). Un bataillon de « casques bleus » pakistanais stationné dans le secteur de Phum-Kulen *« a pris une position de défense »*, a-t-il précisé. D'autre part, les Khmers rouges ont proposé mardi un calendrier de quatre semaines pour le désarmement de leurs troupes, à condition qu'il soit accompagné par le démantèlement simultané du régime rival de Phnom-Penh. – *(AFP, UPI, AP.)*

□ **Visite à Bonn du ministre iranien des affaires étrangères.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a entamé, mardi 14 juillet, une visite officielle de trois jours en Allemagne alors que des manifestations contre le régime de Téhéran étaient organisées dans plusieurs villes par des opposants exilés. Ces entretiens ont lieu un mois après la libération des deux otages allemands au Liban, MM. Struebig et Kemptner, les derniers occidentaux détenus par un groupe pro-iranien, proche du clan Hamadé. Les deux frères Hamadé, détenus en Allemagne pour actes de terrorisme, ont été incarcérés dans la prison de Sarrebruck.

RWANDA

Le gouvernement a conclu un cessez-le-feu avec le Front patriotique

Le gouvernement et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont signé, mardi 14 juillet, à Arusha (Tanzanie), un accord de cessez-le-feu, qui devrait entrer en vigueur le 31 juillet, à minuit. Selon les termes de cet accord, l'application du cessez-le-feu devra être surveillée par cinquante observateurs étrangers (nigérians, sénégalais et zimbabwéens), ainsi que par des représentants des rebelles et du gouvernement. L'ouverture de négociations sur un plan de paix global a été fixée au 10 août, à Arusha, l'objectif étant la signature d'un accord définitif d'ici au 10 octobre.

La déclaration du 14 juillet précise que l'armée rwandaise devrait intégrer dans ses rangs les combattants du FPR – dont beaucoup sont des descendants d'exilés de la communauté tutsi, nés dans des camps de réfugiés dans des pays voisins. Le gouvernement et les rebelles ont également demandé le retrait des forces étrangères stationnées au Rwanda. Depuis octobre 1990, date du début des hostilités, la France a envoyé plusieurs centaines de soldats, officiellement chargés de y protéger les ressortissants français, mais que le FPR accuse d'aider l'armée rwandaise. – *(AFP.)*

NIGER

Le ministre de l'éducation pris en otage par des étudiants

Une centaine d'étudiants ont pris en otage, dans la matinée du mardi 14 juillet, le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, M. Boubé Gado, ainsi que son secrétaire général, M. Chaibou Dan-Inna. Les deux hommes sont retenus dans les locaux de leur ministère, à Niamey. Selon les médias officiels, les manifestants réclament le paiement de quatre mois d'arriérés de bourse et de frais d'inscription universitaire. La police est restée discrète, s'abstenant de prendre position à proximité des bâtiments, situés dans le centre-ville.

Confronté à une situation financière désastreuse, le chef du gouvernement de transition, M. Amadou Cheffou, avait tablé sur la reconnaissance diplomatique de Taïwan – et sur les 50 millions de dollars promis par Taïpeh – pour faire face aux engagements les plus urgents. Le premier ministre avait été contraint de suspendre son initiative, en raison des protestations de plusieurs partis politiques et de l'assemblée législative provisoire, redoutant que l'établissement de liens avec Taïwan ne provoque une rupture avec la Chine. – *(AFP.)*

SOUDAN

L'armée s'est emparée du principal bastion des rebelles sudistes

NAIROBI

de notre correspondant

« Nous avons opéré un repli stratégique », assure, une nouvelle fois, M. Georges Garang, porte-parole de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Mais, aujourd'hui, il s'agit de la chute de Torit, la principale ville du sud du Soudan aux mains des rebelles, qui a été investie, lundi 13 juillet, par l'armée gouvernementale. C'est le plus grand succès de la junte islamiste, au pouvoir à Khartoum, depuis le début de la grande offensive engagée, au mois de mars dernier, contre les maquisards du colonel John Garang. C'est surtout une victoire psychologique, dans la mesure où, bien qu'elles aient repris au moins dix localités sudistes, les forces régulières n'en contrôlent pas pour autant la brousse dans laquelle la rebellion continue de se retrancher.

Le représentant de l'APLS à Nairobi affirme que les soldats gouvernementaux auront désormais du mal à tenir Torit et la ville voisine de Kapoeta puisque les pistes descendant du Nord, rendues impraticables en raison des pluies qui sont enfin tombées, ne permettent plus l'envoi de renforts ni de vivres. Du côté de Juba, la plus importante ville de la région, qu'un pont aérien relie à Khartoum depuis plusieurs années, l'APLS assure avoir détruit, le 7 juillet, le pont sur le Nil qui constitue la principale voie d'accès à la rive est et à la province de l'Equateur occidental. Cette information est, toutefois, mise en doute par les observateurs.

Ces dernières semaines, Juba a été la cible de plusieurs attaques rebelles que la garnison, estimée à 20 000 hommes, a réussi à repousser. L'hôpital est, aujourd'hui, incapable de faire face à l'afflux des blessés. Les habitants des villes évacuées par les maquisards de l'APLS ont fui plus au sud et sont aujourd'hui rassemblés dans les camps d'Amé et d'Atepi où près de 130 000 personnes sont ravitaillées par le Programme alimentaire mondial (PAM).

JEAN HÉLÈNE

□ **Le chef de file de l'opposition au Malawi à nouveau en prison.** – Dirigeant syndical et chef de file de l'opposition au Malawi, M. Chakufwa Chihana a été incarcéré de nouveau, mardi 14 juillet, trois jours à peine après sa mise en liberté provisoire, a-t-on appris, mercredi à Harare (Zimbabwe).

M. Chihana, inculpé lundi de *« sédition »*, devrait comparaître à une date qui n'a pas encore été fixée. – *(AFP.)*

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

« De mauvaises mœurs se sont répandues partout »

Après avoir assisté au défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Elysées, M. François Mitterrand a répondu, pendant cinquante-cinq minutes, en direct des jardins de l'Elysée où était organisée la traditionnelle garden-party, aux questions de Gérard Carreyrou (TF 1), François-Henri de Virieu (Antenne 2) et Paul Amar (FR 3). Voici les principaux extraits des déclarations du président de la République sur les sujets qui ont été évoqués :

■ **Le référendum du 20 septembre.** – *« J'aurais pu m'adresser au Parlement où il a été démontré que le « oui » disposait sans doute des quatre cinquièmes des voix. C'était une assurance contre tout risque. Pourquoi ai-je préféré un référendum ? Ce n'est pas tellement parce que je recherchais la difficulté mais parce qu'il me semblait que, puisque le référendum appartient à notre Constitution, c'était bien l'occasion, en raison de l'importance de ce choix, de s'adresser au peuple français lui-même. Ce sera plus difficile, naturellement, parce que les opinions sont plus contrastées, mais l'explication est nécessaire (...).*

»Le « non » au référendum (...), ce serait mettre fin à quarante-cinq ans de politique étrangère de la France. Cela a commencé avec Robert Schuman et Jean Monnet, a continué avec de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, moi-même. C'est la continuité même (...). L'opinion que j'ai, moi, de l'Europe, favorable au « oui » (c'est pourquoi je recommande qu'on vote « oui ») est partagée par beaucoup de responsables politiques et professionnels, de tous les domaines : spirituel, intellectuel, et de toutes opinions. Je serais vraiment incapable de vous dire s'il y a plus de voix conservatrices ou modérées que de voix socialistes ou de gauche qui diront « oui » au référendum, c'est-à-dire « oui » à l'Europe. Et, de ce fait, je n'aurai pas la prétention de dire que ce référendum favorable l'aura été à ma personne alors qu'il l'aura été à l'Europe, ce qui importe avant tout c'est l'intérêt de la France (...).

»Dire « non », ce serait casser l'Europe. Cela ne fait pas le moindre doute. Il n'y aurait plus d'élan, ce serait fini, on n'y croirait plus. L'ensemble des pays de l'Europe attendent de connaître la position de la France qui sera déterminante (...), décisive, parce que la France a eu un rôle moteur dans toute la construction de l'Europe (...). Son refus apparaîtrait comme une sorte de négation totale à tout et l'on retournerait aux rivalités nationales (...). Vous ne m'avez jamais entendu dire : « L'Europe de la Communauté, c'est ma propriété ». Je n'ai pas dit, je ne dirai pas aux Français : « Si vous votez pour l'Europe, vous voterez pour moi ! » Ce serait un abus de pouvoir, une interprétation erronée, ce serait même un peu malhonnête (...). Quand on engage un acte aussi important, on réfléchit. Et les Français sont mieux informés que vous ne le croyez (...). Sur l'essentiel, ils comprennent très bien que l'Europe, c'est la paix et ceux qui savent ce qu'a été le prix de deux guerres mondiales n'en veulent plus, d'une part, et, d'autre part, ils se rendent compte que s'il n'y avait pas d'Europe il y aurait quand même les concurrences (...). Je ne suis pas en cause dans cette affaire (...) ni avec le « oui » ni avec le « non ».

■ **L'attitude du Sénat.** – *« J'ai voulu dire simplement* [le 18 juin, lorsque le Sénat s'est octroyé des prérogatives supplémentaires lors du débat sur la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht] *qu'il n'était pas bon que le Sénat saisisse toute occasion de révision* [de la Constitution] *pour voir ses pouvoirs confortés, accrus légèrement d'ailleurs... Ce n'est pas dramatique. Mais mon devoir est d'en faire l'observation puisque je suis celui qui est chargé de garder la Constitution (...). Je pense qu'il faut réviser un certain nombre de choses mais tant que cela n'a pas été décidé par le peuple ou par le Parlement, il faut la respecter (...). Cela a créé un certain trouble parce qu'on veut faire n'importe quoi et, moi, je ne veux pas que l'on fasse n'importe quoi ! »*

■ **La « recomposition » du paysage politique.** – *« Ce n'est pas mon affaire. Il y a des élections, donc des majorités. Les majorités s'organisent, moi j'ai pour charge de respecter la volonté du peuple, c'est tout. »*

■ **Les manifestations des routiers.** – *« Les Français ont le droit de grève, le droit de manifestation, et il arrive parfois, même, qu'ils dépassent un peu les limites normales, et ce n'est pas la première fois qu'on voit les routiers bouger, et je trouve, moi, personnellement, que le gouvernement, devant ce problème terriblement difficile, s'en est bien tiré (...). Le permis à points marche dans beaucoup de pays et il fallait le maintenir à tout prix. J'ai toujours encouragé le gouvernement à ne pas broncher là-dessus (...). Les routiers, en général, conduisent bien sur les routes mais il y a trop d'accidents et (...) le devoir du gouvernement était d'être extrêmement ferme sur ce sujet (...). Il fallait préserver l'autorité naturelle de l'État puisque c'est pour le bien des Français (...). Il faut que l'Etat se fasse obéir lorsque vraiment le degré de désordre à ne pas dépasser est atteint (...). Mais les routiers souffraient d'une certaine situation sociale ; leur vie professionnelle quotidienne qui est très dure (...). Je ne crois pas qu'ils disposent du statut social ni souvent des salaires qui correspondent à leur travail. Le gouvernement a très intelligemment pensé que ce problème était peut-être aussi important que l'autre, sinon plus, et a discuté du problème social des garanties et des droits des routiers. »*

■ **Les manifestations paysannes.** – *« Je crois que les agriculteurs exagèrent leurs inquiétudes mais c'est quand même normal que les gens qui vivent difficilement (lorsqu'ils vivent difficilement, ce n'est pas le cas de tous) soient angoissés dès qu'il y a une modification des règles du jeu. Or, la politique agricole commune, celle de l'Europe, a fait la prospérité de la plupart des agriculteurs européens et particulièrement de l'agriculture française là où cette politique s'appliquait, je pense en particulier aux céréaliers (...). Si les prix agricoles français devaient être alignés sur les prix mondiaux qui sont beaucoup plus bas, ce serait un désastre général. L'Europe nous a sauvés de cela. »*

■ **L'état de la société française.** – *« Tous les hommes sur la terre, et particulièrement les Français – depuis Vercingétorix, on les connaît – ont tendance, dans les périodes où il ne leur est pas proposé d'objectifs qui les dépassent, à se disperser. C'est aussi et souvent une maladie des pays prospères. Mais tous les Français ne sont pas prospères, et c'est là le travail essentiel d'un gouvernement comme celui de Pierre Bérégovoy. Il y a encore de trop graves inégalités (...) mais le pays, lui, dans son ensemble, se trouve, à l'heure actuelle, le mieux placé en Europe. Notre travail doit être de veiller à ce que les bienfaits de cette prospérité soient davantage répartis sur le maximum de Français, mais si on ne le croit pas il faut redresser cette prise de conscience : la France est bien gouvernée. »*

■ **Le « mal des banlieues ».** – *« Cela fait pas mal de temps qu'on a pris le taureau par les cornes (...). Nous avons pris un certain nombre de mesures extrêmement importantes qui sont en cours (...). Il faut plusieurs années pour parvenir au resultat (...). »*

■ **La démission de M. Tapie du gouvernement.** – *« M. Tapie a désiré se mettre en accord avec un usage, non pas avec la loi, et à partir du moment où, pour une obscure question de conflit privé avec un autre chef d'entreprise à laquelle je ne connais rien (...), dans laquelle un juge d'instruction lui a demandé des explications, il a jugé qu'il n'était pas possible de cumuler le rôle d'un homme qui s'explique devant la justice (ce qui ne veut pas dire qu'il soit coupable) et, d'autre part, un poste public comme celui de ministre de la ville. Moi, je l'ai beaucoup regretté car c'est un homme tout à fait remarquable ; dans le domaine qui lui avait été confié j'en attendais beaucoup. D'ailleurs, il n'est pas dit qu'il ne sera pas en mesure de reprendre des fonctions de ce type dès lors que la justice aura mis au clair cette affaire de caractère privé, car il n'y a pas de fonds publics en cause. »*

■ **L'éventuelle inculpation de M. Henri Emmanuelli.** – *« J'ai la plus grande estime et considération pour Henri Emmanuelli, qui est un homme qui s'est fait tout seul à partir d'une famille extrêmement modeste, un homme plein de conviction et de force, et d'une grande intégrité. Alors, vraiment, je le plains, j'ai mal au cœur quand je pense au sort qui lui est réservé, c'est-à-dire d'avoir à s'expliquer devant la justice, et le cas échéant (car, après tout, les procédures sont assez bizarres dans cette affaire) inculpé. Inculpé en quelle qualité ? De trésorier du Parti socialiste. Imaginez un peu une mesure d'ensemble qui consisterait à inculper collectivement tous les trésoriers de tous les partis qui se sont succédé à l'époque où il n'y avait pas de loi qui assurait le financement des partis... Alors, comment est-ce qu'ils se débrouillaient ? Comment est-ce qu'ils faisaient (...) depuis le début de la République ? ... D'où nécessité de s'expliquer, le cas échéant, devant la justice... ou bien, je ne sais pas, moi, les valises invisibles, mais pleines de billets qu'on distribue.... Qu'est-ce que cela veut dire ? C'était malodorant, tout ça ! (...). »*

A la question *« Mais pourquoi avoir attendu neuf ans pour faire la loi sur le financement des partis ? »*, M. Mitterrand répond : *« Pourquoi la République a-t-elle attendu cent ans avant moi pour ne pas le faire ? Ce que je veux dire, c'est que, moi, je l'ai fait, je l'ai demandé plusieurs fois avant de l'obtenir, et je crois que la loi qui a été adoptée au temps du gouvernement Rocard est une bonne loi. A partir du moment où il y a des règles, il faut s'y soumettre et cela mériterait toutes les inculpations si l'on ne veut pas s'y soumettre. Mais qu'Henri Emmanuelli puisse être responsable comme trésorier (c'est-à-dire une sorte de restauration de la responsabilité collective), qu'est-ce que cela veut dire ? Mais moi, je n'incrimine pas, je n'accable pas le juge. Je pense qu'il est aussi embarrassé que nous par les termes d'une procédure pénale désuète : c'est cette histoire d'inculpation... C'est pourquoi je tiens absolument à ce que, dans la prochaine session parlementaire, on adopte la réforme du code de procédure pénale afin que l'inculpation change de sens, qu'il n'y ait plus d'inculpation.*

» Des masses de gens qui ne sont pas connus sont souvent inculpés : dans la rue où ils habitent, dans le village ou la ville où on les connaît, ils sont déconsidérés ! Eh bien ! moi, je ne pense pas du tout que le juge ait voulu déconsidérer Henri Emmanuelli ou d'autres hommes politiques aujourd'hui en situation délicate. Il a pensé, s'il le fait – car après tout ce n'est pas encore absolument certain – que c'était le moyen dont il disposait.

La publicité du patrimoine des élus est restée un vœu pieux

Depuis toujours, les hommes politiques sont accusés de profiter de leurs fonctions pour s'enrichir. Déjà, en l'an IV de la République, la Convention avait jugé utile de décréter que *« chaque représentant du peuple »* devrait faire connaître la comparaison entre sa « fortune » du moment et celle du début des événements révolutionnaires. Les Républiques parlementaires, exposées aux mêmes soupçons, n'ont pas pris les mêmes précautions. Certes, M. François Mitterrand peut, à juste titre, rappeler que sa demande d'une publicité du patrimoine des élus n'est pas nouvelle, mais il n'a guère mis d'insistance, jusqu'à maintenant, à transformer ce souhait en réalité. Surtout, il ne l'a émis que lorsque ses amis socialistes étaient en difficulté.

Le 16 novembre 1987, alors que le PS est accusé d'avoir financièrement profité de ventes illégales d'armes à l'Iran, le président de la République, lors d'un entretien sur RTL, demande : *« Pourquoi est-ce qu'on ne déciderait pas, officiellement, de contrôler l'état du patrimoine et de la fortune des élus d'un certain rang ? »* Dans le climat de la cohabitation, le gouvernement ne pouvait qu'obéir à ce désir. Aussi – et contrairement à ce qu'affirment aujourd'hui les socialistes – le premier texte qui s'est efforcé de moraliser le financement de la vie politique a-t-il été le fruit d'un projet de M. Jacques Chirac, premier ministre.

Ce premier texte législatif, rédigé après une consultation des chefs des partis réunis à l'hôtel Matignon, était loin d'être parfait. Il instituait un financement public des partis et des campagnes électorales et un plafonnement des dépenses de certaines d'entre elles. Il prévoyait, aussi, qu'en début et en fin de mandat, le président de la République, les parlementaires, les présidents des conseils régionaux et généraux, les maires des villes de plus de trente mille habitants devraient déclarer l'état de leur patrimoine, mais que seul celui du chef de l'Etat serait rendu public.

Les autres, à la demande expresse du Sénat et, plus généralement, de la droite, seraient tenus secrets, malgré les souhaits de la gauche ; mais il est vrai que le PS n'avait pas fait de ce point un des éléments de sa négociation avec le gouvernement, qui, à quelques semaines de l'élection présidentielle, cherchait à obtenir un consensus sur ce projet.

Absence de contrôle effectif

Il y avait plus grave pour la suite : si la déclaration du chef de l'Etat est logiquement adressée au Conseil constitutionnel, si celle des élus locaux est contrôlée par une commission composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour des comptes et de la Cour de cassation, commission qui a pris son travail à cœur (*le Monde* du 20 juin 1990), celle des parlementaires ne l'est que par les bureaux de leur Assemblée. On sait pourtant, depuis longtemps, que les Assemblées sont les plus mal placées pour surveiller leurs propres membres.

L'absence de contrôle effectif des incompatibilités entre un mandat parlementaire et certaines activités professionnelles en est la preuve. Cette règle s'est vérifiée pour les déclarations de patrimoine, les bureaux des deux Chambres du Parlement se montrant nettement moins rigoureux que la commission créée pour les élus locaux. Pourtant, lorsque MM. Michel Rocard et Pierre Joxe avaient fait adopter, en 1990, un durcissement des conditions de financement de la vie politique, ils n'avaient rien touché de cette partie de la loi de M. Chirac, qui continue donc à s'appliquer.

Lors d'une seconde intervention, M. Mitterrand avait tenté d'obtenir la modification de cette législation. Au cours d'une conférence de presse, le 11 septembre 1991, alors que l'affaire Urba fait des ravages, il demande de nouveau : *« Pourquoi est-ce que les parlementaires français ne se verraient pas soumis à la publicité sur leur situation de fortune ? En accord avec M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, avec lequel j'en ai parlé, cette proposition sera faite dès la prochaine session. »*

Ce souhait présidentiel, une fois encore, n'a été qu'en partie réalisé. Le 20 novembre, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en s'appuyant sur les travaux de la *commission d'enquête sur le financement de la vie politique*, dépose bien une proposition de loi. Celle-ci vise à étendre légèrement le nombre des élus soumis à l'obligation de déclarer leur patrimoine ; elle précise le contenu des déclarations ; elle prévoit que tous, en dehors du chef de l'Etat, devront faire cette déclaration auprès de la commission de hauts magistrats ; elle tend, enfin, à instituer la publication d'un état récapitulatif des fortunes déclarées. Cependant, le gouvernement – celui de Mme Edith Cresson comme celui de M. Pierre Bérégovoy, – pourtant maître de l'ordre du jour des Assemblées, n'a jamais demandé au Parlement d'étudier ce texte, ni lors de la session de l'automne 1991 ni lors de la session qui vient de s'achever.

Les dirigeants des médias

M. Laurent Fabius, au congrès socialiste de Bordeaux, a demandé l'inscription de cette proposition à l'ordre du jour de la prochaine session. Cependant, cette fois, M. Mitterrand veut aller plus loin. Comme l'avait proposé la commission de prévention de la corruption créée par le premier ministre (*le Monde* du 9 juillet), il a préconisé, mardi 14 juillet, d'étendre l'obligation de déclaration à tous ceux qui gèrent des fonds publics et, a-t-il ajouté, aux dirigeants des grands moyens d'information.

Si cette troisième tentative est la bonne, il faudra bien constater que les scandales ont, au moins, l'avantage de faire progresser la moralisation de la vie politique française. Car celle-ci ne peut être que le fruit de la reconnaissance du coût de la démocratie, de la transparence de son financement et de la certitude que nul n'en profite pour accroître son patrimoine personnel. Il y va du retour de la confiance des citoyens en leurs élus et, donc, du bon fonctionnement de la démocratie.

THIERRY BRÉHIER

M. Mitterrand élyséen

Suite de la première page

Après une longue semaine consacrée, loin de Paris, aux sommets de Munich et d'Helsinki, pendant que la France se débattait avec les routiers, et ses amis socialistes avec certains magistrats, le chef de l'Etat était invité à commenter les dossiers du moment et sa « revue de détail » fut, en effet, un modèle du genre.

Cette fois, M. Mitterrand ne s'est pas éternisé sur le traité de Maastricht qu'il invite les Français à approuver, par référendum, le 20 septembre. Ayant trouvé le ton juste, depuis son adresse télévisée du 1er juillet approuvée à l'unanimité par tous les partisans du « oui », il s'y tient : il convient de dramatiser un peu, pour mobiliser les électeurs, mais sans personnaliser le choix, afin de ne pas transformer la consultation en plébiscite.

Cette habileté légitime réduit l'enjeu de façon aussi irréelle que lapidaire : voter « non », ce serait rompre avec la politique conduite par la France depuis la fin de la seconde guerre mondiale, *« casser l'Europe »*, achever dans *« une sorte de négation totale »* l'entreprise commencée avec Robert Schuman et Jean Monnet, continuée par Charles de Gaulle, Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing, bref, ce serait revenir à l'âge de pierre des *« rivalités nationales »*, et, pour autant, le résultat du référendum serait... politiquement neutre sur le président de la République. *« Je ne suis pas en cause dans cette affaire, ni avec le « oui » ni avec le « non ».*

M. Mitterrand s'est résolument engagé, en revanche, aux côtés de M. Henri Emmanuelli, menacé d'inculpation dans le feuilleton du financement occulte des activités passées du Parti socialiste. Il s'est porté garant de *« l'intégrité »* du président de l'Assemblée nationale, auquel il a rendu un hommage appuyé, en faisant remarquer, à bon droit, que s'il fallait inculper tous les anciens trésoriers de tous les partis qui se sont *« débrouillés »* avant que lui, François Mitterrand, fasse enfin adopter *« une bonne loi »*, on ferait assurément la queue chez les juges d'instruction. Ce faisant, le président de la République exerçait manifestement une pression verbale sur la justice en s'affranchissant de la règle de la séparation des pouvoirs. Le président du conseil supérieur de la magistrature a donc équilibré son propos en accordant l'absolution au juge Renaud Van Ryumbeke, qu'il s'est refusé à incriminer, alors qu'à Bordeaux le congrès du PS avait, au contraire, mis ce magistrat en accusation. Les apparences seront sauves.

La démonstration eût sans doute été plus complète si M. Mitterrand n'avait fait mine d'oublier que la *« bonne loi »* dont il se prévaut, à juste titre, n'a pas apporté un terme aux pratiques illicites si l'on en juge par le rapport de la commission d'enquête sur le financement des partis, installée l'an dernier par l'*Assemblée nationale* (*le Monde* daté 12-13 juillet). Elle risque d'ailleurs d'avoir d'imprévisibles prolongements polémiques lors de la réforme du code de procédure pénale dont le chef de l'Etat a impérativement commandé la mise en discussion parlementaire dès la session d'automne, même si le remplacement de l'inculpation par une autre procédure recueille aujourd'hui une large approbation. En outre, il n'est pas certain que M. Mitterrand ait visé juste lorsqu'il a cité les responsables des *« grands moyens d'information »* parmi *« tous ceux qui pèsent sur la vie nationale »* et qui devraient, *selon lui, pour ce qui concerne* leurs patrimoines et leurs revenus, se soumettre aux règles de transparence exigées des élus. *Si cela est* de bonne guerre, cela risque aussi d'ajouter à la confusion des genres puisque la distinction *entre ceux-ci* et ceux-là n'est pas négligeable : les uns sont soumis à la loi du suffrage et doivent assurément des comptes à leurs concitoyens, les autres non tant qu'ils respectent les lois.

« Mal gaulois »

En traitant ce sujet, M. Mitterrand avait de toute évidence à l'esprit tout un passé, celui de l'époque où, il y a vingt ans, les militants du Parti socialiste ne *pouvaient lutter* à armes égales, pendant les campagnes électorales, sur le terrain de l'intendance, avec *des partis majoritaires soutenus* par le « grand patronat » et approvisionnés, discrètement, à coups de *« valises pleines de billets »*.

C'est aussi au nom de son propre passé de résistant, et du regard *qu'il porte sur l'histoire de la* France contemporaine, que le président de la République s'est montré agacé, à la *veille du cinquan*tième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv', des démarches effectuées, par diverses associations *(lire page 8 la réaction du Comité Vel'd'Hiv'92)* pour que soient reconnus officiellement, par l'Etat, les *« persécutions »* et les *« crimes de Vichy contre les juifs »*. Sa réponse est claire : ce n'est pas à la République qu'il faut *« demander des comptes »* sur l'« Etat français » de Vichy ! Cet argument promet une belle discussion entre historiens et politiques car, si l'on admettait que l'histoire du régime de Vichy n'a été qu'une aberrante parenthèse sans lendemain, il conviendrait d'en tirer toutes les conclusions, *en expurgeant par* exemple de l'arsenal législatif français tout ce qui procède encore de ce *régime un demi-siècle après.*

M. Mitterrand est ainsi apparu plus détaché que jamais des choses ordinaires. Sa banalisation des questions posées par les manifestations des routiers et des agriculteurs était parfaitement révélatrice de son souci d'apaisement à deux *mois et demi du référendum. Mais* à force de porter sur la société ce regard tranquille, le président de la République donne l'impression de ne pas vivre dans le même monde que ses contemporains. Quel contraste entre ce regard élyséen, qui ne voit dans la France tourmentée d'aujourd'hui qu'une résurgence du vieux *« mal gaulois »* – bien connu *« depuis Vercingétorix »* – et les sombres discours sur la *« balkanisation »* de la société tenus la semaine dernière, à Bordeaux, par MM. Pierre Bérégovoy, Michel Rocard, Lionel Jospin, Jean Poperen et les autres dirigeants socialistes ! *Pour le plus* grand plaisir de ses adversaires, qui en ont aussitôt profité, M. Mitterrand s'est ainsi placé lui-même en situation de décalage, y compris par rapport aux ambitions qu'il affichait naguère, quand – monarque républicain en puissance, c'était en 1974, dans son ouvrage *la Paille et le Grain* – il se promettait, une fois élu, de *« changer le cours des choses et donc la vie des hommes »* de son temps !

ALAIN ROLLAT

A L'OCCASION DES FÊTES DU 14 JUILLET

y compris dans la justice »

» Il ne veut pas déconsidérer mais il passe par là et il déconsidère. Il faut donc être extrêmement prudent dans un domaine comme celui-là. D'autre part, il existe aussi d'autres lois qui exigent que toute cette procédure soit secrète. Or, elle figure dans les journaux avant même que l'inculpation soit prononcée, ce qui veut dire que de mauvaises mœurs se sont répandues partout, y compris dans la justice (...).

» Non, je ne crois pas au complot; je pense simplement qu'à partir du moment où l'on tient un bout par lequel des hommes politiques connus et un parti dominant dans la vie politique française se trouvent mis en cause, peut-être oublie-t-on un peu trop que c'est une situation générale qu'il faudrait examiner. Je crois simplement que tout le monde est à l'heure actuelle dans l'obligation, naturellement, de mettre en application des lois qui ne sont plus adaptées. On a voté la loi sur le financement des partis, c'est très bien. Il faut maintenant avoir un code de procédure pénale qui permette à un juge de demander des explications à quiconque sans qu'aussitôt une marque d'infamie s'applique à cette personne. Henri Emmanuelli, vraiment, ne le mérite pas. Je sens cela comme une souffrance (...).»

■ **L'inculpation de M. Léotard.** – *«Je ne connais pas le cas de François Léotard, bien que,* a priori, *je réagisse exactement à cet égard comme je réagis pour d'autres. Rien n'est prouvé, l'inculpation ne signifie pas culpabilité. On le rappelle sans arrêt mais c'est un peu sans effet et je n'ai aucune raison d'avoir à son égard un jugement qui serait défavorable. J'estime qu'il a le droit, comme tout autre, de défendre ses droits, son honneur de citoyen et d'homme et il le mérite lui aussi.»*

■ **La transparence des patrimoines et des revenus des élus.** – *«C'est moi qui l'ai demandé et je suis même un peu ennuyé que cela mette tellement de temps. Il faudrait que les patrimoines soient connus, publiés, les revenus connus, publiés, pas simplement d'ailleurs des hommes politiques mais de tous ceux qui contribuent à la vie publique : d'abord naturellement les parlementaires, les membres du gouvernement, le président de la République, et c'est déjà le cas; et tous ceux qui vraiment pèsent sur la vie nationale. Je pense que cela devrait être fait dans d'autres cas. Je pense aux grands moyens d'information qui disposent d'une influence considérable; eh bien! pour les juges, les hommes politiques, ce ne serait pas mal que leurs principaux dirigeants puissent rendre compte de la même façon.»*

■ **L'affaire du sang contaminé.** – *«A l'époque, j'étais déjà président de la République et je n'ai jamais été saisi de ce problème. Pourquoi? Sans doute parce que c'est la décision scientifique qui l'emporte et que lorsqu'un ministre demande conseil aux plus hautes sommités de la science médicale ou de la recherche biologique et ne reçoit pas l'avis que telle ou telle technologie ou thérapeutique risque d'être désastreuse, vous comprenez qu'il ne peut pas se substituer à eux... A partir du moment où les choses sont devenues évidentes, c'est-à-dire que le danger était là, le premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, a réagi plus vite que la plupart des chefs de gouvernement de toutes les sociétés industrielles touchées par le même mal. La France est, je crois, pour le dépistage, le deuxième ou le troisième pays dans le monde et pour le chauffage du sang qui, paraît-il, permet de protéger contre le sida (ce sont les savants qui le disent, moi, après tout, je n'en sais rien...) il semble bien que les décisions prises dans les autres pays ont été plus tardives que chez nous. Je crois que nous sommes le deuxième pays à l'avoir fait. Ce n'est pas une excuse mais je pense que l'état de la science ne permettait pas aux hommes politiques de trancher.»*

■ **La commémoration de la Rafle du Vel' d'Hiv'.** – *«La République, à travers toute son histoire, a constamment adopté une attitude totalement ouverte pour considérer que les droits des citoyens devaient être appliqués à toute personne reconnue comme citoyen et en particulier les juifs français. Alors, ne lui demandez pas de comptes, à cette République! Elle a fait ce qu'elle devait. C'est la République qui a, pratiquement, depuis deux siècles où les Républiques se sont succédé, décidé toutes les mesures d'égalité, de citoyenneté. C'est elle qui a décidé que les juifs d'Algérie cessent d'être considérés comme une sorte de race inférieure (...). La République a toujours été celle qui a tendu la main pour éviter les ségrégations et principalement les ségrégations raciales. Alors, ne demandons pas de comptes à la République! Mais en 1940 il y a eu un Etat français, c'était le régime de Vichy, ce n'était pas la République. Et à cet Etat français on doit demander des comptes, je l'admets naturellement, comment ne l'admettrais-je pas? Je partage totalement le sentiment de ceux qui s'adressent à moi mais précisément, la Résistance, puis le gouvernement de Gaulle, ensuite la IVe République et les autres ont été fondés sur le refus de cet Etat français, il faut être clair.»*

■ **Le non-lieu en faveur de Paul Touvier.** – *«C'est une décision de la magistrature. Elles ne sont pas toutes parfaites. Elles sont parfois même dramatiques. J'occupe une fonction qui m'interdit de m'exprimer aussi librement que je le ferais si j'étais à votre place sur certaines décisions de ce genre car je dois veiller à l'équilibre des pouvoirs et respecter l'indépendance de la magistrature. Mais ce qui est dramatique, et ce qui est juste en même temps, c'est que cinquante ans après on puisse ressentir aussi cruellement l'injustice – c'est pire que l'injustice – l'inhumanité, la barbarie avec laquelle on a traité les familles juives à cette époque, et les enfants juifs. Comment n'en souffrirait-on pas cinquante ans après? C'est encore présent dans les mémoires, mais sur le plan du droit je peux dire que la République a fait ce qu'elle devait.»*

■ **L'inculpation de René Bousquet.** – *«René Bousquet est passé devant la Haute Cour de justice. Il a été condamné et sa peine a été remise par la Cour elle-même, même son indignité nationale, comme c'est arrivé à un certain nombre de ministres de Vichy. N'entrons pas dans les cas personnels. Nous ne sommes pas en état, ni vous ni moi, de juger à la place de la justice. Seulement, dans cette affaire, il y a une loi postérieure qui a retenu, à propos du procès Barbie, la notion de crimes contre l'humanité...»*

■ **Les autres réformes constitutionnelles envisagées.** – *«Il ne faut pas abuser des référendums mais cela n'empêchera pas, tout de même, de poser quelques questions importantes pour que nos institutions s'accordent mieux avec l'évolution des mœurs et les besoins des citoyens et j'ai placé précisément certaines réformes de la justice au premier rang de mes préoccupations. Si je peux le faire, je le ferai* [avant les élections législatives]. *Je poserai de toute manière les problèmes; le législateur les résoudra s'il le peut, et je le souhaite.»*

■ **L'éventualité d'un renversement de majorité aux législatives de mars 1993.** – *«Il n'y a pas de choses inéluctables dans la vie politique. Il faut avoir confiance en soi et surtout dans la beauté et le sérieux des idées que l'on défend (...). Jusqu'au dernier moment les gens qui aiment la République et qui aiment leurs idées doivent expliquer au peuple qu'on aurait peut-être raison de les garder, c'est plus sûr (...). Les socialistes ont bien gouverné. Ils ont des défauts, ils n'ont pas tout réussi, mais cherchez un gouvernement qui, dans les années précédentes, pourrait se targuer d'avoir parfaitement réussi (...). Le gouvernement gouverne bien, la France a été très bien gérée.»*

■ **La candidature de M. Rocard à l'élection présidentielle.** – *«Mon candidat sera celui du Parti socialiste. Je ne suis pas soumis aux décisions du Parti socialiste mais je suis suffisamment en symbiose avec lui, à qui il appartient de désigner son candidat, et son candidat je le trouverai très bien.»*

■ **Les problèmes sociaux.** – *«Je suis préoccupé surtout de voir cette bonne gestion profiter davantage au plus grand nombre de Français. J'ai des préoccupations de cet ordre que j'espère voir mettre en œuvre dans les mois qui restent, notamment sur le plan social. Il y a quelques années j'avais fait une intervention, à Auxerre, dans laquelle j'avais dit : «Il faut absolument relancer les conventions collectives. Il faut que les conventions collectives relèvent les minima par rapport au SMIC, qu'il y ait davantage de travailleurs qui soient payés plus que le SMIC avec des discussions par branches de travail.» Et, puis, j'avais dit aussi : «Il faut modifier les conventions collectives pour permettre des promotions pour que le statut social des catégories les moins rémunérées ne soit pas figé, qu'on puisse avoir des perspectives de carrière (...).» Eh bien! j'estime qu'il faut reprendre cette discussion. Elle a donné de bons résultats mais pas assez. Il existe encore un million de Français, je crois, qui ne sont pas véritablement couverts par les conventions collectives, il faut reprendre cette discussion et je suis convaincu que les organisations syndicales le désirent (...). Je demande la relance de la négociation des conventions collectives pour que le statut social, des ouvriers jusqu'aux cadres supérieurs, puisse permettre à chacun d'avoir l'espoir de remplir sa vie professionnelle. C'est un grand projet, et on ne va pas tarder à le mettre en œuvre. Mais cela regarde d'abord les partenaire sociaux.»*

■ **Le compromis entre l'Etat et l'enseignement privé.** – *«Ce n'est pas un mauvais coup porté à la laïcité. Des engagements ont été pris par les gouvernements afin d'assurer à l'égard de l'enseignement privé un certain nombre d'obligations, il faut les respecter (...). Tout ce qui contribue à la pacification des esprits pour une plus grande force du peuple français, surtout à la veille des grandes échéances qui l'attendent (et je pense de nouveau à l'Europe), je pense que c'est bon.»*

■ **La suspension des essais nucléaires.** – *«Si les autres pays soit reprennent leurs expériences (je pense aux Russes), soit les continuent (je pense aux Américains et aux Anglais) ce sera un devoir que de reprendre* [les essais], *n'ayant pas été entendus.»*

■ **L'action de la France en Yougoslavie.** – *«J'ai demandé une conférence internationale, et elle aura forcément lieu; on se rangera un jour à l'avis de la France; mieux vaudrait se dépêcher (...). Il faudrait qu'il y ait au moins les partenaires des Balkans, les partenaires du Conseil de sécurité des Nations unies, au moins les cinq membres permanents, quelques-uns des principaux pays désignés à cet effet par la Communauté européenne, je pense à l'Allemagne, à l'Italie, je pense que l'ensemble de ces pays responsables pourraient obtenir des uns et des autres, et d'abord des Serbes, qu'ils mettent fin à ce triste dialogue qui consiste à envoyer des obus et à tirer à la mitrailleuse (...). La France n'ira pas faire la guerre dans les Balkans en envoyant ses armées par sa propre décision. La France appliquera les décisions des Nations unies.»*

Procédure pénale : relancer la réforme

A quelque chose malheur est bon : la décision prise par le magistrat rennais chargé du dossier sur le financement des partis politiques, M. Renaud Van Ruymbeke, d'inculper prochainement M. Henri Emmanuelli aura permis de relancer une réforme de la procédure pénale qui n'était plus jugée prioritaire par le gouvernement. Commentant l'inculpation annoncée de l'ancien trésorier du PS, M. Mitterrand a remis à l'ordre du jour cette réforme très attendue par le monde judiciaire : *«Je pense que* [le conseiller Van Ruymbeke] *est aussi embarrassé que nous par les termes d'une procédure pénale désuète (...). C'est pourquoi je tiens absolument à ce que, dans la prochaine session parlementaire, on adopte la réforme du code de procédure pénale.»*

Cette volonté présidentielle met un terme à bien des atermoiements gouvernementaux. Le 26 février 1992, M. Michel Sapin, alors ministre délégué à la justice, avait finalement présenté au conseil des ministres un projet de réforme aux ambitions plus modestes que celles proposées *par la commission justice pénale* et droits de l'homme, présidée par Mme Mireille Delmas-Marty (*le Monde* du 27 février). Plutôt que de bouleverser le système inquisitoire français, le projet de loi prévoyait d'introduire à chaque étape de la procédure – de la garde à vue à l'inculpation – des dispositions étendant les droits et les garanties des justiciables.

Il supprimait l'inculpation afin de garantir la présomption d'innocence, étendait les droits de la défense dès la phase d'instruction et confiait la décision de mise en détention à un collège de trois magistrats. Il était aussi prévu d'abroger la procédure des «privilèges de juridiction», qui concerne notamment les élus dont les *noms apparaissent dans des dossiers* de financement occulte des partis et qui revient à instruire les dossiers judiciaires impliquant les «personnes protégées» dans des juridictions désignées par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Alors que M. Sapin souhaitait *présenter son projet à la session* de printemps, suivi en cela par son successeur à la chancellerie, M. Michel Vauzelle, le gouvernement avait préféré reporter cet examen *sine die*. L'insistance présidentielle va dans le sens d'une plus grande cohérence législative puisque le Parlement vient d'adopter le texte du nouveau code pénal (*le Monde* du 9 juillet). Devant entrer en vigueur en mars 1993, celui-ci pourra ainsi être complété par le code de procédure pénale qui l'accompagne.

E. In.

Conventions collectives : réduire les inégalités de statut social

En mai 1990, alors que la reprise de la croissance avait relancé le débat sur les inégalités, M. François Mitterrand avait marqué un point en suggérant que soient *«organisées au plus tôt des négociations dans chaque branche entre partenaires sociaux sur les bas et moyens salaires»*. Cette initiative avait permis de redynamiser la vie conventionnelle et de réduire la proportion de *«smicards»* qui, inférieure à 9 %, atteint désormais son niveau le plus bas depuis 1980.

Cette fois, le président de la République veut aller plus loin. Mardi 14 juillet, il a évoqué deux nouvelles priorités : les salariés travaillant dans des branches où il n'existe pas de convention collective (*«plus d'un million de Français»* sont dans ce cas, a rappelé M. Mitterrand) et la nécessité d'améliorer *«le statut social des catégories les moins favorisées»*. Sur le premier point, il s'agit d'amener le patronat de certaines professions à conclure des accords. Lors de la cohabitation, M. Philippe Séguin, alors ministre du travail, avait déjà soulevé cette question, mais sans grand succès.

Sur le second, l'objectif consiste à réduire les écarts de statut social. Ainsi, dans la plupart des branches, 80 % des cadres bénéficient des avantages sociaux les plus favorables contre 13 % des ouvriers. Une étude menée auprès de dix-sept professions *indique qu'après vingt* ans d'ancienneté, l'indemnité de licenciement atteint 3,9 mois de salaire pour un ouvrier mais 9,92 mois pour un cadre. Des inégalités comparables existent également pour les indemnités complémentaires en cas de maladie. Une stratification sociale trop marquée, estime-t-on à l'Elysée, constitue non seulement un obstacle à la promotion des salariés mais aussi à l'efficacité des entreprises.

A la rentrée, le gouvernement devrait donc proposer aux partenaires sociaux qu'ils s'entendent sur un échéancier, afin que les négociations ne tardent pas. Mais il n'est pas question de placer cette démarche sous le signe de la contrainte. Là réside sans doute la limite de l'initiative présidentielle. N'est-ce pas parce que les pouvoirs publics avaient clairement *indiqué* que le niveau de revalorisation du SMIC dépendrait du bon déroulement des négociations sur les bas salaires que celles-ci ont progressé de manière satisfaisante?

JEAN-MICHEL NORMAND

Armées : un déficit de communication

Face à une communauté militaire perplexe ou rendue inquiète, selon les catégories qui la composent, par la réorganisation en profondeur des grandes forces dans les trois armées, le président de la République, chef des armées selon la Constitution, n'a pas eu ou n'a pas trouvé l'occasion d'expliquer la politique de réformes entreprise par son ministre de la défense. Ce silence du chef de l'Etat sera ressenti indubitablement comme une erreur ou, à tout le moins, comme un oubli d'autant plus *grave que, dans le même temps,* ces armées françaises sont présentes sur tous les fronts extérieurs comme jamais elles ne l'ont été depuis l'Algérie.

M. Mitterrand, en réponse à une seule question sur les problèmes de défense, s'est contenté de rappeler que la *France s'associerait au mouvement* général de désarmement nucléaire le jour où elle jugerait qu'il est suffisamment avancé dans les pays qui conservent, en la matière, beaucoup plus d'armes qu'elle. C'est la réaffirmation d'une attitude constante. A ceci près, cependant, qui n'est pas de détail : la France a déjà, sans qu'on le lui ait demandé, commencé de supprimer des armes de sa panoplie nucléaire, avec l'abandon du missile S45 pour le plateau d'Albion, le retrait en cours des Pluton et l'arrêt définitif des Hadès dans l'armée de terre, la diminution du nombre des avions porteurs d'une arme nucléaire et avec la décision de limiter désormais à quatre – au lieu de six – la flotte des sous-marins stratégiques.

Depuis l'annonce, dès l'an dernier, d'un plan de rétraction du dispositif militaire, qui fera perdre jusqu'à 20 % de ses effectifs à l'armée de terre et quelques-uns de leurs moyens importants à l'armée de l'air et à la marine, M. Mitterrand n'a pas commenté publiquement – ni *a fortiori* dans une enceinte propre aux armées – la perspective ainsi tracée à l'institution de défense. Cette année, le traditionnel rendez-vous télévisé du 14 juillet n'en aura pas davantage été l'occasion. Peut-être le chef de l'Etat se réserve-t-il de réparer ce déficit de communication envers les armées lors du colloque international que M. Pierre Joxe a prévu de tenir, à Paris, à la fin de septembre et qui s'achèvera, le 1er octobre, par un discours du président de la République.

JACQUES ISNARD

Sang contaminé : le calendrier des décisions

M. Laurent Fabius, lorsqu'il était premier ministre, a-t-il réagi, comme l'a affirmé M. Mitterrand, plus vite que la plupart des chefs de gouvernement des pays industrialisés touchés par l'épidémie de sida? La France a-t-elle été, pour le chauffage des produits coagulants et la mise en place du dépistage systématique des dons de sang le *«deuxième ou le troisième pays dans le monde à avoir réagi»?*

Pour ce qui concerne le dépistage systématique des dons de sang, seules l'Autriche et la Finlande avaient décidé, dès juin 1985, d'appliquer cette mesure. La Belgique l'a fait en juillet de la même année et la France le 1er août. L'Espagne et la Grèce n'ont institué ce dépistage qu'en septembre, le Luxembourg et l'Australie en décembre. S'il est vrai que la Food and Drug Administration américaine avait autorisé le test de la firme Abbott dès le 2 mars 1985 (alors que le test Diagnostic Pasteur ne l'avait été en France que le 21 juin 1985), le dépistage systématique des dons de sang aux Etats-Unis n'a été institué sur l'ensemble du territoire que plusieurs mois plus tard.

On a pu néanmoins parler, en France, d'un retard à la mise en place du dépistage dans la mesure où, comme le révèle une note interne de la direction générale de la santé (DGS/3B/538), dès le 2 mai 1985, le Laboratoire national de la santé *«attendait le feu vert»* du cabinet de M. Edmond Hervé pour donner son agrément au test de Diagnostic Pasteur, étant entendu que le test Abbott *«serait enregistré une quinzaine de jours plus tard»*. Il n'est donc pas exagéré de parler d'un retard d'au moins deux mois dans la mise en œuvre du dépistage, ce qui équivaut, selon la plupart des estimations, à environ deux cents à quatre cents personnes contaminées supplémentaires.

Le chauffage des produits coagulants a été généralisé à partir de juin 1985 au Luxembourg, de juillet en Italie, de septembre au Royaume-Uni et d'octobre en Espagne. Aux Pays-Bas, cette technique a été généralisée début 1986, en Belgique en mai 1986 et en Suisse en septembre 1986. En France, les produits antihémophiliques non chauffés n'ont plus été remboursés à compter du 1er octobre 1985, l'arrêté prévoyant cette mesure – signé des directeurs de cabinet de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé – ayant été publié le 23 juillet 1985.

Le président de la République n'a pas évoqué, en revanche, le fait que c'est, proportionnellement, en France que se trouvent le plus grand nombre de personnes ayant été contaminées à la suite de transfusions sanguines. Cela s'explique par le fait que l'on a pendant très longtemps collecté d'importants volumes de sang dans des milieux à haut risque, en particulier dans les prisons.

FRANCK NOUCHI

Les réactions

□ **M. Philippe de Villiers (Combat pour les valeurs) : *«Grosse artillerie»*.** – M. Philippe de Villiers, animateur du mouvement Combat pour les valeurs, a affirmé que M. Mitterrand avait *«utilisé la grosse artillerie de la propagande politicienne»* en cherchant *«à faire peur aux Français sur le thème «Maastricht ou le chaos». «Même s'il s'en défend, il ne peut s'empêcher de chercher dans le résultat du référendum une ressource inespérée pour remettre en selle la gauche aux élections législatives»*, a ajouté M. de Villiers.

□ **M. Jacques Toubon (RPR) : *«Contradiction»*.** – Selon M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, que le président de la République *«ne vit pas dans le même pays que nous»*. Le chef de l'Etat *«dit que le gouvernement est bon, il a l'air satisfait de la situation, alors que vous savez tous qu'on a en France un Etat délabré, une cohésion sociale en miettes, la montée des égoïsmes, des injustices croissantes, la morale publique bafouée, un budget épuisé»*, a affirmé M. Toubon. *«Il y a une contradiction»* à dire que d'un côté *«il y a un enjeu historique»*, avec la ratification du traité de Maastricht, alors que, de l'autre, M. Mitterrand *«ne veut en tirer aucune conséquence sur le plan politique»* s'il est désavoué, a ajouté le député de Paris.

□ **M. Hervé de Charette (UDF) : *«Méthode Coué»*.** – M. Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, estime que *«M. Mitterrand est devenu un adepte de la méthode Coué»*, mais, a-t-il ajouté, *«à l'écouter, notre déception se mue en exaspération». «Après douze ans de pouvoir, entendre des propos lénifiants sur les 3 millions de chômeurs, le désordre des banlieues, l'exclusion des plus pauvres, les difficultés sociales, tout cela n'est plus supportable,* a-t-il dit. *L'autosatisfaction d'un pouvoir qui gouverne à la petite semaine a dépassé les bornes.»*

□ **M. Jacques Barrot (UDC) : *«Autosatisfaction»*.** – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 14 juillet, après l'entretien télévisé du président de la République, qu'*«après la crise de ces derniers jours on attendait moins de commentaires et d'autosatisfaction, mais plus de projets et de courage». «Face aux problèmes des Français, il y a trop loin des intentions à la réalité»*, a ajouté M. Barrot, qui s'est félicité, en revanche, que le référendum sur l'Europe soit *«préservé des contingences de politique intérieure»*.

□ **Mme Gisèle Moreau (PCF) : *«Contrevérité»*.** – Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré que M. Mitterrand avait *«dramatisé les conséquences»* d'un «non» à Maastricht, *«en prétendant que le «non» casserait l'Europe». «C'est une contrevérité»*, a-t-elle affirmé, estimant, d'autre part, qu'*«à la veille d'échéances électorales et après douze ans de pouvoir»*, le chef de l'Etat avait *«redit son intention de remédier à certaines injustices»*, mais que *«ses promesses ne sont plus crédibles»* et que ses propos renforcent *«les raisons de dire «non» à un traité de régression sociale et de soumission nationale»*.

□ **M. Marc Blondel (FO) *«satisfait»* des propos de M. Mitterrand.** – M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, s'est déclaré *«satisfait»* des propos tenus mardi 14 juillet par M. François Mitterrand en faveur d'une relance de la négociation sur les conventions collectives. M. Blondel *«partage le point de vue du président sur la nécessité de faire bénéficier tous les salariés du secteur privé d'une convention»* et réaffirme *«son attachement aux statuts»* des entreprises publiques et des fonctionnaires. *«La pratique du contrat collectif exige la volonté de négocier des deux parties, des syndicats et du patronat»*, a-t-il ajouté.

SOCIÉTÉ

La controverse sur la reconnaissance du rôle de la France dans les déportations

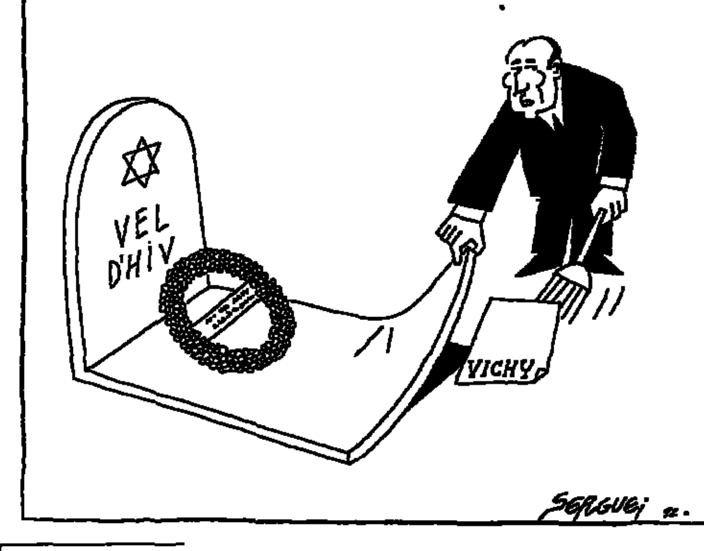
M. Mitterrand déposera une gerbe au monument du Vel' d'Hiv'

La polémique autour de la reconnaissance officielle des crimes de Vichy dominera les cérémonies du cinquantenaire de la rafle du Vel' d'Hiv'. Les 16 et 17 juillet 1942, près de 13 000 Juifs étaient arrêtés et parqués au Vélodrome d'Hiver, dans l'attente d'une déportation *(lire notre page Dates dans « le Monde » daté 12-13 juillet).* Cinquante ans plus tard, les responsabilités du régime de Vichy ne sont pas encore reconnues officiellement.

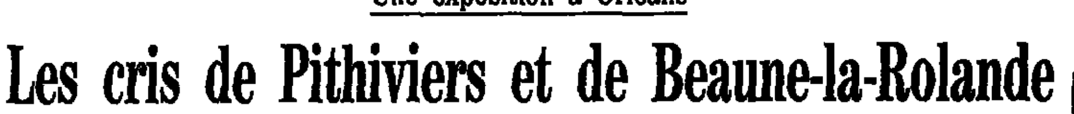
Jeudi 16 juillet, une cérémonie aura lieu à 18 heures devant l'emplacement de l'ancien vélodrome, boulevard de Grenelle, près du pont de Bir-Hakeim, dans le 15ᵉ arrondissement. Organisée par diverses associations juives, cette commémoration aura lieu en présence de M. François Mitterrand, qui déposera une gerbe devant le monument érigé à cet endroit.

On attendait la réaction de M. Mitterrand après la demande exprimée par le Comité Vel' d'Hiv' 42 réclamant une *« reconnaissance officielle des crimes de Vichy contre les juifs ».* Le chef de l'Etat s'est expliqué à ce sujet lors de son entretien télévisé du 14 juillet. Dans un communiqué dont nous publions le texte intégral, le comité a réagi à l'intervention présidentielle, estimant que l'Etat était *« sourd »* dans cette affaire. M. Mitterrand avait notamment déclaré : *« Ne demandez pas des comptes à la République, elle a fait ce qu'elle devait. »* Il s'était justifié en argumentant que *« l'Etat français, c'était le régime de Vichy, ce n'était pas la République »*, et qu'en conséquence cette dernière ne pouvait reconnaître des crimes commis par *un régime* qu'elle avait refusé. Lors du dépôt de gerbe, le président de la République sera entouré de MM. Jean Tibéri, premier adjoint (RPR) au maire de Paris, Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre, et Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, qui devrait prononcer une allocution. La grande rafle sera aussi évoquée grâce au témoignage d'une rescapée, Mme Rosette Bresyski, et aux chants de Talila. Le même jour, *à 15 heures, l'Union* des étudiants juifs de France (UEJF) se rassemblera face au Palais de justice à Paris. Elle y présentera le spectacle d'un procès fictif du régime de Vichy. Des anciens déportés et des personnes victimes de rafles viendront témoigner. D'autres cérémonies sont prévues à Paris dans la soirée du 16 juillet : la projection des *Guichets du Louvre,* film de Michel Mitrani, devant trois cent cinquante enfants, au cinéma Saint-Germain, et une « Nuit de la mémoire » organisée par le Maccabi France au Centre Edmond-Fleg (Paris-6ᵉ).

En province, des manifestations sont annoncées dans les prochains mois pour commémorer les rafles qui se sont étendues à toute la France au cours de l'été 1942. A Cannes (Alpes-Maritimes), d'anciens déportés juifs et résistants prendront la parole, dimanche 19 juillet à 11 heures, au cimetière de l'Abadie 2 à La Bocca.



Une exposition à Orléans



Les cris de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande

Pour la première fois depuis cinquante ans, une exposition retrace l'histoire des camps d'internement de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande entre 1941 et 1943 (1). Elle est l'œuvre du centre de recherche et de documentation sur la déportation juive dans le Loiret, créé en 1991 conjointement par les municipalités d'Orléans, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, en liaison avec les associations juives et des historiens. Cette exposition sera visible jusqu'au 31 août à l'hôtel de ville d'Orléans, avant de circuler à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande.

ORLÉANS

de notre correspondant

C'est sans doute le forfait le plus odieux de Vichy qui est reconstitué ici. La rafle du Vel' d'Hiv' – 16 juillet 1942 – à Paris venait d'avoir lieu. Sept mille six cent dix-huit juifs, parmi lesquels plus de trois mille cinq cents enfants, avaient été transférés à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, avant d'être déportés à Auschwitz. Mais que faire des enfants? Les Allemands ne réclament que les juifs étrangers de plus de seize ans. Laval propose alors que les enfants soient également déportés avec les adultes, et sa demande est transmise par télex à Berlin. Mais comme la réponse allemande tarde et qu'il ne faut pas ralentir la marche des convois, Legay, alors adjoint de René Bousquet, secrétaire général de la police, ordonne la séparation des mères, immédiatement déportables, et des enfants. Les gendarmes firent leur besogne à coups de crosse, des mères devinrent folles, leur clameur s'entendit jusqu'au centre de Pithiviers.

« Des petits êtres dans un état inimaginable »

Dans son rapport hebdomadaire, le lieutenant de gendarmerie J., commandant le camp de Beaune-la-Rolande, consigne sous la rubrique « Faits divers » : *« Le 2 août, vers 17 h 30, les internés ont été informés qu'à l'occasion d'un départ prochain, certains d'entre eux se trouveraient séparés de leurs enfants, momentanément. Une grande effervescence s'est manifestée. Les internés se sont portés en foule en direction de la sortie du camp et en poussant de grands cris. Le service d'ordre a dû intervenir, appuyé par un petit groupe de Feldgendarmerie. Vers 20 heures, l'ordre était rétabli. Il n'a plus été troublé. »*

Après le départ des mères, les enfants errent dans le camp, livrés à eux-mêmes, épuisés par leurs cris, brusquement *« devenus calmes, comme indifférents, d'une docilité étonnante »*, dira un témoin. Le 13 août, les Allemands donnent le feu vert pour les déporter. On les hisse, souvent moribonds, dans les wagons, que l'on plombe. Arrêt à Drancy. *« Nous sortons des petits êtres dans un état inimaginable. Une nuée d'insectes les environne, ainsi qu'une odeur terrible »*, raconte une internée, Odette Daltroff. Quelques jours plus tard, ils seront gazés à Auschwitz, où leurs parents les ont précédés.

Par toute une série de documents dont rend compte cette exposition, on voit comment l'étau se resserre à partir de 1940 : la mise en place des mesures antijuives, le zèle que nos concitoyens mettent à les appliquer, ou la satisfaction qu'elles entraînent. Ici, c'est le président de l'ordre des médecins du Mans qui enjoint, par lettre, un de ses collègues juifs – plus tard interné à Pithiviers – de cesser son activité, en vertu des nouvelles dispositions sur les interdits professionnels, et l'assure de *« ses sentiments confraternels »*.

Ici, c'est *l'Echo de Pithiviers* qui, après l'arrivée des premiers internés, arrêtés le 13 mai 1941 à Paris – c'est la rafle du Billet vert – titre « Israël dans le Loiret ! » Ce même journal félicite Xavier Vallat, le commissaire aux questions juives, mais ajoute : *« Le Loiret se serait bien passé de ce cadeau. »* C'est *le Républicain du Centre*, qui, à la même période, communique un appel de candidatures pour des emplois de gardien dans les deux camps en prévision de la tâche. Deux cents postes sont à pourvoir. Salaire mensuel : 930 F, avec en plus *« le logement et la nourriture »*.

Sur tous les clichés de cette exposition, on ne voit pas un seul uniforme allemand. On ne voit que des képis français, des gendarmes aux gestes appliqués couchant sur des registres, d'une belle écriture d'écolier, les noms des suppliciés; des gendarmes aux guêtres impeccables dans la boue de la Beauce qui est déjà celle de la Silésie.

RÉGIS GUYOTAT

(1) Lire le livre d'Eric Conan, journaliste à *l'Express*, *Sans oublier les enfants*, Grasset, 1991.

▶ Exposition « Les camps d'internement du Loiret, 1941-1943, histoire et mémoire », jusqu'au 31 août, hôtel de ville, place de l'Etape, à Orléans, de 9 heures à 18 heures.

Le Comité Vel' d'Hiv' 42 : l'Etat est « sourd »

« On savait l'Etat muet, on le découvre sourd. » Interrogé à la télévision au sujet de l'appel du comité Vel' d'Hiv' 42 pour « la reconnaissance officielle des persécutions et des crimes de Vichy contre les juifs », *le président de la République a répondu aujourd'hui qu'il était sans objet. On n'a pas, selon lui, à demander des comptes à la République puisque c'est elle qui, en 1790, a intégré les juifs de France comme citoyens de plein droit, elle qui, se fondant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, a exclu toute discrimination religieuse ou raciale.*

« Mais comment le président de la République peut-il sérieusement soupçonner les milliers de signataires de l'appel du comité Vel' d'Hiv' 42 d'ignorer tout cela? A l'entendre, nous souhaiterions que la République s'accuse de crimes qu'elle n'a pas commis. Mais rien dans le texte de l'appel n'autorise cette confusion. On sait bien qu'avant de perpétrer ses crimes, Vichy a commencé par abolir la République et par supprimer sa devise. De même, personne n'a pensé que le geste de Willy Brandt s'agenouillant à Auschwitz était dirigé contre la République de Weimar ni contre la République fédérale.

» On nous dit que la République n'est pas engagée par les agissements de Vichy, et que cet Etat n'avait de français que le nom. Mais pourtant il était servi par des administrateurs français, des magistrats français, des policiers français, qui ont accepté en masse de prêter serment à Pétain, d'exécuter des ordres inhumains et parfois de prendre eux-mêmes des initiatives criminelles, oubliant qu'ils avaient été nommés à leur poste par un Etat républicain. De tout ce qui s'est fait au nom de la France, l'Etat français est aujourd'hui comptable.

» Le proclamer solennellement est une façon de rester fidèle à l'idéal républicain et à la mémoire de tous ceux qui ont résisté aux nazis et à leurs complices. Qui mieux que le président de la République peut mettre un terme au silence officiel qui dure depuis cinquante ans à propos d'une des pages les plus sinistres de l'Histoire de France?

» C'est pourquoi nous réitérons notre appel pour que le président de la République, chef de l'Etat, prononce une déclaration solennelle le 16 juillet sur les lieux mêmes de la rafle du Vel' d'Hiv'. Ni le dépôt d'une gerbe lors de cette cérémonie ni même d'éventuelles condamnations judiciaires d'individus ne sauraient tenir lieu d'acte politique engageant la Nation tout entière. »

▶ Le comité Vel' d'Hiv' 42 a été constitué après un appel à M. Mitterrand publié dans notre journal (*le Monde* du 17 juin) par onze personnes, dont l'essayiste Jean-Pierre Le Dantec, auxquelles se sont joints depuis plusieurs centaines de signataires.

REPÈRES

SANS-LOGIS

L'abbé Pierre ne portera pas l'insigne de la Légion d'honneur

Promu grand officier de la Légion d'honneur à l'occasion du 14-Juillet *(le Monde* du 15 juillet), l'abbé Pierre vient d'annoncer qu'il *« cessait de porter »* l'insigne de cette distinction pour protester contre le refus du gouvernement d'attribuer des logements vides à des familles sans abri. Dans une lettre au premier ministre, le fondateur d'Emmaüs écrit : *« Ces dernières semaines, jour et nuit, des dizaines de familles de travailleurs sans logis, traquées par la police, ont dû chercher refuge d'église en église. Elles erraient par les rues, faisant connaître des centaines de locaux habitables laissés depuis longtemps vacants ou murés. »* Il ajoute : *« Les divers pouvoirs des communes ou du gouvernement ne font rien qui soit à la mesure d'un tel drame. »* L'abbé Pierre conclut : *« L'honneur exige que les plus souffrants soient servis les premiers. Tant que cet honneur est ignoré, comment pourrait être acceptée par qui que ce soit quelque distinction dans notre ordre national? Comprenez-moi, comprenez ces plus malheureux des malheureux, oubliés, comme si leur volonté de survivre en famille était un délit. »*

NUCLÉAIRE

Publication du rapport de sûreté sur Superphénix

Le rapport de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) concernant le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère) a été rendu public, lundi 13 juillet, par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur. Le premier ministre M. Pierre Bérégovoy, s'était engagé à publier ce document, dans son communiqué du 29 juin annonçant le gel du fonctionnement de Superphénix en attendant *« la réalisation de travaux nécessaires pour faire face aux feux de sodium »* (métal utilisé pour le refroidissement du cœur) et une enquête publique *(le Monde* du 1ᵉʳ juillet).

Dans son rapport, remis le 16 juin à ses ministres de tutelle (industrie et environnement), M. Michel Lavérie, directeur de la DSIN, est moins restrictif. Il estime qu'en attendant la mise en place des mesures supplémentaires de sûreté, le redémarrage du réacteur *« peut être autorisé »* sous réserve d'un fonctionnement *« limité à 30 % de sa puissance nominale »* *(le Monde* du 20 juin). *« L'avancement des études* [sur les questions touchant la sûreté] *et le déroulement de l'exploitation devraient faire l'objet d'une évaluation permanente »*, précise M. Lavérie. *Une nouvelle autorisation devrait, en tout état de cause, être prévue pour mai 1994. »*

DÉFENSE

Face aux Britanniques

Espagnols et Italiens marquent leurs réserves sur le projet d'avion de combat européen

LONDRES

de notre correspondant

Officiellement, l'unité est préservée. MM. Malcom Rifkind, Salvo Ando et Julian Garcia Vargas, respectivement ministres de la défense de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Espagne, se sont mis d'accord, mardi 14 juillet à Londres, pour effectuer une ultime démarche auprès du gouvernement de Bonn afin de faire revenir l'Allemagne au sein de ce *« club » à quatre formé pour* construire l'avion de combat européen (EFA). Mais des divergences de plus en plus nettes se font jour entre les partenaires sur la manière d'envisager l'avenir en cas de nouvel échec. Si l'on en juge par les propos catégoriques du ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe *(le Monde* du 8 juillet), un revirement de dernière minute paraît peu probable à Bonn.

Anticipant une confirmation du retrait allemand, le Royaume uni s'est donc lancé dans une offensive diplomatique pour tenter de ressouder les liens entre les trois pays restant officiellement intéressés par la production de l'EFA. Les ministres de la défense ont réaffirmé leur volonté d'alléger substantiellement le coût de chaque appareil, mais le flou de leur communiqué final montre bien qu'Italiens et Espagnols n'entendent pas s'engager outre mesure. M. Julian Garcia Vargas évoque la nécessité de réduire d'au moins 30 % le coût unitaire – ce qui est sensiblement le chiffre cité (30 à 40 %) par les Allemands, mais ceux-ci veulent un autre avion, – alors que Rome souhaiterait, selon certaines informations, une réduction de près de 40 %. Italiens et Espagnols ont souligné qu'une décision définitive ne pourra être prise qu'après une nouvelle confirmation allemande.

Un nouveau quatrième partenaire peut-il se joindre au « club »? La rencontre parallèle, mardi à Londres, de M. Pierre Joxe, le ministre français de la défense, et de M. Rifkind souligne que des consultations sont en cours. Mais il est *a priori* peu probable que la France puisse remplacer au pied levé l'Allemagne. La France poursuit en effet son propre programme d'avion de combat – le Rafale – après s'être retirée du projet EFA en 1985. Ce projet vient d'être encore confirmé par la nouvelle loi de programmation militaire que le conseil des ministres français a approuvée le 1ᵉʳ juillet.

LAURENT ZECCHINI

La célébration du 14 juillet

Bivouac à l'Hôtel de ville

Deux cents ans après la victoire de Valmy, l'armée française a bivouaqué, mardi 14 juillet, dans les salons de l'Hôtel de ville de Paris. Après avoir descendu les Champs-Elysées, plus de mille *officiers, sous-officiers, soldats* réservistes et élèves des écoles militaires ont repondu à l'invitation à déjeuner lancée par Jacques Chirac.

On se presse, un peu gauche, autour des immenses tables dressées pour accueillir chasseurs alpins, légionnaires, conducteurs de chars, radios et pompiers. On découvre les lambris dorés de la salle des fêtes et les gros lustres du salon des Arcades. *« Bravo et merci »*, lance le maire de Paris. Et l'on goûte la soupe.

Tournedos de saumon glacé, aiguillette de canard en petit salé, brie et marquise au chocolat amer servis avec des côtes-du-lubéron, champagne pour conclure ce repas mijoté par une roulante éphémère.

Des élus se mêlent aux soldats. Jacques Toubon (RPR) à la table des chasseurs alpins, Lucien Finel (UDF) et Edouard Frédéric-Dupont (non inscrit), adjoints au maire de Paris, à celle de la Garde républicaine. Lionel Assouad (apparenté RPR), maire du 14ᵉ arrondissement, avec les polytechiciens.

Sa présence était inévitable. Ne dit-on pas en effet que cet édile de la capitale a pour ancêtre Alfred de Vigny, auteur, entre autres, de *Servitude et Grandeur militaires?*

Manfred, rescapé de la cour de Vienne

La chaleur communicative des banquets aidant, on oublie bien vite la solennité des lieux pour retrouver l'atmosphère des mess et des cantines. Les légionnaires du 2ᵉ REP n'ont pas d'âge. Pour ces vieux briscards, neuf, onze ou quinze ans de képi blanc importent peu. *« Les Champs-Elysées, c'est toujours émouvant »*, confie Alexis, originaire de Béthune (Nord) et qui en est à son troisième « 14 juillet ».

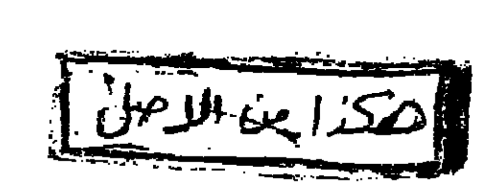
A ses côtés, Manfred, un Autrichien au beau visage, impeccable dans son uniforme, paraît un rescapé de le cour de Vienne. Non loin, Carlos, venu des bords du Tage, regrette avec des accents rocailleux *« de n'avoir pu, comme les autres années, descendre complètement l'avenue, de l'Arc de triomphe à la Concorde »*.

Et quel mystère entoure le destin du caporal-chef Lochrie, hier major (commandant) de l'armée britannique? Etonnant légionnaire de quarante-six ans, le teint rose, *les cheveux poivre et sel portant* lunettes fines et parlant le français avec l'accent d'Oscar Wilde. Entre deux services, il peint. La différence entre l'armée de Sa Majesté et celle du président? *« La Légion, c'est autre chose »*, réplique, tranquille, cet Ecossais qui a *« servi deux drapeaux »*.

Parmi ces fusiliers marins, aviateurs et gendarmes, des jeunes femmes. Valérie, une blonde de vingt et un ans, arrive de Saint-Dizier. Elle est élève-officier pharmacien. Ce matin, sur le pavé parisien, elle a marché au pas cadencé : *« C'est une récompense de défiler pour le 14 juillet »*, dit-elle. Béatrice de Charette est assistante de direction. Réserviste de vingt-six ans, elle a revêtu l'uniforme pour participer à la revue comme conductrice-ambulancière. *« On se doit d'être là,* confie-t-elle. *C'était très bien. »*

A 15 heures, le repas s'achève. Quartier libre. Mercredi, retour à la caserne. Pour Didier, un jeune chasseur alpin cantonné à Briançon, ce bref séjour dans la capitale restera un grand souvenir : *« C'est, bien sûr, formidable d'être présent à Paris ce jour-là, mais trois mois de répétition... »* On ne change pas l'armée.

JEAN PERRIN



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le sang et le serment

Suite de la première page

Ainsi a-t-on pu entendre des médecins se défendre avec des mots que l'on croyait réservés à d'autres... Ce fut, et ce sera encore à n'en pas douter, un festival où chacun s'est efforcé de minimiser ses titres et ses fonctions : *« Je n'étais pas plus informé que les autres »* (docteur Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine, CNTS), *« J'étais tout en bas de l'échelle. J'avais un rôle subalterne »* (docteur Jean-Pierre Allain, ancien responsable du Département recherche et développement du CNTS), *« Je n'étais pas un fonctionnaire d'autorité »* (docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé), *« J'ai déjà mentionné mon absence de pouvoir élémentaire, je suis un administratif »* (professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé).

Chacun, au moment de l'examen de ses éventuelles responsabilités, a cru en somme pouvoir affirmer devant le tribunal, sans manifester un quelconque regret, qu'il avait fait son métier et obéi aux ordres. Ainsi l'inepte formule tant de fois répétée – *« responsable mais pas coupable »* – a-t-elle bien servi de toile de fond aux interrogatoires des inculpés.

Mais cette amère réalité ne fait que redoubler le sentiment que la justice, en l'espèce, n'est guère préparée à juger cette affaire hors norme. Passons sur l'exiguïté du prétoire, glissons sur l'audiencement d'un tel dossier au début de l'été, ce qui reporte « opportunément » l'audition de Mme Georgina Dufoix, ancienne ministre des affaires sociales, et de M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, après le 20 juillet. Et soulignons plutôt que le cadre d'un tribunal correctionnel, où l'on juge à longueur d'année de classiques dossiers dits de responsabilité médicale, paraît pour le coup bien étriqué.

Par le nombre de ses victimes et les multiples facettes du dossier, le drame collectif des hémophiles contaminés par le virus du sida défie tout simplement l'enceinte judiciaire choisie. Et l'on se souvient de la colère de Me Sabine Paugam, conseil de l'Association française des hémophiles, clamant dès l'ouverture du procès que la loi sur les fraudes de 1905 ne saurait être valablement retenue, que la distribution de concentrés sanguins contaminés aux hémophiles ne pouvait être assimilée à la vente de produits comme *« la moutarde ou les yaourts »*.

Sans doute l'incrimination d'empoisonnement proposée par Me Paugam ne convenait-elle guère mieux. Sans doute celle d'homicide involontaire eût-elle été plus appropriée... Il reste qu'avant même de toucher à son terme, le procès dit « du sang contaminé » souffre d'un déséquilibre patent.

Anonymes et obéissants

Car la 16e chambre correctionnelle juge quatre prévenus en ne pouvant ignorer les dérèglements et les fautes de toute une sphère politico-administrative derrière eux. De même ne peut-elle sérieusement oublier la qualité de médecin des prévenus, quand bien même il est essentiellement reproché au docteur Garretta de n'avoir pas retiré de la vente des produits dangereux, au docteur Netter de n'avoir pas fait ressortir leur dangerosité, au professeur Roux de n'avoir pas interdit cette vente, et au docteur Allain de n'avoir pas informé le corps médical en général et les hémophiles en particulier.

Or l'une des principales révélations psychologiques du procès, à ce jour, réside bien dans cette découverte : aucun des prévenus ne s'est rappelé, au moment décisif, le serment d'Hippocrate. Aucun ne s'est remémoré l'article 75 du code de déontologie médicale qui précise notamment : *« Le fait pour un médecin d'être lié dans son exercice professionnel par un contrat ou un statut à une administration, une collectivité ou tout autre organisme public ou privé n'enlève rien à ses devoirs professionnels et en particulier à ses obligations concernant le secret professionnel et l'indépendance de ses décisions. »*

Seul le docteur Allain, longtemps responsable d'un centre d'accueil pour les jeunes hémophiles, hésita pour finalement donner la préférence à une *« obligation de réserve »* que nul texte ne lui prescrivait. Ainsi oublieux de leurs blouses blanches, les prévenus endossèrent-ils la blouse grise des fonctionnaires anonymes et obéissants. Oubliant leur serment, ils ne furent plus que des « directeurs généraux » froids et irresponsables.

Car la vertu de ce procès, si l'on excepte qu'il est aussi un exutoire, a été de démontrer clairement que les quatre prévenus disposaient de toutes les informations nécessaires et suffisantes pour demander l'arrêt immédiat de la vente des concentrés sanguins non chauffés à partir du mois d'avril 1985. Or six mois passèrent avant que ces concentrés ne soient plus remboursés par la Sécurité sociale... Ainsi *« l'état de la science »*, contrairement à ce qu'a pu avancer le président de la République, mardi 14 juillet, permettait-il bien aux médecins et aux hommes politiques de prendre les mesures qui s'imposaient, du moins durant cette dernière période.

On sait désormais, après douze audiences contradictoires, que ce ne fut pas le cas. Le docteur Garretta, en l'occurrence, se montra surtout soucieux, en gestionnaire impitoyable, de liquider ses *« stocks de produits contaminants »*. Le docteur Allain, après avoir vaguement songé à déclencher un scandale médiatique, se résigna au pire. Le docteur Netter ne fit pas mieux. Et le professeur Roux ne réussit visiblement pas à convaincre M. Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix de l'urgence de la situation.

LAURENT GREILSAMER

□ **Le patient sur lequel un foie de babouin a été greffé ne présente toujours pas de signes de rejet.** – Selon les chirurgiens du centre chirurgical de l'université de Pittsburg, le patient sur lequel un foie de babouin avait été greffé il y a deux semaines (*le Monde* du 1er juillet) ne présente pour l'instant aucun signe de rejet. Néanmoins toujours considéré comme *« sérieux »*, son état se serait stabilisé depuis le 7 juillet. – *(AFP.)*

SPORTS

CYCLISME : le 79e Tour de France

Vérités pâtissières

Conclue mardi 14 juillet par le premier véritable sprint du Tour, la 10e étape Luxembourg-Strasbourg (217 kilomètres) a été remportée par le Hollandais Jean-Paul Van Poppel (PDM) devant l'Ouzbèque Abdoujaparov, le Français Jalabert et le Belge Museeuw. Si Pascal Lino conserve son maillot jaune (à 1 min 27 de l'Espagnol Indurain), ses compatriotes Jalabert et Virenque cèdent respectivement leur maillot vert et à pois rouges à Museeuw et à Chiappucci. Une étape marquée par l'humeur offensive de l'Italien Bugno et de l'Irlandais Roche, et la défaillance du Français Mottet et du Canadien Bauer qui sont arrivés très attardés.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Il est sur le Tour comme un pâtissier sur le pas de sa porte. Sourire aux lèvres. Campé solidement sur ses pieds. Chaque matin, dans l'enceinte du village de toile dressé près du départ, il déambule, serrant des mains, signant des autographes, posant pour une photo souvenir. Il est ici chez lui. D'autant plus que, depuis trois ans, il joue, l'espace d'une Grande Boucle, les maîtres de maison pour le compte de la société Patigel, numéro 1 de la pâtisserie surgelée et qui, entre autres, fait défiler de faux gâteaux géants au sein de la caravane publicitaire qui précède les coureurs et accueille de nombreux invités dans un car-tribune situé sur la ligne d'arrivée. C'est là que Raymond Poulidor, cinquante-six ans, intervient.

Un travail *« très agréable »* qui, pour lui, s'apparente à des vacances. *« Si je devais rester chez moi pendant le Tour,* avoue-t-il, *je crois que je serais malade. » « Le Tour,* précise-t-il, *c'est plus qu'une drogue, une manière de vivre, ma vie. »* D'où son bonheur de côtoyer encore les coureurs, lui qui a raccroché son vélo en 1976, date de sa dernière participation au Tour de France, en fait, plus exactement, un 25 décembre 1977 à l'occasion d'un cyclo-cross dont il conserve *« un souvenir impérissable »*.

Pour lui, pas de problèmes de reconversion. *« J'ai eu la chance, moi qu'on appelait l'éternel malchanceux, de faire une carrière de dix-huit années et d'avoir une certaine notoriété. Quand j'ai arrêté ce métier, j'ai été chargé de la commercialisation de vélos portant mon nom. »* Une fonction qu'il exerce depuis 1978 tout en restant fidèle à un Tour qu'il a eu la chance de couvrir plusieurs fois pour le compte de la télévision, de la radio ou de la presse écrite. Cette année, il commente la course sur Radio Nostalgie... Souvenirs, souvenirs. Quatorze Tours, trois places de second, une place de 3e à quarante et un ans, sept ou huit victoires d'étape (devant Anquetil et Merckx notamment) mais aucun maillot jaune !

Les Tours actuels ? Il les trouve tout à fait à sa convenance, lui qui était devenu, dans les dernières années, un spécialiste du contre-la-montre (derrière Anquetil...) et qui, aussi, appréciait particulièrement les arrivées en altitude, arrivées qui se sont multipliées avec l'essor des stations de sports d'hiver qui, toutes, à présent, réclament une étape. Pour ce qui est de l'édition 92, il observe, malicieux, que chaque année, après la première semaine, on dit que le Tour est un peu fou. Cela dit, reconnaît-il, les moyennes réalisées sont effectivement des moyennes record.

L'homme, assurément, est heureux. A défaut d'avoir connu la vie en jaune, le voilà savourant une retraite en rose. Toutes les reconversions se passent-elles toujours aussi bien ? *« C'est un métier auquel on se consacre à 100 %, sans penser qu'un jour tout s'arrêtera,* observe-t-il. *Un champion, c'est une personne assistée qui n'imagine pas qu'elle sera, du jour au lendemain, confrontée aux problèmes de la vie, à soi-même et obligée d'organiser sa propre vie. Ce n'est pas évident, même pour ceux qui ont gagné beaucoup d'argent dans ce sport. D'où certains échecs. »*

Et la crise du cyclisme français ? *« C'est l'économie qui est en cause. Une équipe compétitive, c'est un investissement annuel d'une trentaine de millions. On comprend qu'on puisse hésiter à engager une telle somme. Le problème, en fait, ce n'est pas l'argent mais l'assurance de gagner le Tour. Or, actuellement, il y a peu de coureurs français capables d'une telle performance. »* Le cyclisme français étouffé par le succès du Tour ? *« Bien sûr, il étouffe tout »*, estime Raymond Poulidor en suggérant des accords associant la retransmission du Tour à celle d'autres épreuves secondaires. Souhaite-t-il le retour des équipes nationales ? *« Cela a été envisagé mais est-ce possible ? Pourquoi, comme l'a suggéré Jacques Goddet, ne pas revenir à cette formule tous les quatre ans ? Pour le public, ce serait merveilleux et les sponsors n'y perdraient pas. »*

PATRICK FRANCÈS

Les classements

DIXIÈME ETAPE
Luxembourg-Strasbourg
(217 kilomètres)

1. Van Poppel (P-B), 5 h 2 min 45 s ; 2. Abdoujaparov (CEI), même temps ; 3. Jalabert (Fra), même temps ; 4. Museeuw (Bel), même temps ; 5. Ludwig (All), même temps.

Général : 1. Lino (Fra), 42 h 1 min 48 s ; 2. Indurain (Esp), à 1 min 27 s ; 3. Skibby (Dan), à 3 min 47 s ; 4. Roche (Irl), à 4 min 15 s ; 5. LeMond (EU), à 4 min 27 s.

FAITS DIVERS

□ **Noyade accidentelle pour le petit Comorien disparu à Marseille.** – L'autopsie du petit Djemel, Comorien âgé de cinq ans, dont le corps avait été retrouvé, le 14 juillet, dans le canal de Provence à Marseille (Bouches-du-Rhône), a confirmé la thèse de la noyade accidentelle. En dix-neuf ans, Djemel serait le dixième enfant de la cité de la Savine, située dans les quartiers nord de la ville, à mourir noyé dans le canal qui, à cet endroit, est à ciel ouvert.

CULTURE

L'Été festival/Avignon

La souffrance et la comédie

Auteur et metteur en scène, Jean-Louis Bourdon règle son compte à la misère

DERRIÈRE LES COLLINES
à la salle Benoît-XII

Soirée de cauchemar : *Derrière les collines*, de Jean-Louis Bourdon, c'est une descente impromptue chez les non-citoyens, les non-inscrits. Pire que les travailleurs immigrés des dortoirs. La sous-France (le jeu de mots idiot s'impose : la souffrance, la vraie, la glaciale).

Premier regard : le décor. Du réalisme pur et simple. Il y a toujours, dans ces repaires des hors-la-vie, des entassements de ferrailles, outils cassés, cadres de vélo. Ni gaz ni électricité, tout est coupé évidemment, et la plupart du temps pas de jour parce que les carreaux ont été cassés et remplacés par du carton. Des détails inattendus, qui reviennent d'un taudis à l'autre : une fleur en papier, rose, fauchée dans un stand de foire, est punaisée au mur. Toujours au moins une poupée, par exemple coincée dans les ressorts d'un lit pliant démoli. La seule anomalie du décor de Vincent Mozanega, c'est le sol : il nous montre un sol genre lino ou ciment, avec quelques carpettes usées – on voit surtout la corde grise. Mais les sols des taudis, ce ne sont qu'amoncellements de vieux chiffons, de papiers souillés, de coquilles d'œufs, d'épluchures.

Bourdon place là trois « lumpen » : une femme et deux hommes. Et, comme pour l'ensemble du lieu, il est exact. L'un des deux hommes, Box, est un ancien boxeur d'énième série, dont les combines et les blessures ont fait un infirme, qui n'a même plus sa tête à lui. L'autre, Crabe, est un ex-intello, on ne sait quoi au juste, mais il est courant que, dans ces repaires de l'absolue détresse, n'importe où, Rouen ou Nancy, ou ailleurs (et parfois en plein centre-ville), les équipes de la protection de l'enfance rencontrent un ex-professeur de physique polonais, un ex-médecin hongrois, dans une sorte d'inconscience, étendu sur un matelas que les déjections ont fendu : c'est qu'il a été recueilli par la femme de ce « foyer ».

Parce que, plus d'une fois, c'est une femme, pourtant dé-socialisée elle aussi, qui empêche les autres de se laisser mourir sur place. Et celle qu'anime Jean-Louis Bourdon est sans doute la plus remarquable des trois protagonistes. Mercedès est une femme pas jeune (ou que sa vie affreuse vieillit), elle n'est pas un haricot vert – assez énorme au contraire (ce qu'on arrive à manger dans les taudis, ça ferait plutôt grossir, rognures de saucissons ramassées à terre après le marché ou malfaçons de confiseries que l'usine a rejetées). Et cette Mercedès, corsetée, pomponnée, volontaire, parvient, en se prostituant, à ramasser trois sous par jour, et même un petit peu plus (il le faut, les sous-prolos sont exploités puisqu'ils sont les plus pauvres, par exemple ils ne peuvent acheter les Gauloises qu'une par une, et il y a des tabacs qui en profitent pour les faire payer plus cher).

Voilà le tableau – excusez du peu. Les gens qui vivent comme ça, ils sont, en France, nettement plus d'un million. Tous ceux qui, depuis quelques mois, font la manche dans les rues et dans les métros sont presque moins « dérisoires ».

« Dénoncer et dire la vérité »

Une chose est sûre : il suffit de voir ce que Bourdon fait faire à ses trois « gus », d'entendre ce qu'il leur fait dire, pour sentir tout de suite qu'il n'a pas choisi la sous-France pour la frime, pour faire l'intéressant : il est de toute évidence sincère, il connaît la question. Sa pièce relève du témoignage, du compte à régler. Il est sûr aussi que cet auteur sait écrire, qu'il dispose de l'énergie spirituelle d'un vrai dramaturge. Il s'est alors mesuré à un obstacle : porter au théâtre l'inmontrable. Et les trois parias de Bourdon n'ont pas même l'atout de se présenter comme des « métaphores » (comme l'on dit beaucoup ces jours-ci), ils n'ont rien à voir avec les clowns-clodos de Beckett, par exemple. *« C'est la révolte que provoquent en moi la faim et l'humiliation dans le monde qui me permet d'écrire : mais quand on veut dénoncer, dire la vérité, il faut écrire des comédies, sinon ça ne marche pas »*, dit Jean-Louis Bourdon. Il a raison.

Et la comédie, dans le fil de *Derrière les collines*, c'est l'irruption dans ce taudis, comme un cheveu d'or dans la merde, d'une jeune fille, *dont nous ne saurons pas si* elle est une débile mentale ou une « métaphore » d'ange du ciel, ou un archétype de liberté lumineuse absolue qu'imaginerait Bourdon. Forcément elle rend les deux hommes fous de désir, la femme folle de jalousie, puis la voilà promise, à son tour, au trottoir, mais, juste avant le rideau final, apparaît sur scène, qui vient la sauver, l'auteur en personne, Jean-Louis Bourdon, costumé moitié en aviateur de Brecht, moitié en motard façon Brando : un gag à la bonne franquette.

Chantal Neurwith (Mercedès) est vraiment formidable de présence, elle invente d'un trait net, aigu, l'irradiation d'une volonté qui survit dans l'épouvante et au-delà de l'épouvante. Les spectateurs ont eu à maintes reprises l'occasion de voir que Jean-Paul Muel (Box) et Philippe Khorsand (Crabe) sont des acteurs de premier plan. Laurence Kempf garde à la jeune passante son mystère inatteignable : on lui donnerait tous les diables sans confession. Mise en scène « évidente » de l'auteur. Bourdon dit, et il a raison : *« Je crois qu'écrire, c'est déjà faire la mise en scène et la direction d'acteurs »* – et cela est vrai surtout, peut-être, lorsque est en jeu quelque chose d'aussi délicat d'approche que le dénuement et le désespoir les plus durs.

Pourtant, passer comme cela, d'un coup, du soleil de Provence, des platanes et des tournesols, aux ténèbres de Bourdon, ce n'est pas la joie, vous êtes prévenus.

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 19 juillet à 21 h 30. Salle Benoît-XII. Tél. : 90-86-24-43.

Les absences de Rufus

RUFUS
à Villeneuve-lès-Avignon

Le comble de la présence, pour un acteur, c'est savoir s'imposer par ses absences. Entendons : par une façon d'être là sans en avoir l'air, à la Rufus, comme tiré brutalement d'une autre histoire, entré en scène du pas hésitant d'un distrait qui se serait trompé de porte et ne parviendrait pas à articuler une explication de son égarement.

Le meilleur Rufus est celui qui se livre ainsi au public, surgi incongru, démuni, déphasé, entre théâtre et rêvasserie intime. Le reste du temps, un autre Rufus fait son métier de clown. Il cabriole de cour à jardin, change de chapeau, transporte une grosse valise, s'y introduit, s'en extrait, monte et descend un escalier et raconte des histoires sinistrement drôles de grincheux forcené en butte à l'amabilité publique, de délateur vicieux pris au piège de l'amour, d'ennemi des bêtes contraint de louer un chat pour le week-end et d'y trouver son contentement.

Pour ceux qui cherchent du *sens sous la voltige verbale*, les récits de cet amuseur contiennent une sage mise en garde contre les frilosités de l'égoïsme, les perversités de l'ordre bureaucratique. Un message toujours bon à entendre. Mais certains spectateurs préfèrent goûter, au théâtre, cette émotion qui ne doit rien au message et tout au mystère d'une dégaine, d'une grimace, d'un déséquilibre au bord d'on ne sait quel vertige de démence ou d'aphasie.

Pour eux, le vrai Rufus est celui qui, au début et à la fin de son spectacle, réussit à passer au-delà des mots, du jeu, du métier, comme il le fit par instants dans la Cour d'honneur du Palais des Papes, naguère, dans le mémorable *En attendant Godot* de Krejca. Absent, enfin, tel qu'en lui-même.

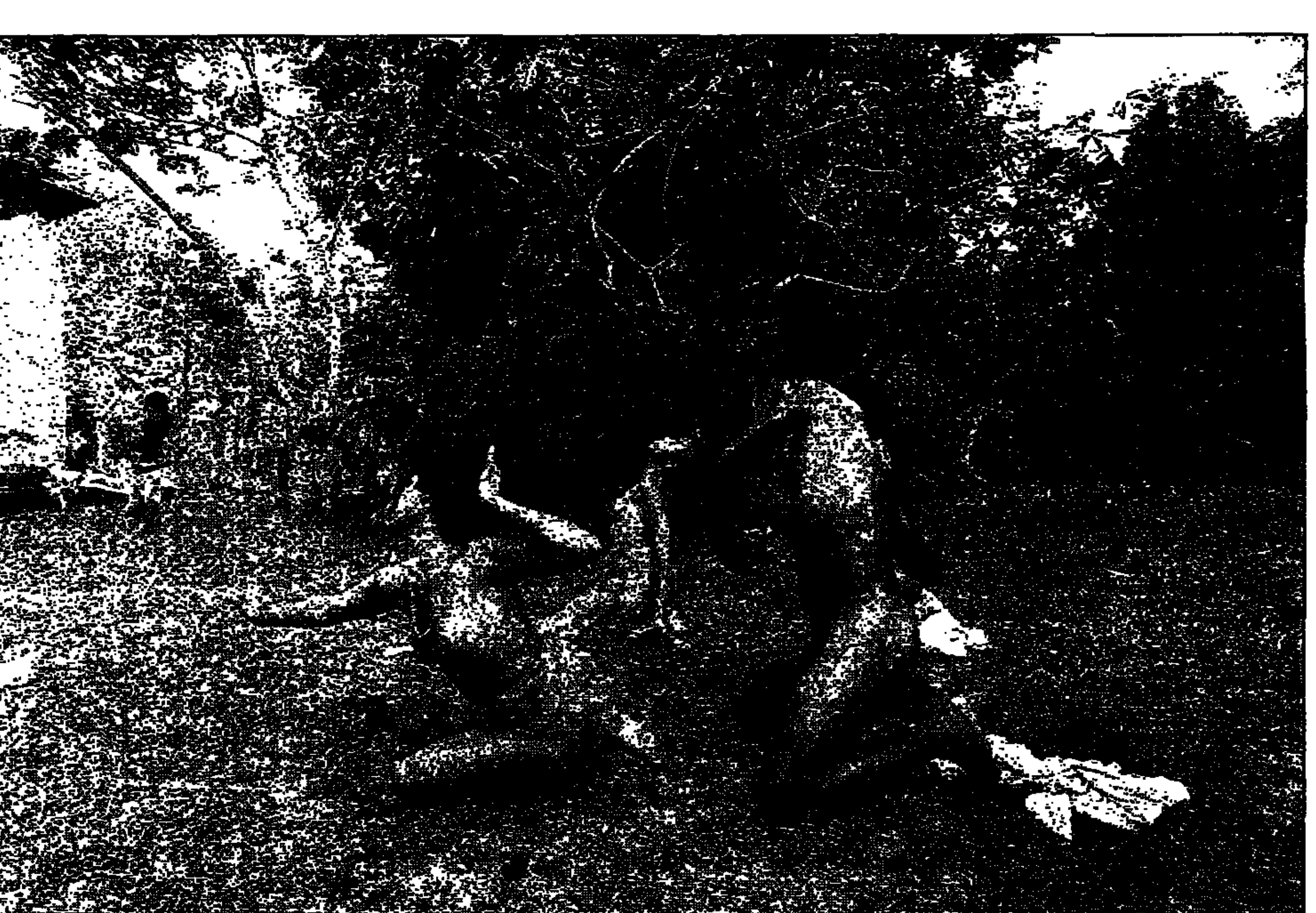
BERNADETTE BOST

► Jusqu'au 30 juillet, à 22 heures, au cloître de la Collégiale, Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 90-25-61-33.



Les dieux que nous ne connaissons pas

Traditions noires, traditions indiennes, musique et religion étroitement unies



VINCENT FOURNIER/ENGUERAND

Rites et folklore. Venu directement de Barlovento, au Venezuela : le Teatro Negro.

TEATRO NEGRO
à la Faculté des sciences

Dans la cour de la Faculté des sciences, sur fond d'arbres sombres, des dieux inconnus font vibrer les couleurs. Ils viennent du Venezuela, en même temps que les tambours du Teatro Negro. C'est-à-dire un groupe d'hommes et de femmes exerçant toutes sortes de professions très quotidiennes – professeurs, policiers, maçons – et dont la plupart pratiquent la *santeria*, cette religion qui mêle les signes du catholicisme et les rites africains (*le Monde* du 9 juillet).

A Barlovento, aux heures de pause de leur travail, en plein soleil souvent, regardés par leurs enfants, par des gens qui passaient et se sont arrêtés, les membres du Teatro Negro se réunissent dans l'odeur à la fois âcre et sucrée du cacao qui fermente en tas sous les toits en tôle, à cent vingt kilomètres de Caracas, cent vingt kilomètres de routes de montagne, toutes en tournants.

A Avignon, *ils donnent un* spectacle, le soir, sur scène dans la cour de la Faculté des sciences. Ils dansent avec le même bonheur, la même frénésie tropicale que chez eux. Leur « théâtre » raconte l'histoire simple et sans fin des corps qui aiment, qui se cherchent et se quittent, se choisissent. C'est un jeu vraiment, immédiat, fort mais sans brutalité.

Le jeu est semblable quand ils s'adressent à leurs dieux. Les mêmes mouvements, plus scandés encore, plus nerveux, qui s'accélèrent jusqu'à la distorsion, jusqu'à ce que les corps paraissent à la fois habités d'une vie autonome, et *soudés les uns aux autres par* un lien invisible. Ce n'est pas une danse « chacun pour soi ».

Une irrésistible allégresse

Ici, nous assistons à un spectacle, conservant nos habitudes, notre façon de rester assis, de bouger le moins possible, d'applaudir à la fin, quand la lumière se rallume, pour ne pas déranger. Au Venezuela, les gens qui regardent, même immobiles – et ils le demeurent rarement – participent à la représentation de la cérémonie. Ils connaissent la forme et le sens du rituel, comme les chrétiens d'Europe savent ce qu'il faut faire dans une église, et pourquoi. Evidemment, à Avignon, les spectateurs peuvent seulement apprécier la musique et la danse.

Mais la musique et la danse dégagent une telle allégresse qu'il est difficile d'y résister. On dirait que le bonheur fait danser les gens de Barlovento : une fureur vitale qui les entraîne, et secoue le public. On ne sait rien ou peu de leur religion, mais une chose est sûre : elle fait confiance au désir de liberté, elle n'est pas puritaine. Elle ne se choque pas, paraît-il, d'être mise en spectacle. Les dieux de là-bas aiment la vie.

De toute façon, le spectacle peut paraître exotique, mais les références à l'Afrique, aux rythmes afro-cubains ne nous sont pas totalement étrangers. Prévenir le public, en espagnol et en français, de la gravité de ce que l'on va voir est inutile. Le caractère sceptique des Français les met immédiatement en état de méfiance, bride leurs réactions. Il est également inutile d'avertir : *« Vous allez voir des gens qui vont faire telle et telle chose »* ou, comme pour le spectacle des Indiens du Mexique *« les gens que vous allez voir n'ont pas l'habitude de la scène »*. Naturellement, on s'en aperçoit tout de suite. D'autant que, là, les références manquent.

Devant les arches du Cloître des *Célestins, ils* arrivent coiffés de plumes multicolores, étincelantes de verroteries, grimpent sur une sorte de potence à quatre branches auxquelles ils s'accrochent et qu'ils font tournoyer. D'autres arrivent, vêtus de couleurs vives et de broderies scintillantes, les bras ballants, la tête *penchée vers la terre, comme* en confidence avec elle.

Leurs pas dessinent des figures autour d'une jeune fille en blanc pour la guérir d'une morsure de serpent. Ils rythment leurs évolutions en tapant les planches avec le talon de leurs bottes mexicaines. Ils paraissent aussi largués que nous en face d'eux. Mais ils *font ce qu'ils* doivent faire avec calme et conscience, adressent en s'en allant un petit signe enfantin de la main. Ils provoquent un sentiment de tendresse, quelque chose d'émouvant qui donne envie de vraiment les comprendre, de se faire entendre d'eux.

Ils n'ont pas l'habitude de la scène, et la scène n'est pas leur pays. *On* voudrait les voir se balader dans leur vrai costume, parcourir les rues, s'arrêter sur les places, découvrir Avignon, raconter leurs étonnements sur leurs flûtes grinçantes. Alors peut-être pourrait-on dialoguer.

COLETTE GODARD

► Teatro Negro de Barlovento, cour de la Faculté des sciences, les 16 et 18 juillet à 22 heures. En alternance avec le Groupe Madera, les 17 et 19 juillet à 22 heures.

► Danses indiennes du Mexique, Cloître des Célestins, à 22 heures. Huit groupes en alternance, jusqu'au 31 juillet. Tél. : 90-86-24-43.

EN BREF

□ **Flûte à Saint-Maur.** – A l'initiative de l'association française de la flûte, La traversière, quatre journées entièrement consacrées à cet instrument vont réunir à Saint-Maur (Val-de-Marne) et à la salle Gaveau à Paris, autour de Jean-Pierre Rampal, des musiciens venus de dix pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse et France). Du 16 au 19 juillet alterneront concerts, ateliers, master-classes *et conférences. Des* expositions compléteront le programme. Jean-Pierre Rampal sera présent tout au long de ces rencontres et notamment lors de la journée de clôture qui lui sera entièrement dédiée pour son 70e anniversaire.

► Conservatoire national et Théâtre Rond-Point Liberté à Saint-Maur (94) et salle Gaveau à Paris. Programme complet auprès de La traversière, tél. : 43-74-72-64.

□ **Un dessin à la craie de Gainsborough vendu 3,5 millions de francs à Londres.** – Intitulé *Une famille de paysans allant au marché*, un dessin à la craie de l'artiste anglais Thomas Gainsborough (1727-1788) a été vendu aux enchères 352 000 livres (environ 3,5 millions de francs) le 14 juillet chez Christie's, à Londres. Au cours de la même vente consacrée aux peintres britanniques, une gouache de William Turner (1775-1851), représentant un paysage de montagne en Suisse, a atteint 242 000 livres.

Intermittents du spectacle : une lettre du ministre à Alain Crombecque

Le ministre de la culture, a adressé, le 14 juillet, à Alain Crombecque, directeur du Festival d'Avignon, une lettre lui apportant *« un certain nombre de précisions »* sur la situation des intermittents du spectacle qui laissent planer la menace d'une grève nationale le 16 juillet.

Le ministre y reconnaît que les artistes *« réclament, à juste titre, que le principe d'indemnisation spécial soit préservé »*, dans la négociation en cours sur le régime d'indemnisation du chomâge de cette catégorie de professionnels. *« Dans la limite des compétences qui sont les miennes*, ajoute-t-il, *je persisterai à faire entendre la voix des artistes et des techniciens du spectacle. »*

Mais il rappelle que *« seules les organisations syndicales et patronales, disposent (...) d'un pouvoir de négociation sur le régime d'assurance-chomâge »*. Il précise, en outre, avoir *« dans le cadre de ma fonction morale, toujours revendiqué avec force, au nom des artistes, le respect de deux principes essentiels : l'existence d'un régime spécifique d'indemnisation du chômage pour les professions du spectacle, le maintien d'une solidarité interprofessionnelle active »*.

Selon le ministre, *« les discussions sont en cours sur ces bases »*. Il indique, enfin que la négociation entre patronat et syndicats, qui reprendra le 17 juillet, *« ne concerne que le régime général de l'UNEDIC et ne porte donc pas sur les annexes 8 et 10 relatives aux intermittents du spectacle qui continueront de s'appliquer jusqu'au 30 septembre 1992 »*.

CULTURE

L'Été festival

Don McCullin, ou le retour du dinosaure

Les 23es Rencontres d'Arles ont été marquées par la présence du plus grand des photographes de guerre

ARLES

de notre envoyé spécial

Le succès des Rencontres photographiques s'est patiemment construit autour de quelques dinosaures de l'image fixe débarqués du monde entier : Ansel Adams et ses paysages américains, Eugene Smith et son émouvant essai sur les ravages de la pollution à Minamata, Manuel Alvarez-Bravo, André Kertész, Jacques-Henri Lartigue et même Henri Cartier-Bresson, qui n'a pourtant jamais goûté ces réunions de famille où professionnels et amateurs, vedettes et débutants *se retrouvent sans se rencontrer*. Les dinosaures faisaient cruellement défaut depuis quelques années, jusqu'à cette édition 1992, pourtant mal commencée dans une cité bloquée par les camionneurs.

Et Don McCullin est arrivé. Le plus grand photographe de guerre de l'histoire, celui qui a couvert les conflits des années 70 – Biafra, Vietnam, Cambodge, Salvador, Irlande du Nord, – a bouleversé Arles avec une exposition-rétrospective et une soirée au Théâtre antique où deux mille personnes, debout, l'ont ovationné. Question : *« Quel conseil donneriez-vous à un photographe qui voudrait partir en Yougoslavie ? »* Réponse : *« Etre prudent. »* Le ton était donné. Ce *9 juillet à 22 heures marquait* le vrai démarrage des Rencontres.

Publiées pendant vingt ans dans le *Sunday Times Magazine*, les photographies en noir et blanc de McCullin étaient pour la première fois exposées en France, au Palais de l'Archevêché. Parfaitement mises en scène par Robert Pledge, elles prennent une tout autre dimension et suscitent une réflexion sur l'horreur, la douleur et le voyeurisme. Elles sont rythmées par des textes sans fioritures de McCullin : *« Les photographes sont de simples véhicules. Ce sont des taxis. On choisit un photographe pour montrer ce qu'on ne veut pas voir. Je ne suis pas différent ; sauf que j'ai montré aux gens des choses qu'il ne voulaient absolument pas voir. »*

Cette émotion, on l'a retrouvée à Nîmes, où la galeriste Agathe Gaillard présentait une rétrospective d'Hervé Guibert dans un espace blanc limpide, baigné de soleil, à l'écart du foisonnement arlésien. L'émotion rebondissait à la librairie Actes-Sud, où Hans Georg Berger montrait ses portraits de l'écrivain disparu, son ami.

Les cent plus beaux livres

D'autres expositions font de ces 23e Rencontres, consacrées aux « Européennes » – un thème peu audacieux, il est vrai, mais fédérateur, – un bon cru : le pictorialiste espagnol *José Ortiz Echagüe*, les archives de la collection anglaise Hulton Deutsch Company, le « Paysage européen » et l'avant-gardiste polonais Stanislaw Witkiewicz. Même si l'on peut regretter que la dimension pluridisciplinaire de ce dernier – écrivain, dramaturge, peintre – n'ait pas été mise en valeur *(le Monde* du 1er juillet).

Arles réservait aussi *deux belles* surprises. Les paysages de Thibaut Cuisset (*le Monde* du 14 juillet) et une exposition consacrée par Dominique Gaessler aux cent plus beaux livres d'auteurs européens des années 20 aux années 70. Parmi les livres de surréalistes, le plus précieux est *Facile*, avec des photographies de Man Ray, réalisées pour ce livre, *sur des poèmes* d'Eluard. Outre la présence émouvante du rarissime ouvrage d'August Sander sur les Allemands, jamais sorti car brûlé par les nazis, on retrouve les illustres tandems écrivains-photographes des années 30 à 50 : *le Voyage au Congo* de Gide illustré par Marc Allégret (1929), mais aussi Prévert-Izis, le *Paris la nuit* de Morand-Brassaï, Carco-René-Jacques, Cendrars-Doisneau, Mac Orlan-Atget. Les années 30, ce sont aussi des livres à spirales parfaitement imprimés (l'imprimeur était également éditeur), des photographies *présentées à fonds perdus* et des couvertures typographiques.

Les années 50 amèneront des livres populaires, que l'on offrait dans les écoles *« pour découvrir que le monde est beau et vaste »*, comme l'explique Dominique Gaessler. Les tirages sont impressionnants, des dizaines de milliers d'exemplaires. Un Sudek consacré à Prague sera même tiré à 120 000 copies. Cette fois, les photographes demandent des couvertures à des peintres (Matisse et Miro pour Cartier-Bresson, Chagall pour Izis). Pour son *Corps mémorable*, Lucien Clergue réunit un trio de choix : Picasso pour la couverture, Cocteau pour les poèmes et Seghers, qui s'affirme comme un éditeur capital pour la photographie – il publie également le Cendrars-Doisneau consacré à la banlieue de Paris (1949). Cette exposition présente enfin un petit livre carré dont tout le monde parle mais que peu ont vu : la première édition des *Américains* (édité par Robert Delpire), de Robert Frank, sans la préface de Kerouac, mais avec un dessin de Saul Steinberg en couverture.

Avec une vingtaine d'expositions axées sur le portrait et le paysage, le directeur artistique de ces rencontres, Louis Mesplé, a présenté un programme équilibré et trois bonnes soirées sur cinq, qui ont rassemblé dix mille personnes. Son action est malheureusement desservie *par un contact difficile avec la* « famille » de la photographie. Louis Mesplé préfère le travail dans l'ombre, au point d'être curieusement effacé dans les projections au Théâtre antique ou dans les débats du matin. Ce n'est donc pas de son côté qu'il faut chercher ce que certains appellent, avec nostalgie, l'*« esprit des Rencontres »* en rappelant le temps révolu où personnalités et anonymes se retrouvaient. Plus inquiétant, de nombreux professionnels (institutions étrangères) et des galeries ont boudé Arles cette année.

Cet esprit des Rencontres, ce sont les habitants de la ville de Muret, arrivés par cars entiers pour voir leurs portraits sur cimaise réalisés par Jean-François Bauret, ou Jean-Claude Gautrand, qui secoue l'auditoire avec sa soirée consacrée à la photo de sport. Des centaines de turbulents Italiens venus soutenir leurs confrères – avec un Ferdinando Scianna en super-forme – pour une soirée italienne haute en *couleur, dans un Théâtre antique* bourré à craquer. C'est ce grand dadais de Martin Parr qui a fait éclater de rire le festival avec ses images de la *middle class* britannique. Ce sont les étudiants de l'Ecole nationale d'Arles qui ont sorti un quotidien sur l'actualité de la semaine. Et enfin quelques rares projections *off* au centre de la ville, sur un écran bricolé.

Les Rencontres, on les trouve enfin à l'Hôtel Arlatan, envahi chaque jour par un millier de photographes en herbe, galeristes et documentalistes. Dans le brouhaha du salon règne toujours l'imperturbable Jean-Claude Lemagny, de la Bibliothèque nationale. De 9 heures à 19 heures, sans interruption, il regarde, juge d'une voix douce, commente les images, les recadre de la main, questionne, cite Péguy, fait des références à la peinture du *Quattrocento*, pose une colle à l'auditoire et boit de l'eau citronnée. Ils sont une trentaine chaque jour, anonymes, venus du Japon, de Corée, d'Amérique, ou des quatre coins de l'Europe, à l'écouter religieusement. *Quand Jean-Claude Lemagny* juge les photographies bonnes, il les retourne vers l'auditoire et entame une conférence critique. L'instant est rare.

MICHEL GUERRIN

▶ Les expositions des Rencontres photographiques d'Arles s'achèvent le 16 août. Tél. : 90-96-76-06.

□ **Convention entre l'INA et la Bibliothèque de France.** – L'Institut national de l'audiovisuel (INA) et l'Etablissement public de la Bibliothèque de France ont signé le 10 juillet une convention portant sur la constitution, pour la Très Grande Bibliothèque d'un fonds audiovisuel extrait des collections de l'INA, et représentant entre 2 500 et 2 800 heures de programmes. L'engagement qui prévoit les travaux de sélection, de traitement documentaire, de restauration et de recopie du fonds dont la Bibliothèque de France acquerra ainsi les droits, porte sur plus de 16 millions de francs, a précisé Dominique Jamet, président de l'Etablissement public de la BdF.

CARNET DU Monde

Naissances

– *Benjamin et Léah DUVSHANI*,

Nathalie, Emmanuel et Lirav,

annoncent la naissance, le 7 juillet 1992, de

Maïda.

71 *bis*, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Décès

– Max Morabia,
Et sa famille,
Knud et Liliane Olsson,
Isy et eddy Bizaoui,
Ses amies Simone, Linda, Denise, Anna et Alice,
ont le regret d'annoncer le décès de

Céline AMBAR MORABIA,

survenu le 12 juillet 1992.

Elle s'est battue jusqu'au bout comme un vaillant petit soldat, et pour nous, ses intimes, ce fut un honneur de l'avoir connue.

– M. Claude Dassault,
M. et Mme Serge Dassault,
M. et Mme Olivier Dassault
et leur fille,
M. Laurent Dassault
et ses fils,
M. Thierry Dassault
et Mlle Catherine Biétron,
M. et Mme Benoît Habert-Dassault
et leurs enfants,
Le général
Pierre-Guillain de Bénouville,
Et toutes les personnes qui l'ont entourée,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Marcel DASSAULT,
née Madeleine Minckès,

qui s'est endormie en son domicile dans la paix du Seigneur, le dimanche 12 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde *du 14 juillet.)*

– Mme veuve Raoul Gouze,
Mme Jean-Claude Gouze,
Cathy et Nicolas,
M. et Mme Hubert Gouze
et leur fille,
M. et Mme Robert Gouze
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Maurel
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Aimé Delpont,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Claude GOUZE,
vice-président du conseil général de Haute-Garonne,
maire de Grenade-sur-Garonne.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 15 juillet, en l'église de Grenade-sur-Garonne, et suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Grisolles (Tarn-et-Garonne).

33, rue de la République,
31330 Grenade-sur-Garonne.

– *Mme Renée Stampa-Tocr*,
son épouse,
Odile et François Gounelle-Pontanel,
Elisabeth (†) et Jean Liets,
Christine Seyfried,
Sylvie et Bernard Valès,
Evelyne et Eric Valès,
Béatrice Stampa,
Agnès et Daniel Le Houssine,
Patricia et Gérard Shu,
Patrick et Armelle Stampa,
Isabelle et Ramon Bornia,
Anne et Alain Bignon,
Laurence Le Thiez-Stampa,
ses enfants,
Ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Préau, Risbourg, Lauverjat,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert-Louis STAMPA,
ingénieur ESE,
président honoraire
de l'Association des anciens élèves de l'Ecole alsacienne,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 11 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Rueil-Malmaison.

Le service religieux aura lieu en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, sa paroisse, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le vendredi 17 juillet, à 8 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière du Montparnasse.

Un service commémoratif aura lieu ultérieurement.

« L'Eternel est mon berger.
Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, car Tu es avec moi. »

Psaume 23.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 à 9, rue George-Sand,
92500 Rueil-Malmaison.

– Sa femme Laurence,
née Combe,
Ses fils Tristan et Clément
et sa fille Louise, dont la naissance est attendue prochainement,
ont l'immense chagrin d'avoir perdu

Bruno d'INGUIMBERT,

mort le 9 juillet 1992, à l'âge de trente-quatre ans, en parapente, donc heureux.

Il a été enterré parmi les siens, à Saint-Antonin-du-Var.

Cet avis tient lieu de faire-part.

138, boulevard de Créteil,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– Françoise d'Inguimbert,
sa mère,
Florence et Antoine de Septenville,
Elisabeth et Alain Freytet,
Antoine et Delphine d'Inguimbert,
ses frère et sœurs
et leurs enfants,

Renée et Jacques Combe,
ses beaux-parents,
Sophie Combe,
Frédéric et Kesso Combe,
Sabine Combe,
Jérôme Combe,
ses beaux-frères et belles-sœurs,

Les familles Delagrange, Tribout, Falguières, Combe, Gratas,
ses oncles et tantes et tous ses cousins,

ont la douleur de faire part de la mort, en montagne, de

Bruno d'INGUIMBERT,

le 9 juillet 1992.

116, rue Blomet,
75015 Paris.
10, place du Commerce,
75015 Paris.

– *La famille d'Inguimbert*
vous informe du décès accidentel de

Bruno d'INGUIMBERT,

le 9 juillet 1992.

Château de Salgues,
83510 Lorgues.

– Mme Pierre Savinel,
née Lucienne Ballandras,
son épouse,
M. Jean-Marc Husson
et Mme, née Claudie Savinel,
Mme Christine Savinel,
ses enfants,
Edouard et Fanny Husson,
ses petits-enfants,
M. et Mme André Ballandras,
ses beaux-frère et belle-sœur,
Les familles Ballandras, Savinel,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre SAVINEL,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire de première
au lycée Ampère,

survenu le 13 juillet 1992, dans sa soixante-dix-huitième année.

Une absoute sera dite jeudi 16 juillet, à 16 heures, en l'église de la Rédemption, à Lyon-6e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

– Après une vie longue, féconde et passionnée,

Jean WEINFELD,
ancien élève du Bauhaus,
metteur en scène,
architecte,
décorateur,
luthier d'art,

nous a quittés le 11 juillet 1992.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, où l'on se réunira, le vendredi 17 juillet.

De la part
De sa famille,
Et de ses nombreux amis.

Anniversaires

– Mme R. Pelta, née Chajut,
rappelle qu'il y a cinquante ans,

sa mère,

Hadassa CHAJUT,

ses deux frères,

Benjamin et Bernard CHAJUT,

furent arrêtés par la police de Vichy parce que juifs, puis déportés à Auschwitz, où ils périrent.

Un fervent hommage en leur mémoire.

Pour l'Histoire.

– Il y a cinquante ans,
le 16 juillet 1942, disparaissait dans la rafle du Vel' d'Hiv',

Simon GUTMAN.

Il avait vingt-neuf ans.

Transporté à Auschwitz par le convoi no 7 en date du 19 juillet, il y a été déclaré mort le 25 avril 1944.

Il existe toujours, dans son nom et celui de son petit-fils, Pierre-Simon.

– Il y a cinquante ans,
les 16 et 17 juillet 1942,
rafle par la police française de Vichy de 4 115 enfants, dont nos frères,

Maurice TSETVERY
(neuf ans),
Paul SZWARC
(onze ans).

de 5 919 femmes, dont nos mères,

Adèle SKORKA-TSETVERY
(trente-neuf ans),
Rachla DUKAT-SZWARC
(trente-sept ans).

de 3 118 hommes, dont nos pères,

Nathan TSETVERY
(quarante-trois ans),
Lejbus SZWARC
(quarante-cinq ans).

Au total 13 152 êtres humains qui, pour le seul motif d'être nés juifs, furent arrêtés, internés au Vel' d'Hiv', à Beaune-la-Rolande, à Pithiviers, à Drancy, pour être livrés aux occupants allemands qui les déportèrent à Auschwitz-Birkenau, où ils furent assassinés, gazés et brûlés dans les fours crématoires.

Que le souvenir de cette ignominie perpétrée par les nazis avec la complicité du régime de Vichy ne soit jamais oublié.

Deux fils rescapés, anciens Résistants et combattants juifs, membres de l'Association des FFDJF.

AUTOMOBILE

La Cinquecento, Fiat et les autres

En livrant sur la plupart des marchés européens sa Cinquecento plusieurs mois avant la concurrence – qui pourrait bien un jour être aussi japonaise – Fiat a devancé, surtout, l'arrivée d'une petite Renault dont on verra le museau pointer au prochain Salon de Paris, en octobre. Baptisée provisoirement de son sigle industriel X06, cette voiture de type monospace sera animée par un 1200 cm³, ce qui en fera, plus encore que la Cinquecento, un véhicule à usage urbain, sa vocation première, mais aussi une machine capable de prendre des voies rapides et longues. Pour l'heure ce n'est pas la Renault qui circule dans les rues mais la Fiat. Avant d'effectuer ses premières livraisons, Fiat-France vient à nouveau de mettre à l'épreuve son petit modèle (3,22 m) dans les rues surchargées et torrides de Nîmes après l'avoir fait voici six *mois dans celles de Rome (le Monde* du 19 décembre). Cette nouvelle expérience s'est révélée tout aussi positive et confirme le bien qu'à première vue on pouvait penser de la petite-fille de la « Topolino ».

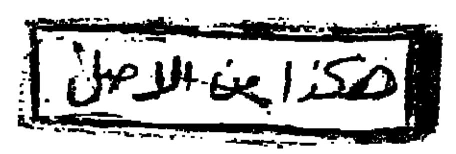
Finition, choix d'un moteur éprouvé, insonorisation poussée, comportement routier très sain, et surtout garantie Fiat intégralement offerte, comme pour tout autre modèle, devraient rassurer ceux que le montage de la Cinquecento, assuré en Pologne, inquiète.

Deux versions de la Cinquecento, toutes deux catalysées, *sont disponibles dont l'une, la* « S », a en série une banquette arrière rabattable par 1/3-2/3, la condamnation des portières centralisées, des lève-vitres électriques et un toit ouvrant. En outre sur cette même version il est possible de faire monter une climatisation (en option), ce qui n'est pas le cas pour la version de base. Quoi qu'il en soit au niveau des tarifs auxquels sont proposées les petites Fiat, peu de voitures accumulent autant d'atouts.

Cette stratégie, qui semble indiquer que les petits modèles de la marque ne souffriraient peut-être plus dans l'avenir de négligences ou d'une pauvreté d'équipement embarqué, devrait porter, si elle se généralise, des fruits.

C. L.

▶ Prix : Cinquecento, 44 600 F. Cinquecento « S » 47 600 F. Climatisation 6 800 F.



هكذا عن الأصل

ÉCONOMIE

La réunion du conseil de la Bundesbank et la politique monétaire

La City contre Francfort

La Banque centrale allemande va-t-elle à nouveau resserrer la politique monétaire? Une réunion de son conseil doit en décider jeudi 16 juillet, à l'issue de laquelle une conférence de presse doit avoir lieu. Mais d'ores et déjà, redoutant un relèvement des taux directeurs allemands, les mises en garde des partenaires se sont multipliées. La France et la Grande-Bretagne dénoncent de concert toute nouvelle hausse des taux d'intérêt qui les contraindrait à faire de même alors qu'elles ont besoin d'un argent moins cher pour accélérer leur croissance économique (*le Monde* du 15 juillet).

Comme chaque fois que les regards se tournent vers l'institut de Francfort, le débat est relancé sur *«l'égoïsme allemand»*. Etant donnée la position centrale du mark sur les marchés financiers européens, la Bundesbank ne devrait-elle pas tenir compte de la situation des autres dans ses décisions? L'OCDE, dans son dernier rapport sur l'Allemagne, vient l'épauler. Pour les économistes du château de La Muette, réduire l'inflation doit être l'objectif prioritaire de l'Allemagne. Comme les tensions sont persistantes, à cause notamment des poussées salariales, la rigueur monétaire doit être maintenue.

De son côté, la Bundesbank n'est pas insensible aux critiques. Elle n'est pas le monstre froid que l'on dépeint à Paris ou à Londres, pour la bonne raison qu'à ses yeux, une bonne politique monétaire n'est pas une politique imposée mais une politique expliquée publiquement et acceptée. La «Buba», dans son rapport mensuel de juillet publié mercredi 15, intervient donc dans le débat. Elle souligne que l'unification allemande est très bénéfique pour les partenaires. Selon ses calculs, les fortes importations entraînées par l'unification ont permis un surplus de croissance de 2 % à la Belgique, de 1 % à l'Irlande, les Pays-Bas ou le Danemark et d'un demi-point à la France, l'Italie et la Grande-Bretagne.

En fait, le débat au niveau des gouvernements est tranché depuis longtemps. Les critiques contre l'Allemagne se sont tues, comme l'a montré le sommet de Munich, dès lors que les gouvernements ont compris que le pire serait un prolongement de l'inflation en Allemagne. Le problème est celui du fonctionnement bancal du Système monétaire européen qui empêche un pays à inflation basse de réduire ses taux d'intérêt. La raison en est que les «marchés» financiers ont une confiance encore hésitante dans le franc ou la livre. Si Paris a des raisons légitimes de se plaindre, le débat en Grande-Bretagne sur une éventuelle *«dévaluation compétitive»* de la monnaie britannique n'est pas fait pour les rassurer. Veut-on sérieusement à la fois baisser les taux anglais et dévaluer la livre? Les milieux financiers de la City, plutôt que d'accuser Francfort, feraient peut-être bien de comprendre qu'ils se tirent dans le pied.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Bonne santé pour la presse d'Allemagne de l'Ouest en 1990.** – Selon l'Office fédéral des statistiques, plus de 3 000 entreprises de presse réalisaient en 1990 un chiffre d'affaires de 35,8 milliards de deutschemarks (contre 32,8 milliards l'année précédente) en Allemagne de l'Ouest. Les 352 quotidiens, déclinés en 1 233 éditions, représentaient 25,43 millions d'exemplaires chaque jour (+0,35 million). Les 8 106 titres de la presse magazine diffusaient 327 millions d'exemplaires, contre 309 millions en 1989. Le chiffre d'affaires des entreprises de presse se partageait à peu près par moitié entre vente au numéro ou abonnements, et publicité ou petites annonces. Elles employaient 252 979 personnes, dont 18 514 journalistes et plus de 113 000 coursiers livrant les journaux à domicile.

1992, une nouvelle année difficile pour l'Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

Les économistes de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) estiment que 1992 est une nouvelle année difficile pour les deux parties de l'Allemagne, en raison d'une hausse des coûts supérieure aux gains de productivité. A l'Est, la production – encore en chute de 30 % en 1991 – devrait repartir fortement. Mais la diminution du nombre de chômeurs prendra du temps à cause de l'écart trop important entre le niveau des salaires et la productivité qui freine les investissements sur place.

A l'Ouest, la *«tension actuelle entre l'évolution des salaires et les objectifs de stabilisation vont maintenir les taux d'intérêts élevés et les profits sous pression»* selon l'OCDE. La reprise attendue des exportations serait plus tardive que prévu. Cependant, la croissance pourrait atteindre 1,3 % cette année puis 2,3 % en 1993.

La poussée des prix devrait se ralentir à l'Ouest, l'inflation revenant sur un rythme de 3 % à 3,5 % dans la seconde partie de cette année, estime l'OCDE. Mais la hausse programmée de la TVA au 1er janvier 1993 (pour cause d'harmonisation européenne), va provoquer un bond de 0,5 point. C'est pourquoi les experts du château de la Muette engagent l'Allemagne à ne pas relâcher ses efforts, même si cela se traduit par des taux d'intérêts élevés pendant une période prolongée : *«Seul un déclin confirmé des tendances inflationnistes permettrait de créer les conditions d'une baisse des taux directeurs.»*

É. L. B.

Evolution du PNB ouest et est allemand

PNB ouest allemand
Index 1989 = 100
PNB est allemand
115 110 105 100 95 90 85 80 75 70 65 60 55 50
1989 1990 1991 92
Source : Deutsche Bundesbank

Répondant à un manifeste allemand défavorable au traité de Maastricht

Une cinquantaine d'économistes européens affichent leur soutien à l'Union économique et monétaire

Aux économistes allemands qui s'étaient élevés contre la démarche adoptée par les Douze pour la mise en place de l'Union économique et monétaire (UEM) (*le Monde* du 11 juin), une cinquantaine d'économistes européens ont adressé une réponse commune, rendue publique mercredi 15 juillet. Dans leur texte, les auteurs, issus d'universités et d'organismes de recherche en économie implantés dans la plupart des Etats de la CEE, réfutent l'argument selon lequel le traité de Maastricht fixe un délai trop bref pour la réalisation de l'UEM (avant l'an 2000). Selon eux, *«partout en Europe, les responsables politiques et syndicaux ont* [illegible] *que «l'inflation ne paie pas»*, et le soutien accordé à une politique anti-inflationniste sera donc large. Les indicateurs de convergence prévus dans le traité de Maastricht sont perçus comme une garantie de la stabilité des prix.

D'autre part, la banque centrale européenne, accusée par les Allemands de ne pouvoir être aussi crédible que la Bundesbank, *«ne naîtra pas de toutes pièces»*, selon les économistes européens, puisqu'elle sera dirigée par les gouverneurs des banques centrales nationales. D'après eux, il n'est pas nécessaire de mettre en place une politique budgétaire unique, et l'on pourrait imaginer des *«transferts budgétaires automatiques en cas de chocs transitoires générateurs de chômage»*, au profit de certaines régions.

Les économistes signataires de la réponse volent au secours des pays les plus pauvres de la CEE, rappelant que *«les taux de change fixes qui ont prévalu pendant les années 60 n'ont pas freiné la croissance en Europe du Sud, où elle a été constamment supérieure à celle de la RFA»*. De toute façon, rappellent-ils, le traité a prévu un processus d'intégration échelonné pour les Etats les plus faibles.

Aux Allemands qui réclament un *statu quo* à propos de l'UEM, c'est-à-dire un maintien du Système monétaire européen (SME) dans son état actuel, les économistes européens rétorquent : *«Il n'y a pas d'alternative à l'UEM»*, seule capable de consolider la structure institutionnelle nécessaire au SME, et de donner à la CEE les moyens d'enregistrer des *«gains économiques significatifs, qui ne peuvent être acquis que par la stabilité des changes»*.

La visite en France de M. Alejandro Foxley

Le ministre des finances chilien refuse le «populisme»

L'économie chilienne est condamnée à accélérer son ouverture, et le gouvernement chemine sur un sentier étroit pour, à la fois, assurer le développement du pays, éviter l'inflation, plaie des pays latino-américains, et améliorer la situation des plus défavorisés. C'est ce qu'explique M. Alejandro Foxley, ministre des finances chilien, qui a accompagné le président de la République, M. Patricio Aylwin, lors de sa visite officielle en France, qui s'est achevée mardi 14 juillet.

Les premiers interlocuteurs des dirigeants chiliens à Paris ont été les chefs d'entreprise français, invités à investir dans des secteurs comme les mines, l'agro-alimentaire, les télécommunications ou les travaux publics, où de nombreux projets sont en discussion. Mais le gouvernement chilien attend tout autant de la France un appui dans la libéralisation des échanges, souligne M. Alejandro Foxley : *«Nous voulons obtenir la création d'une commission mixte permanente avec la CEE, qui permette de régler les problèmes commerciaux : quotas et barrières non tarifaires en particulier.»*

Les deux objectifs, en fait, sont inséparables. *«Pour l'économie chilienne*, explique M. Foxley, *aujourd'hui, le problème central est l'accès aux marchés. Comme les pays industrialisés l'ont fait au début du siècle, à partir de l'exploitation et de l'exportation des ressources naturelles, nous entendons développer notre industrie. Mais, pour cela, nous avons besoin de diversifier nos exportations.»* Ainsi le cuivre, de loin la première exportation chilienne, n'assure-t-il plus que 38 % du total, contre 50 % en 1988, et cette part devrait encore diminuer dans les années qui viennent, malgré l'ouverture, cette année, de La Escondida, troisième mine du Chili (et du monde) avec une production annuelle de 320 000 tonnes : *«Les exportations de cuivre n'augmentent que de 10 % par an, contre 18 % pour le reste et 23 % pour les exportations non traditionnelles (hors cuivre, minerais, poissons, bois et fruits...).»*

Niveau record d'investissements étrangers

Pour assurer sa croissance à moyen et long terme (on espère un taux de croissance de 7 % en 1992, après 6 % en 1991), le Chili doit continuer à alimenter le flux des investissements étrangers, qui ont atteint en 1991 un niveau record (3,4 milliards de dollars de nouveaux projets pour un montant de 1,1 milliard réalisé dans l'année). Mais cela contraint le gouvernement à accélérer sa politique d'ouverture économique en libérant les entrées et les sorties de capitaux : pour éviter les mouvements spéculatifs, il a permis aux sociétés étrangères de rapatrier les capitaux et les bénéfices au bout d'un an et a autorisé les entreprises chiliennes – et même les fonds de pension, pour une part encore limitée (1,5 %, mais 10 % dans trois ou quatre ans) – à investir à l'étranger.

C'est aussi le moyen pour le Chili d'éviter toute reprise de l'inflation, comme en 1990, où la hausse des prix a dépassé 27 % (un chiffre il est vrai encore modeste pour l'Amérique latine) : *«Nous sommes fermement engagés dans une politique de stabilisation des prix*, dit M. Foxley. *Aussi avons-nous ramené à 11 % tous les tarifs douaniers pour qu'un accroissement de la demande puisse être couvert par des importations. Nous avons aussi réévalué le peso* (la monnaie chilienne) *de 5 % en janvier, ce qui s'ajoute à une appréciation «spontanée» de 3 %»*. De son côté, le gouvernement va réduire ses dépenses au second semestre pour éviter d'alimenter lui-même une surchauffe, la hausse des prix devant être de 13 % seulement cette année, au lieu des 15 % prévus dans le budget 1992. Pour la troisième année consécutive, il va engranger un excédent budgétaire.

Pour libéraliser les échanges sur le continent américain, le Chili, à la différence de ses voisins, ne compte guère sur les regroupements régionaux (Pacte andin, Mercosur), M. Aylwin l'a expliqué aux patrons français : *«Les pays du Mercosur n'atteindront le degré d'ouverture de l'économie chilienne que dans quelques années. Nous préférons conclure des accords bilatéraux avec des pays qui sont déjà plus ou moins au même point que nous, comme le Mexique, avec lequel les droits de douane seront totalement éliminés dans quatre ans; nous négocions avec le Venezuela...»*. *«Nous avons déjà achevé la phase d'ajustement de l'économie*, précise M. Foxley, *les autres y sont encore. En Amérique latine, on a signé des quantités d'accords qui ne se sont jamais réalisés*, ajoute-t-il sans ambages. *Nous ne voulons pas prendre ce risque. Nous voulons que cela marche, et rapidement.»*

Le gouvernement chilien n'espère plus conclure rapidement un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui constituait pourtant sa priorité au printemps 1991 : il souhaite surtout voir avancer les discussions du GATT. L'accord entre le Chili et le Mexique, entré en vigueur le 1er janvier, n'est pas, soutient M. Foxley, une façon d'entrer par effraction dans la zone de libre-échange nord-américaine : outre son objectif politique de rapprochement entre les deux pays, *«il a une valeur en soi : sur les cinq premiers mois de l'année, les échanges entre les deux pays ont déjà doublé»*.

Adepte d'une politique économique aussi classique, M. Foxley supporte mal que son prédécesseur, M. Hernan Buchi, ministre du général Pinochet, puisse reprocher au gouvernement actuel d'avoir mal géré l'héritage. *«Nous allons avoir les meilleurs résultats depuis les années 50 en matière de croissance économique, de taux de chômage, d'investissement, de progression des exportations et de l'épargne... Nous n'avons pas fait une politique populiste.»*

Populiste, non, mais sociale, affirme le ministre des finances. Selon M. Foxley, le gouvernement chilien entend tenir ses promesses en ce domaine. S'y ajoutent aussi un souci de la préservation de l'environnement *(«1 % du PNB y sera consacré cette année, dont 200 millions de dollars pour le budget de l'Etat seul»)* et un rôle plus actif du gouvernement dans l'économie. D'une part pour le développement des infrastructures *(«le retard des investissements a créé des goulets d'étranglement face à la croissance des exportations»)*, d'autre part pour les échanges extérieurs : *«Nous ne croyons pas que les marchés mondiaux soient réglés par une main invisible. Pour y entrer vraiment, il faut être capable de mener des négociations actives et ne pas être isolé de la communauté internationale...»*

GUY HERZLICH et MARTINE JACOT

Pour avoir dédommagé leurs meilleurs clients

Trois firmes de courtage japonaises sont condamnées à des amendes

Le ministère japonais des finances a annoncé mardi 14 juillet que trois sociétés de courtage – Kankaku, New Japan et Dai-Ichi Securities – ont été condamnées chacune à une amende de 5 millions de yens (200 000 francs) pour avoir versé des compensations sur pertes boursières à leurs meilleurs clients. Entre avril et juin 1991, ces trois firmes ont attribué 9,8 milliards de yens (400 millions de francs) de dédommagements à 45 entreprises clientes et à un particulier. La mise au jour de telles pratiques illicites avait provoqué l'an dernier à la même époque un scandale à la Bourse de Tokyo.

Après enquête, il était apparu que dix-sept maisons de titres japonaises avaient versé 213,7 milliards de yens (7,5 milliards de francs) à leurs bons clients pour compenser leurs pertes boursières. Parmi ces maisons figuraient, pour 170 milliards de yens de compensations, les quatre plus grandes firmes nippones Nomura, Yamaichi, Nikko et Daiwa, qui ont alors été sanctionnées. A l'automne dernier, dans le souci d'éviter le renouvellement de telles pratiques, le gouvernement décidait la création d'un organe de surveillance des maisons de titres du Japon et révisait la loi sur les transactions boursières, aggravant les sanctions en cas d'infraction (*le Monde* du 4 octobre).

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

En marge d'une rencontre entre M. Bush et M. Salinas

Les sociétés nord-américaines pourront entrer dans le capital des banques mexicaines

LOS ANGELES

Correspondance

En permettant aux sociétés américaines et canadiennes d'entrer progressivement dans le capital des banques et des sociétés d'assurances mexicaines, le président mexicain Carlos Salinas de Gortari a fait tomber un tabou de plus. Certes, ce n'est pas encore la conclusion du traité de libre-échange NAFTA (North American Free Trade Agreement) Etats-Unis-Canada-Mexique, prévu pour *1993*. Mais cet accord financier est une étape importante vers le grand marché économique de l'Amérique du Nord, au moment où les banquiers et les industriels américains sont nombreux à vouloir investir au *Mexique*.

De passage, mardi 14 juillet, à San-Diego où il a rencontré *M. Salinas, le président américain* George Bush a évité de trop commenter les négociations sur le NAFTA, ici plutôt impopulaire. Mais M. Bush n'oublie pas que sa réélection dépend pour un centième de la Californie. Cet Etat de *31 millions d'habitants, où le taux* de chômage en pleine croissance dépasse les 8 %, verrait avec inquiétude tomber toutes les barrières tarifaires. Les syndicats agricoles et nombre de «cols bleus» ont d'ailleurs manifesté leur *mécontentement sur le chemin du* président.

Le discours protectionniste, tenu *entre autres par l'ancien gouverneur* démocrate de Californie, M. Jerry Brown, le candidat indépendant potentiel, M. Ross Perot, et des écologistes horrifiés par la pollution mexicaine, connaît sur toute la côte Ouest un grand succès. *Mais les partisans du* NAFTA font valoir que, loin de supprimer des emplois en Californie, le traité finira par en créer. Aujourd'hui, le Mexique, troisième partenaire commercial des Etats-Unis, dépend à près de 70 % pour ses importations de son voisin du Nord, et *«rien n'indique que cette situation va changer»*. Le commerce bilatéral *entre* le Mexique et les Etats-Unis, en passant à 65 milliards de dollars en 1991, a doublé en cinq ans. La Californie, à elle seule, a exporté pour 5,5 milliards de dollars (28 milliards de francs) de biens vers le Mexique.

Du côté mexicain, l'élection, lundi 13 juillet, d'un candidat du Parti d'action nationale (PAN) *dans l'Etat frontalier de Chihuahua* a rassuré les milieux d'affaires américains : D'une part ce candidat, M. Francisco Barrio Terraza, est largement favorable aux entreprises américaines. D'autre part, l'élection d'un candidat d'un autre parti que le tout-puissant Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) serait le signe d'une avancée vers *un système politique plus démocratique*. Le président Salinas, grand artisan de ce rapprochement avec les Etats-Unis, n'a pas manqué de bien faire remarquer cette élection d'un membre de l'opposition, la deuxième seulement en soixante-trois ans.

RÉGIS NAVARRE

COMMUNICATION

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

Les publics à la loupe

La traditionnelle université d'été de la communication, qui aura lieu du 31 août au 4 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde), a choisi, cette année, comme thème «Le temps des publics». Inaugurée en principe par le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, l'université organisée par la Ligue française de l'enseignement et le CREPAC d'Aquitaine (1) veut *croiser les approches, en abordant* aussi bien les aspects créatifs que les conséquences de la communication sur la société, sur la structuration des territoires et des réseaux.

Ainsi les multiples débats et conférences traiteront-ils aussi bien du télétravail que des relations audiovisuelles Nord-Sud, de la presse que de la télévision. Plusieurs manifestations complémentaires – dont médecine et communication, les Troisièmes Rencontres internationales des chaînes d'information et un colloque sur l'éthique de l'information – sont *accueillies par cette treizième université d'été*, qui a pour pays invité le Japon. Les technologies, des outils et applications de la «réalité virtuelle» au compact disque interactif ou à la radio numérique, feront l'objet d'expositions et de démonstrations.

(1) CREPAC d'Aquitaine, BP 110, 33030 Bordeaux Cedex. Tél : (16) 56-29-04-09 ; télécopie : (16) 56-39-58-43.

AGRICULTURE

La France reste ferme sur le dossier agricole

Suite de la première page

Deux heures plus tard, M. Louis Mermaz, lui aussi présent à Bruxelles, expliquait au contraire qu'il n'était pas question de conclure à n'importe quel prix, que les Etats-Unis n'avaient toujours *pas pris en compte les principales* demandes de la CEE, que pour protester contre le soutien accordé par la CEE à ses producteurs d'oléagineux, ils s'apprêtaient plutôt à lui appliquer de manière unilatérale, en dehors des règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), de lourdes mesures de rétorsion qui pénaliseraient prioritairement *les producteurs français. Le* climat de tension ainsi crée est-il propice à un accord se demandait M. Mermaz ?

Cette cacophonie est l'ultime reflet de la tentative conduite à Munich par les Etats-Unis, avec l'appui du Royaume-Uni et, apparemment, la complicité des commissaires européens présents, dont *le président Jacques Delors, pour* frayer la voie à un accord, quitte à forcer le consentement du président français.

Aucune évolution américaine

Habilement, le «papier» que firent circuler les Britanniques à Munich ramenait le contentieux agricole à une dérisoire dispute d'experts : dans quelle proportion *la Communauté va-t-elle s'engager* à réduire ses exportations de céréales subventionnées ? De 18 % comme elle est prête à le proposer ? Ou de 22 % comme le réclament les Américains ? Pour un écart aussi minime allait-on empêcher *un accord et se priver de donner* un signal encourageant aux milieux économiques ? M. François Mitterrand fut, semble-il, un instant sensible à la démonstration, incité à aller dans ce sens par une partie de ses conseillers, mais changea de cap à temps, alerté par M. Roland Dumas, sur les dangers du scénario préconisé.

Une sourde bataille continue pour faire fléchir les Français. En fait, s'il y a eu perspective d'accord à Munich, ce n'est pas par rapprochement des positions en présence, mais dans la mesure où un certain nombre d'États membres ont fait savoir qu'ils étaient prêts, pour en terminer, à conclure sur la ligne voulue par Washington.

Mais il ne s'agissait en aucune manière d'un accord équilibré, tel que le recherche la Communauté *depuis des mois*. Les gestionnaires de la politique agricole commune (PAC), qui, aux côtés de M. Dumas, ont contribué à «tuer» le compromis concocté par les Anglais, font remarquer que, sur les cinq points centraux de la négociation agricole, la position américaine n'a d'aucune manière évolué *dans la direction souhaitée par la* CEE.

Le premier point, cher aux Américains, a trait à la limitation en volume des exportations subventionnées. A la rigueur, les Douze pourraient souscrire à certains engagements de cette nature. Mais, sachant qu'une telle contrainte supplémentaire sera mal vue par les *organisations professionnelles, ils* ne s'orienteront dans cette voie que moyennant des contreparties de la part des Américains :

1) Le droit d'opérer un certain rééquilibrage à l'importation dans la CEE, autrement dit de percevoir, au-delà d'un certain seuil (correspondant, par exemple, au niveau actuel des livraisons), des *taxes sur les achats de produits de* substitutions des céréales (PSC) tel le *corn gluten feed*, importé massivement des Etats-Unis, qui est un sous-produit du maïs, et qui entre aujourd'hui sans acquitter aucun droit dans la CEE.

Ce rééquilibrage, combiné à la baisse des prix des céréales prévue par la réforme de la PAC, devrait permettre *la «reconquête»* du marché intérieur recherchée par les Douze. Sans le rééquilibrage, la baisse des prix décidée dans le cadre de la réforme (-29 %), et qui est inférieure à ce que la Commission avait proposé, pourrait être insuffisante pour assurer la compétitivité des céréales communautaires face aux PSC.

2) L'assurance que les versements compensatoires promis aux producteurs de la CEE en contre*partie des baisses de prix*, qui résultent de la réforme de la PAC, n'auront pas à être diminués au cours des années à venir. C'est important pour obtenir la confiance des agriculteurs, dont l'une des principales craintes est *précisément que ces indemnités*, qui vont remplacer partiellement les prix garantis, soient un jour diminuées ou supprimées. Les Américains refusent d'avaliser une telle garantie.

3) L'adoption par les Etats-Unis d'une *«clause de paix»*, en d'autres termes l'engagement que si l'on parvient à un accord agricole *dans le cadre de l'Uruguay Round*, les Américains renonceront à utiliser leur législation commerciale nationale, le Trade Act, pour harceler la PAC. C'est une revendication qui, si les choses étaient normales dans le monde du GATT, devrait aller de soi : dans la mesure où les parties contractantes du GATT souscrivent à la réglementation multilatérale et à sa procédure de règlement des différends, il devrait leur être interdit de se faire eux-mêmes justice. Mais vu la passivité du secrétariat général du GATT devant cet usage *illégal* de leur législation nationale par les Etats-Unis, la Communauté se doit *d'insister sur ce point*.

Notons encore que la CEE, qui a décidé, dans le cadre de la réforme *de la PAC, de mettre* en jachère 15 % de ses terres arables et de pratiquer un élevage plus extensif (tout ça pour stopper la tendance aux excédents), souhaite voir les Etats-Unis prendre eux aussi des engagements en matière de *maîtrise* de la *production* : si la CEE freine sa production, mais que les Américains libèrent la leur, la réforme de la PAC n'aura servi à rien. Sur cet ensemble de demandes exprimées par la CEE, les Américains, si l'on en croit les *négociateurs communautaires*, n'ont pas bougé.

C'est dire le caractère particulier *du prétendu rapprochement munichois!* Alors que la réforme de la PAC est encore accueillie avec méfiance par de nombreux agriculteurs, alors que, dans plusieurs départements, les paysans adoptent un comportement quasi insurrec*tionnel, souscrire à Munich à un* accord notoirement déséquilibré aurait été dangereusement irresponsable.

Cela a été évité, mais apparemment de justesse. Au moins en terme de communication, la performance de la *délégation française* à Munich (un plein Airbus!) a été médiocre : ne retire-t-on pas l'impression que *la France bloquait et* était isolée ? Alors que l'intransigeance se situait du côté américain, *et que, par ailleurs, sur plusieurs* points de la négociation agricole (le rééquilibrage, l'inclusion des versements compensatoires dans la «boîte verte», c'est-à-dire l'assurance de ne pas avoir à les réduire), l'Allemagne défend une position aussi ferme que la France.

Les Etats-Unis ont annoncé des mesures de rétorsion pour sanctionner le refus de la CEE de réduire de façon radicale son soutien à ses producteurs d'oléagineux. Ces représailles représenteront un volume de commerce de 1 milliard d'écus (7 milliards de francs) et *nos exportations de vins, de cognac* et de fromages seront frappées de plein fouet. Ils menacent de droits compensateurs et de taxes anti dumping, sans raisons valables, les exportations communautaires de produits sidérurgiques (*«pur chantage commercial»*, écrit Eurofer, l'association européenne de la sidérurgie). Sans même évoquer les *déséquilibres* commerciaux que peut provoquer, en Europe, la sous-évaluation du dollar qui *résulte de la politique monétaire* pratiquée par la Réserve fédérale. Est-ce vraiment opportun, dans ces conditions, d'envisager à la hâte, une conclusion de l'Uruguay Round conforme aux souhaits du président Bush mait tout à fait contraire à nos propres interêts ?

PHILIPPE LEMAITRE

AFFAIRES

M. Michel Albert entre au conseil de surveillance d'AMB

«C'est la paix», a déclaré mardi 14 juillet à l'Agence France Presse, M. Michel Albert, président des Assurances générales de France (AGF), en marge de l'assemblée générale des actionnaires d'AMB Holding (Aachener und Münchener *Beteiligungs), où il vient d'entrer au* conseil de surveillance. Assemblée dont le seul véritable événement – attendu – fut l'annonce de la démission de son poste de président du directoire de M. Wolf Dieter Baumgartl, le plus farouche opposant à l'entrée des AGF dans le capital d'AMB (*le Monde* du 15 juillet).

Parlant du règlement du conflit *entre AMB et les AGF intervenu* le 8 juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet), M. Albert a confirmé que l'assureur français avait retiré de l'ordre du jour de l'assemblée les résolutions qu'il avait initialement déposées. Les AGF, a encore indiqué M. Albert, ne *disposent pour l'instant que* de 8 % des droits de vote. Au plus tard avant la fin de l'année, les AGF se verront reconnaître les droits de vote correspondant à leur participation, qui est de 25 % plus une voix, a déclaré l'assureur français.

La privatisation progressive de British Rail concernera l'ensemble de ses activités

British Rail, la compagnie nationale de chemins de fer britannique, sera peu à peu privatisée, au fur et à mesure que des opérateurs privés se proposeront de reprendre les services de fret et de passagers, a annoncé, mardi 14 juillet, le gouvernement bri*tannique. La privatisation touchera à* terme l'ensemble des activités de British Rail, qui sera d'abord scindée en deux sociétés, l'une ayant la responsabilité des voies et des infrastructures, l'autre gérant les services de passagers tant qu'ils n'auront pas été cédés par octroi de licences au secteur privé. Une autorité de tutelle indépendante sera créée pour réglementer l'utilisation des voies et défendre les intérêts des usagers.

Selon le ministre des transports, M. John MacGregor, la privatisation débouchera sur plus de concurrence, d'efficacité et de choix pour les consommateurs ; mais elle *«ne rapportera pas de sommes substantielles au Trésor»*, compte tenu de la situation financière de British Rail qui a perdu 144,7 millions de livres (1,4 milliard de francs) l'an dernier.

L'indice le plus faible depuis décembre 1991

Les prix de détail ont progressé de 0,1 % en juin

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en France en juin, contre 0,3 % en mai, indique l'indice provisoire de l'INSEE publié mercredi 15 juillet .

La hausse des prix atteint 1,4 % depuis le mois de janvier, et 3 % en glissement sur les douze derniers mois (juin 1992 comparé à juin 1991), contre 3,1 % en mai.

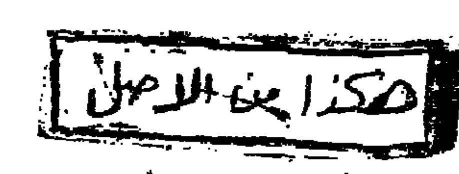
L'indice de juin, le plus faible depuis décembre 1991, est meilleur que celui qui était généralement attendu. *Hors tabac, l'indice des* prix de détail a cependant progressé de 0,2 % en juin .

EN BREF

□ **Air Inter affirme pouvoir assurer tous ses vols les 16 et 17 juillet.** – Air Inter assure, dans un communiqué, être en mesure d'assurer la totalité de ses vols le jeudi 16 et le vendredi 17 juillet, malgré le préavis de grève déposé par l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT). Les revendications de cette organisation portent sur l'utilisation par Air Inter des avions de la SEA (filiale de La Poste, du groupe Air France et de la TAT), des Boeing-737 affectés au transport de fret, la nuit, et de passagers, le jour. *«L'existence de la SEA n'a aucune incidence négative sur l'emploi des pilotes à Air Inter»*, assure la direction.

□ ***«Changer le travail» : «un projet incontournable»***, **selon la CGT.** – En présentant son dixième rapport annuel sur la situation économique et sociale, vendredi *10 juillet, la CGT s'est déclarée* proche des préoccupations de Mme Martine Aubry, ministre du travail, pour *«changer le travail»*. Mme Lydia Brovelli, membre du bureau confédéral et trésorière de la CGT, a affirmé qu'elle était *«favorable à un changement dans le travail s'il améliore les conditions de travail, conduit à reconnaître et à accroître les qualifications, et augmente les possibilités d'intervention des salariés»*. Considérant que *«changer le travail»* est *«un projet incontournable»*, la CGT estime que *«certaines propositions»* de Mme Aubry *«sont à prendre au sérieux»*, notamment quand elle affirme que *«le social fait partie des critères à prendre en compte lors de l'évaluation de l'efficacité des entreprises»* .

□ **Pénurie de lait en poudre pour les biscuiteries et les chocolateries de la CEE.** – Les fabricants européens de chocolat, de biscuits et de confiserie se plaignent que la poudre de lait écrémé, dont la production a été réduite de moitié environ en dix áns, se fasse rare. L'Association des industries de la chocolaterie, biscuiterie, biscotterie et confiserie de la CEE (CAOBISCO), déjà confrontée, en 1988, à une pénurie de beurre, a demandé dans un communiqué que leur approvisionnement soit assuré par un prélèvement immédiat sur les tonnages réservés à l'exportation et à l'alimentation animale.



Participez à

2 Délég

Participez à l'avenir du Monde

Vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, une première expérience professionnelle vous a fait découvrir les réalités du terrain, vous avez envie d'évoluer dans un environnement professionnel qui vous attire.

Pour compléter son équipe nouvellement renforcée, le Monde recrute :

2 Délégués régionaux

Pour les régions : • Nord
• Normandie

Rejoignez l'équipe commerciale du Monde et développez dans la région de votre choix l'audience de notre quotidien et des autres publications du groupe.

Délégué commercial, vous assurerez dans un secteur géographique déterminé la réalisation des objectifs de diffusion du Monde et de ses publications (le Monde Diplomatique, le Monde de l'Education, Dossiers et Documents, le Monde des Philatélistes, etc).

Vous animerez le réseau de vente, développerez le portefeuille d'abonnés et optimiserez les autres modes de présence commerciale auprès des différents publics du Journal.

Adressez votre dossier de candidature, en précisant la région souhaitée, sous référence LM/DR, à la Direction du Personnel, Journal Le Monde, Gestion des Emplois,
1 place Hubert Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

Dirigez nos ventes en Europe du Sud

400 KF +

Filiale d'un groupe français important (1,5 milliard de CA, 2 500 personnes, 30 % à l'export), 2e fabricant européen de biens industriels de moyenne et grande série, nous avons voulu répondre avant la date aux exigences des normes européennes. Qualité, service client, professionnalisme alliés à une forte innovation technologique nous positionnent à la première place sur le marché français.

Aujourd'hui, nous voulons poursuivre notre extension hors des frontières.

Pour ce faire, nous recherchons l'homme qui, à 35/45 ans, Sup. de Co. ou équivalent, possède une solide expérience de l'animation d'un réseau de distributeurs et d'une force de vente (20 personnes environ) dans les produits industriels.
Cette équipe vous attend en France, en Espagne et en Italie.

Etes-vous homme à motiver, dynamiser, organiser ?
A vous battre sur un marché très concurrentiel ?
Parlez-vous anglais ou espagnol ?

Alors venez nous rejoindre au sein de notre équipe de direction. Basé en Franche-Comté, ce poste est un excellent tremplin pour évoluer au sein de notre Groupe en France... ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 207/EX (CV + LM + photo) à notre Conseil ou...
... de faxer votre CV (78 62 81 99) si vous êtes déjà au soleil !
Pascale GEHIN l'étudiera en toute confidentialité.



Le Gouverneur
215 rue André Philip
69003 Lyon

MEDIA-SYSTEM

Fournitures Industrielles

RESPONSABLE D'AGENCE

Lyon

MARTIN-BELAYSOUD

Ce Groupe français (1 MF de CA - 780 personnes) spécialise dans le négoce inter-industriel depuis plus de 160 ans, possède une excellente notoriété en France et connait un fort développement.

Rattaché au Directeur des Fournitures Industrielles et en toute autonomie, ce cadre lance véritablement cette activité sur le Rhône afin *d'atteindre un CA de 50 MF. Pour cela, il anime, entraî*ne sa force de vente et gere son centre de profit.

Homme d'experience dans la distribution technique (electrique, fournitures industrielles), il dirige actuellement une agence et/ou une équipe de technico-commerciaux. Il désire accéder à des responsabilités élargies dans le cadre d'un groupe important.

La nature de la mission, l'autonomie du poste, l'importance des moyens mis en œuvre sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 15.3216 B a :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Credit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



Un nouveau magasin par an depuis 6 ans ! KIABI en Provence, ne s'arrêtera pas là ! Venez relever le défi de nos prochaines ouvertures !

Futurs directeurs de magasin *BAC + 3 / +4*

En Provence, nos Directeurs de Magasin vous attendent pour poursuivre *le développement régional d'une* entreprise jeune, dynamique, à l'esprit conquérant.

Reconnus pour leur sens du service, pour la qualité de leur animation, pour leur goût du travail bien fait, ils ont d'abord découvert le métier du commerce et développé leur sens de l'initiative et du contact comme **Responsable de Rayon.**

Hommes de terrain, ils ont assuré la mise en valeur de leurs produits, la vente directe, le recrutement, l'animation, et l'organisation du travail de leurs 10 à 15 vendeuses conseil. Bien-sûr, l'Ecole de Formation KIABI leur a donné le complément indispensable à leur formation initiale (300 heures au cours de la 1re année).

Nos Directeurs de Magasin souhaitent vous faire partager leur plaisir.

Leur réussite peut, demain, être la vôtre.

Vous, qui ne comptez pas votre temps, qui avez le goût du défi commercial, qui préférez des évolutions qui se construisent sur le long terme, envoyez votre lettre de motivation, CV + photo, s/réf. PR/76 au Cabinet *Conseil **AREDYS** - 11 bis, rue Balzac - 75008 PARIS.* Réponse assurée.

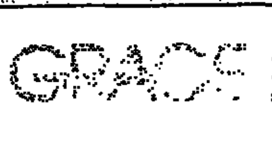
Nous vous rencontrerons à Aix en Provence les 27 et 28 juillet 92.

KIABI C'EST BON POUR LE MORAL !

PROVENCE

AIX - AUBAGNE
CANNES - VITROLLES
MARTIGUES
PLAN DE CAMPAGNE
VILLENEUVE LOUBET





Le fort développement de ses activités l'amène à rechercher pour son marché "NON ALIMENTAIRE"

Chef de projet/marketing

Importante unité française du grand Groupe Chimique International GRACE, notre site d'Epernon situé près de Rambouillet, emploie 1200 personnes et gère un CA de 1 4 milliard de francs.
La division CRYOVAC spécialiste et leader du conditionnement de haute technicité développe, fabrique et commercialise des matériaux plastiques sur les marchés alimentaires et non alimentaires.

Diplômé Ecole de Commerce ou equivalent, vous possédez une expérience de quelques années dans le marketing / vente, si possible sur des Produits Grande Consommation
Ouvert, autonome et battant, vous aimez le travail en équipe
• Vous analyserez le marché des films de présentation en sélectionnant les nouvelles applications où nos films techniques apportent une réponse aux besoins de cette clientèle
• Vous assurerez le développement commercial en préparant les stratégies appropriées auprès des GMS et des clients
Pour ce poste, un bon niveau d'anglais est demandé.
Un candidat motivé à potentiel avec des qualités de communication certaines se verra offrir les opportunités d'un grand Groupe International
Merci d'adresser votre dossier (lettre, *CV, et prétentions) sous réf 212/M à*
Christelle NICOLAS - GRACE SA - BP 9
28231 EPERNON CEDEX.

the freedom to succeed

CRYOVAC
PACKAGING - MARKETING SYSTEMS

(Organisation et Publicité)

Le Monde des Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

GRANDS COMPTES
VENTE DE SOLUTIONS TECHNIQUES

DIRECTEUR COMMERCIAL

Une société, leader en France et en Europe, réalisant des installations pour une clientèle variée (banques, administrations, industries...) recherche le Directeur Commercial de l'Ile de France.

Patron dynamique d'une équipe commerciale étoffée à laquelle il donnera une nouvelle impulsion, interlocuteur avisé des grands clients, il assurera le développement et la rentabilité d'un CA actuel supérieur à 200 MF et il participera à l'élaboration de la politique commerciale.

Ce poste conviendrait à un candidat : • diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce • ayant une expérience réussie (minimum 10 ans) dans la vente de solutions techniques (par exemple dans des domaines type informatique, installations électriques ou téléphoniques, climatisation, GTC...) • ayant prouvé sur le terrain ses excellentes capacités de management • témoignant d'un réel potentiel d'évolution.

Poste banlieue ouest de Paris.

Ecrire sous réf. 29A 2431 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*. Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

Le Monde des Ressources Humaines

Directeur des Ressources Humaines



Depuis son installation en France, Häagen-Dazs connaît une réussite exemplaire se traduisant par une croissance très rapide.

Aujourd'hui, nous souhaitons confier le poste de Directeur des Ressources Humaines France à un jeune praticien confirme ayant acquis une experience dans une entreprise de grande distribution, de préférence dans un groupe anglo-saxon.

Votre professionnalisme vous permettra de mettre en place tous les moyens performants d'une gestion des ressources humaines : administration et gestion du personnel, recrutement et formation, gestion des rémunérations, developpement des hommes et communication interne.

Membre actif de l'équipe de Direction, vous participez à l'impulsion et accompagnez notre croissance avec pour objectif la cohésion et le maintien de l'esprit d'équipe qui existe depuis notre lancement.

Pour cela, vous conseillez les Directions opérationnelles et exercez votre mission auprès d'une population de 250 personnes (600 en saison haute) : force de vente, boutiques, siège.

La parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire pour réussir votre integration dans l'équipe européenne des ressources humaines.

Merci d'adresser votre candidature, à Elisabeth Dodinet, Häagen-Dazs, 69-71 avenue Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

MEDIA-SYSTEM



Le Monde des Juristes

elf sanofi

Société industrielle plurinationale, ELF SANOFI est présente dans trois secteurs d'activités : Santé Humaine, Cosmétologie et Parfums, Bio-activités. Avec 33 milliards de CA, elle doit sa réussite à la richesse de ses 35 000 collaborateurs, répartis dans 100 pays : des hommes et des femmes animés par le même esprit d'ouverture sur le monde, un sens aigu du dialogue et la capacité à anticiper, créer, s'adapter, réaliser,...

Jeune Juriste Immobilier

Sous l'autorité du Responsable du Service Immobilier, vous assurerez :
• la gestion administrative du patrimoine immobilier (conservation des titres de propriété, établissement et révision des baux, crédit bail,...),
• le traitement des dossiers de fiscalité directe locale (taxe professionnelle et taxes foncières),
• les études juridiques et fiscales liées aux projets de cession, acquisition ou création d'implantations.

Diplômé(e) d'études supérieures de droit (droit immobilier - droit des affaires), vous souhaitez mettre à profit votre esprit d'analyse et de synthèse, votre aisance rédactionnelle, votre bon sens et vos capacités d'adaptation au sein de notre structure. L'anglais constituera un atout.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à D.R.H. SANOFI TECHNIQUES - 8, rue Christophe Colomb - 75008 PARIS.

(Organisation et Publicité)



Le Conseil National du Patronat Français recherche dans le cadre du développement de sa Direction Fiscale un

Fiscaliste Confirmé

Rattaché au Directeur du département fiscal, vous aurez principalement pour mission de prendre en charge des dossiers en droit fiscal interne pour le C.N.P.F (2/3) et pour une fédération de premier plan (1/3).
A ce titre, vous interviendrez de façon autonome dans votre domaine d'activité, avec une double approche conceptuelle (analyse et recherche, élaboration de propositions...) et pratique (consultations...).

Agé d'environ 34-35 ans, diplomé de l'enseignement supérieur (DEA. DESS. DJCE) ou issu de l'administration (ENI), vous avez une expérience réussie de 7/8 ans de préférence en entreprise.

Une bonne connaissance de la fiscalité internationale et une bonne pratique de l'anglais sont nécessaires.

Votre savoir-faire en matière de fiscalité vous confère une autorité naturelle qui vous permettra de vous épanouir dans une fonction qui implique de nombreux contacts (commissions C.N.P.F. relations S.L.F, D.G.I, ministères, instances *communautaires...) et quelques déplacements* à l'étranger.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + lettre manuscrite + n° tél + prétentions à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris sous réf. TV8234MO.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

CLIFFORD CHANCE

recherche pour son bureau de PARIS

UN JURISTE

(2 à 4 ans d'expérience)

pour renforcer son groupe « Computer and Communications »

Le candidat devra posséder une excellente connaissance du droit des obligations et plus généralement du droit commercial et avoir une réelle spécialisation dans les domaines suivants :

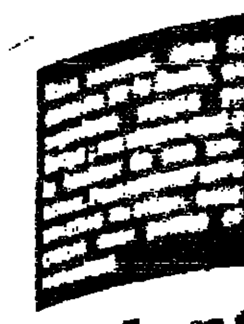
- **droit de l'informatique**
- **droit des télécommunications**

Doté d'une solide expérience en droit des affaires (doctorat, DESS, DEA), complétée, le cas échéant, par un diplôme d'une grande école de commerce, et muni d'une première expérience réussie dans les domaines susmentionnés, en conseil ou en entreprise, le candidat devra avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

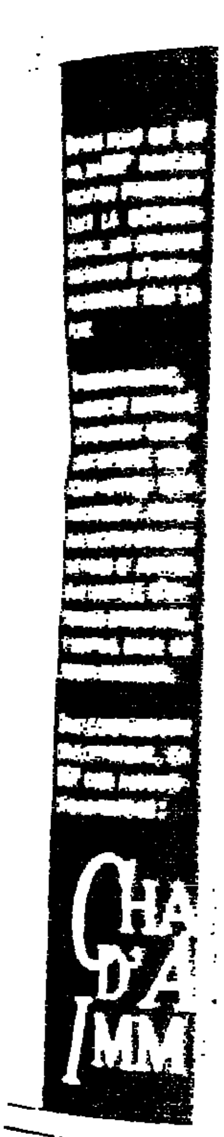
Une excellente présentation, le sens du contact humain et l'esprit d'équipe sont également exigés.

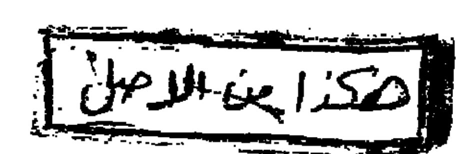
Prière d'adresser votre lettre de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photographie et rémunération actuelle) à :

Clifford Chance
direction du Personnel
112, avenue Kléber
BP 163 Trocadero
75770 Paris Cedex 16



2 Contrôleurs





Le Monde de la Gestion et des Finances

Nous sommes, dans le domaine de la Santé, un organisme unique en Europe : nos moyens sont à la hauteur de nos ambitions. Pour renforcer notre structure au siège, nous créons deux postes et recherchons

EVOLUEZ AU SEIN DE NOTRE DIRECTION FINANCIERE, À PARIS...

2 Contrôleurs de gestion

• Dans le Département Contrôle de Gestion, vous serez le **Responsable du contrôle et des normes de gestion.** Pour chacun de nos établissements, vous analyserez les résultats par fonction (administration, logistique, technique) et ferez des propositions d'amélioration. Les tableaux de bord à mettre en place seront de votre ressort puisqu'ils vous permettront d'expliquer les écarts en mettant l'accent sur la qualité ; mesure nouvelle que vous aurez à apprécier.

A 28-30 ans, H/F, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup de Co, Maîtrise de gestion...), à l'aise en anglais, vous avez une expérience de 5 ans au moins acquise dans le milieu médical de préférence ou dans le secteur des services. Le contrôle de gestion avec l'utilisation des données statistiques (analyse, théorie des sondages...) est votre point fort indispensable à votre réussite dans ce poste. Vous aurez aussi à diriger une équipe dont la compétence est reconnue. Dans notre environnement valorisant, pour établir le dialogue, il vous faudra faire preuve d'humilité. Nous devons pouvoir investir sur vous, c'est pourquoi nous attendons un candidat à fort potentiel. **Réf. 01B04A**

• Dépendant du Responsable du contrôle et des normes, vous aurez en charge le contrôle de gestion des services logistiques et administratifs. Les méthodes que vous mettrez en place concerneront l'administration, la chaîne alimentaire, la maintenance/entretien... La logistique de nos établissements sera donc "décortiquée" par vous.

A 26-27 ans, H/F, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Maîtrise de gestion...), à l'aise en anglais, vous avez une première expérience du contrôle de gestion - deux ans - dans l'industrie ou les services. Vous réussirez ainsi votre intégration dans notre équipe performante. Notre organisation vous permettra d'ailleurs d'évoluer comme vous le souhaitez. **Réf. 01B04B**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération, **sous la référence choisie**, à notre Conseil RESOUDRE, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.

MEMBRE CSNCR



.Contrôleurs de Gestion

Valeo ECLAIRAGE SIGNALISATION

Leader Européen dans les projecteurs et feux de signalisation pour automobiles, nous recherchons

• pour notre établissement de BLOIS (41), un Contrôleur de Gestion Usine.
Rattaché au Contrôleur Financier du site, vous serez en charge du contrôle total de la gestion d'une unité autonome de production (CA 200 MF). Ce poste à responsabilité intègre les missions classiques du contrôle de gestion : élaboration et suivi du budget, coûts de revient, investissements et études de rentabilité, reporting...
Vous participerez activement à la refonte de notre système financier.

• pour notre établissement de BOBIGNY (93), un Contrôleur de Gestion.
Au sein du contrôle financier de la Division, vous serez en charge du contrôle de gestion de notre activité commerciale ainsi que de la consolidation financière des sites.
Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur avec une spécialisation en gestion ou d'une école de commerce et vous avez acquis une première expérience industrielle.
Notre Groupe offrira à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution dans un environnement international.

Merci d'adresser CV, lettre de candidature manuscrite, photo et prétentions à F.R. CUMINAL - Direction des Ressources Humaines - **VALEO ECLAIRAGE SIGNALISATION** - Division Eclairage France - 34, rue Saint André 93012 BOBIGNY Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France



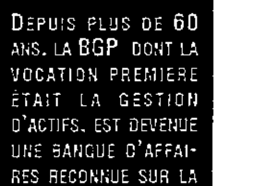
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Jonction — OK

DEPUIS PLUS DE 60 ANS, LA BGP DONT LA VOCATION PREMIERE ETAIT LA GESTION D'ACTIFS, EST DEVENUE UNE BANQUE D'AFFAIRES RECONNUE SUR LA PLACE.

PROFESSIONNALISME, INGENIERIE ET RAPIDITE D'INTERVENTION EXPLIQUENT SA FORTE PRÉSENCE AUPRES DES INVESTISSEURS AUSSI BIEN INSTITUTIONNELS QUE PRIVÉS ET AUPRES D'UNE CLIENTELE D'ENTREPRISES DIVERSIFIÉE, Y COMPRIS DANS LE SECTEUR IMMOBILIER.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT, LA BGP CRÉE AUJOURD'HUI UN POSTE DE :



BGP BANQUE DE GESTION PRIVEE

◆ Agé de 32 à 35 ans et de formation supérieure, vous avez exercé pendant environ 5 ans au sein du *Service Immobilier d'une* Banque des fonctions de Chargé d'Affaires de financements immobiliers, notamment de financements promoteurs.

◆ Une expérience complémentaire chez un promoteur ou un professionnel de l'immobilier serait un atout supplémentaire.

◆ Vous aurez notamment en charge la sélection, l'analyse, la mise en place et le suivi de financements immobiliers (y compris rédaction et présentation des dossiers de Comité d'Engagements, contrôle, réactualisation et "cotations" des Concours Bancaires).

◆ Plus globalement, vous contribuerez avec dynamisme aux différentes fonctions et interventions de la Direction des Affaires Immobilières.

Merci d'envoyer lettre manuscite, CV et photo sous référence CAI/92 à la BGP, 26 rue de la Baume, 75382 Paris cedex 08.

CHARGE D'AFFAIRES IMMOBILIERES

VOUS ETES UN VRAI PROFESSIONNEL DU CONTROLE DE GESTION...

Nous sommes un groupe financier français à très forte notoriété (Paris 7ème). La décentralisation de notre gestion au sein de Directions Opérationnelles nous conduit à refondre notre système de gestion.

Au sein de la Direction de nos Services Centraux et à la tête d'une équipe de 25 personnes, vous aurez la charge de poursuivre la modernisation de notre comptabilité analytique et des systèmes de gestion budgétaires. Vous devrez par ailleurs continuer de faire vivre les systèmes existants et serez en particulier directement responsable de la fonction budgétaire du groupe (établissement, suivi, arbitrages...), de la gestion des facturations internes et externes, des analyses et du reporting de gestion auprès des instances de direction.

A 35/40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez su développer votre professionnalisme à travers une expérience en cabinet d'audit (de préférence) doublée impérativement d'une expérience d'entreprise à un niveau holding ou groupe.

Véritable animateur, vous saurez être "l'impulseur" de cette mission importante qui nécessite un esprit de synthèse développé, beaucoup de savoir-faire, d'adaptabilité et d'investissement.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + prétentions) sous référence E/564/LM à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS.



PME dynamique et performante recherche

RESPONSABLE GESTION/FINANCES
ANGERS

Directement rattaché au Président, vous avez la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la trésorerie et, à terme, de la consolidation des comptes société + filiales.

Votre mission prioritaire est de mettre en place la comptabilité analytique, les outils de contrôle de gestion et d'aide à la décision, ainsi que le reporting.

A 30/35 ans environ, de formation Ecole Supérieure de Commerce, DECS, DESCF ou équivalent, vous justifiez d'une expérience similaire réussie.

Le poste est basé **à proximité d'Angers.**

Merci d'adresser, sous réf. RGF, votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), en précisant votre niveau de rémunération actuelle, à :

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM



MAJOR, filiale d'un groupe international, est spécialisé dans la fabrication en flux tendu de sièges complets d'automibiles et réalise aujourd'hui 1 milliard de chiffre d'affaires. Elle recherche son :

RESPONSABLE FINANCIER

Basé sur notre site de production de Rosny-Sur-Seine (78), vous serez responsable de la comptabilité générale, de la trésorerie, de la fiscalité et de l'établissement du bilan social.

Vous assurerez par ailleurs, le contrôle budgétaire et le reporting de nos deux unités de production auprès de la maison mère.

Vous êtes titulaire d'un DECS ou diplômé de Sup de Co option Finance et vous avez au moins 5 ans d'expérience en milieu industriel ou après un BTS/DUT, vous avez acquis une longue expérience de la fonction (10 ans). Agé de 35 à 40 ans environ, votre bonne pratique de l'anglais, votre autonomie, vous permettront de réussir dans un environnement très opérationnel. Poste à pourvoir très rapidement.

Merci d'adresser sans tarder votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 042 à MAJOR SA, Service Recrutement, 6 rue Schertz, 67100 Strasbourg.

BANQUE PARIS

Banque de réseau, filiale d'un Groupe important recherche

responsable du service engagements
FONDÉ DE POUVOIR

A 35/40 ans, vous êtes devenu un SPECIALISTE des CREDITS et vous justifiez d'une expérience réussie d'encadrement d'une équipe d'au moins 10 personnes.

Votre responsabilité se situera à deux niveaux :

• Animer et superviser une équipe d'environ 15 personnes ayant en charge la rédaction des actes de crédit et des garanties sous toutes leurs formes, en liaison étroite avec les conseillers de clientèle.

• Etudier et mettre en place les moyens les plus adaptés visant à optimiser l'organisation et l'efficacité du Service.

Rémunération et environnement de travail attractifs.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. 827 LM à **MEDIA PA** 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Le Monde des Cadres

Groupe multinational, 2500 consultants pluridisciplinaires, nous sommes spécialisés dans le conseil en management, en juridique et fiscal auprès d'une clientèle de grands comptes dans des secteurs économiques très variés et recherchons un

Chargé de recrutement

De formation supérieure (bac + 4, 5), vous avez acquis, pendant 6 à 8 ans, une véritable expérience professionnelle en entreprise. Votre technicité dans les domaines du recrutement et de la gestion du personnel est obligatoirement complétée par de hautes qualités personnelles. La pertinence de vos décisions, un tempérament autonome, une excellente présentation et la maîtrise de l'anglais compteront parmi les facteurs déterminants de sélection.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf.M951.17 à Carole Leprette, PRICE WATERHOUSE, 11 rue de Laborde, 75008 Paris.

L.B.W.

Price Waterhouse




CONSEIL GENERAL DU DOUBS

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU DOUBS

regroupent leurs moyens de communication au sein de l'HOTEL du DEPARTEMENT pour développer une politique valorisante et cohérente.

MANAGEZ LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Vous êtes diplômé - HEC, ESC, IEP, CELSA... - et vous avez au moins 10 ans d'expérience dans la communication, soit en agence, soit chez l'annonceur, et un réel *vécu de manager ; la connaissance du fonctionnement* des collectivités locales serait un plus, ainsi que le sens des relations publiques.

Sous l'autorité du Président du Conseil Général et directement rattaché à un comité de pilotage , vous élaborerez et développerez la stratégie de communication la mieux adaptée aux objectifs globaux de l'Institution Départementale. Vous dirigerez et animerez une petite équipe qui assurera à vos côtés campagnes publicitaires, éditions, documents de promotion, manifestations...

Vous serez le garant de la cohérence de l'ensemble et saurez vous investir personnellement dans les relations avec la presse locale et nationale.

SERIFO GROUPE EUROSEARCH

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer votre dossier complet sous réf. 5560 LM à SERIFO Groupe Eurosearch 47 bis avenue Bosquet - 75007 PARIS.

Membre de Syntec



L'INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS (Groupe France Télécom)

recrute

UN(E) ADJOINT(E) AU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE ET DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Profil souhaité :

- Formation supérieure.
- Expérience concrète de la Recherche (au moins cinq années) et du Management de l'International.
- Pratique du milieu de l'Enseignement Supérieur et du monde de la Recherche (France et Etranger).

Mission :

- Assister le Directeur Scientifique dans les activités de gestion de la recherche, de préparation du Conseil de la Recherche, de gestion du programme doctoral et d'établissement de contrats et de conventions de recherche.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions + photo) à :
INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
M. le Secrétaire Général - Réf. DS
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX.

MEDIAPA

ADMINISTRATEUR ADMINISTRATRICE

Demandé(e) pour une fondation culturelle basée dans l'AUDE

- Cette fondation aspire à attirer, aux niveaux local et international, des artistes et des étudiants pour des cours, avec une attention en particulier aux femmes et aux minorités raciales et sexuelles.
- Votre rôle, travaillant dans une petite équipe très compétente, serait :
  - *Coordination journalière du bureau, personnel et étudiants.*
  - *Coopération avec autorités et organisations locales, régionales et internationales.*
  - *Organisation et application des structures budgétaires.*

Envoyer : lettre manuscrite, CV et photo à :
M. DEREK, INSTITUT AZABEL
BP 204 – 11005 CARCASSONNE CEDEX

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

recrute

LE CHEF DE SON SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique de l'ENA remplit une triple mission :

Pédagogique, de gestion et de recherche

- Dans la perspective du transfert prochain de l'Ecole à Strasbourg, le (la) candidat(e) définira rapidement les besoins qui seront ceux d'un établissement entièrement modernisé.
- Cette personne disposera d'une solide formation universitaire (3e cycle) et devra en outre se prévaloir d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Le poste, à pourvoir en septembre 1992, sera basé à Paris jusqu'au 31 décembre 1993, puis à Strasbourg.

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et prétentions à Monsieur le directeur de l'ENA, 13, rue de l'Université, 75343 PARIS CEDEX 07 (avant le 10 septembre 1992).

PC EXPERT

■ ZIFF-DAVIS, premier éditeur américain de magazines informatiques, doit sa réussite à la qualité rédactionnelle de ses publications, destinées aux professionnels de la micro-informatique.

■ Pour renforcer son département Diffusion, nous recrutons :

Chef de Promotion

Bac + 3, École de Commerce/Gestion ou équivalent. Expérience de 2 ans en Marketing Direct agence ou Éditeur spécialisé. Expérience de Chef de Publicité serait un plus. Réelles aptitudes à la communication orale et écrite.

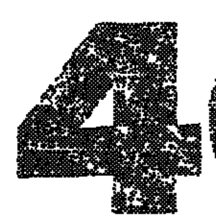
ZD *Envoyer lettre, CV, Photo et prétentions à :* Ziff-Davis France - D. PETIT Réf. DIFF 10, rue Thierry-le-Luron - 92593 Levallois-Perret Cedex

---

Le Monde du Premier Emploi

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

recrute




La Direction de l'Administration Pénitentiaire vous propose aujourd'hui un **métier** où votre sens relationnel et votre ouverture d'esprit sauront s'exprimer.

Une **formation rémunérée** de 2 ans vous garantit réussite et évolution.

De nationalité française, titulaire du Baccalauréat (ou équivalent), âgé de 20 à 45 ans, vous avez jusqu'au

14 août 1992

pour vous inscrire à ce concours prévu le 16 septembre.

Pour en savoir plus et recevoir votre dossier de candidature, appelez LIGNE DIRECTE du lundi au vendredi de 9h à 17h ou écrivez à la DAP - Bureau HA3 247, rue St-Honoré - 75001 PARIS.

LIGNE DIRECTE (1) 49.09.80.90

MEDIAPA

Le Monde des Collectivités territoriales

Le Comité départemental du tourisme de l'Oise
recrute un

Chef du service tourisme rural

Chargé, sous l'autorité du directeur, du développement du tourisme en milieu rural, du suivi des dossiers d'aménagement et d'équipements de loisirs, de la gestion du relais des Gîtes de France de l'Oise.

Profil du poste : 25/35 ans, bac + 5, spécialiste de l'aménagement touristique, expérience du travail avec les collectivités locales, capacité à s'intégrer à une équipe.

Poste à pourvoir le 15 septembre 1992.

CV, lettre de motivation manuscrite à retourner à :
Madame DUFRESNE, CDTO, BP 822, 60008 BEAUVAIS Cedex.
Tél. : 44-45-82-12.

Notre mission : loger les hommes

CA de 678 MF
- 220 pers. 11000 logements
Chaque année
150 constructions neuves
Des programmes de réhabilitations particulièrement dynamiques.
Aujourd'hui nous créons les postes de



Juriste Direction Générale

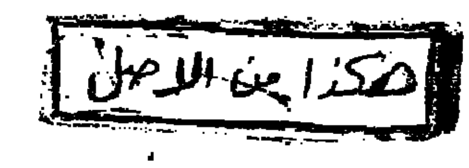
Membre du directoire de l'office, vous aurez en charge l'animation du service Juridique (l'étude des textes législatifs et règlementaires, l'élaboration de rapports, une mission de Conseil auprès du Directeur Général et des Elus).
Vous serez également amené à mettre en place et à superviser le service des marchés publics.
Agé d'environ 30/35 ans, doté d'une solide formation juridique (Maîtrise de droit public, 3ème cycle, IRA), vous possédez une expérience de plusieurs années de préférence au sein d'un organisme du logement social. Vos qualités rédactionnelles sont reconnues.
Votre autonomie, votre ouverture d'esprit vos capacités d'écoute et d'adaptation, votre sensibilité au monde social vous permettront de réussir dans cette fonction. *réf 1782/M*

Juriste Affaires Juridiques et Foncières

En étroite collaboration avec le Directeur Général Adjoint, vous serez chargé, avec la juriste en poste, du contentieux locatif et de ceux liés aux activités de l'office.
A 28/40 ans, de formation supérieure : maîtrise de droit privé (connaissances approfondies en Droit judiciaire privé, voies d'éxécution contentieux administratif de la construction, législation de baux), vous possédez une expérience dans un organisme de logement social, une entreprise privée (de contruction-immobilière), un Cabinet d'Avocat. Des connaissances en micro-informatique et comptabilité publique seraient appréciées.
Vos capacités d'animation, votre aptitude à assumer des responsabilités et bien sûr votre fibre sociale vous permettront de réussir dans ce poste. **réf 1778**

Postes basés à 50 Km de Paris.

LIGHT Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à notre conseil LIGHT Ph. PREVOST 5/7 rue Jeanne Braconnier - 92366 MEUDON LA FORET cedex.



Secteurs de Pointe

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 31 milliards de francs, avec 31 000 personnes et 500 unités de production réparties en France et dans une trentaine de pays.

Notre unité opérationnelle, **PLATRES LAFARGE**, dont le siège est situé dans le **Vaucluse**, réalise 3 milliards de francs par la fabrication et la commercialisation d'une vaste gamme de produits dans un grand nombre de pays européens. Nous souhaitons associer à notre expansion 3 collaborateurs.

INGÉNIEURS ENTRETIEN-TRAVAUX NEUFS

Mulhouse (68) - Le Pin (77)

Pour assurer la maintenance, la pérennité, la fiabilité et la performance optimale de notre outil industriel, aux plans mécanique, automatismes et process, nous recherchons deux ingénieurs basés respectivement **dans deux importantes usines, à Mulhouse et à Le Pin.**

Rattaché au Directeur d'usine et en étroite liaison avec les services production, étude et progrès...., vous proposerez, conduirez et gérerez des projets d'investissements ou d'optimisation. Vous développerez l'organisation de la maintenance préventive. Vous managerez une équipe et contribuerez à l'amélioration de la sécurité.

A 30/40 ans, diplômé des Arts et Métiers, Centrale, HEI ou équivalent, vous avez acquis une solide expérience de la fonction et faites preuve de réelles qualités relationnelles. **Réf. ITN/M**

RESPONSABLE DES OPERATIONS LOGISTIQUES

Carpentras (84)

Au sein de notre usine spécialisée dans la fabrication et la distribution de plaques de plâtre destinées principalement au Sud-Est de la France et à l'Italie, vous serez rattaché au Directeur de l'Usine. Votre mission consistera à :

- rationaliser l'organisation du secteur planning - stock - expéditions,
- optimiser l'ordonnancement de la production,
- maîtriser les coûts logistiques,
- améliorer la qualité du service à la clientèle.

Vos qualités d'animateur vous permettront d'encadrer une équipe de 35 personnes dont 3 agents de maîtrise responsables du chargement des expéditions, de la manutention, du conditionnement et des réceptions de matières premières.

De formation supérieure technique, vous êtes décidé à valoriser votre expérience de la logistique et de la gestion de production sur informatique ainsi que vos talents d'organisateur et de manager d'équipe. **Réf. ROL/M**

Pour ces trois postes, la connaissance de l'anglais est indispensable afin de réussir dans votre mission et d'évoluer à terme au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence choisie, à Plâtres Lafarge, DRH, 5 avenue de l'Egalité, 84800 Isle-sur-la-Sorgue.

LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

Nous sommes le deuxième constructeur mondial d'équipements de protection et de contrôle de réseaux de transport et de distribution d'énergie électrique.

L'importance de nos projets faisant appel à des technologies de pointe, est telle, qu'elle nous conduit à renforcer nos laboratoires de développement. Nous recherchons :

Des Chefs de Projets en Informatique Industrielle Temps Réel

A la tête d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, vous pilotez des projets de plusieurs M.F. (de la spécification à l'intégration au reste du système).

Ces postes exigent une expérience de 3 à 5 ans de conduite d'importants projets, une formation d'ingénieur renforcée par une solide maîtrise des techniques modernes de développement. **Réf. CPI 737 M**

Des Ingénieurs en Développement Informatique Industrielle Temps Réel

Au sein d'une équipe, vous avez à partir d'un cahier des charges à analyser, spécifier et développer des modules de logiciel qui s'intègreront à un ensemble plus vaste.

Nous nous adressons à des ingénieurs débutants ou première expérience en informatique industrielle, sachant développer en C, assembleur, dans un environnement VAX/VMS et HP/UNIX. Des connaissances hardware seraient un plus. **Réf. CID 738 M**

Ces postes, situés à Paris dans un premier temps puis dans le sud de la France, exigent la pratique de la langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature (en précisant la référence correspondante) à SEFOP, notre Conseil, qui vous parlera de nos projets.

GEC ALSTHOM

T&D

SEFOP, 11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

Jeune ingénieur, valorisez vos compétences et soyez une force de proposition

INGENIEUR METHODES

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, ayant si possible une première expérience, vous disposez de compétences en électronique électro-technique, en informatique industrielle et en productique.

Vous saurez faire preuve de dynamisme, d'un sens rigoureux de l'organisation et d'esprit d'initiative. Vous parlez l'allemand et ou l'anglais couramment

En relation directe avec le responsable du Service Méthodes, vous prenez en charge les moyens de contrôle de nos produits et vous pilotez des projets d'automatisation de nos procédés de fabrication.

Votre réussite vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Ce poste est basé sur le site industriel de Pont Saint-Maxence (60) proche de Senlis et Chantilly.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé avec photo et salaire actuel SAF-DRH, réf. 7014, 13 17, rue d'Epluches, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

PONT SAINT-MAXENCE (60)



Nous progressons, ensemble.

La Soudure Autogène Française, leader français, est implantée dans le monde entier (60% de son chiffre d'affaires à l'international). Filiale de l'AIR LIQUIDE, nous concevons, fabriquons et commercialisons des matériels et produits de soudage, coupage de haute technologie.

AGENCE MAILLE

Leader sur le marché de la sécurité, notre société en forte expansion est animée d'un réel esprit d'équipe et est tournée vers le service. Nous recherchons pour notre siège situé en proche banlieue ouest :

Responsable service après-vente

Rattaché au Directeur logistique, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients et le garant de leur satisfaction.

Manager et gestionnaire, autonome et entrepreneur, vous agissez en véritable patron d'un centre de profit. Vous prenez en charge toutes les opérations commerciales, techniques et administratives du service : suivi des commandes, planning des réparations, gestion des stocks, administration des ventes, définition des tarifs, relations et échanges avec les fournisseurs...

Animateur, vous savez motiver une petite équipe à garantir le meilleur service client, la qualité et les délais.

A 30/40 ans, ingénieur en électronique, vous avez acquis depuis 4/5 ans l'expérience de ce métier et du management, de préférence dans une société à culture import-export.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 142M, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.

HM Hervé & Millet Conseil

Hommes & Managers

MEDIA-SYSTEM



INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Notre Société (1 100 personnes en France) est la filiale d'un important groupe international spécialisé dans les équipements aéronautiques. Nous étudions, développons et réalisons des commandes de vol pour avions et missiles, des équipements moteurs, des systèmes carburants et treuils de sauvetage.

De formation Ingénieur Mécanicien (ENSI, ESTACA, INSA...), vous possédez une expérience en hydraulique, et des compétences en dynamique des fluides, en calculs de résistance des matériaux et en fiabilité.

Au sein d'une équipe, vous serez chargé de conduire et gérer des projets techniques, de la conception au développement prototypes, et assurerez le contact avec le client.

En outre, vous maîtrisez l'anglais et possédez une expérience d'environ 5 ans dans un service d'études.

Des déplacements (France et Etranger) sont à prévoir.

Poste situé dans les Hauts de Seine.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 830, à **MEDIAPA** - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX qui transmettra.

3615 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

Le Monde des Carrières

LE CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

recrute

– UN CHARGÉ DE MISSION
pour la coopération interrégionale et les relations internationales

– UN CHARGÉ DE MISSION
pour les affaires économiques et les relations avec les entreprises

Les candidats doivent posséder une formation supérieure de haut niveau (3e cycle, DES, IAE, diplômes d'ingénieurs ou doctorats) ainsi qu'une expérience professionnelle dans les secteurs concernés.

La maîtrise écrite et parlée de l'anglais et de l'espagnol est demandée.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à M. Jacques VALADE - Président du Conseil régional d'Aquitaine - 14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux Cedex, avant le 1er août 1992.

Cabinet Brevets à Paris

haute réputation

recherche

INGENIEUR BREVETS

mécanique, électricité

Ecrire en précisant la référence 86178 à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra (Discrétion assurée).

Le CAFOC de l'Académie d'Aix-Marseille recrute

UN FORMATEUR de FORMATEURS

libre début septembre

Contrat temps plein (39 h/semaine) à durée déterminée

Adresser CV + lettre de motivation + références à : CAFOC RECTORAT 13621 Aix-en-Provence

---

GROUPE D'EDITION (Paris) recherche

RESPONSABLE RÉDACTION

dans les domaines du recrutement et de la formation.

Expérience indispensable, capacité d'adaptation, d'organisation et d'autonomie seront les atouts de votre réussite.

Anglais souhaité.

Merci d'adresser lettre manuscrite C.V. photo, sous réf. VB/4245 à notre Agence PLURIAL 43, rue Carnot 92761 ANTONY cedex

PLURIAL

Association d'ingénieurs GRANDE ECOLE recherche sa

CHEF DE PUBLICITÉ

- Vous assurerez la régie publicitaire de nos publications ;
- Vous coordonnerez les relations extérieures : ingénieurs-élèves-entreprises.

Vos fortes capacités relationnelles, votre sens commercial, votre formation supérieure et/ou votre expérience dans un domaine proche seront valorisés dans ce poste.

Les candidatures avec C.V. et prétentions sont à envoyer à : AIST - 46, rue Barrault, 75634 PARIS Cedex 13.

ENTREPRISE MARSEILLAISE DE RAYONNEMENT D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

RECHERCHE

POUR UN POSTE d'EXPLOITATION SUR LAVERA-FOS

JEUNE INGÉNIEUR ENSAM OU ÉQUIVALENT

Possédant une formation complémentaire à la gestion, une bonne maîtrise de l'anglais. Une courte expérience professionnelle est souhaitée. Adresser CV détaillé avec photo à :

EROSUD, réf. 938, 2, rue Breteuil, 13231 MARSEILLE Cedex 1.

GROUPE MONITEUR

Groupe de Presse et Édition spécialisées dans le domaine de la Construction, Architecture, Collectivités Locales et Décoration, nous publions 18 journaux et éditons 250 ouvrages avec un effectif de 450 pers.

recherche

Pour renforcer les départements techniques de ses rédactions

RESPONSABLES INFORMATIONS TECHNIQUES

Agés de *28 à 40* ans env. Ingénieurs BTP, architectes, ou ayant une bonne formation technique, ils ont un goût affirmé pour la rédaction, voire une expérience réussie dans la presse professionnelle. Ils seront chargés d'effectuer des reportages sur chantiers, de décrire des techniques, procédés *et produits innovants* et de la construction.

Merci d'adresser votre candidature (avec cv + prétentions) à *PUBLICATIONS DU MONITEUR* Sylvanne NICOLAS Directeur du Personnel 17, rue d'Uzès 75002 Paris

---

ARIM MIDI-PYRÉNÉES

recrute un

RESPONSABLE TERRITORIAL

Basé dans les Hautes-Pyrénées, devant assurer les missions suivantes :

Négociation commerciale et Stratégie de Développement *sur le département* en lien avec le Directeur Régional, Chef de projet de Convention Ville-Habitat, pouvant assurer des missions de Chargé d'Étude et d'Opération sur *des actions* de type OPAH, PST, etc.

CV, photo et prétentions : 2, cheminement Cambert 31100 TOULOUSE

---

propositions diverses

3e cycle Communication et Ressources Humaines sur Expérience ou Maîtrise Tél. : IICP 42-40-47-47.

Société à vocation internationale recherche pour montages unités industrielles en Afrique :

RESPONSABLE DE MONTAGE ÉLECTRIQUE

d'un niveau BTS/DUT, ayant de solides connaissances *des installations basse* tension, des automatismes par automates programmables ainsi qu'en régulation et électronique industrielles. Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle de montage. Connaissances et pratiques de la PAO appréciées. Adresser lettre manuscrite + CV avec photo et prét. sous réf. 91398 à LTA VITAE 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui transm.)

Le CRDC

recherche un

directeur technique

pour son festival « Les Allumées » expérience aménagement de lieux, hors salles de théâtre trad. souh. poste à *pourvoir* au 1-09-92

Env. avant 15-08, cv+photo CRDC - BP 389 44013 Nantes Cedex 01

Recherchons :

- Traducteurs, Réviseurs traductions (anglais-français) free-lance. Exp. 5 ans minimum
- Préparateurs manuscrits, correcteurs épreuves

Écrire avec cv : ARS/ambassade des États-Unis, 2, av. Gabriel *75382 Paris Cedex 08*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SECTEUR de la COMMUNICATION déployant ses implantations à l'ÉTRANGER, *recherche* pour ses développements radiophoniques dans les PAYS DE L'EST, *candidat* capable de mettre en place et contrôler la gestion administrative et financière d'une station FM et d'apporter les conseils nécessaires tant sur le plan des programmes que technique. Connaissance de la langue RUSSE indispensable. Poste basé à *Paris* avec *2/3 du* temps à l'étranger.

Écrire sous réf. : 8543 le Monde Publicité 15-17, rue du Col. P.-AVIA 75902 PARIS Cedex 15.

DEMANDES D'EMPLOI

AGREGÉE D'ALLEMAND habitant PARIS et enseignant à l'Université *cherche* pour sept. 92 à donner quelques heures, classes prépas enseignement sup. ou form. continue. Tél. : (16) 50-80-00-46 le soir ou écrire sous réf. : 8544, le Monde publicité, 15-17, rue du Col. P.-AVIA, 75902 PARIS Cedex 15.

Dr. ès sci. biol., 30 ans, anc. ass. Univ. Genève. Exp. resp. polit. angl., all. ch. empl. indust. pharm. ou biotech. Disp. imméd. France et étr. ou contrat financ. MBA ou MMP. *Réf. 18-815490,* PUBLICITAS, CH-1211 GENÈVE 3

JOURNALISTE (h.), 30 ans, exp., d'orig. vietnamienne, ch. *trav. de* TRADUCTION *fr.-viet.* Tél. : (1) 46-61-11-85.

Philosophie et formation générale *Professeur avec expérience* des classes préparatoires (Sciences po, HEC) RECHERCHE COURS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Téléphoner au 45-26-56-07

Français 46 a. Cadre ESC + DECS exp. 21 ans Afrique/Dom., libre de suite DAF/direct. PME/PMI France/Afrique. E. D'Herbeys 11, av. Villermont 06000 NICE. T. 93-92-03-36.

Formations

LA FÉDÉRATION NATIONALE LÉO-LAGRANGE ET L'UNIVERSITÉ EVRY VAL D'ESSONNE proposent une formation diplomante de :

MANAGERS SOCIAUX

Option : Développement Social urbain (DESUP, agrément D.E.S.S en cours) 350 heures sur 2 ans, d'octobre 1992 à juin 1994 (environ 10 regroupements de 5 jours).

COÛT PÉDAGOGIQUE : 20 000 F

Pré-requis : Niveau Maîtrise Renseignements et dossier d'inscription auprès de la *Fédération Nationale* Léo-Lagrange Service du personnel 21, rue de Provence 75009 PARIS (Tél. : 42-46-82-92).

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

AU CŒUR DES HALLES Imm. classé I.S.M.H. Part. except., 65 m², rue du JOUR *Grd charme, clair, calme, soleil,* cheminée, mezz. poutres, tomette. Impec. vue imp. 1 950 000 F. - Tél. : 42-67-15-54.

2e arrdt

Mo BOURSE ÉGLISE Ntre-DAME-VICTOIRES. Beau studio S/rue poutres CHARME *cuis. tout confort* 500 000 F – 48-04-84-48

3e arrdt

—NEUF— STUDIOS ET 2 PIECES

MARAIS (3ème) à part. de 879 000F.
ALÉSIA (14ème) à part. de 679 000F.

PARIS-OUEST IMMOBILIER (1) 45.87.70.25

MARAIS RAMBUTEAU DUPLEX 112 m², à rénover Rez-de-chaussée et 1er étg. w.-c., CLAIR, CALME 1 500 000 F - 48-04-85-85

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS

HOTEL DE VILLE LIVRAISON 4e TR 1992 Du studio au 4 pièces Terrasses, parkings

45-72-50-50

ELMER DWIGHT EDOUARD

5e arrdt

CLOSERIE DE L'OBSERVATOIRE

limite 5e Dans résidence de très haut standing : façade habillée pierre, *hall marbre, digicode,* portier vidéo.

APPTS 4 PIÈCES

+ TERRASSE *prestations luxueuses* LIVRAISON IMMÉDIATE VISITEZ APPT DÉCORÉ LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

Tél. : 43-36-46-44.

6e arrdt

ODEON, Rare, élég. maison part. Ep. XVIIIe, patio, terrasse, caves voutées, park. SERGE KAYSER. Tél. : 43-29-60-60

ST-PLACIDE 4 pièces, immeuble pierre de taille, 5e étage, balcons, très clair. Prix : 2 790 000 F. CASSIL. - Tél. : 45-66-43-43.

7e arrdt

7e, EXCEPTIONNEL *MÉTRO VANEAU* 2 pièces tout confort Calme, 1 020.000 F CASSIL.- Tél. : 45-66-43-43.

OUDINOT, hors du commun. 6e ét., asc. Vrai 4/5 pièces, 86 m² + balcons. VUE IMPRENABLE sur jardin arboré. Tél. : 47-05-61-71.

9e arrdt

PRÈS TRUDAINE P. de T. Gd 4 p., tt cft stand. 1 950 000 F. Tél : 40-22-93-88.

10e arrdt

J.-BONSERGENT Pierre de taille BEAU 4 p. refait nf. *Balc.* SOLEIL. Très clair 5e étg. asc. Très bon plan 1 720 000 F – 48-04-85-85

11e arrdt

MÉTRO RÉPUBLIQUE 2 pièces, cuis., salle-de-bains, placards, TERRASSE 15 m², *ascenseur,* SOLEIL. 760 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

MÉTRO VOLTAIRE Bel imm. SPLENDIDE 2 p. cuis. tt cft 1er étg. S/rue et cour digicode 715 000 F - créd. – 43-70-04-64

14e arrdt

5 mn PORTE D'ORLEANS. Coup de cœur. Maisonnette indép. Parfait état + jardin privatif. A VOIR. 935 000 F. Tél. : 43-35-49-79.

AV. DU MAINE Imm. récent, 3 p., 85 m², 1er et asc. clair, b. état, gard., code PARTICULIER Prix : 1 450 000 F. Tél. : 43-22-25-66.

MOUTON-DUVERNET, imm. ravalé. *2 beaux appts rénovés 2/3 pces.* dernier ét. et 2 pces + terr. 1 895 000 F-1 595 000 F. Tél. : 43-35-52-82.

VILLA ELMER

RUE DE L'EURE Studio, 3/4 p. duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings *Livraison 4e trim. 92*

45-72-50-50

ELMER DWIGHT EDOUARD

15e arrdt

Mo PLAISANCE Dans imm. pierre de taille, 2 pièces IMPECCABLE. Sans vis-à-vis. 625 000 F. CASSIL. Tél. : 45-66-01-00.

PRÈS MAIRIE 15e dans bel imm. anc., p. de t. Vrai. 4 p., séj., 3 ch., 2 sanit., cuis., Nbx plac., cl., calme, cave 2 050 000 F. ASM · 48-24-63-68 · S. et W-E.. Tél. : 42-40-35-94.

16e arrdt

TROCADERO 6 P.

17 000 F/m², usage profess. POWER. - Tél. : 46-40-38-61.

17e arrdt

Appartement caractère Hôtel part. 17e, 95 m² Terrasse logia : 4 500 000 F Tél. : 46-22-57-63.

20e arrdt

PL. ÉDITH-PIAF Imm. bourgeois BEAU 2 p. cuis. tt cft étg. élevé. Ascens. VUE DÉGAGÉE 675 000 F – 48-04-85-85

Province

VAUCLUSE

Au cœur de Vaison-La-Romaine, appartement restauré, 110 m² habit. + cave + jardinet et 40 m². Belles prestations. Prix : 745 000 F Immobilier du Ventoux. BP 58 84110. Vaison-La-Romaine Tél. : 90-36-35-13.

appartements achats

ACHÈTE COMPT.

NOTAIRE studio à 3 p. DÉCISION IMMÉDIATE T. : 48-04-85-85 - poste 257

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées, 8e recherche de rte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Evaluation grat. sur demande. Tél. : 46-22-03-80 43-59-68-04.

Recherche 2 à 4 pièces, Paris, préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire *Tél. : 48-73-35-43,* même le soir.

pavillons

FERTÉ SS/JOUARRE (77) Beau pavillon traditionnel type F. 5 tt cft, gar. jard. clos 700 m² - 760 000 F Ag. LEJET (1) 60-22-04-15

PTE CLICHY PAVILLON R + 1 séj. cuis. 2 chbres s-de-bains w.-c. + gde cour. Intérieur à rafraîchir 630 000 F – 48-04-84-48

T BEAU PAVILLON St-QUENTIN (02) – OCCASION A SAISIR – 294 m² hab./1 600 m². CAUSE DÉMÉNAGEMENT, ENFANT HOSPITALISÉ 1 500 000 F – Tél. (16) 23-67-28-17

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services - 43-55-17-60

locations non meublées offres

Paris

1er PALAIS-ROYAL 11, R. JEAN-JACQUES ROUSSEAU STUDIO REFAIT NEUF 3 280 CH. COMPRISES CE SOIR à 14 heures

---

4 p. balcon, 118 m² cave + parking s.-sol loyer principal 10 910 F Tél. : 40-09-67-89

locations meublées offres

Etranger

JEUX OLYMP.

part. loue chambre. Barcelone centre T. : 19-34-3-347-00-23 16 à 17 h.

locaux commerciaux

Locations

Entrepôt Milan (Italie) localisation idéale pour dépôts, gestion et distribution de marchandises par compagnie de logistique et transports, sérieuse et organisée (40 ans d'expérience) offrant toutes garanties *GALLIANI GMS* VIA MECENATE 76/10 20138 MILANO Tél : 2/5062741/2/3/5 Fax : 2/5062744

viagers

GRANDS APPARTEMENTS OCCUPÉS *DANS SITES EXCEPTIONNELS*

C.E.V. 42-68-05-43

L'AGENDA

Antiquités

RECH. POUR CHATEAU GRAND. MEUBLE ANCIEN, GRD TABLEAU ANCIEN, GR LUSTRE, STATUE ANCIENS Se déplace Tél. - (16) 27-77-01-12. 14 à 19 h

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, *bagues, argenterie* ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens *4, ch. d'Antin,* magasin à l'Étoile 37, av. Victor-Hugo, autre gd choix.

Cours

ALLEMAND EN ALLEMAGNE. Cours intensif *et particulier* dans la maison *d'un professeur* ou en hôtel. Tél. : 19-49-911-720-834

Suivez des cours d'anglais en Angleterre. Hébergement chez votre professeur. 15-25 heures par semaine. Tarif à partir de 2 850 FF. Tous niveaux y compris langage commercial et cours individuels. IN-HOME ENGLISH. Tél. : 19-44-789-840058. Fax : 19-44-789-470077

Ordinateurs

VDS PC 386 DX 33

4 MO RAM ÉCRAN SUPER VGA DISQUE DUR 100 MO 17 ms MATÉRIEL NEUF ET GARANTI PRIX : 8 300 FRANCS TÉLÉPHONE : 1-40-89-04-61

Vacances, tourisme, loisirs

Les Issambres alt. 100 vue Golfe-St-Trop. mer à 5 mn Loue sem. villa calm. 2, 4, 6, 8 pers. (16) 42-81-03-81 ou (16) 94-49-60-86

Loue à partir mi-août mer à 800 m. Villa Dinard T : (33) 16-99-46-11-32 (ap. av. 19 h)

FORMATION PROFESSIONNELLE

DIPLÔMÉS BAC + 4/ + 5, INGÉNIEURS

avec ou sans expérience professionnelle

Accélérez votre carrière

en suivant une formation au

GROUPE ESC REIMS

CEFA

3e cycle de management

12 mois intensifs au sein d'un groupe composé de diplômés d'origine académique diverse et de jeunes cadres dotés d'expérience professionnelle.

Recrutement sur épreuves spéciales le 5 septembre 92

Clôture des inscriptions le 1er septembre 92



59, rue Pierre Taittinger - B.P. 302 51061 REIMS CEDEX - ☎ 26 08 06 04

GROUPE ESC REIMS

---

accélérateur de talents

MBA

MANAGEMENT STRATEGIQUE MULTICULTUREL ET GESTION DE PROJET

Concentrations possibles : RESSOURCES HUMAINES INTERNATIONALES COMMUNICATION INTERNATIONALE

Bac+4 et/ou experience professionnelle

ESCMP 3e CYCLE : MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION - M.S - M.A

CASE 911 - 13288 MARSEILLE Cedex 9 - Tel : 91 41 24 90 - Fax : 91 26 81 62

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE MARSEILLE-PROVENCE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE

accélérateur de talents

– *mastère spécialisé* –

.M.S

- SANTE ET PHARMACIE
- INGENIERIE FINANCIERE
- IMMOBILIER ET CONSTRUCTION

Bac+5 et ou experience professionnelle

ESCMP 3e CYCLE : M.S - MASTERS OF ARTS - MBA

CASE 911 - 13288 MARSEILLE Cedex 9 - Tel : 91 41 24 90 - Fax : 91 26 81 62

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE MARSEILLE-PROVENCE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE

accélérateur de talents

– *master of arts* –

M.A

- AUDIT-EXPERTISE
- POLITIQUE DE LA VILLE
- DISTRIBUTION ET AGRO-ALIMENTAIRE

Bac+4 et ou experience professionnelle

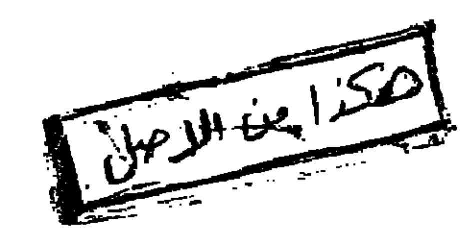
ESCMP 3e CYCLE : M.A - MASTERES SPECIALISES - MBA

CASE 911 - 13288 MARSEILLE Cedex 9 - Tel : 91 41 24 90 - Fax : 91 26 81 62

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE MARSEILLE-PROVENCE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE







LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 1er étage	5, rue Volney **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	6 500 + 1 052 325
5e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 3e étage Parking	11, rue Tournefort **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	8 250 + 676 415
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 90 m², 5e étage	262, bd Saint-Germain **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	14 000 + 1 000 9 962
8e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 67 m², rez-de-ch.	45, rue de Courcelles **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 266 + 781 4 458
3/4 PIÈCES 85 m², 1er étage	24, rue de Téhéran **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 500 + 763 6 120
9e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 60 m², 5e étage Poss. parking	5, rue Drouot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 500 + 675 4 028
10e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES DUPLEX 100 m², 6e/7e étage	21, rue d'Hauteville **GFC – 42-46-90-70 HB**	8 450 + 870
12e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 85 m², 11e étage	20 *bis*, bd de la Bastille **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 404 + 1 100 5 980
14e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 89 m², 3e étage Parking	7, rue Jules-Guesde **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 540 + 1 127 6 149
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES IMM. NF 91 m², 3e étage Parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	13 650 + 1 706 9 828
3/4 PIÈCES 87 m², 2e étage.	21, rue des Cévennes **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 000 + 922 5 760
2 PIÈCES 61 m², 5e étage Parking	7/11, rue de Presles **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 500 + 1 010 4 625
3 PIÈCES 76 m², 4e étage Parking	5, bd Garibaldi **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 200 + 1 500 5 835
16e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 84 m², 7e étage Parking	120, rue Lauriston **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	14 297 + 1 220 10 294
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 68 m², 6e étage Poss. parking	185/187, bd Malesherbes **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	7 200 + 1 174 5 184
3 PIÈCES 86 m², 2e étage	7, rue Faraday **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 230 6 404
78 YVELINES		
3 PIÈCES 68 m², rez-de-ch. Parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 2 *ter*, rue de La Rochejaquelein **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 722 + 720 4 072
MAISON 7 PIÈCES 144 m²	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 20/22, rue Schnapper TANNERIES ROYALES **SAGGEL – 47-48-15-85** Frais de commission	10 703 + 11 961 7 706
92 HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES IMM. NF 101 m², 2e étage Parking	**ASNIÈRES** 46, rue de l'Alma **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	7 600 + 8 597 5 472
4 PIÈCES 86 m², 3e étage balcon 2 parkings	**BOULOGNE** 197, rue Gallieni **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	7 696 + 650 5 814
5 PIÈCES 101 m², 4e étage balcon, 2 parkings	**BOULOGNE** 197, rue Gallieni **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	11 625 + 770 8 910
4 PIÈCES 125 m², 2e étage Parking	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 510 + 2 820 9 614
4/5 PIÈCES 115 m², rez-de-ch.	**COURBEVOIE** 333, bd Saint-Denis **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 000 + 600 5 310
STUDIO 35 m², rez-de-ch. Terrasse Parking	**GARCHES** 70, rue du D-Debat **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 500 + 250 2 790
3 PIÈCES 75 m², 1er étage Balcon Parking	**GARCHES** 70, rue du D-Debat **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 180 + 510 3 999
4 PIÈCES 95 m², 2e étage Balcon Parking	**GARCHES** 13, rue des Suisses **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 600 + 860 5 022
3 PIÈCES 70 m², 2e étage Parking	**LEVALLOIS** 7, allée Claude-Monet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 200 + 576 5 124
2 PIÈCES 59 m², 3e étage Parking	**NEUILLY** 22, bd du Gal-Leclerc **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	7 080 + 807 376
6 PIÈCES 251 m², 2e étage Box	**NEUILLY** 74, rue de Chézy **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	32 600 + 5 645 1 218
3 PIÈCES 71 m², 2e étage Parking	**PUTEAUX** 1, rue Volta **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 590 + 845 3 266
94 VAL-DE-MARNE		
STUDIO 37 m², 2e étage Parking	**VINCENNES** 8, allée F.-Nadar **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 804 + 428 2 706
3 PIÈCES 66 m², rez-de-ch. Terrasse Parking	**VINCENNES** 38, rue Massenet **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	5 494 + 670 4 230
4 PIÈCES 83 m², 1er étage Balcon 2 parkings	**VINCENNES** 84, rue Defrance **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	6 650 + 800 5 084

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















VIE DES ENTREPRISES

Naissance d'un groupe de taille mondiale

Les papetiers japonais Jujo et Sanyo-Kokusaku annoncent leur fusion

En s'effondrant, le cours de la pâte à papier avait stoppé net les grandes opérations de fusions et d'acquisitions qui avaient marqué le secteur papetier à la fin des années 80. Surcapacités généralisées et bénéfices en berne avaient conduit les groupes du secteur à se restructurer, sacrifiant usines et emplois (*le Monde* de *l'économie* du 14 avril). C'est cette même – et interminable – crise, pourtant, qui conduit aujourd'hui deux entreprises japonaises, Jujo Paper Co. Ltd et Sanyo-Kokusaku Pulp Co. Ltd, à se rapprocher, pour se hisser au premier rang nippon et parmi les dix premiers mondiaux.

« L'industrie papetière japonaise est confrontée à la pire récession depuis la guerre », affirme un communiqué commun des deux sociétés dénonçant le nombre excessif des papetiers et leurs surinvestissements. *« Nous ne nous attendions pas à ce que la demande de papier baisse de façon si abrupte »*, a d'ailleurs reconnu, la semaine dernière, en présentant les modalités de la fusion, M. Takeshiro Miyashita, président de Jujo, troisième fabricant japonais de pâte, filiale du groupe Mitsui. Lors de son dernier exercice (clos le 31 mars), le bénéfice avant impôt de Jujo a pratiquement chuté de moitié, tombant à 6,8 milliards de yens (323 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 392 milliards de yens (18,6 milliards de francs).

Filiale de la banque Fuji et jusqu'ici cinquième groupe papetier nippon, Sanyo-Kokusaku était dans une situation comparable. Pour son dernier exercice, ses bénéfices avant impôt ont diminué des deux tiers à 2,6 milliards de yens (123,7 millions de francs) et son chiffre d'affaires s'est élevé à 294 milliards de yens (13,9 milliards de francs). Interrogé lors de l'annonce de la fusion, son président, M. Choji Kuramochi, a précisé que sa société avait été approchée par Jujo en mars. Il présidera les destinées de la nouvelle compagnie qui, dans un premier temps, gardera le nom de Jujo.

Les modalités exactes de la fusion seront arrêtées en octobre, et celle-ci interviendra en avril 1993. Par sa taille, le nouveau groupe sera le premier japonais à rivaliser avec les géants américains et scandinaves de la pâte à papier. Mais il paraît peu probable que, dans ce secteur, le pays du Soleil-Levant puisse contester la domination américaine. De 1980 à 1989, selon le magazine américain *Fortune International*, le poids du Japon dans les produits forestiers a décliné de 20,9 % à 17,3 % de la production mondiale, quand celui des Etats-Unis montait de 46 % à 49,3 %.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

□ **Accord Olivetti-Digital : la CIR va recevoir immédiatement 635 millions de francs.** – Digital Equipment, le constructeur américain d'ordinateurs, va racheter immédiatement 20 250 000 actions Olivetti pour un montant total de 172,1 milliards de lires (744 millions de francs) pour la première tranche de l'accord signé récemment entre les deux groupes. La CIR, le holding de M. De Benedetti qui contrôle le groupe italien Olivetti, devrait ainsi encaisser la somme de 152 milliards de lires (635,2 millions de francs). Ces précisions inédites sur l'accord ont été fournies, mardi 14 juillet, par M. Carlo De Benedetti à l'occasion de l'assemblée des actionnaires de CIR à Turin. La seconde tranche prévoit la cession du même nombre d'actions au même prix (montant global 172,1 milliards de lires) d'ici à la fin de 1994, *« mais il est encore prématuré pour savoir avec précision qui cèdera cette seconde tranche »*, a indiqué M. De Benedetti. Enfin Digital va acquérir, avant juin 1993, 9 500 000 autres actions Olivetti sur le marché.

INVESTISSEMENT

□ **Fruit of the Loom (textile) investit 38 millions de livres en Irlande du Nord.** – La société américaine de confection Fruit of the Loom (368 millions de francs) va étendre ses activités de filature en Irlande du Nord. Elle investira 38 millions de livres (368 millions de francs) et créera 400 emplois supplémentaires en cinq ans. Le groupe emploie déjà 500 personnes dans une usine de fil à Londonderry. En mars 1990, Fruit of the Loom avait investi 60 millions de livres sur ce premier site, soutenu par un programme d'expansion lancé par le Comité de développement industriel (IDB).

RÉSULTATS

□ **SGN : forte hausse des résultats.** – Filiale du groupe Cogéma, la SGN (Société générale pour les techniques avancées), firme d'ingénierie spécialisée dans le retraitement des combustibles nucléaires, a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs (+ 33 % par rapport à 1990), dont 21 % à l'exportation. Le résultat d'exploitation a atteint 234 millions, soit 38 % de mieux que l'exercice précédent. La SGN attribue ce bon résultat à *« la facturation définitive des contrats d'étude de l'usine de Rokkashomura »*, au Japon.

□ **Nike : résultats records à l'approche des Jeux olympiques.** – La firme américaine d'articles de sport Nike a annoncé un bénéfice record de 329,2 millions de dollars (1,7 milliard de francs), en hausse de 15 %, pour son exercice 1991-1992 clos le 31 mai. Le chiffre d'affaires du fabricant de Beaverton (Oregon) s'est établi à 3,4 milliards de dollars (17 milliards de francs), en progression de 13 %. Ces bons résultats ont surtout été attribués à la progression des ventes hors des Etats-Unis qui sont passées de 862 millions de dollars en 1991 à 1,1 milliard de dollars en 1992, a précisé le président Phil Knight. Les Jeux olympiques d'été à Barcelone devraient servir de vitrine à Nike, si les résultats de l'équipe américaine sont bons puisque soixante-six des cent vingt-neuf membres de l'équipe d'athlétisme sont équipés par Nike ainsi que toute l'équipe de basket-ball, a indiqué M. Knight. Nike se situe au premier rang mondial du marché des chaussures de sport avec 23,8 % du total contre 19,8 % à Reebok et 14,4 % à Adidas. Ce marché est estimé à 18 milliards de dollars (90 milliards de francs).

□ **Rossignol : perte de 53,9 millions de francs pour son exercice clos fin mars.** – Le fabricant de skis Rossignol a sensiblement réduit ses pertes, lors de son dernier exercice (clos fin mars), ramenées à – 53,9 millions de francs contre – 140,8 millions lors de l'exercice précédent. Ce résultat prend en compte l'amortissement de survaleurs d'acquisition pour 8,4 millions. La perte affichée par Rossignol est néanmoins supérieure à la fourchette de 35 à 40 millions avancée jusqu'ici par le groupe. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 6,1 %, pour s'établir à 1,487 milliard de francs. Cette croissance provient plus particulièrement de la chaussure de ski et de l'activité golf (consolidée seulement pour trois mois lors de l'exercice précédent). A parités monétaires constantes, le CA consolidé s'élèverait à 1,525 milliard, soit une hausse de 8,8 %.

ACCORD

□ **Total obtient un permis d'exploration au Vietnam.** – Total a signé, jeudi 9 juillet, avec la société nationale de pétrole et du gaz du Vietnam, PetroVietnam, un contrat d'exploration-production. Du type partage de production, il porte sur un bloc offshore d'une superficie de 3 450 km² situé à 250 kilomètres environ au sud de Ho-Chi-Minh-Ville (l'ex-Saïgon). Le permis offert à Total et à ses associés (PetroVietnam, le norvégien Norsk Hydro, le japonais Marubeni) fait partie de la douzaine de concessions en cours d'attribution à des compagnies étrangères pour relancer l'exploration pétrolière au Vietnam.

NOMINATION

□ **M. Jacques Payer devient PDG de Matra Communication.** – M. Jacques Payer, jusqu'ici vice-président de Matra Communication, la filiale de Matra spécialisée dans les télécommunications, a été nommé PDG en remplacement de M. Maurice Rémy, indique un communiqué de la société. M. Rémy, président de Matra Communication depuis 1984, devient conseiller auprès de M. Jean-Luc Lagardère, président de Matra.

RACHAT

□ **Sanesco passe sous le contrôle de la Caisse des dépôts.** – SCIC-AMO, filiale de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts, spécialisée dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, dont 45 millions dans le secteur hospitalier), va racheter la quasi-totalité du capital de Sanesco, première société française de conseil dans le domaine de la santé. Fondée et présidée par M. Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux, Sanesco a réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions de francs en 1991 ; elle a notamment travaillé pour une centaine d'hôpitaux ou de groupes hospitaliers. Le capital était partagé entre son président (qui gardera sa fonction), des unions mutualistes, CDC Patrticipations, Oris Industrie (du groupe CEA) et Sopha.

CAPITAL

□ **VEV : augmentation de capital de 344 millions de francs.** – Le groupe textile VEV va procéder à une augmentation de capital de 344 millions de francs afin de poursuivre le redressement de ses fonds propres. Cette opération, qui fait suite à une augmentation de capital de 1,2 milliard de francs décidée en novembre 1991, est conforme au plan de sauvetage du groupe, arrêté en juillet 1991 entre les pouvoirs publics, les banques créancières et le nouveau PDG, M. Pierre Barberis : les banques créancières, devenues actionnaires du groupe, s'engageaient à abandonner ou à convertir une partie de leurs créances pour que VEV dispose au moins de 500 millions de francs de capitaux propres. En dépit du soutien de ses banques actionnaires et de mesures de restructuration sévères, le groupe textile a accusé en 1991 une perte de 737 millions de francs et devrait rester fortement déficitaire cette année. Une nouvelle augmentation de capital devrait donc être décidée d'ici à la fin de l'année.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 juillet ↓

Nouveau repli

Après quatre jours chômés en raison de la Fête nationale, la Bourse de Paris a abordé prudemment cette courte semaine ramenée à seulement trois séances. En *progression de 0,17 % à l'ouverture, l'indice* CAC 40 a très rapidement inversé sa tendance pour s'inscrire en repli de 0,3 % en fin de matinée. Plus tard dans la journée, *aux alentours de 14 heures, les* valeurs françaises abandonnaient 0,7 %, l'indicateur de la place, pour sa part, s'inscrivant à la cote 1 846,84.

Le volume des échanges, à l'image de ceux observés la semaine passée, restait très faible – environ 600 millions de francs à 14 heures, – les vacances ayant clairsemé les rangs des opérateurs. Mais cette faible activité traduit également l'extrême réserve des opérateurs confrontés à de nombreuses incertitudes.

Les analystes craignent notamment une hausse des taux d'intérêt allemands, en particulier de celui de l'escompte en raison *de la forte croissance de la masse moné*taire allemande. La banque centrale allemande plaide pour une politique monétaire stricte dans son rapport mensuel de juillet. L'OCDE *préconise également* dans *son* rapport annuel sur l'Allemagne une lutte constante contre l'inflation, même si cela signifie des taux d'intérêt élevés pendant *une période prolongée.*

Mercredi à la veille de la réunion de la Bundesbank, les taux des prises en pension ont atteint 9,70 % contre 9,65 % ces dernières semaines. Dans *le sillage, les* taux *au jour le jour* à Paris se sont élevés mercredi matin à 10 % en moyenne.

L'annonce d'une hausse de 0,1 % des prix en France en juin selon les premières estimations de l'INSEE ne parvient pas à dérider les opérateurs, qui ne partagent plus l'optimisme des instituts de conjoncture sur la croissance prévue en France cette année (+2,5 %) .

LONDRES, 14 juillet ↑

Légère progression

Les valeurs ont fluctué dans une marge étroite mardi 14 juillet au Stock Exchange pour finalement s'établir en légère hausse. *A la clôture, l'indice Footsie* des cent grandes valeurs a gagné 5,7 points, soit 0,2 %, à 2 484,0 points. Le volume des échanges s'est élevé à 374,1 millions de *titres contre 338,6 millions la veille.*

Après un départ en nette baisse, la Bourse a réduit ses gains dans la matinée avant de piquer à nouveau du nez après l'annonce d'une baisse de 1 % de la production industrielle en mai et un recul de 0,6 % de la production manufacturière. Les pertes ont ensuite été absorbées, ces chiffres ne faisant que confirmer l'absence de reprise économique en Grande-Bretagne.

NEW-YORK, 14 juillet ↑

Hausse sensible

Une vague d'achats sur programme informatique a permis à Wall Street de gagner une vingtaine de points pendant la dernière heure d'échanges, à la fin d'une séance indécise marquée par l'absence de facteurs nouveaux. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 358,39 points, en hausse de 21 08 points, soit un gain de 0,63 %. Quelque 194 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 094 contre 633, alors que 561 actions sont restées inchangées.

La modeste progression des ventes et des prix de détail en juin aux Etats-Unis, *annoncée mardi, n'a pas eu d'impact sur la* grande Bourse new-yorkaise car elle correspondait aux attentes des experts. Les ventes de détail ont progressé de 0,5 % *et les prix de détail de 0,3 %. Sur le mar*ché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, ont progressé à 7,69 % contre 7,68 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Alcoa	73 1/2	74 1/8
ATT	43 3/4	44 1/8
Boeing	39 1/2	39 3/8
Chase Manhattan Bank	27 7/8	28
Du Pont de Nemours	49	49 3/4
Eastman Kodak	41 5/8	42 1/2
Exxon	61	62
Ford	46 1/2	45 7/8
General Electric	78 3/4	77 3/4
General Motors	41 5/8	41 7/8
Goodyear	67 1/2	68 7/8
IBM	97 7/8	97 3/4
ITT	65 7/8	66 1/8
Mobil Oil	62 7/8	65
Pfizer	77 1/8	77 3/8
Schlumberger	61	64
Texaco	63 7/8	64 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	114 7/8	114 1/4
Union Carbide	12 1/8	12 1/4
United Tech.	51 1/2	51 1/8
Westinghouse	17 1/2	17 3/8
Xerox Corp.	71 3/4	71 3/4

TOKYO, 15 juillet ↑

Reprise technique

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse, mercredi 15 juillet, mais en dessous de ses plus hauts niveaux du jour, *dans un mouvement de reprise technique.* A la clôture, le Nikkei a gagné 52,29 points, soit 0,31 % à 17 116,92 points . Le volume des transactions était estimé à *240 millions de titres contre 200 millions* la veille.

Des achats dispersés et des opérations d'arbitrage ont soutenu les cours mais la plupart des investisseurs sont restés à l'écart en l'absence d'éléments motivants. *« Le sentiment se reflète bien dans le volume »*, estime un opérateur. *« Pour avoir une hausse soutenue, il faudrait que les institutionnels participent, ce qui n'est pas le cas pour l'instant »*, a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 14 juillet	Cours du 15 juillet
Ajinomoto	1 240	1 280
Bridgestone	1 130	1 140
Canon	1 360	1 340
Fuji Bank	1 410	1 430
Honda Motors	1 250	1 250
Matsushita Electric	1 310	1 320
Mitsubishi Heavy	546	554
Sony Corp.	4 210	4 210
Toyota Motors	1 500	1 490

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4389	4370	Immob. Hôtelière	1010	1010
Arnault Associés	231 50	231	Internt. Computer	148	.
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	56	53 20
Bque Vernes	720	....	Locamic	117 10	115 20
Boiron (Ly)	472	472	Matra Comm.	215 10	....
Boisset (Lyon)	204	...	Molex	138 30	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	737	727	Publ.Filipacchi	455	459 90
Calberson	350	349 90	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	323	
Cardif	730	738	Select Invest (Ly)	88	.
C.E.G.E.P.	159	159	Serbo	265	267
C.F.P.I.	269	268	Sopra	290	300
C.N.I.M.	1051	1070	TF1	469	466 60
Codetour	267 80	280	Thermador H. (Ly)	353	360
Conforama	1159	...	Unilog	255	259
Creeks	151	152	Viel et Cie	95 50	92
Dauphin	303	303	Y. St-Laurent Groupe	800	766
Delmas	1100	1065			
Demachy Worms Cie	400	...			
Devanlay	1080	1119			
Deville	165	171			
Dolisos	113	...			
Editions Belfond	149	....			
Europ. Propulsion	190	186			
Finacor	99	103 90			
G.F.F. (group.fon.f.)	65	65 50			
G.I.M.	385	385			
Gravograph	165	170			
Guintoli	805	....			
I.C.C.	175	178 50			
Idianova	84 50	86 50			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 70 000

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,46	107,84	108,22
Précédent	107,72	107,98	108,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
108	0,31	0,91	0,79	1,05

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 286

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 871	1 883,50	1 899
Précédent	1 875	1 886,50	1 902

CHANGES

5,01 F =

Mercredi 15 juillet, le dollar restait stable, les opérateurs se montrant prudents avant le conseil de la Bundesbank jeudi 16. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,01 francs, sans changement par rapport à mardi, mais contre 5,0825 francs au cours indicatif du 10 juillet.

FRANCFORT	14 juillet	15 juillet
Dollar (en DM)	1,4839	1,4865
TOKYO	14 juillet	15 juillet
Dollar (en yens)	124,95	125,32

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (15 juillet) .... 9 15/16 - 10 %

New-York (14 juillet) .... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	13 juillet	14 juillet
Valeurs françaises	Clos	Clos
Valeurs étrangères	Clos	Clos
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	Clos	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	Clos	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 juillet	14 juillet
Industrielles	3 337,31	3 358,39

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 juillet	14 juillet
100 valeurs	2 478,30	2 484
30 valeurs	1 890,30	1 897,40
Mines d'or	85,30	85,70
Fonds d'Etat	89,45	89,60

FRANCFORT

	13 juillet	14 juillet
Dax	1 736,50	1 734,10

TOKYO

	14 juillet	15 juillet
Nikkei Dow Jones	17 064,63	17 116,92
Indice général	1 294,15	1 298,84

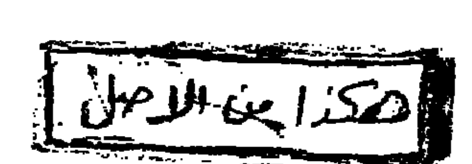
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

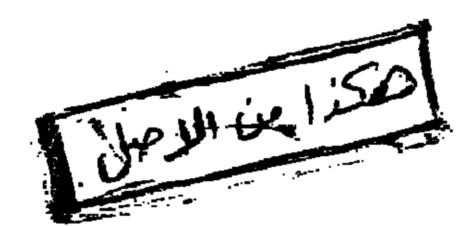
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,0200	5,0220	5,1072	5,1122
Yen (100)	4,0047	4,0080	4,0639	4,0700
Ecu	6,8880	6,8900	6,8800	6,8870
Deutschemark	3,3752	3,3757	3,3776	3,3805
Franc suisse	3,7226	3,7269	3,7346	3,7422
Lire italienne (1000)	4,4535	4,4555	4,4000	4,4060
Livre sterling	9,6250	9,6300	9,6272	9,6390
Peseta (100)	5,3020	5,3059	5,2700	5,2795

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	4 7/16	4 9/16	4 5/16	4 7/16	4 1/8	4 1/4
Ecu	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8
Lire italienne (1000)	15 1/8	15 3/8	14 7/8	15 1/8	14 5/8	14 7/8
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4660	C.N.E 3%	4679	4666	4666	- 0 28
920	B.N.P. T.P.	920	920	925	+ 0 54
900	Cr.Lyon. T.P.	907	880	900	- 0 77
1495	Renault T.P.	1540	1537	1530	- 0 65
1780	Rhone Poul. T.P.	1670	1670	1670	....
1135	Saint Gobain T.P.	1033 60	1021	1039	+ 0 52
882	Thomson T.P.	885	880	885	....
740	ACCOR	706	705	701	- 0 57
750	Air Liquide	771	768	767	- 0 52
625	Alcatel-Alsthom	643	641	637	- 0 93
1780	Als.Superm.	1820	1820	1830	+ 0 55
310	A.L.S.P.I.	296	300	300	+ 1 35
475	AGF Sté Centrale	463	459 80	455 10	- 1 71
150	Avenir H. Média	140	139	141	+ 0 71
910	Axa (ex Cie Midi)	863	870	833	- 3 48
138	Bafip	136	133	134	- 1 47
114	Bail-Equipem.	105	105	104	- 0 95
810	Bail Investiss.	696	710	708	+ 1 72
400	Bancaire	383	384 40	379 70	- 0 86
800	Bazar H.-V	790	780	780	- 1 27
1400	Berger (M)	1382	1390	1366	- 1 16
400	Bertrand Faure	405	406	405	....
820	Bic	807	807	810	+ 0 37
1050	B.I.P.	1065	1060	1060	- 0 47
295	BIS	300	299 50	300	....
370	B N P (CI)	344	342	340	- 1 16
780	Bollore Tech	743	745	750	+ 0 94
3170	Bongrain	3120	3120	3110	- 0 32
665	Bon-Marché	616	625	611	- 0 81
590	Bouygues	573	575	566	- 1 22
108	BP France	102	103 90	102	....
1090	B S N	1105	1113	1114	+ 0 81
1180	Canal Plus	1177	1184	1186	+ 0 76
280	Cap Gem.S.	260	257	254 70	- 2 04
2610	Carrefour	2650	2650	2651	+ 0 04
148	Casino	147	147	145 80	- 0 82
92	Casino ADP	91 70	93 50	92	+ 0 33
505	Castorama D.I.	508	500	500	- 1 57
178	C.C.F.	177 50	178 50	175	- 1 41
40	CCMC Ly	38 50	38 10	38	- 1 30
405	C.D.M.E.	398 50	398 10	398 20	- 0 08
172	C.E.G.I.D.	160	155 50	155 70	- 2 69
87	Centrest (Ny)	80	82	82	+ 2 50
385	C.E.P. Comm	354	360	348	- 1 69
120	Cerus	111 50	112	109 50	- 1 79
750	Cetelem	765	749	765	....
235	CF Int	222 50	222 10	223	+ 0 22
280	CGI Info	299	297 10	297 20	- 0 60
1090	C G I P	1089	1080	1080	- 0 84
645	CGP	639	640	640	+ 0 16
1180	Chargeurs S A	1169	1169	1160	- 0 77
315	Christian Dior	322	312	315	- 2 17
585	C I C A (M)	580	584	561	- 3 28
385	Ciments franc.	368	383	380	+ 3 83
730	Clarins	713	718	708	- 0 70
460	Club Mediter	471 70	472	468	- 0 78
183	CMB Packa.	178	178	176	- 1 12
805	Coles	800	796	798	- 0 25
245	Cpt. Entrep.	198 90	195	199 80	- 0 05
1090 80	Compt Mod.	1049	1049	1045	- 0 38
235	CPR (Paris Réa.)	240 90	240	239 50	- 0 58
870	Créd. Foncier	816	820	810	- 0 74
230	Crédit Loc France	253	252	253	...

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Cr Lyon.(CI)	540	537	531	- 1 67
945	Credit Nat.	900	900	900	....
270	CSEE	270	270	255	- 5 56
3210	Damart	3170	3200	3150	- 0 63
390	Dassault Aviation	385	385	385	....
174	Dassault Electr.	173 90	173 90	172	- 1 09
1760	De Dietrich	1768	1768	1779	+ 0 62
78	Dév.R.d.C.(Li)	70	70	70	....
125	Dév.R.Sud-Est	115	116	116	+ 0 87
350	D M C	324 50	325	327	+ 0 77
410	Docks France	400	400	401	+ 0 25
295	Dynaction	242	236	236 10	- 2 44
2240	Eaux (Gle)	2258	2260	2225	- 1 46
890	E.B.F.	865	863	859	- 0 69
440	Ecco	426	427	426	....
375	Elf Aquitaine	355 80	358	354 50	- 0 37
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1034	1034	1017	- 1 64
265	Esso-Elf (Certif)	246	245	245	- 0 41
675	Endania-Beghin	617	618	610	- 1 13
410	Essilor	414	410	407 50	- 1 57
210	Essil.Int.(DP)	194 60	195	199	+ 2 26
750	Esso	812	803	810	- 0 25
1370	Eurafrance	1305	1340	1350	+ 3 45
680	Eurocom	614	630	611	- 0 49
112	Eurodisneyland	105 80	103 30	102	- 3 59
970	Europe 1	1024	1005	1020	- 0 39
35	Eurotunnel	33	33	32 80	- 0 61
1400	Exor	1450	1450	1450	....
120	Finextel	106	102	102 20	- 3 58
390	Fives Lille	352 50	366	353 10	+ 0 17
3200	Fromager. Bel	3433	3436	3405	- 0 82
2190	Gal.Lafayette	1900	1940	1940	+ 2 11
1770	G.A.N.	1635	1635	1629	- 0 37
540	Gascogne (B)	525	530	531	+ 1 14
1430	Gaz et Eaux	1410	1410	1420	+ 0 71
715	Geophysique	702	700	706	+ 0 43
720	Groupe André SA	646	646	618	- 4 33
560	Groupe Cité	525	525	521	- 0 76
415	GTM-Entrep.	409	405	405	- 0 98
1700	Guyenne-Gas.	1705	1700	1690	- 0 88
127	Hachette	117	117 50	113 30	- 3 16
515	Havas	489 10	481	481 70	- 1 51
300	Idia	300	310	300	...
340	Imétal	320	320	319	- 0 31
134	Immob. Phénix	120	119	117	- 2 50
106	Ingénico	98	98	97	- 1 02
6840	Inst. Mérieux	6650	6400	6500	- 2 26
470	Interbail	406 10	410	406 80	+ 0 17
770	Intertechnique	690	730	683	- 1 01
835	J. Lefebvre	750	780	780	+ 4 00
465	Klepierre	458	456	458	....
750	Labinal	716	715	715	- 0 14
340	Lafarge	318	320	312 80	- 1 64
330	Labon	310	300	300	- 3 23
4670	Legrand	4522	4550	4507	- 0 33
2600	Legrand (DP)	2365	2250	2290	- 3 17
430	Legris Industries	385	386	385	...
740	Locindus	630	630	630	.
3930	L.V.M.H.	3820	3870	3811	- 0 24

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
625	Lyon.Eaux/Dumez	523	524	520	- 0 57
95	Majorette Ly.	95	97	96 60	+ 1 68
300	Mar. Wendel	289 10	294	290	+ 0 31
180	Matra	189 10	187	188	- 0 58
495	Merlin-Gerin	496	490	492	- 0 81
86	Metaleurop	78	78	77	- 1 28
35	Métrologie In.	30 10	.		...
182	Michelin	204 50	204 30	204 20	- 0 15
156	Min. Salsig (Ms)	156 10	...	..	
72	MMB	78 60	79 40	79 10	+ 0 64
152	Moulinex	149	149	148 50	- 0 34
1050	Navig. Mixte	1011	1003	1007	- 0 40
118	Nord-Est	118 50	116	117	- 1 27
265	Nordon (Ny)	230	...	..	..
650	Nouv Galeries	647	647	647	...
141	Olipar	110	110	106 50	- 3 18
890	Oréal	937	938	938	+ 0 11
365	Paribas	325 50	325 50	321 60	- 1 20
192	Pechiney Int.	177 90	175	176 50	- 0 79
340	Pechiney (CIP)	300	300	304	+ 1 33
392 50	Pernod Ricard	385 10	383	380 80	- 1 12
745	Peugeot	706	705	700	- 0 85
360	Pinault	354 50	354	352	- 0 71
750	Plastic-Omn.	776	780	779	+ 0 39
580	Poliet	529		...	...
720	Primagaz	745	718	715	- 4 03
770	Printemps	749	746	745	- 0 53
896	Promodès	677	690	701	+ 3 55
535	Radiotechn.	490	490	485	- 1 02
5800	Redoute (La)	5750	5680	5730	- 0 35
170	Remy Cointreau	164	170	165 40	+ 0 85
820	R. Poulenc CIP	567	568	572	+ 0 88
305	Robur Financ	272	273	275	+ 1 10
60	Rochette(La)	59	58 90	58 50	- 0 85
2230	Roussel Uclaf	2270	2268	2265	- 0 22
3050	R. Impé Ly *	2900	2900	2900	
179	Sade (Ny)	167	163 10	165	- 1 20
2190	Sagem	2240	2200	2220	- 0 89
585	Saint Gobain	565	559	555	- 1 77
1260	Saint Louis	1200	1199	1192	- 0 67
1360	Salomon Ly	1360	1359	1355	- 0 37
315	Salvepar (Ny)	310	310	313	+ 0 97
1350	S A T	1350	1390	1397	+ 3 48
245	Saul. Chât.	229	230	233	+ 1 75
1080	Saupiquet (Ns)	1050	1050	1050	.
635	Schneider	633	623	620	- 2 05
14	SCOA	14 10	14 20	14 20	+ 0 71
350	Scor s.a.	340	340	340	..
2080	S.E.B.	2004	1970	2006	+ 0 10
420	Sefimeg	390	390	392 50	+ 0 64
126	Selectibanque	117 80	115 60	115	- 2 38
215	Sextant A.	191	197 90	195	+ 2 09
710	S F I M	645	630	626	- 2 95
210	S.G.E.	203 60	201	201	- 1 28
410	Simco	356	356 60	354	- 0 56
865	Sk. Rossignol	626	640	635	+ 1 44
460	Sligos	447	440	440	- 1 57
505	Société Géné.	481 50	476	477 30	- 0 87
54	Sodecco(B)	54 90	55	54 10	- 1 46

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
100	Sodero(Ns)	95	94 90	95	.
1020	Sodexho	1015	1018	1014	- 0 10
74	Sogerail(Ny)	69 10	69 10	69 20	+ 0 14
420	Sogerap	381 50	378	380	- 0 39
1490	Sommer-Allib.	1439	1438	1421	- 1 25
395	SOPHIA	347 10	347	359	+ 3 43
1700	Source Perrier	1700	1704	1700	...
785	Sovac	755	785	760	+ 0 66
320	SPEP	290	290	291	+ 0 34
315	Spie-Batignol	295 10	297	290 10	- 1 69
800	Strafor Facom	764	764	759	- 0 65
295	Suez	277 90	287	277 10	- 0 29
1030	Synthelabo	1005	986	1004	- 0 10
150	Thomson CSF	141 50	143	141 10	- 0 28
235	Total	236 70	238 90	239 60	+ 1 23
181 50	- (certif)	176 90	177 10	179	+ 1 19
190 89	Truffaut Fin.	198	196	197 90	- 0 05
475	U.A.P.	448	451 20	443 10	- 1 09
295	U F B Locab.	275	270	270	- 1 82
650	U I C	525	524	521	- 0 76
445	U I F	400	400	400	...
750	U I S	779	775	775	- 0 51
425	Unibail	406	410	405	- 0 25
750	Valéo	748	748	748	
205	Vallourec	185	183	185	.
280	Via Banque	240	241	240	...
320	Worms et Cie	305	300	302	- 0 98
1260	Zodiac	1200	1200	1181	- 1 58
1060	Elf Gabon	1012	1040	1018	+ 0 59
111	Amax	108	101 30	101 50	- 6 02
143	Amer. Barrick	145 90	145 50	146	+ 0 07
124	Amer. Express	121	123 70	123 50	+ 2 07
220	A.T.T.	228 70	223	223	- 2 49
167	Anglo Amer C.	153	152 20	154 80	+ 1 18
285	Amgold	255	270 40	280	+ 9 80
240	Banco Santander	240		.	...
815	B.A.S.F.	801	814	814	+ 1 62
950	Bayer	930	942	942	+ 1 29
54	Blenheim Plc	48	48	48	.
34	Buffelsfont.	31	31 80	31 50	+ 1 61
137	Chase Manh.	143 30	140	140	- 2 30
2700	Daimler Benz	2608	2559	2548	- 2 30
121	De Beers	108 10	106 50	107 90	- 0 19
2320	Deutsche Bank	2373	2384	2339	- 1 43
1150	Dresdner Bank	1170	1161	1161	- 0 77
59	Driefontein	54 60	55 05	56	+ 2 56
260	Du Pont-Nem.	247 50	248 50	248 50	+ 0 40
210	Eastman Kodak	212 80	212 20	212 30	- 0 23
13	East Rand	12	11 40	12 10	+ 0 83
31	Echo Bay	32 80	33 10	33 25	+ 1 37
230	Electrolux	210	210	210	
129	Ericsson	117 60	116	116	- 1 36
325	Exxon Corp	311	..		
240	Ford Motor	224 50	229 10	230	+ 2 45
46	Freegold	43 50	43	43 90	+ 0 92
17	Gencor	15 30	15 05	15 05	- 1 63
405	Gén. Elect.	395	391 20	394 90	- 0 03
225	Gén. Motors	205	209	210 50	+ 2 68
345	Gén. Belgique	342	342 50	340	- 0 58

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
47	Gd. Métropol.	45	45 90	46 40	+ 3 11
55	Guinness	56	55 40	54	- 1 82
21	Hanson PLC	20 55	20 65	20 30	- 1 22
23	Harmony Gold	19 80	20 40	20 40	+ 3 03
360	Hewlett Packard	345 20	346	350	+ 1 39
32	Hitachi	31 75	32	32 40	+ 2 05
855	Hoechst	836	832	833	- 0 36
69	Homestak	68 70	69 40	70 80	+ 2 77
118	I.C.I.	111 50		. .	
500	I.B.M.	491 70	490 10	490 20	- 0 31
335	I.T.T.	331 40	330 50	330 70	- 0 21
177	Ito Yokado	164 50	165	165	+ 0 30
53	Matsushita	52 15	52 95	52 10	- 0 10
3 55	Maxwell	3 55	. .	.	
235	Mc Donald's	230 20	231	231	+ 0 35
265	Merck	260	254 90	254	- 2 31
505	Minnesota M.	492	497	497	+ 1 02
37	Mitsubishi	37	37 55	37 55	+ 1 49
335	Mobil corp	320	325	325	+ 1 56
280	Morgan J.P	302 50	312 70	312 70	+ 3 37
36400	Nestlé	35200	35460	35600	+ 0 85
134	Norsk Hydro	132	126 70	130	- 1 52
96	OFSIL	87 25	89 40	89 40	+ 2 46
1680	Pétrofina	1789	1794	1790	+ 0 06
390	Philip Morris	401 50	396	400	- 0 37
91	Philips	87	87 50	87	....
56	Placer Dome	55 45	56	56	+ 0 99
250	Procter Gamble	250	254	254	+ 1 60
180	Quilmès	180	176	176 10	- 2 17
22	Randfontein	19 60	19 70	20 20	+ 3 06
280	Rhone Poul Rorer	298 20	292 50	292 50	- 1 91
455	Royal Dutch	450	451	452 30	+ 0 51
58	R T Z	54 50	53	53	- 2 75
17	Saat.& Saatchi	12 75	12 80	12 65	- 0 78
28	St Helena	26 25	26 40	26 60	+ 1 33
345	Schlumberger	313 20	320	320	+ 2 17
48	Shell transp.	46 10	46 30	46 30	+ 0 43
2250	Siemens	2215	2201	2201	- 0 63
168	Sony	167	167 20	169 40	+ 1 44
54	Sumitomo Bank	55 50	55 20	55 20	- 0 54
168	T D K	172	169 40	165 30	- 3 90
56	Telefonica	57	57	57	.
25	Toshiba	26 10	26 50	26 80	+ 2 68
545	Unilever	558	557	559	+ 0 18
265	Uni.Techn.	253 10	259	255	+ 0 75
255	Vaal Reefs	226	229 90	230 60	+ 2 04
1370	Volkswagen	1290	1276	1272	- 1 40
380	Volvo	340	.		
141	West. Deep	117	114 90	114 90	- 1 79
360	Xerox Corp	363	364	364	+ 0 28
104	Yamanouchi	100	100 20	100 20	+ 0 20
3 90	Zambia Cop	3 53	3 40	3 30	- 6 52

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 55	0 08
10,80% 79/94	101 40	9 29
Emp.Etat 13,4% 83	104 41	7 57
Emp.Etat 12,2% 84	100 35	9 36
10,26% mars 86	103 25	3 51
OAT 10% 5/2000	106 80	1 34
OAT 9,9% 12/1997	103 59	5 81
OAT 9,8% 1/1996	101 87	4 47
PTT 11,2% 85	105 30	6 41
CFF 10.30% 86	103 50	4 48
CFF 10.25% nov 90	106 05	3 42
CNA 10 % 1979	....	3 61
CNB Bques 5000F	98 30	0 32
CNB Paribas 5000F	98 06	0 32
CNB Suez 5000F	98 08	0 32
CNI 1/82 5000F	98 35	0 32
CNT 9 % 86	98 50	2 19
CRH 10,90% déc.85	108 95	5 30
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	..
Cerus	....	.
Alcatel 6 % janv 89	632	...
Ly. Eaux cv 6,5%	775	..
Thoms cv 9,2% 86	815	.

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	739	740
Applications Hydr.	1574	1560
Arbel	489	490
Bains C.Monaco	950	925
B.Hypoth.Europ.	357	357
B.N.P. Intercont.	361	365
Beghin-Say (C.I)	470	480
Bénédictine	2650	...
Bidermann Internat.	459	...
Blanzy Ouest	2237	...
B T P	57	57 10
Cambodge	1200	.
Carbone Lorraine	422 30	423
Case Poclain	5 50	5 90
C.B.C.	327	322
C.E.G.F (Frigor)	721	720
Centenaire Blanzy	370	368 90
Cerabati	53 50	..
Champex Ny	60	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	183	181 50
C.I.M.	955	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	..
Cogifi	290	282
Comiphos	460	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpt Lyon Alemand	334 90	331
Concorde	640	...
Constr Mét.Prov.	18 20	19
Crédit Gén.Ind.	117 50	....
Cr Universel (Cie)	293	...
Darblay	645	...
Degremont	1850	1848
Delmas Vieljeux	2310	...
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	2670	2700
Ecia	380	375
Ent.Mag. Paris	5100	...
Eter (ex Eternit)	2010	2025
Finalens	297	..
F.I.P.P.	80 40	..
F.N.A.C.	1919	..
Foncière (Cie)	470	471
Fonc.Lyonnaise	581	581
Foncina	350	342
Fougerolle	811	800
France I.A.R.D.	569	...
France SA (La)	1623	1590
From. Paul-Renard	1389	1389
Gaumont	469	450
Genefim	274	272
Gévelot	499	...
G.F.C.	317	320
Groupe Victoire	920	906
G.T.I (Transport)	195	....
Immobail	314	314
Immobanque	598	595
Im.Marseillaise	4860	4900
Immofice	378	378 90
Invest.(Ste Cie.)	3201	...
Lambert Frères	275	.
Lille Bonnières	945	943
Locafinancière	470	...
Louis Vuitton	650	...
Louvre	2480	2485
Lucia	680	...
Machines Bull	35	32
Mag.Unipri.	195	190
Magnant	549	...
Métal Déployé	428 50	425
Mors	64	65
Navigation (Nle)	199	198 90
Optorg	290	290
Oréal (CI)	505	510
Origny-Desvroise	710	707
Palais Nouveauté	1410	1415
Paluel Marmont	630	620
Parfinance	158	158

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	196	195
Paris Orléans	211	210
Parthena Invest.	275 20	271
Pathé Cinéma	1005	.
Piper Heidsieck	1000	...
Porcher	500	..
Promodès (CI)	381	
Publicis	652	684
Rochefortaise	125 50	126 90
Rosario	160	157 20
Rougier	240	
S.A.C.E.R.	425	427 50
S.A.F.A.A.	190	
S.A.F.I.C Alcan	225	..
Saga	366 30	...
Saint Dominique (F)	108	105
Salins du Midi	570	570
Savoisienne M.	164	...
S.C.A.C.	730	
Senelle	420	415
S.Etud Part. (M)	115	116
Silic	600	575
Sinvim	110 10	111
S.I.P.H.	125	125
S.M.C.I.	100	...
Sofal	698	..
Sofio	341	.
Sofical	1085	
Sofitam (ex Sacam)	76 55	
Sofragi	2550	..
Soudure Autogène	785	772
Sovabail	326	....
Stemi	485	485
Taittinger	2620	2600
Testut-Aequitas	210	..
Tour Eiffel	191	....
Ufiner	1100	1120
Vicat	490	490
Viniprix	1590	..
Virax	120	.
Maroc Sté Brasseries	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	585	...
Akzo Nv Sico	415	..
Alcan Aluminium	108 10	106 20
American Brands	245 20	.
Arbed	620	.
Asturienne Mines	94 10	
Banco Popular Espa	545	566
B Reglements Int.	17000	17410
Can.Pacifique	74 50	
Chrysler Corp	88 95	...
C.I.R.	6 40	.
Commerzbank	854	850
Dow Chemical	274 30	
Fiat	21 10	.
GBL (Brux Lamb.)	502	505
Gevaert	1019	.
Glaxo Holdings Ltd	71	69 70
Goodyear Tire	240	
Grace and Co (WR)	180	
Honeywell Inc. Int.	373 80	
Johannesburg	71 50	.
Koninklijke Pakhoed	132 30	.
Kubota	18 60	
Midland Bank	39 95	
Noranda Mines	79 50	80
Olivetti priv	8 55	.
Pfizer Inc.	390	388
Ricoh	22	
Robeco	277 10	277 40
Rodamco NV	140 70	136
Rolinco	274	275 30
Sapem	6	
Sema Group	27	27
SKF Aktiebolaget	97	92 20
Tenneco Inc	171	
Thorn Electrical	80	..
Toray Ind	23 20	
West Rand Cons.	5 80	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	
Calophos	91	
C G H Cogenhor	6	
Coparex	615	615
Drouot Assurances	339	
Electro-Banque	301	
Europ Accum.	77 50	77 50
Europ Soutires Ind.	17 20	
Gachot S A	47 50	49
Guy Degrenne	445	402
Lecteurs du Monde	170	170
Nicolas	1200	1200
Parnop Percier	350	
Quadrant	22	
Roremo N V	220 70	221 30
St-Gobain-Emballage	1775	
S.E.P.R.	1256	..
S M T Goupil	0 40	
S.P.R. act. B.	283	.
Waterman	1200	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 082	......	4 7	5 2
Ecu	6 888	......	......	......
Allemagne (100 dm)	337 280	......	325	345
Belgique (100 F)	16 367	......	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 080	......	287	307
Italie (1000 lires)	4 450	......	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 640	......	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 702	......	9 3	10 1
Grèce (100 drachmes)	2 752	......	2 4	3 1
Suisse (100 f)	371 800	......	361	381
Suède (100 krs)	93 090	......	89	97
Norvège (100 k)	86 910	......	82	90
Autriche (100 sch)	47 916	......	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 304	......	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 995	......	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 267	......	4	4 4
Japon (100 yens)	4 044	......	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/7
Or fin (kilo en barre)	57250	56900
Or fin (en lingot)	57250	57400
Napoléon (20f)	330	328
Pièce Fr (10 f)	425	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	327
Pièce Latine (20 f)	327	327
Souverain	425	420
Pièce 20 dollars	1880	1860
Pièce 10 dollars	970	947 50
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2125	2130
Pièce 10 florins	340	337

SICAV (sélection) 10/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	195 07	189 85
Amén-gan	6664 16	6600 15
Ampla	269115 73	269115 73 •
Amplitude	624 29	606 11
Arbitrages Court. T	7283 07	7283 07
Associc	1102 80	1102 80
Atout Futur	412 81	402 74
Aurecic	1140 37	1107 16
Avenir Alizes	1684 99	1651 95
Axa Capital	169 80	164 85
Axa Court Terme	8018 99	8018 99
Axa Cro Ex Dr Inve	887 57	861 72
Axa Ep Fr Ex Ageparg	784 88	762 02
Axa Europe	124 86	121 22
Axa Investissements	103 54	100 52
Axa NPI	114 79	111 45
Axa Ob.Fr Extrans.	140 08	136
Axa Ob In Ex Mu U Se	133 88	129 98
Axa Prem.Ex Agepre	114 65	111 31
Axa Sél Ex.Dr Sele	139 98	135 90
Axa Valeurs PER	121 08	117 55
Cadence 1	1032 17	1011 93
Cadence 2	1042 12	1021 69
Cadence 3	1033 52	1013 25
Capmonetaire	6352 92	6346 57
Capoblig	6428 78	6302 73
Capitacic	1315 85	1296 40
Coexis	1324 75	1282 44
Comptavalor	3545 93	3540 62
Converimmo	346 28	339 49
Credinter	444 46	431 51
Crédit Mutuel Capital	1291 05	1265 74
Cred Mut Ep Cour.T.	676 32	676 32
Cred Mut Ep Indus.	95 01	92 47
Cred Mut Ep J.	70237 99	70237 99
Cred Mut Ep long T	188 53	183 48
Créd Mut Ep Monde	1114 16	1084 34
Cred Mut Ep Quatre	1091 55	1062 34
Deze	1328 43	1296 03
Drouot France	843 10	818 54
Drouot Sécurité	222 97	216 48
Ecocic	1067 39	1036 30
Ecupar	126 47	122 79
Ecureuil Capitalisation	2584 56	2558 97
Ecureuil Géovaleurs	2322 70	2255 05
Ecureuil Invest	447 15	434 13
Ecureuil Monepremière	67712 18	67712 18
Ecureuil Monétaire	39819 41	39819 41
Ecureuil Trésorerie	2456 21	2456 21
Ecureuil Trimestr.	2018 49	1998 50
Elicash	2 823534	2 823534 •
Energia	264 42	252 43
Eparcic	3636 69	3636 69
Eparcourt-Sicav	4352 98	4342 12
Epargne Associat	25545 62	25254 75
Epargne Capital	10785 45	10678 66
Epargne Croissance	1686 51	1641 37
Epargne Obligat	194 37	189 17
Epargne Première	14486 95	14379 11
Epargne-Unie	1261 89	1231 11
Epargne Valeurs	428 42	416 95
Eufi Cash cap	8380 68	8380 68 •
Eufinvest cap	657 41	638 26 •
Eurocic Leaders	1086 01	1054 39
Eurodyn	1197 12	1167 92
Euro Gan	6240 05	6000 05
Europe Nouvelle	553 45	528 35
Fonsicav	14559 15	14559 15
France-gan.	9747 09	9372 20
France Garantie	260 52	260
France Index Sicav	111 52	108 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	470 33	465 67
Francic	479 31	465 35
Francic Pierre	98 57	95 70
Francic-Régions	1212 63	1177 31
Fructi-Associations	35 58	35 58 •
Fructi-Capi	42 16	41 54
Fructidor	237 23	233 72
Fructifrance action C	911 88	889 62
Fructifrance action D	891 42	869 68
Gestilion	14905 83	14831 67
Gest Associations	167 95	164 25
Horizon	1203 20	1168 16
HLM Monétaire	14065 75	14065 75
Indust Fse Court T.	1483 62	1483 62
Interepar	103682 73	100662 84
Interoblig.	13739 58	13470 18
Intersélection Fce	530 87	520 46
Japacic	147 67	143 37
Jeunepargne	288 17	283 91
Latitude	2276 89	2273 48
Leum C T	12674 37	12674 37
Leum L T	6407 32	6220 70
Lion Association	11341 32	11341 32
Lion Institution	29688 01	29613 98
Lionplus	981 85	962 60
Lion Trésor	2121 15	2100 15
Lion 20 000	26476 86	26476 86
Livret Bourse Inv.	560 01	543 70
Livret Portefeuil	695 23	674 98
Méditerranée	174 38	169 30
Mensuel CIC	10136 66	10036 30
Monedem	68626 29	68626 29
Mone.J	73353 80	73353 80 •
Monévalor	82768 90	82768 90
Mutualité dépôts	13561 83	13534 76
Natio Court Terme	286733 00	286733
Natio-Epargne	17781 93	17605 87
Natio-Ep Rex	129 56	126 08
Natio Epargne Trésor	7837 02	7821 38
Natio-Imm.	1093 56	1064 28
Natio-Inter	1391 67	1354 42
Natio-Monétaire	25535 28	25535 28
Natio-Patrimoine	1332 93	1297 26
Natio-Placements	64661 23	64661 23
Natio-Revenu	1030 96	1020 75
Natio Sécurité	12170 44	12170 44
Natio-Valeurs	868 88	845 63
Nippon-Gan	4692 30	4511 83
Nord Sud Develop	1576 39	1573 24
Obli-Associations	152 54	151 03
Oblicic-Mondial	2606 70	2568 18
Oblicic-Régions	1017 57	1002 53
Oblifutur	2851 85	2782 29
Oblig. tres caté.	176 98	174 36
Oblilion	1352 61	1339 22
Oblisécurité Sicav	13036 93	13036 93
Oraction	1009 10	984 49
Orvalor	6858 95	6724 46
Paribas Capitalisation	1499 02	1476 97
Paribas Opportunités	124 51	119 53
Paribas Patrimoine	567 58	544 44
Patrimoine Retraite	224 35	219 95
Pervalor	618 81	506 68
Placement A	1461 56	1432 90
Placement J	7295 51	7280 95
Placement M	67597 95	67483 03
Placement Nord	987 29	967 93
Plénitude	132 99	129 43
Poste Croissance	21987 68	21965 71
Poste Gestion	66461 03	66461 03
Première Oblig.	10677 55	10666 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 78	109 68
Priv'Associations	29754 06	29754 06
Proficus	925 75	906 10
Quartz	132 11	128 69
Réalvalor	753 72	738 94
Rentacic	161 32	158 94
Revenus Trimestr.	5323 89	5271 18
Revenu-Vert	1154 30	1126 15
St Honoré Vie & Santé	978 23	933 87
St Honoré Bons du Tr	11346 07	11289 62
St Honoré Global	222 48	212 39
St Honoré Invest	771 81	736 81
St Honoré Pacifique	543 75	519 09
St Honoré PME	523 67	499 92
St Honoré Real	15105 84	15043 67
Sécuricic	1760 54	1760 54
Sécuri-Gan	12940 44	12686 71
Sécuritaux	1406 59	1406 59
Sicasdem	716 54	705 95
Sicav Associations	1863 58	1863 58
SFI-CNP Assur.	641 39	622 71
S.G. Fr opportunités	1164 94	1142 10
Sicav 5 000	440 17	428 39
S.I. Est	1283 16	1245 79
Slivafrance	706 26	687 36
Slivam	385 26	374 95
Slivarente	207 56	203 49
Slivinter	417 31	406 14
S.N.I.	1085 75	1054 13
Sogenfrance	1117 70	1095 78
Sogépargne	317 14	310 92
Sogevar	1022 98	1002 92
Sogister	1251 71	1227 17
Soleil Investissements	559 57	538 05
Solstice	2157 39	2152 01
State Street Act. Eur	9637 54	9311 63 •
State Street Act. Frce	10656 78	10346 39 •
St. Str. Act Japon	9682 51	9355 08 •
State Street Emer. Mts	11215 58	10676 37 •
St.Street OAT Plus	10253 04	10052 •
Stratégie Actions	806 24	776 23
Stratégie Rendement	1408 23	1363 90
Technocic	1069 86	1038 70
Techno-Gan	5586 72	5371 85
Thesora	667 43	660 82
Trésor Plus	1292 07	1279 28
Trésor Trimestriel	1035 76	1025 50
Trésoricic	131168 62	131168 62
Trilion	5131 84	5065 98
UAP Investissement	425	409 64
UAP Actions France	586 63	565 43
UAP Act. Select	611 62	589 51
UAP Aedificandi	508 85	490 46
UAP Alizé	197 29	190 16
UAP Alto Sicav	156 46	150 80
UAP Moyen Terme	139 93	134 87
UAP Première Cat.	10780 14	10390 50
Uni-Associations	124 22	124 22 •
Uni-Foncier	1156 30	1128 10
Unifrance	586 48	572 16
Uni-Garantie	1295 48	1270 06
Uni-Régions	1371 23	1337 79
Univar	238 50	238 50 •
Univers Actions	1231 39	1201 36
Univers Obligations	1776 85	1733 51
Valorg	2071 43	2069 36
Valréal	53813 64	53786 75

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la suite de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 14 juillet (*le Monde* du 15 juillet).

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :

MM. Léon Delobeau, vice-président d'un comité de la Société d'entraide de la Légion d'honneur; Pierre Laumonier, professeur honoraire à Bordeaux-II; Pierre Loubet, ancien trésorier-payeur général; Georges Meitg, ancien chef de section des impôts.

Son nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Angel, ancien doyen de la faculté de lettres de Tours; Jean Lèbre, ancien directeur d'école; Lucien Prévost, ancien inspecteur central des PTT; Mme Lucienne Sore, ancien professeur de dessin et technologie; M. Alfred Tue, ingénieur honoraire des travaux publics de l'Etat.

Premier ministre

Sont promus *officiers* :

Mme Juliette Beltrando, dite Gérin-Beltrando, premier president général adjoint de la confédération internationale des associations d'expertises et conseil; MM. Georges Bourdat, ancien PDG de société; François Cariès, président de banque; Vincent Hollard, président du Palais des congrès de Paris; Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations; Jacques Marouby, pharmacien; Jacques Moreau, président et directeur général du Crédit coopératif; Christian Prouteau, ancien délégué à la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville et de la Savoie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Claude Ailleret, directeur de la logistique d'un groupe industriel; Gilbert Ballet, directeur général adjoint d'une banque; James de Baudiment, président honoraire d'une agence de publicité; Jean-Claude Baverez, avocat; André Blanchot, ancien délégué régional d'une société nationale; Jean Chardonnet, ancien directeur des services techniques; Marc Déan de Luigne, assureur-conseil, maire; Roger Lance, ancien conseiller du commerce extérieur; Paul Monfray, ancien capitaine de sapeurs-pompiers; Laurent Negro, PDG de sociétés; Henri Roux, dit Roux-Alezais, président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille; Mme Sylvie Serra, délégué général d'une association professionnelle.

Education nationale et culture

ÉDUCATION NATIONALE

Sont promus *officiers* :

MM. Robert François, inspecteur général de l'administration; Armand Frémont, recteur de Versailles; Ichoua Hannoun, principal de collège honoraire; Albert Mabileau, professeur à Bordeaux; David Nahoum, dit Edgar Morin, directeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales; Paul Rollin, recteur d'Aix-Marseille; Ernest Will, professeur honoraire, membre de l'Institut.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Argoud-Puy, directeur d'école honoraire; Mme Josette Aubry, née Mouriaux, inspecteur général de l'éducation nationale; Jean-Pierre Bacqué, professeur certifié honoraire; Mme Janie Bouleau, née Colombier, directrice d'école maternelle à Angoulême; MM. Pierre Buser, professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre de l'Académie des sciences; Jean-Noël Chevreau, ingénieur, directeur de la formation d'un groupe industriel; Jackie Derrida, directeur des études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales; Joseph Domerc, professeur certifié honoraire; Jean Geoffroy, inspecteur général de l'administration; M. Pierre George, professeur d'université honoraire, membre de l'Académie des sciences morales et politiques; Joseph Goy, directeur des études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales; Christian Gras, recteur de Rouen; Gérard Henry, instituteur honoraire; Claude Lambert, recteur de Créteil; Pierre Lemercier-Tocqueville, directeur d'école honoraire; Philippe Levillain, professeur à Paris-X-Nanterre; Mme Michèle Lorig, née Defer, sous-directeur à l'administration centrale; MM. Jean-Pierre de Morant, directeur de cabinet au Collège de France; Jean Ovaert, inspecteur général; Mme Christiane Reneau, née Gautier, professeur d'éducation musicale à Nice; M. Raymond Sibille, administrateur des Editions de physique; Mme Teresa Villeneuve, née Salcedo, directrice d'école à Châteaugiron; MM. Jean-Paul Viougeat, vice-recteur de Polynésie française; André Vistorky, inspecteur départemental honoraire.

CULTURE

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Abirached, professeur à Paris-X; Pierre Bergé, président de l'Opéra de Paris; André Chandernagor, président de l'Observatoire des mouvements internationaux des œuvres d'art; Robert Doisneau, photographe; André Tubeuf, musicologue.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Bizot, directeur de la Manufacture nationale de Sèvres; Philippe Boucher, conseiller d'Etat; Mmes Marcelle Bourdon, née Huet, ancienne directrice d'une galerie d'art; Paulette Deplanque, dite Dubost, artiste dramatique; MM. Michel Fano, président de la commission supérieure technique du cinéma; Lucien Ferrari, dit Luc, compositeur; Gérard Fromanger, artiste peintre; Jean-Pierre Marielle, artiste dramatique; Christian Mary, ancien conservateur du château de Chambord; Mme Christiane Minazzoli, épouse Thomas, artiste dramatique; Sylvie de Nussac, journaliste, critique musical; MM. Jacques Ourevitch, éditeur; Michel Petrucciani, pianiste de jazz, compositeur; Yves Riou, conservateur du patrimoine (inventaire); Jean Sanfourche, artiste peintre, sculpteur; Michel Sardou, artiste de variétés; Mme Sylvie Schlumberger, épouse Boissonnas, présidente d'associations culturelles; Marthe Villalonga, artiste dramatique.

COMMUNICATION

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Michèle Cotta, directrice de l'information de TF1; MM. Michel Cretin, conseiller maître à la Cour des Comptes; Serge Golder, directeur régional d'un quotidien; Jean-Claude Maréchal, ancien chargé de mission auprès du PDG d'une société de radiodiffusion; Jean Planchais, ancien rédacteur en chef adjoint du *Monde*.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers* :

MM. Emile Boebion, ancien chiffreur en chef; René Bucco, dit Bucco-Riboulat, ancien ministre plénipotentiaire; Gérald Pavret de la Rochefordière, ambassadeur de France en Ethiopie; Jean-Paul Schricke, ancien ministre plénipotentiaire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel de Bonnecorse Benault de Lubières, ambassadeur de France au Kenya; Mlle Annie David, secrétaire administrative en chef à l'administration centrale; MM. Bernard Le Tourneau, premier conseiller à l'ambassade de France à Riyad; Alfred Moujon, ancien secrétaire en chef de chancellerie; Mlle Maria Pélissier, consul adjoint à Prague; M. Marcel Surbiguet, chef de la mission de liaison auprès des organisations non gouvernementales.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers*:

MM. Jean Fuchez, ancien médecin du travail; Alexandre Oganésoff, industriel, délégué du Souvenir français (Colombie); Pierre Roux, directeur général de société, président d'une association de Français expatriés (Ethiopie).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Allent, capitaine de réserve, commandant du corps des carabiniers (Monaco); Paul Andrieux, président d'une société de bienfaisance, consul honoraire (Espagne); Paul-Louis Audat, chef de division honoraire de la France d'outre-mer, directeur général du comité français pour l'UNICEF; Mgr François Bacqué, archevêque, nonce apostolique (Sri-Lanka); MM. Pierre Boisjoly, directeur général de société (Grande-Bretagne); Jean Brouland, ancien fonctionnaire international à l'UMS; Jean-Gabriel Castel, professeur de droit international, délégué au CSFE (Canada); Jean Gaudra, dit Jean Cosmos, auteur dramatique, vice-président de la SACD; Michel Guica, directeur général d'un laboratoire pharmaceutique (Italie); Mgr Georges Hourton, évêque, vicaire pastoral de Temuco (Chili); MM. Eugène Lafon, président et administrateur de sociétés (Maroc); Jean Méchin, vice-president d'une société d'entraide, conseiller du commerce extérieur (Brésil); Mgr Marcel Noirot, préfet de la maison pontificale, professeur à l'Institut de paléographie (Saint-Siège); MM. Pierre de Ocampo, exploitant agricole, président d'une chambre de commerce (Argentine); Etienne de Seynes, délégué général de société, conseiller du commerce extérieur (Nigéria); Isaac Tapiero, ancien combattant, ancien résistant, vice-président d'une association de Français expatriés (Israël)

Affaires européennes

Est promu *officier* :

M. Jacques Mallet, ancien administrateur principal de la CEE.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Rémi Gros, directeur général adjoint dans une banque; Raymond Simonnet, directeur général adjoint à la Commission européenne.

Coopération et développement

Sont promus *officiers* :

MM. François Chappellet, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Sénégal. Pierre Ricard, inspecteur des services au ministère des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Joseph Brunet-Jailly, directeur de recherche à l'Institut national de recherche en santé publique au Mali; Mme Hélène Buttard, en religion sœur Marie de la Présentation, infirmière au Gabon; MM. Jean-Louis Castelnau, directeur Afrique d'un groupe industriel; Jean-Marie Lascaud, directeur d'une délégation d'un groupe d'assurances au Togo; Michel Le Brishoual, conseiller du directeur général du port de Dakar; Bernard Philippon, chef de département à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération.

Fonction publique et réformes administratives

Est promu *officier* :

M. Jacques Ribs, conseiller d'Etat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alain d'Antin Tournier de Vaillac, directeur de la culture, de la communication, du tourisme et des sports de la région Midi-Pyrénées; Paul Caprile, ancien directeur à la préfecture des Pyrénées-Orientales; André Chevalier, ancien inspecteur adjoint à l'académie de Dunkerque; Pierre Fiévet, adjoint du secrétaire général de l'Institut international d'administration publique; Jean Renaud, sous-directeur des affaires économiques à la préfecture de Paris; Philippe Vanberselaert, lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers de la communauté urbaine de Dunkerque.

Justice

Sont promus *officiers* :

MM. André Bodevin, conseiller honoraire à la Cour de cassation; Guy Danet, avocat à Paris, ancien bâtonnier, président du Conseil national des barreaux; Pierre Deroure, conseiller à la Cour de cassation; André Desplan, avocat général honoraire près la cour d'appel de Versailles; Bernard Fautrel, premier président de la cour d'appel d'Amiens; Christian Gallut, procureur général près la cour d'appel d'Orléans; Albert Moatty, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris; Paul Perrin, ancien président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs; Bernard Piedelièvre, avocat honoraire à Paris, président d'honneur de la Caisse nationale des barreaux français; Charles Sodini, avocat général à la Cour de cassation.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Boyon, conseiller d'Etat; Jean-Louis Bruguière, premier juge d'instruction au tribunal de Paris; Camille Carlioz, conseiller à la Cour de cassation; Jean Chazal de Mauriac, premier président de la cour d'appel de Dijon; Jean-Claude Cohade, ancien président du tribunal de commerce de Marseille; Raymond Couronne, avocat général près la cour d'appel d'Agen; Louis Di Guardia, avocat général près la cour d'appel de Paris; Jean-Claude Fouque, conseiller à la cour d'appel de Paris; Bernard Germond, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes; Mme Monique Guemann, procureur général près la cour d'appel de Nimes; MM. Simon Gueullette, avocat à Paris; Jean-Claude Herenguel, directeur régional des services pénitentiaires; Guy Léger, conseiller honoraire à la cour d'appel de Versailles; Jean Martin-Martinière, avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation; Jean Masdubost, conseiller à la cour d'appel de Riom; Mme Yolande Moreno, épouse Lagardère, greffier de chambre à la Cour de cassation; MM. Jean Pouget, président du tribunal administratif de Paris; Christian Roehrich, directeur à l'administration centrale; Mme Simone Rosnel, président de chambre à la cour d'appel de Paris; MM. Jean-Paul Sebileau, premier président de la cour d'appel de Basse-Terre; Pierre Souron, avocat à Caen, ancien bâtonnier; Robert Souvay, avocat honoraire à Nevers, ancien bâtonnier; Edmond Thiebault, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Metz.

Intérieur et sécurité publique

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Franquet, inspecteur général de la police nationale; Pierre Kauffmann, membre du bureau exécutif du conseil représentatif des institutions juives de France.

Sont nommés *chevaliers*

MM. Bernard Boucault, préfet, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques; Jean-Claude Bouchoux, contrôleur général de la police nationale; Mgr Jean Briquet, vicaire général, directeur diocésain de l'enseignement catholique; MM. André Brunet, ancien député, maire de Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme); Charles De Bono, pilote d'avions bombardiers d'eau; Joël Lebeschu, directeur de la sécurité civile; Christian Leoty, commissaire divisionnaire; Georges Le Poulard, contrôleur général de la police nationale; Philippe Marchand, ancien ministre, conseiller régional de Poitou-Charentes; Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes; MM. Michel Mathieu, préfet de l'Eure; Pierre Mirabaud, sous-préfet, secrétaire général de la Seine-Maritime; Jackie Nevejans, officier de paix de la police nationale; Franck Perriez, préfet, de la région Guadeloupe; Jacques Reynaud, maire de Bourg-lès-Valence (Drôme); Joseph Sitruk, grand rabbin de France; Dikran, dit Jean Tchividjian, commissaire divisionnaire; Aimé Touitou, commissaire divisionnaire; Emile Van Muylders, ancien maire de Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre).

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Carlier, agent sur contrat; Bertrand Costes, directeur dans un office national; Louis Jonquoy, ingénieur sur contrat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre-Yves Arquès, professeur d'université; Marc-Henry Launois, directeur d'un centre d'études; Jean Pichon, ancien PDG d'une société; Philippe Simionesco, directeur général d'une société; Henri-Louis Tellier, administrateur civil; Hubert Thomas, directeur du centre de sociologie de la défense nationale; André Vigarie, ancien professeur.

Economie et finances

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Guillaume Raynaud, procureur général près la Cour des comptes; Bernard Ronze, inspecteur général des finances.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Christian Babusiaux, conseiller maître à la Cour des comptes, directeur général au ministère; Gérard Barbot, inspecteur des finances, directeur à la Caisse des dépôts et consignations; Isidore Candiard, directeur au ministère; Bernard Cornille, directeur de l'audit dans un groupe d'assurances; Francis Engelhard, directeur général de banque; Didier Floquet, directeur du Crédit national; Frédéric Jenny, rapporteur général au Conseil de la concurrence; Jean Mésini, directeur régional à la Caisse des dépôts et consignations; Jean-Camille Morisset, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes; Louis Amédée de Moustier, PDG de sociétés; Charles Wiener de Croisset, inspecteur des finances, directeur général de banque.

Commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Paul Bailly, coprésident d'une société holding; Dominique Boyer, vice-président trésorier de la chambre de commerce et d'industrie de Paris; Pierre Rémoleux, président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer; Jean Rodes, directeur général des services de l'assemblée permanente des chambres de métiers.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Pierre Bidaud, président de la chambre de métiers de la Haute-Vienne; Philibert Braillon, président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Chambéry et de la Savoie.

Richard Burgstahler, gérant de société; Dominique Georgeon, directeur général d'un groupe commercial; Charles Gourdin, délégué régional au commerce et à l'artisanat pour la région Rhône-Alpes; André Lecoq, PDG de société; Otto Loeb, ancien peintre décorateur; Jean Mazaleyrat, premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle-Ussel; Jean Mouzay, président de la chambre de métiers de Loir-et-Cher; André Pirault, ancien tôlier-carrossier; Pierre Posth, président de la chambre de commerce et d'industrie de Colmar; Mlle Jeanne Setas, libraire; MM. Raymond Thouzet, président du tribunal de commerce de Saint-Dié; Daniel Tribouillard, PDG de société.

Budget

Sont promus *officiers* :

Jacques Buzet, contrôleur financier; Daniel Luciani, président d'un groupement d'intérêt économique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gabin Caillard, trésorier-payeur général de la Sarthe; Robert Galdin, contrôleur financier; Mme Floriane Labesse, née Gillion, contrôleur divisionnaire des impôts à Arras; M. Pierre Le Roux, receveur principal régional des douanes à Paris-Est; Mme Marie-Thérèse Lozachmeur, née Péron, contrôleur divisionnaire des impôts à Quimper; MM. Antoine Santoni, ancien contrôleur divisionnaire des douanes à Nîmes; Jean-Claude Vilaplana, chef des services fiscaux de Seine-Saint-Denis.

Droits des femmes et consommation

Est promu *officier* :

M. André Schneider, chef du servcie départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Strasbourg.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Anne-Marie Bellon, épouse Vielle, dite Vielle-Bellon, présidente d'une association féminine; MM. Lucien Bouis, directeur du Bureau de vérification de la publicité; Robert Cabé, chef du service régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Toulouse; Mme Janine Frossard, journaliste, membre d'associations féminines; M. Arnaud de Minvielle, membre du Conseil national de la consommation.

Equipement logement et transports

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Boissier, président d'honneur d'un organisme professionnel; Bernard Cesari, vice-président du Groupement international de coopération économique et commercial; Ernest Granier, vice-président de la Commission des travaux publics et des transports au conseil général de l'Hérault; Gaston Jouven, président honoraire d'une société de travaux publics.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raymond Garnier, ancien agent de la SNCF; Raymond Goutrequillet, ancien chef d'entreprise; Jean-Mathis Horrenberger, président du Musée français, du chemin de fer à Mulhouse; Henri Mouliérac, directeur général d'une société; André Pons, responsable d'une circonscription exploitation à la SNCF; Jean Poulit, directeur régional de l'équipement d'Ile-de-France; Robert Relange, ancien secrétaire général d'une union syndicale de cheminots; Paul Rival, ancien conducteur de la SNCF; Jean-Michel Rivier, PDG d'une entreprise; Robert Schoenberger, président d'une société d'HLM; Christian Serradji, chef de service à l'administration centrale.

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Lefebvre, directeur et secrétaire général d'une association; Gérard Leloutre, directeur délégué dans une entreprise de bâtiment et travaux publics.

MER

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Léon Harduin, sous-patron de la vedette de sauvetage SNS 109; Léon Letrouit, secrétaire d'un comité local des pêches.

Industrie et commerce extérieur

INDUSTRIE

Est promu *officier* :

M. Jacques Dutbilleul, président d'une chambre syndicale de confectionneurs.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Francis Asseman, secrétaire générale de Charbonnages de France; Jean-Paul Boesflug, PDG de société; Henri Brives, PDG de sociétés; Paul Caseau, directeur des études et recherches d'EDF; Maurice Comet, médecin-chef, responsable du centre subaquatique des entreprises; François Doubin, ancien ministre, ancien PDG de sociétés, maire d'Argentan; Hubert Flahault, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris; Philippe Graftieaux, directeur à la Cité des sciences et de l'industrie; Rodolphe Greif, président du directoire d'une entreprise; Aron Lublin, ancien PDG de société; Robert Maréchal, PDG de société; Jean Maslard, directeur de fonderie et président de la chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy; Loïc Perron, PDG de société; Henri Pradier, président d'une société pétrolière; Jean Roux, directeur général de société, maire de Saint-Martin-d'Entraunes.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bilger, PDG de société; Guy Halgand, secrétaire général du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France; Claude Latour, PDG de société; Robert Molinari, directeur général et président de groupes hôteliers; Philippe Mora, PDG de sociétés; Pierre Vaillaud, président d'une société pétrolière; Jean-Marie Vogt, chef du poste d'expansion économique à Stockholm.

TOURISME

Est promu *officier* :

M. André Girard, ancien vice-président du Conseil national du tourisme.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Louis Rollot, membre du Conseil national du tourisme; Jean Sas, animateur de manifestations touristiques.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Audran, chef du service « Etudes et assistance médicales de l'INRS »; Rémy Robinet, dit Robinet-Duffot, PDG de sociétés; Roger Wieder, président d'honneur de la société Les meilleurs ouvriers de France.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Louise Aguillou, née Rollet, ancien médecin du travail; MM. André Baheux, chargé de mission à la délégation à la formation professionnelle; Daniel Danoffre, directeur de projets industriels et commerciaux; Georges Daugeat, secrétaire général d'une union départementale de syndicats de Vaucluse; Mme Madeleine Decaux, ancienne comptable; MM. Georges Delloirtre, ancien responsable d'entreprise; Pierre Dubost, président de la chambre syndicale de formateurs et conseils en formation; Claude Guérin, directeur général de sociétés; Yvan Guerre, président de la chambre de métiers de la Dordogne; André Lacour, gérant de sociétés; Marcel Lafitte, secrétaire général d'un syndicat; Etienne Leclercq, président d'une chambre syndicale de la métallurgie; Roland Payeux, président de la chambre syndicale des entrepreneurs; Jean Thuillier, trésorier confédéral d'un syndicat; Jean Virmouneix, maître artisan imprimeur.

Agriculture et forêt

Sont promus *officiers* :

MM. Yves Barsaou, président de la Fédération nationale et de la Caisse national du crédit agricole; Robert Cassou, PDG de la société anonyme d'instruments de médecine vétérinaire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claude Besnault, directeur général de l'Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnement; Antoine Cuzange, président d'un comité national d'appellation d'origine; Richard Didier, dit Pontais, président d'honneur d'une fédération départementale de syndicats d'exploitants agricoles; José Haro, directeur régional de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine; Antoine Jeantet, chef du service central des enquêtes et études statistiques; Henri Nallet, ancien ministre, conseiller général; Edmond Paranque, ancien directeur de la Compagnie française des huiles d'olive; André Pointud, secrétaire général du conseil général du génie rural, des eaux et forêts; Jean Rigoulet, vice-président du conseil général vétérinaire; Philippe Thiebaut, ancien président de la commission des finances du comité interprofessionnel de l'horticulture; Jean-Claude Tirel, directeur scientifique de la politique régionale de l'INRA; Georges Touzet, directeur général de l'Office national des forêts.

Affaires sociales et intégration

Sont promus *officiers* :

MM. Augustin Dorion, inspecteur général des affaires sociales; Isidore Halimi, secrétaire général d'une association d'élus; Daniel Manach, vice-président de la Fédération nationale de la mutualité française; Raymond Roy-Camille, professeur des universités, médecin-chef de service hospitalier.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Alviset, président du conseil d'administration du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale; Hyacinthe Bastaraud, doyen de la faculté de médecine des Antilles-Guyane; Louis Cabon, ancien président de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Côtes-d'Armor; Mme Simone Chaye, née Leroy-Dalmar, ancienne secrétaire générale d'un centre d'éducation pour enfants et adolescents; MM. Gilbert Echallon, président du conseil de l'ordre des médecins de la Savoie; Jean-Marie Gigonnet, praticien hospitalier; Jean-François Gross, médecin de l'hôpital américain de Neuilly; Jean-Claude Jacquet, directeur adjoint de l'Union nationale des associations de services et de soins à domicile; Jean-Louis Jourdan, vice-président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer; Claude Lasnel, responsable de la mission pour le développement des échanges méditerranéens; Claude Paul, président d'une union régionale de la mutualité française; Pierre Sicard, président de la Fondation Santé des étudiants de France.

Santé et action humanitaire

Est promu *officier* :

M. Marc Gentilini, professeur des universités, praticien hospitalier du groupe hospitalier La Pitié-La Salpêtrière.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Isabelle Bergier, épouse Vichniac, journaliste correspondante du *Monde* à Genève; MM. Jean Bokor, neurochirurgien des hôpitaux; Alain Carpentier, professeur des universités, praticien hospitalier à l'hôpital Broussais; Paul Combette, médecin chef du SAMU de Corse-du-Sud; Yves Goasdoué, infirmier spécialisé en anesthésie-réanimation au centre hospitalier général de Bastia; Jean Guerre, professeur des universités, praticien hospitalier à l'hôpital Cochin; Serge Hautier, ancien chirurgien; Gérard Javaudin, praticien hospitalier d'anesthésie-réanimation au centre hospitalier général de Bastia; Jean-Claude Lafeuillade, président de l'organisation humanitaire « Hôpital sans frontière »; Mlle Joëlle Lambert, praticien hospitalier au SAMU de Haute-Corse; M. Jean Laroze, membre du comité directeur de la Fédération française des médecins; Mme Anne-Marie Picot, épouse Maillos, surveillante générale de l'hôpital Paul-Brousse; MM. Gilbert Roudergues, surveillant du service d'anesthésie du bloc opératoire du centre hospitalier général de Bastia; Henri Sanian, chirurgien à temps partiel du centre hospitalier général de Bastia; Max Tetau, directeur médical de laboratoire; Gérard Vincent, directeur à l'administration centrale.

Départements et territoires d'outre-mer

Sont promus *officiers* :

MM. Jules Céleste, président de la section départementale de la Croix-Rouge à la Guadeloupe; Jean-André Montpezat, ancien haut-commissaire de la République en Polynésie française.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Emilien Cormier, ancien chef de la brigade des douanes de Saint-Pierre-et-Miquelon; Fernand Ferron, ancien électronicien en Nouvelle-Calédonie; Georges-Henri Potter, secrétaire général d'une association en Nouvelle-Calédonie; Mlle Odile Serre, chef du bureau de l'action sociale au ministère; MM. Pétronille Tanic, directeur départemental de l'Office national des anciens combattants de la Martinique; Privat Teumson, président de la chambre de métiers de la Guadeloupe.

Recherche et espace

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Paul Aubert, professeur des universités; Jean Cantacuzène, professeur des universités, directeur scientifique d'une société; Jean Labrousse, ingénieur général de la météorologie, chef de département au ministère.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Averbuch, directeur adjoint d'une association; André Capron, président de la Société française d'immunologie, membre de l'Institut; Philippe Druet, professeur des universités, chef de département au ministère; Alexis Lagarde, professeur à la faculté des sciences de Poitiers; Claude Paoletti, directeur de département au CNRS; Michel Simon, directeur de recherche au CNRS.

Postes et télécommunications

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Pierre Houssin, ingénieur général à la direction des réseaux extérieurs de France Télécom; Guy L'Homme, contrôleur général à la Poste.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Yolande Genty, née Reyt, contrôleur divisionnaire à l'agence commerciale de France Télécom de Tulle; M. Louis Godon, PDG de société; Mme Françoise Janichon, chef de service départemental de la Poste de Seine-Saint-Denis; MM. André Lacroze, directeur départemental de la Poste de Saône-et-Loire; Jean-François Latour, directeur délégué, chargé du service des télécommunications de l'image; Paul Pignal, ingénieur général au CNET; Christian Pizzuto, chef du centre technique de maintenance de Cannes; François Pontet, secrétaire général d'une société; Dominique Schmitt, préfet de la Creuse, ancien directeur général des services de la Poste de la Lorraine; François Sillard, ingénieur en chef à la direction de la réglementation générale.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Druon, inspecteur général honoraire; Pierre Durand, ancien directeur de l'Ecole nationale d'équitation; Bernard Pierre, président du club des explorateurs; François Lemoine, président directeur général de l'organisme de radio-télévision olympique « Albertville 92 ».

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Marie-France Alexandre, née Albrieux, présidente des Guides de France; MM. Alain Cadiou, ancien chargé de mission sur les rapports entre le sport et la télévision; Raphaël Géminiani, ancien champion cycliste; Henri Lambert, président de la Fédération nationale des offices municipaux du sport; Georges Saury, ancien directeur départemental de l'équipement de la Savoie; Fernand Urtebise, entraîneur national d'athlétisme; Jean Vivès, directeur des éditions d'une revue sportive.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Sont promus *officiers*;

MM. Joseph Caitoucoli, dit Georges, président national de l'amicale des anciens parachutistes SAS et des anciens commandos de la France libre; Roger Landes, secrétaire, trésorier d'une association d'anciens combattants français en Grande-Bretagne; Emile Sergent, président départemental d'une association de membres de la Légion d'honneur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Dufresne, membre du bureau de l'Amicale nationale des réseaux FFC, Andalousie-Sapin; Jean Froidfond, secrétaire général de l'Association nationale des anciens prisonniers internés d'Indochine; Léon Gautier, secrétaire général de la section française de l'association des commandos; Jean Machet, membre du conseil national de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre; Mme Louise Mayeur-Klein, épouse Girodroux-Lavigne, déléguée régionale de l'Associaiton nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance; MM. Pierre Murat, vice-président départemental de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes; Jean Naudin, secrétaire général de Résistance-Fer; Claude Télèse, membre du comité directeur de l'Association des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie; Alexandre Weissemberg, secrétaire général de la section de Marseille des médaillés militaires.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers* :

Mme Liliane Lévy, épouse Osbert, déportée résistante; M. Roger Rahon, déporté résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Boris, interné résistant; Georges Fourdrinoy, interné résistant; Koppel Goldstein, dit Robert, interné résistant; Albert Laumonier, interné résistant; Alfred Lecomte, interné résistant; Serge Thelen, interné résistant.

Affaires étrangères

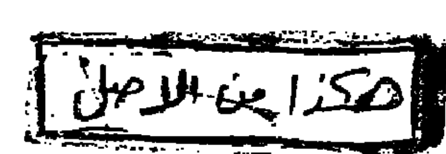
PROTOCOLE ÉTRANGERS EN FRANCE

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Knight, directeur des relations internationales d'une banque; Richard Moore, avocat au barreau de Paris.

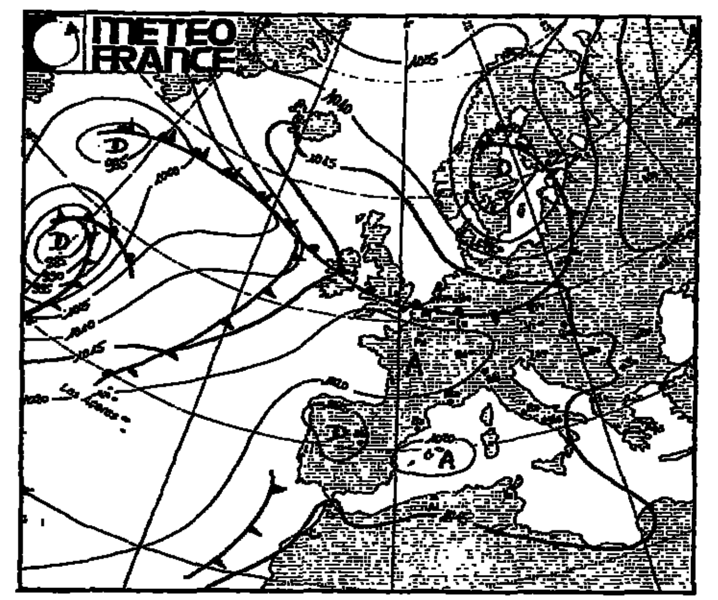
Sont nommés *chevaliers* :

MM. Carl Bjurstrom, traducteur de langues scandinaves; Lorenzo Folio, vice-président d'une société industrielle; Vittorio Puppini, chef de service dans une entreprise de construction; Werner Spies, historien d'art, professeur et écrivain; Petrus Steenbrink, PDG d'une société.

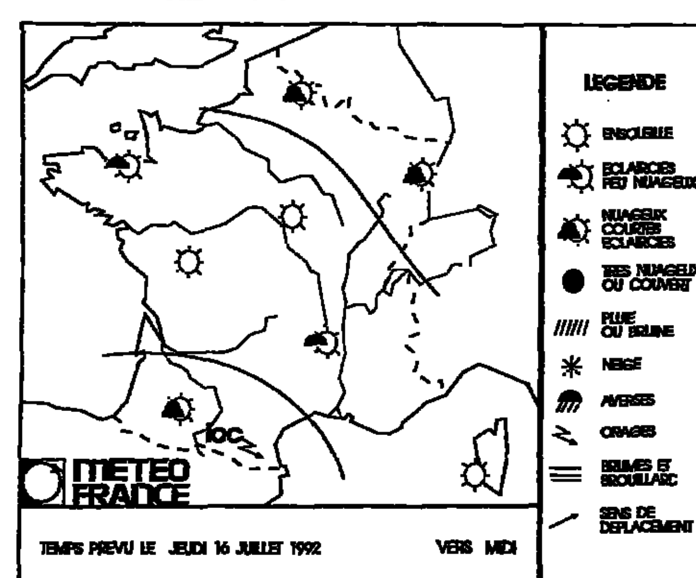


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET 1992

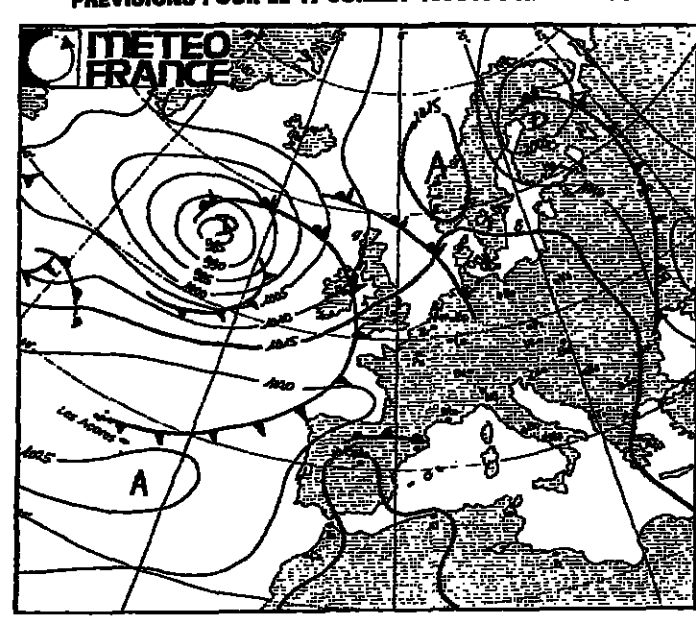


Soleil et chaleur quasi généralisés. – Si l'on excepte les régions proches des frontières du Nord et du Nord-Est, qui connaîtront encore des passages nuageux, l'ensemble du pays bénéficiera, après dissipation le matin de quelques bancs de brouillard ou de nuages bas, d'un temps estival, avec un franc soleil et de la chaleur.

Toutefois, sur les Pyrénées, sur Sud-Aquitaine et Sud-Midi-Pyrénées, le temps deviendra lourd et des nuages se développeront. Une ondée, voire un coup de tonnerre ne sont pas impossibles en fin de journée. Sur le relief des Alpes et du Jura, une averse isolée pourrait également apporter un peu d'eau en fin d'après-midi.

Les températures seront supérieures aux normales : des minimales comprises entre 13 degrés et 16 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 18 degrés sur le Sud, jusqu'à 20 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 25 degrés et 32 degrés du Nord au Sud, seules les côtes de Manche ne dépassant pas 22-24 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-7-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-7-1992 à 18 heures TUC et le 15-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	N
BIARRITZ	23	17	B
BORDEAUX	27	16	D
BOURGES	25	13	D
BREST	19	15	P
CAEN	21	13	C
CHERBOURG	17	15	C
CLERMONT-FER.	26	12	D
DIJON	26	13	D
GRENOBLE	28	15	N
LILLE	19	16	C
LIMOGES	22	13	D
LYON	26	14	D
MARSEILLE	31	16	D
NANCY	24	17	P
NANTES	22	12	N
NICE	25	18	D
PARIS-MONTS.	23	18	N
PAU	28	15	D
PERPIGNAN	30	15	D
RENNES	24	15	C
ST-ETIENNE	26	13	D
STRASBOURG	26	17	P
TOULOUSE	28	16	D
TOURS	26	13	D
POINTE-A-PITRE	32	22	N
ÉTRANGER			
ALGER	29	13	D
AMSTERDAM	19	9	D
ATHÈNES	29	21	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	26	17	D
BELGRADE	24	17	N
BERLIN	20	15	D
BRUXELLES	17	15	C
LE CAIRE	32	20	N
COPENHAGUE	21	12	D
DAKAR	28	26	N
DELHI	35	26	N
GENÈVE	27	12	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	25	18	D
JÉRUSALEM	28	16	D
LISBONNE	34	19	N
LONDRES	20	16	C
LOS ANGELES	25	19	C
LUXEMBOURG	17	14	P
MADRID	37	19	D
MARRAKECH	38	22	D
MEXICO	20	13	C
MILAN	28	13	D
MONTRÉAL	19	17	N
MOSCOU	30	16	D
NAIROBI	20	13	C
NEW-YORK	34	21	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	28	15	B
PÉKIN	26	21	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	17	D
SÉVILLE	42	22	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	19	11	N
SYDNEY	18	6	D
TOKYO	23	20	C
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	23	15	C
VENISE	26	19	N
VIENNE	27	19	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 15 juillet

TF 1

20.45 ▶ Téléfilm : Mademoiselle Ardel. De Michael Braun (1re partie).
23.35 Série : Mike Hammer.
0.30 Journal et météo.

A 2

20.45 Jeux sans frontières. Présenté par Daniela Lumbroso et Georges Beller. A Alfortville. Thème : Les Fables de La Fontaine.
22.35 Sport : Nikaïa 1992. Grande fête de l'athlétisme à Nice.
0.10 Journal des courses, Journal et Météo.
0.25 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Voile : Brest 92 (suite).
23.05 Mercredi en France.
0.45 Magazine : Estivales. Jazz à Munster : Ray Brown Trio et James Morrison.
1.45 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-Claude Carrière. Musique traditionnelle de Mauritanie.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Jeu de guerre. □ Film américain de Franc Roddam (1988).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).
0.15 Cinéma : More. ■■ Film franco-luxembourgeois de Barbet Schroeder. Avec Mimsy Fanner, Klaus Grunberg, Heinz Engelman (v.o.).

M 6

20.40 Téléfilm : Obsession coupable.
22.20 Téléfilm : Le Retour de l'incroyable Hulk. De Nicholas Corea, avec Bill Bixby, Lou Ferrigno. *Réapparition du monstre vert.*
0.00 Magazine : Vénus.
0.25 Six minutes d'information.
1.30 Magazine : Nouba.
1.55 Rediffusions. Culture rock ; Les Défis de l'Océan ; Le Glaive et la Balance ; Culture pub ; La Terre des mille colères ; Milan ; Culture rock ; Nouba.

ARTE

20.40 Documentaire : Modeste Moussorgski. De Peter Maniura.
22.10 Moussorgski : Tableaux d'une exposition. *Cette œuvre de Moussorgski a été composée à l'occasion d'une exposition commémorative en l'honneur de l'architecte Victor Hartmann.*
22.45 Danse : Föhn. Chorégraphie de Reinhilde Hoffmann. Musique de Christine Kubisch, P. Dieter Schnebel, Hajime Morooka.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Hervé Guibert (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les îles grecques ; l'archipel du Dodécanèse (8).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Jean Roy. Deux Marches et un Intermède, de Poulenc ; Wedding Cake op. 76, de Saint-Saëns ; Le Ruban dénoué, de Hahn ; Mercure, de Satie ; Concerto pour guitare et orchestre à cordes, de Françaix ; Œuvres de Schumann ; Quatuor inachevé pour piano et cordes, de Lekeu ; La Bonne Chanson op. 61, de Fauré ; Musique orante op. 61, de Tournemire. A 21.30, Concert (en direct de l'Opéra de Montpellier) : Faust, ouverture, de Wagner ; Concerto pour violon et orchestre, de Walton ; Symphonie nº 6 en ut majeur D 589, de Schubert ; La Valse de l'empereur op. 437, de J. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski.
0.05 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. Jazz à la belle étoile, en direct de Montpellier. Le Trio du pianiste Philippe Lejeune.

Jeudi 16 juillet

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Téléfilm : Le Fantôme de l'Opéra. De Tony Richardson (dernière partie).
16.55 Club Dorothée vacances.
17.40 Série : Loin de ce monde.
18.05 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac, Journal, Tiercé, Météo, et Tapis vert.
20.45 Feuilleton : Mort à Palerme. De Luigi Perelli (3e épisode).
22.30 ▶ Magazine : Rumeurs. Invité : Pascal Sevran.
23.30 Documentaire : Histoires naturelles. Les chiens du père Michel.

A 2

15.15 Série : L'Equipée du Poney Express.
16.00 Série : Aventurier de la jungle.
16.55 Sport : Football. Coupe de la Ligue (quart de finale) : Nantes-Montpellier.
18.45 Magazine : Vélo club.
19.15 Série : Teasing Jo.
19.25 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.55).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Documentaire : Des trains pas commes les autres. Equateur : des Andes aux Galapagos.
21.45 Série : Histoires fantastiques. La Mascotte, de Steven Spielberg.
22.35 Cinéma : La Peur au ventre. ■ Film américain de Stuart Heisler (1955).

FR 3

14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Tiercé.
16.40 Variétés : 40e à l'ombre. De l'île de Ré. Avec Malou, Enzo Enzo.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Météo des plages.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Du Rififi à Paname. □ Film français de Denys de La Patellière (1965).
22.25 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : L'Argent de poche. ■■ Film français de François Truffaut (1975).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Tremors. ■ Film américain de Ron Underwood (1989).
15.05 Documentaire : Les Allumés...
15.35 Cinéma : Les Ailes de la renommée. ■ Film néerlandais d'Otakar Votocek (1989).
17.35 Dessin animé : La Grande Supercherie.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 Les Nuls... l'émission.
20.30 Le Journal des J. O.
20.35 Cinéma : Toujours seuls. □ Film français de Gérard Mordillat (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Bad Influence. ■ Film américain de Curtis Hanson (1990) (v.o.).
23.50 Cinéma : Sushi Sushi. ■ Film français de Laurent Perrin (1991).

M 6

13.55 Série : Les Années FM.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Musique : Flashback.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Sept bébés sur les bras.
22.20 Série : La Malédiction du loup-garou.
23.15 Magazine : Le Glaive et la Balance. Prostitution et proxénétisme.

ARTE

19.00 Documentaire : Le Monde des années 30. 3. L'Union soviétique sous Staline.
19.25 Interview de Peter Forgacs.
19.30 Documentaire : Hongrie privée. De Peter Forgacs. 1. La Famille Bartos, le père et ses trois fils.
20.15 Documentaire : Les Allemands de souche en Hongrie. De Peter Kustermann (1re partie).
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Le *Bild Zeitung* a quarante ans.
20.50 Cinéma : L'Honneur perdu de Katharina Blum. ■■ Film allemand de Volker Schlöndorff (1975).
22.30 Documentaire : « Bild », un journal comme l'Allemagne, pour l'Allemagne.
22.40 Débat.
23.00 Illu, un nouvel exemple d'Allemagne de l'Est.
23.05 Débat.
23.15 Documentaire : Informations de l'arrière-pays.
0.05 Débat.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Maladresse, de Delphine Paviot.
21.30 Profils perdus. Lucie Faure (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martin Kaltenecker. A 21.30, concert (en direct de l'Opéra de Montpellier) : Elégie symphonique pour cordes, de Krenek ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; Sérénade pour cordes en *mi* majeur op. 22, de Dvorak, par les Solistes de Moscou, dir. : Roman Kofman.
0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5824

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III			■	■					
IV					■				
V							■		
VI					■	■		■	■
VII				■					
VIII		■						■	
IX									■
X			■						
XI	■	■							

HORIZONTALEMENT

I. Un qui aurait eu d'excellentes raisons de préférer la lorgnette aux jumelles. – II. Un ami modèle, mais un fils criminel. Abréviation. – III. Commence une interminable série. Souci de correspondance. – IV. Centre d'attraction touristique. Département. – V. Œuvre de chaire. Symbole.– VI. On y tient comme à la prunelle de ses yeux. – VII. Fin de participe. Coule en Italie. – VIII. On le bat après l'avoir foulé aux pieds.– IX. Le balcon du regard. – X. Possessif. Insidieusement sollicitée. – XI. Ne peuvent se passer d'aiguilles.

VERTICALEMENT

1. But définitif de toute l'agitation humaine (pluriel). – 2. Demande à être *roulée*. Effectue une démarche. – 3. Pronom. Comme un jour de pluie. – 4. Lointaine victoire d'un élément perfide. Fait son lit en Allemagne. Pilier. – 5. Ancien sigle. Très capables. – 6. Echassier. Met brutalement fin à bien des rêves de jeunesse. – 7. En larmes. Inspecta. – 8. Contiennent difficilement les satisfactions accordées à l'innocence. Vieux carnassier. – 9. En France. A accueilli plus d'un fils d'Orléans. Préfixe.

Solution du problème nº 5823

Horizontalement

I. Verdure. – II. Averse. Ah ! – III. Rî. Ut. Eva. – IV. Ies. Eveil. – V. Crions ! OE. – VI. Lus. Ont. – VII. Tétine. – VIII. Sénilité. – IX. Grêle. Ath. – X. De. Au. – XI. Générique.

Verticalement

1. Varice. SGDG. – 2. Évier. Térée. – 3. Ré. Silène. – 4. Dru. Outillé. – 5. Ustensile. – 6. Ré. VS. Ni. AI (synovie du poignet). – 7. Ee. Oeta. – 8. Avion. Étau. – 9. Chalets. Hue !

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 JUILLET

« Le faubourg Saint-Antoine et la tradition des métiers du bois : visite d'ateliers », 10 heures, métro Ledru-Rollin (M.-C. Lasnier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« La monnaie au Moyen-Age », 14 h 30, 11, quai de Conti (Monnaie de Paris).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les plus belles demeures du Marais », 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (Europ explo).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 1, boulevard Henri-IV (A nous deux, Paris).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, métro Louvre (Art et histoire).

« Quelques pages de l'histoire de Paris à travers les collections du Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les catacombes », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Le nouvel Opéra Bastille : sa salle de spectacle, la scène, la machinerie et les coulisses », 15 h 30, sur les marches de l'Opéra (M.-C. Lasnier).

« Sur le tracé de la Bièvre, de la reine Blanche au jardin royal », 16 heures, face au 3, rue des Gobelins (Paris capitale historique).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais nord », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais.

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-visites).

Le Monde

Selon un porte-parole du Vatican

Le pape Jean-Paul II a été opéré d'une tumeur intestinale bénigne

Le pape Jean-Paul II a subi, mercredi 15 juillet, une intervention chirurgicale à la polyclinique Gemelli de Rome. Un porte-parole du Vatican, citant le bulletin médical officiel diffusé à l'issue de l'opération, a précisé qu'une tumeur avait été enlevée mercredi matin de l'intestin du pape et qu'elle était de nature bénigne, selon le résultat des biopsies. Il a ajouté que l'intervention, pratiquée par le professeur Francesco Crucitti, avait duré de 6 h 15 à 10 h 15 et que, sauf complications imprévues, le pape devrait rester à l'hôpital une dizaine de jours. Son état de santé a été jugé satisfaisant.

M. Attilio Maseri, directeur de l'institut de cardiologie de la polyclinique Gemelli, avait indiqué en fin de matinée que le pape avait été opéré d'une *« tumeur bénigne d'une masse légèrement supérieure à ce que les examens avaient laissé prévoir »*, située au niveau du colon sigmoïde, *près du rectum* . Les médecins auraient également retiré des calculs biliaires pendant l'opération, avait aussi rapporté M. Maseri.

Le souverain pontife avait été hospitalisé dimanche 12 juillet à la suite de violentes douleurs intestinales. Il a reçu de nombreux messages de soutien, dont ceux de M. Mikhaïl Gorbatchev, de Mme Suchocka, le nouveau premier ministre polonais, et une lettre de Mehmet Ali Agça, l'auteur de l'attentat perpétré contre lui le 13 mai 1981, dont la teneur n'a pas été rendue publique.

Au conseil des ministres

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre

Au cours du conseil des ministres réuni le 15 juillet à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a annoncé que les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre. Ces élections permettront le renouvellement du tiers des sénateurs.

M. Quilès a également annoncé la nomination de M. Jacques Deschamps, sous-préfet de Draguignan, au poste nouvellement créé de préfet adjoint du préfet de la zone de défense sud, chargé de la protection de la forêt méditerranéenne.

Par ailleurs, M. Gérard Renon a été nommé à la présidence de la SNECMA, le général Jean Fleury à celle des Aéroports de Paris, M. Jacques Bouvet à celle des Charbonnages de France, M. Marcel Linet à celle de l'établissement public de l'Opéra Bastille et M. Eric Giuily à celle de la Compagnie générale maritime et financière.

Le nouveau secrétariat national du PS

M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé, mercredi matin 15 juillet, à l'occasion de la réunion du comité directeur du PS, qu'il quitte le bureau exécutif de son parti.

Le comité directeur du Parti socialiste a donc ratifié, mercredi 15 juillet, un nouveau secrétariat national qui compte désormais 20 membres au lieu de 27. M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a indiqué qu'il s'agissait là d'une *« étape »* vers le resserrement du secrétariat à 13 membres qui demeure l'objectif poursuivi pour le congrès ordinaire prévu pour décembre 1993.

M. Alain Richard, rapporteur général du budget, rocardien, remplace M. Jean-Claude Petitdemange, rocardien, comme secrétaire national chargé des élections. M. Christian Pierret, député des Vosges, fabiusien, responsable aux collectivités territoriales et à l'environnement, aura en charge l'écodéveloppement. Par ailleurs, M. Thierry Mandon, député de l'Essonne, fabiusien, remplace M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, mauroyiste, au secrétariat national à l'information et à la communication. M. Jean-Pierre Balligand, député de l'Aisne, mauroyiste, est enfin nommé secrétaire national chargé de la ville.

Le huitième concert des « potes »

SOS-Racisme attend la « République européenne »...

Les décibels du rap, du raï et des rythmes africains la font vibrer, mais Marianne reste de bronze, là-haut sur son piédestal. Une foule jeune, très bigarrée, ondule à ses pieds aux accents des Négresses vertes et de MC Solaar. Les « potes » de toutes les banlieues n'ont pas raté le rendez-vous avec la République. Pour son huitième concert depuis sa naissance, place de la Concorde, en 1985, SOS-Racisme a voulu leur proposer *« une autre façon »* de fêter le 14 juillet.

Plutôt que de regarder défiler des tanks, ils sont venus par dizaines de milliers écouter les musiques du monde sur la vaste scène qui barre la rue du faubourg du Temple. Ils esquissent une danse sur le bitume, sursautent à chaque explosion de pétard, vident des canettes de Coca ou de bière dans la chaleur qu'alourdit encore la fumée des merguez. C'est le public habituel des « potes », Blacks, Blancs et Beurs, Africains bien sapés, militants de gauche, couples d'amoureux multicolores, familles maghrébines et antillaises, le petit dernier sur les épaules et la grand-mère assise sur un banc. *« Djamila et Marie attendent Angélique à gauche du podium »*, hurle la sono. La foule, pas trop compacte, attend plutôt du rythme. Elle hue un chanteur basque dont la belle mélopée n'est pas conforme à ses canons, obligeant les organisateurs à rappeler l'un des objets du rassemblement, la tolérance.

Le départ d'Harlem Désir

On écoute poliment un antiraciste serbe venu défendre *« le droit des minorités »* et citer avec émotion la devise républicaine. Harlem Désir a droit à davantage d'attention. Il va quitter la présidencede SOS-racisme avec plusieurs de ses responsables, pour entrer en politique avec la création du « mouvement », qui entend rassembler les déçus de gauche autour de la lutte contre les exclusions (*le Monde* du 17 juin). Le départ du président-cofondateur va créer un vide et obliger « SOS » à se repositionner. Sa vice-présidente actuelle, Hayette Boudjema, vingt-sept ans, est candidate à la succession, avec l'ambition de donner un nouveau souffle à « SOS », et à ses antennes dans les banlieues (l'OBU, Organisation des banlieues unie) et chez les lycéens (la FIDEL, Fédération indépendante et démocratique lycéenne).

En ce 14 juillet, Harlem Désir répond à ceux qui s'interrogent sur l'incapacité de son association à stopper la montée xénophobe. *« Qui sait où se seraient arrêtées les compromissions, les dérapages sur les odeurs, les charters et les invasions »*, sans *« cette constante mobilisation de la jeunesse et de tout un mouvement qui a entraîné l'opinion publique, des intellectuels et des artistes (...) ? »* Le président des « potes » demande qu'on *« mette le paquet tout de suite »* pour l'intégration, afin d'éviter que *« demain nos villes aient le visage de Los Angeles »*.

Mais « Harlem », comme disent ses camarades, se veut aussi européen. Il refuserait *« une Europe à deux vitesses, où des millions d'habitants, au premier rang desquels les immigrés en seraient réduits à être les métèques des temps modernes »* Contre le *« vent mauvais de nationalisme et de haine »* qui souffle sur l'Europe, il en appelle à *« une véritable République européenne »* basée sur les valeurs universelles de la Révolution française *« qui n'appartiennent pas à une nation mais à toutes »*. SOS-Racisme se défend d'intervenir dans la campagne du référendum, mais souhaite *« faire émerger une opinion publique européenne antiraciste »*.

L'organisation de manifestations simultanées dans les capitales européennes, en décembre prochain, est en préparation. L'association conserve d'ailleurs la sympathie agissante de plusieurs bonnes fées gouvernementales. MM. Jack Lang, dont le ministère a subventionné le concert pour 1,8 million de francs, Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée chargée du logement, et René Teulade, ministre des affaires sociales et l'intégration, ont partagé un peu du 14 juillet des « potes », derrière la scène de la place de la République, où ne pénétrait pas le public.

PHILIPPE BERNARD

Couvre-feu et siège de l'université à Naplouse

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée déployée en force autour de la principale université des territoires occupés, jusqu'à 2 500 étudiants palestiniens barricadés à l'intérieur depuis la veille, le couvre-feu, enfin, imposé, depuis l'aube de mercredi 15 juillet, sur la principale cité de Cisjordanie, Naplouse, et ses camps de réfugiés (120 000 résidents au total) : potentiellement explosifs, les événements du campus d'Al-Najah constituent un premier test important pour le nouveau premier ministre, M. Itzhak Rabin.

Tout aurait commencé, selon les autorités, quand une patrouille de garde-frontières a arrêté, mardi matin, près de l'université, un jeune homme figurant apparemment sur les listes des suspects recherchés par les autorités et qui était armé d'un pistolet de fabrication artisanale. Les gardes-frontières auraient alors tenté de pénétrer dans l'enceinte du campus pour procéder à une fouille en règle. Une manifestation assez violente a éclaté à l'entrée de l'établissement où les soldats, ont utilisé leurs armes, blessant deux personnes.

Le général Danny Yatom, commandant en chef des forces d'occupation pour la région, a fait savoir que *« les suspects seront soumis à un contrôle d'identité »*. *« Pas question de nous soumettre à quelque fouille que ce soit »*, nous a déclaré un porte-parole de l'université.

PATRICE CLAUDE

□ **La Commission européenne autorise l'entrée de la BNP dans Air France.** – La Commission européenne a donné son feu vert à l'entrée de la Banque nationale de Paris (BNP) à hauteur de 8,8 % dans le capital de la compagnie aérienne Air France, a annoncé mercredi 15 juillet l'exécutif européen. L'opération représentera un apport de 1,25 milliard de francs sous la forme d'une souscription d'obligations remboursables en actions (ORA), dans un délai maximum de huit ans,

Une déclaration du président Bush

Washington veut renforcer la prévention de la dissémination des armes nucléaires

Le président George Bush a annoncé, lundi 13 juillet, depuis sa résidence d'été de Kennebunkport (Maine) qu'il envisageait *« un certain nombre de propositions pour renforcer l'action internationale contre les pays qui contribuent à la dissémination des armes de destruction massive et des missiles qui les transportent »*. Il s'agit notamment de veiller à un plus grand respect des règles existantes et d'améliorer les moyens de contrôle, à un moment où apparaissent *« de nouveaux fournisseurs de technologies-clés »*.

Dans un document accompagnant la déclaration du président, la Maison Blanche a évoqué la possibilité de voir les Nations unies procéder à des inspections dans des pays soupçonnés de poursuivre des programmes militaires nucléaires. Ce même document envisage des négociations avec les alliés pour renforcer les pressions contre les pays qui cherchent à se doter de ces armes, en particulier au Proche-Orient ou en Asie, l'Irak et la Corée du Nord étant clairement visés.

M. Bush a par ailleurs indiqué que Washington renonçait à la production de matériaux fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Les Etats-Unis, a reconnu le président, ne produisent plus, depuis 1988, de plutonium et d'uranium enrichi à des fins militaires. Ils disposent de stocks largement suffisants pour leurs besoins. – *(AFP, AP.)*

□ **BELGIQUE : perquisition au siège du Parti socialiste à Liège.** – Un juge d'instruction belge a perquisitionné, mardi 14 juillet, au siège de la fédération liégeoise du PS francophone dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat mystérieux, en juillet 1991, d'André Cools, ancien ministre.

□ **Cinquante-sept morts dans l'accident d'un avion militaire au Yémen.** – Un avion militaire yéménite s'est écrasé, mardi 14 juillet, près d'Aden, dans le sud du Yémen. Les cinquante-sept occupants de l'Antonov ont péri dans la catastrophe, a annoncé Radio-Sanaa.

□ **Deux nouvelles victimes de l'incendie de la rue Moret à Paris (11e).** – L'incendie criminel d'un hôtel de la rue Moret, dans le 11e arrondissement de Paris, dans la nuit du 9 au 10 juillet dernier, a fait deux nouvelles victimes, deux des blessés étant décédés durant le week-end dernier, ce qui porte à sept le nombre des morts (*le Monde* du 11 juillet).

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Mazarin de couloir

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre envoyée spéciale

C'est une femme à la beauté étrange, sang mêlé d'Indonésie et de Hollande. Longue, yeux verts de chat, carnation laiteuse sous la chevelure noire. Elle fait un étrange métier, celui de lobbyiste, un terme quasiment intraduisible ailleurs qu'à Washington. Selon le Harraps, elle *« arpente la salle des pas perdus de la Chambre »*. De fait, tel Mazarin hantant les corridors de la CEE, elle fait le siège des dirigeants communautaires pour peser sur leurs décisions en les informant à charge de revanche. Marion Wolfers défend les intérêts du négoce agro-alimentaire des douze pays membres. Chaleureuse, insaisissable, parlant cinq langues, c'est en quelque sorte l'espionne de cette profession, son habile *« conseillère en stratégie européenne »*. Elle aime les coups de poker, *« réussis, évidemment ! »*. Le métier, juteux, est sans pitié.

Quand, en 1976, à la fin de ses longues études, elle commença sa carrière par un stage à la Commission même, ces lobbyistes n'étaient que quelques centaines. Aujourd'hui, ils sont environ quatre mille défendant corporations et régions à Bruxelles comme à Strasbourg. Désormais, quel dirigeant, y compris américain ou japonais, pourrait ignorer ce qui se décide à Bruxelles ? *« En Europe, tout passe par la Communauté »*. A la tête de sa petite équipe de spécialistes, à deux pas du Berlaimont, Marion se tient à l'affût des projets de textes qui seront soumis au conseil des ministres. Ses clients exigent d'être informés précisément, pour faire triompher leur point de vue. Puis elle fait remonter leurs *desiderata* jusqu'aux directions concernées de la Commission. Ainsi, par exemple, en ce moment, à celle de l'environnement...

Emballages perdus

Cette dernière élabore une charte pour l'élimination des emballages. L'affaire, d'apparence anodine, est *« fondamentale »* pour les négociants de lait, d'eau minérale ou d'apéritif. La Commission va-t-elle leur imposer, au nom de la défense de l'environnement, un flacon uniformisé ? Leur litron promis à de plus vastes débouchés grâce au marché unique se verrait ainsi stéréotypé, noyé dans la masse des concurrents. Chefs d'entreprise et représentants des fédérations professionnelles se réunissent chez la diligente Marion, qui vient de les alerter. Ils oublient leurs rivalités : la décision définitive devra respecter leurs images de marque respectives.

Formée par un des patrons-pionniers de l'Europe agro-alimentaire, la jeune femme s'est forgée un solide carnet d'adresses. Comment Marion Wolfers, qui s'avoue *« gourmande »*, est-elle arrivée à ce poste d'influence ? *« Au hasard des rencontres »*. Que fera-t-elle demain ? *« Pour le moment la liberté du jeu m'amuse »*. Le pouvoir occulte suppose du flair, de la compétence et du doigté. *« Ce sont les ferrailleurs de la Communauté »*, ironise un expert. La raison d'être du *lobbying*, à Bruxelles comme à Strasbourg ? *« Cette négociation directe entre les divers intérêts, c'est la démocratie façon communautaire puisque le Parlement européen a un faible rôle. »*

DANIELLE ROUARD

□ **FOOTBALL : Coupes d'Europe.** – Le tirage au sort du premier tour des Coupes d'Europe de football a été effectué, mercredi 15 juillet, à Genève. Dans l'épreuve des champions, Marseille sera opposé à Glentoran (Irlande du Nord). En coupe des vainqueurs de coupes, Monaco jouera contre Miedz-Legnica (Pologne). En Coupe de l'UEFA, le Paris SG, Caen et Auxerre rencontreront respectivement le PAOK Salonique, Real Saragosse et Plovdiv (Bulgarie). Monaco, Paris SG et Caen joueront leur match aller à domicile, le 16 septembre.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 15 juillet 1992 a été tiré à 407 961 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » :
Un « entretien imaginaire » avec Schopenhauer

Roland Jaccard inaugure, avec Schopenhauer, une série de quatre « entretiens imaginaires ». Des Italiennes pour l'été : René de Ceccatty nous fait découvrir Annie Messina et Pietro Citati évoque Cristina Campo, aujourd'hui publiée en France. Serguei, l'un des dessinateurs du *Monde*, a rendu visite à celui qu'il reconnaît pour son maître, le peintre et illustrateur André François.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

EXPOSITIONS D'ÉTÉ

Quel lien y a-t-il entre une fillette qui court sur un balcon, une tour géante de communication, un ventilateur meurtrier et une troupe de gueux en haillons ? Aucun, bien sûr, sinon que ce sont là des travaux d'hier et d'aujourd'hui exposés, cet été, aux quatre coins de la France. L'art en mouvement est à Saint-Paul-de-Vence. On peut découvrir les principales figures de l'architecture britannique à Bordeaux et aux Salines d'Arc-et-Senans. D'autres Anglais, plasticiens cette fois, essaiment au Havre, à Rochechouart, à Tours, à Villeneuve-d'Ascq et à Kerguéhennec. Les Lorrains, enfin, fêtent le quatrième centenaire de la naissance de Jacques Callot, à Nancy, sa ville natale, en organisant une rétrospective complète des œuvres du graveur. C'est aussi l'occasion de célébrer l'âge d'or de la peinture en Lorraine avec Georges de La Tour et un artiste méconnu, Jacques Bellange.



Giacomo Balla : « Dynamisme d'un chien en laisse », 1912. D.R.

L'ART EN MOUVEMENT
à la Fondation Maeght

LA MARCHE ALÉATOIRE DU SIÈCLE

Des entrechats énergiques de Degas aux machines indisciplinées de Tinguely, analysé, décrit, virtuel ou réel, le mouvement aura été une des fixations des artistes du vingtième siècle.

EADWEARD MUYBRIDGE, photographe britannique au Far-West, répondant au pari lancé par Leland Stanford, ancien gouverneur de Californie et propriétaire de chevaux, réalisa, en 1872, ses premiers instantanés de trotteurs, qui révélaient la position exacte de leurs jambes pendant une course. Aventurier autant, sinon plus, que chercheur, notre photographe alla suivre la guerre des Américains contre les Indiens, avant de reprendre ses travaux sur la décomposition du mouvement, et de publier, à Philadelphie, en 1878, les onze volumes d'*Animal Locomotion*. Après avoir bricolé un système permettant le déclenchement d'une batterie d'obturateurs au moment du passage du cheval sur la piste, il inventait le zoogyroscope, un projecteur utilisant la persistance des images sur la rétine et permettant de reconstituer le mouvement à partir d'images fixes. Il ne saurait être question de mouvement sans lumière.

Dans le même temps, mais à Paris, Etienne-Jules Marey, natif de Beaune, membre de l'Académie de médecine, de l'Académie des sciences, et professeur au Collège de France, poursuivait ses recherches sur les différentes phases du mouvement chez les êtres vivants, inventait le fusil photographique lui permettant d'enregistrer douze images successives du sujet visé et pouvait réaliser ses premières chronophotographies d'hommes courant ou sautant. A ces travaux graphiques et photographiques sur le mouvement, il ajoutait une étrange sculpture figurant le vol d'une mouette, le premier film existant à ce jour : une main qui s'ouvre et se ferme, et de nombreux clichés de figures géométriques engendrées par le déplacement d'un point.

Muybridge et Marey, qui devaient d'ailleurs se rencontrer à Paris, allaient, à eux deux, être une mine pour les artistes. A commencer par Degas, qui, lorsqu'il entreprend de modeler en cire bêtes et gens pour donner à ses peintures, à ses dessins, *« plus d'expression, plus d'ardeur, plus de vie »*, connaît les travaux de l'Anglo-Américain.

Une exposition consacrée au mouvement dans l'art du vingtième siècle se devait de nous rappeler cette agitation dans le monde de la représentation avant l'explosion des avant-gardes, solidaires, par définition, de tout ce qui bouge, va de l'avant. En accord avec l'esprit du temps, celui de la grande révolution technique et industrielle, qui met l'électricité à la portée des chaumières, et le train en suspens au-dessus des viaducs. En révolte contre la raideur de l'art académique. Et optant pour la voiture de course jugée par Marinetti plus belle que la *Victoire de Samothrace* et son envol, lequel, justement, pourrait bien passer pour un des sommets de l'expression du mouvement dans l'art de sculpter.

S'il est bien évident que l'art, depuis des siècles, traite du mouvement, en usant, par exemple, de spirales et d'obliques, la nouveauté du vingtième siècle, c'est que l'on sort du virtuel et des artifices de composition. Que le mouvement est décomposé, décrit, dans la foulée de nos chercheurs photographes et du cinématographe. Sinon réel, et là impliquant le déboulonnement de la statuaire, la sortie hors cadre de la peinture, l'introduction de l'objet, des moteurs, des écrans, des plaques, des tiges de métal et des spots.

L'exposition de la Fondation Maeght rend très justement compte de cette évolution qui se voulait sans fin, depuis le grand écart des danseuses de Degas et de Rodin, le sculpteur de l'*Homme qui marche*, énergiquement, vers son destin plutôt que vers le progrès. On y voit des œuvres futuristes voisiner avec une *Composition*, ô combien dynamique ! de Kandinsky, et un *Déroulement* de Kupka ; Balla essayer, dans la foulée du divisionnisme et des théories de Chevreul sur la lumière, de faire courir une fillette sur un balcon, s'amuser à peindre un roquet, frétillant dans les multiples bottines de sa maîtresse, ou démultiplier les mains d'un violoniste, avant de s'en prendre aux ondes décrites par le vol de quelque hirondelle, et de faire passer par la voie des aires abstraites un *Mercure devant le soleil*. En fixant leur dévolu sur le mouvement et non plus l'instant de l'impression, ou le moment paroxystique de l'action, en cherchant à transcrire le dynamisme du monde moderne, en misant sur l'énergie partout (Boccioni, dans *Materia*, associe symboliquement l'image de la mère à l'idée de lumière et de matière en mouvement), les artistes, vers 1912, élargissent singulièrement le champ de l'art, qui, du coup, est ouvert aux tourments de la relativité, pour le meilleur et pour le pire, et certainement pas pour le repos de l'esprit.

« Nous nous libérons de l'erreur millénaire héritée de l'art égyptien, qui voyait dans les rythmes statiques les seuls éléments de la création plastique. Nous proclamons que les rythmes cinétiques sont les formes essentielles de notre perception du temps réel », proclame le *Manifeste réaliste* de Gabo et Pevsner, en 1920. Non sans avoir rappelé que *« l'espace et le temps sont nés pour nous aujourd'hui »*. Et Gabo, en homme d'action engagé dans l'avant-garde révolutionnaire en Russie, de résumer le propos en produisant la « construction cinétique » la plus minimale qui puisse être : une simple tige verticale qu'un petit moteur fait vibrer.

Delaunay avait balancé avec joie ses disques et ses rythmes simultanés dans les parages de la tour Eiffel et des hélices d'avion. Duchamp avec sa roue, puis les amis de Dada, de Zurich à New-York, en passant par Paris, pendant et après la première guerre mondiale, semaient le doute quant au bon usage de la machine et aux bienfaits de la société de progrès. Tinguely, plus tard, y reviendra, avec ses machines grinçantes, traitant du mouvement et de la vitesse sans la moindre illusion, poussant l'idée du mouvement réel à son terme : la mort, et « à fond la caisse », dans son *Tombeau de kamikaze* (1969). Il prenait là le contre-pied des constructivistes, de Tatline (dont une maquette du *Monument à la III[e] Internationale* figure dans l'exposition), de Moholy-Nagy (avec notamment son *Space Modulator*), et de tous les utopistes, chercheurs du groupe GRAV et autres artistes cinétiques voulant à leur tour faire rimer art avec science et société moderne : Vasarely, Agam, Le Parc, Soto, Cruz-Diez, et bien d'autres parfois injustement tombés en disgrâce du jour ou l'art cinétique et ses jeux visuels, ses chromes, ses aimants, ses boules et ses clignotements sont devenus des gadgets voués aux vitrines des drugstores. Alors que les artistes leur réservaient une belle place dans la cité.

On a donné à certains le moyen de réaliser leurs ambitions. Par exemple à Caracas, Soto (1), l'homme des *Pénétrables* – pluie de lumière bruissant que les visiteurs d'aujourd'hui n'osent pas forcément traverser. Et à Paris ou ailleurs, Pol Bury, dont les plus vieilles fontaines sont les meilleures. D'autres, par contre, comme Kowalski, un bon artiste pourtant, ont du mal à pousser leur projets au-delà de la maquette. A croire que la vogue un temps excessive de Vasarely a beaucoup nui au mouvement.

L'exposition de Saint-Paul-de-Vence, où Jean-Louis Prat a su naviguer du côté des poètes, comme Calder et ses couleurs suspendues dans le vent, et retenir les meilleurs moments, nous invite à reviser quelque peu nos jugements quant au devenir possible d'un art en mouvement.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ « L'art en mouvement », Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul-de-Vence ; tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.

(1) Une rétrospective de son œuvre est organisée au Centre d'art contemporain de Meymac (tél. : 55.95.23.30), jusqu'au 27 septembre.

EXPOSITIONS D'ÉTÉ

CALLOT, BELLANGE, LA TOUR
à Nancy

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE EN LORRAINE

Jacques Callot et ses contemporains lorrains du premier tiers du dix-septième siècle sont l'objet de deux expositions simultanées à Nancy. Le prétexte est de célébrer le quatrième centenaire de la naissance du graveur. Le résultat est une leçon d'histoire de premier ordre, accompagnée d'œuvres pour la plupart admirables.

LES peintres mouraient jeunes en Lorraine dans les premières décennies du dix-septième siècle : Jacques Callot à quarante-trois ans, Jacques Bellange vers le même âge, Jean Le Clerc à quarante-six ans, Etienne Gellée à vingt-neuf. En quelques *années, entre 1633 et 1637, une génération s'anéantit,* celle de Callot, de Constant et de Lallemand. Un seul survécut plus longtemps, le solitaire de Lunéville, Georges de La Tour, qui mourut en 1652, à inquante-neuf ans, lors d'une épidémie qui tua également son épouse et son valet.

Pourquoi ces détails chronologiques et funèbres? Parce que l'histoire de la peinture lorraine telle qu'elle est exposée à Nancy ne dure guère qu'un demi-siècle, commence dans le faste et finit dans la misère, à l'instar du duché lui-même, qui disparaît en même temps que ses artistes, vite et violemment. Autant donc en prendre son parti : un peu d'histoire diplomatique et militaire est nécessaire à l'intelligence de l'art lorrain, d'autant plus nécessaire que, divisées en deux, Callot dans un musée, ses contemporains dans un autre, les manifestations nancéiennes, si réussies soient-elles, ne composent guère un tableau cohérent et simple. Le visiteur court le risque de s'y égarer, trop attiré par les œuvres pour prêter attention aux dates et aux détails des circonstances.

Première scène : le duché vers 1590 ou 1600, sous le règne de Charles III. Alors que les guerres de religion ont ravagé nombre de provinces françaises, la Lorraine catholique, forte de sa liberté, passe pour une terre de prospérité et de paix. Voyageurs et chroniqueurs célèbrent ses récoltes, ses mines, la majesté de Nancy, la magnificence de la cour ducale et les eaux de Plombières. *« Bref il n'y manque rien, et n'y a pays au monde où l'on soit mieux traité »*, décrète l'un de ces mémorialistes éblouis. Que, dans une contrée si opulente, dans une ville *« parfaitement belle »* et où les rues sont *« larges et droites comme celles des Pays-Bas »*, les arts soient à l'honneur, rien d'étrange. Mais, plus qu'aux Pays-Bas, c'est à l'Italie que les Lorrains demandent des leçons de style et de technique – à l'Italie et donc au maniérisme qui y exerce alors encore son influence. En 1608, à seize ans, ayant appris tout ce que pouvait lui enseigner l'orfèvre nancéien Demange Crocq auquel son père l'avait confié l'année précédente, Jacques Callot profite sans doute d'une ambassade lorraine auprès du pape pour se rendre à Rome.

Il commence par graver une suite dite des *Tableaux de Rome* d'après des œuvres très variées. Michel-Ange côtoie dans son anthologie Andrea Del Sarto et Salimbeni, maniériste siennois. Ces humanités accomplies, il s'établit à Florence en 1612 et se fait bientôt admettre aux Offices, qui abritent les ateliers d'art du grand-duché. Il y demeure jusqu'en 1621 et exécute *ses premières œuvres accomplies et savantes, grandes* images des fêtes et des triomphes en l'honneur des Médicis et de leurs alliés, scènes de la commedia dell'arte, figures grotesques, bouffons, matamores, travestis, beaux masques et polichinelles. Son adresse à dessiner et à graver éclate dans ces planches pittoresques où la fantaisie confine à la monstruosité – mais une monstruosité fort peu tragique, théâtrale essentiellement et décorative. Callot excelle à représenter les défilés de carnavals, les Florentines costumées en allégories et les bateleurs des foires. A défaut de profondeur, ces œuvres ont du rythme et de la variété. Elles jouent de la surprise et de la parfaite dextérité de main.

Au même moment, à Nancy, à la cour de Charles III, un nommé Jacques Bellange, peintre attaché au duc, est employé à des ouvrages de décoration et à l'*organisation des fastes princiers. En 1606*, à l'occasion de l'entrée solennelle de Marguerite de Gonzague, il collabore aux décors de la procession. Or qu'est-ce que ce Bellange, tel qu'il apparaît dans les *rares œuvres qui restent de lui, des dessins et des* gravures? Un halluciné, un extravagant, un maniériste entre tous, un second Pontormo plus fou que Pontormo lui-même – et un artiste de premier ordre dans le genre visionnaire.

Les cabinets qui lui sont consacrés au Musée des beaux-arts se visitent avec stupeur tant ils révèlent de *talent et d'audace. La suite d'eaux-fortes des Apôtres* montre une collection de postures anormales et de corps déformés, étirés tantôt, tantôt comme gonflés et vidés de chair. De saint Jean l'Evangéliste, Bellange *fait un androgyne au regard trouble et à la coiffure de* coquette. Il métamorphose le malheureux saint Simon en simplet de village à l'air prodigieusement niais. Saint Thomas frôle l'hystérie et saint André cligne de l'œil d'un air étrangement diabolique. Pourquoi ces bizarreries, ces turbans faussement turcs, ces draperies qui virevolent et se nouent en volutes autour des membres et des ventres des femmes au cou ployé, aux hanches évasées, aux chevilles et aux poignets démesurément allongés? Pourquoi, dans une esquisse pour une *Déploration au pied de la croix*, avoir introduit des gestes outrés, des yeux exorbités et furibonds et jusqu'à un ange à tête de vieillard? Ce serait peu dire que Bellange déroute. On songe aux fresques de Galluzzo du Pontormo, mais rien ne démontre que Bellange se soit rendu en Toscane. A Prague, à Fontainebleau, autres pôles du maniérisme? On ne sait, car les archives manquent.

Restent ces constantes : Bellange à Nancy et Callot à Florence cultivent la séduction et l'effet, ils se plaisent à la prolifération des ornements, ils oscillent entre le pathétique et le burlesque, ils ont le dessin grandiloquent, sinon expressionniste, et tous deux, directement ou indirectement, se réfèrent à des modèles et une mode italiens. Callot est plus prolixe et précis, Bellange plus puissant et inventif, mais ils se *ressemblent étrangement. La peinture lorraine telle* qu'ils la hissent à son plus haut degré de raffinement et d'audace est un maniérisme somptueux et factice. Leurs contemporains de moins d'ampleur et de talent, *tels Lallemand l'appliqué et Deruet le maladroit*, cherchent autant qu'eux le bizarre et le brillant. Quand ils échouent, ils ne trouvent que le burlesque et le clinquant – mais c'est encore d'un art de cour qu'il s'agit.

En 1621, Callot revient à Nancy. Il exécute des suites mondaines, effigies des élégances de la noblesse locale, cavaliers aux feutres coquets et aux barbes enjôleuses, dames galantes qui jouent de l'éventail et du loup. En 1627 encore, il illustre les fêtes en l'honneur de la duchesse de Chevreuse, combats allégoriques, déguisements et bals. Le char de Messieurs de Couvonge et de Chalabre évoque les enfers, où ces gentilhommes apparaissent dans les rôles flatteurs de Minos et Rhadamanthe. Pour l'entrée de Monsieur de Brionne, vingt pages marchaient devant une machine marine qui figurait le mythe de la Toison d'or. « Son Altesse », le jeune duc Charles IV de Lorraine, apparaît en Apollon, sur un char conduit par six nymphes... Dans ces planches compliquées à loisir, chefs-d'œuvre de virtuosité courtisane, Callot le Florentin fait merveille.

Dernières vocalises et feux d'artifice. Alors que commence la guerre de Trente Ans, Charles IV épouse la cause du Saint-Empire contre la France et les *princes protestants.* Imprudence impardonnable. La guerre ravage la belle province lorraine, si riche et heureuse. Français et impériaux y lancent leurs bandes à partir de 1630, et, quatre ans plus tard, le duché *n'existe littéralement plus, annexé* par Louis XIII. Des troupes de reîtres et de bandits le parcourent et le mettent au pillage, les Suédois y poussent une pointe, la peste s'y établit enfin, accompagnée semble-t-il du typhus. *Le poète* Jean Héraudel déplore alors la ruine de son pays natal, *« de peste, de famine et de guerre ensemble »* ravagé. En 1633, Jacques Callot grave la suite des *Grandes Misères de la guerre*. Plus de carnavals désormais, des embuscades, des meurtres, des exécutions compliquées de tortures, la faim, la mendicité, le viol, la mort partout – l'ordinaire des guerres en somme, révélé d'un coup à un artiste qui n'avait aucune expérience du malheur.

Aucune expérience? C'est trop dire. Si Callot apparaît désormais comme la figure majeure du temps, s'il éclipse l'extravagant Bellange, s'il supporte d'être comparé avec Caravage parfois, parfois avec Poussin, c'est que, dès les années 1620, il a étendu le

Catalogues de référence

Deux catalogues de qualité accompagnent les expositions et les complètent sur plusieurs points. *Le premier, Jacques Callot, se présente* comme une monographie de l'artiste. Rédigé par Paulette Choné et Daniel Ternois, le meilleur connaisseur actuel de Callot, il décrit sa carrière suivant l'ordre chronologique avec un luxe de détails biographiques, historiques et sociologiques (560 pages, 350 F).

Le second, *l'Art en Lorraine au temps de Jacques Callot, est assurément ce qu'il est convenu* de dire un ouvrage de référence. Il donne à lire et à apprendre autant qu'à voir et compte plusieurs contributions de premier ordre, dont celle de Guy Cabourdin, qui traite de l'histoire politique et économique du duché, et celle de Pierre Pinon, qui étudie le dévelopement architectural de Nancy au temps des derniers ducs. Parmi les chapitres et notices consacrés aux artistes, se distinguent ceux de Pierre Rosenberg sur La Tour et de Jacques Thuillier sur Bellange. Jacques Thuillier est également le préfacier de ce monument d'édition savante (430 pages, 390 F).

P R O M E N A D E
anglaise

IRRÉGULIERS INCLASSABLES EXTRAVAGANTS

Francis Bacon, né à Dublin ; David Hockney, né à Bradford ; Malcolm Morley, né à Londres ; Anthony Caro, né à Londres lui aussi ; Barry Flanagan, né à Prestatin, pays de Galles. Quelques-uns des peintres et sculpteurs majeurs de la seconde moitié du siècle sont britanniques. S'ils ont appartenu à un courant ou un à mouvement, le pop pour Hockney, feue la bad painting *pour Morley, ils n'ont fait qu'y passer un moment et l'ont abandonné pour suivre leurs penchants singuliers. Les artistes britanniques sont de plus en plus présents et actifs dans les musées français. Juste évolution en faveur d'une école qui a longtemps passé pour négligeable – et qui est loin de l'être.*

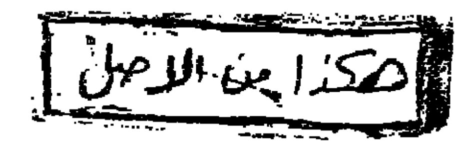
DES modes, *européennes ou américaines, les* artistes britanniques se soucient assez peu. Bacon proclamait dans les années 50 le peu de cas qu'il faisait de l'abstraction. Caro a été le premier à user de polychromie dans la sculpture géométrique, d'une polychromie enrichie de rose thyrien, de rouge groseille et de vert tendre. Quant à Flanagan, il a introduit dans la sculpture contemporaine des motifs qui en avaient été bannis depuis longtemps, de l'éléphant au lièvre. L'art anglais, comme d'habitude, comme à l'époque d'Hogarth ou à celle de Whistler, n'obéit qu'à lui-même.

Cette indépendance passablement ironique s'est révélée efficace, à la longue. Depuis quelques années, les tendances dites « internationales » – entendez par là la vulgate officielle des musées et du marché – perdent de leur crédit. Par voie de conséquence, irréguliers, inclassables et extravagants intéressent enfin – et, au premier rang, les Anglais, naturellement. Ils intéressent *d'autant plus qu'ils bénéficient des efforts constants du* British Council à travers le monde. Cette institution, que l'AFAA (Association française d'action artistique) serait bien inspirée de prendre pour modèle de cohérence et de perfectionnisme, défend les artistes britanniques *all over the wolrd*, de Venise, recouverte d'affiches pour Anish Kapoor lors de la dernière Biennale, aux *Kunsthalle* allemandes et nordiques.

Même politique en France. Cet été, il faut composer un itinéraire britannique, de musée en château, itinéraire d'autant plus long et compliqué que les expositions sont plus nombreuses. Première étape, Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise. Il faut s'y rendre sans tarder, avant que ne s'achève, fin juillet, la rétrospective du sculpteur Richard Deacon. Il est né il y a quarante-trois ans à Bangor, pays de Galles, et se distingue par la dextérité avec laquelle il associe les matériaux les plus hétéroclites, du genre marbre et linoléum ou acier, bois et formica. Il ne déteste pas le

Gillian Wearning : « le Ventilateur », 1992.

D.R.



registre de ses sujets. Le salarié des Médicis, le reporter des mascarades princières sait aussi dessiner les paysans toscans dans toutes les postures du travail et du sommeil, leurs animaux de bât, leurs charrettes et les tentes rudimentaires qu'ils dressent pour vendre leurs légumes. En 1620, il exécute une grande eau-forte, résultat de plusieurs années d'esquisses, *la Foire d'Impruneta*, bourgade proche de Florence, où se tenait à la Saint-Luc une foire renommée. Dans le paysage, que ferment dans le fond l'église et son campanile, il répartit les groupes d'une foule innombrable, toutes classes mêlées, collection de types et d'attitudes variés comme un Breughel.

A son retour à Nancy, il fait tirer, suite logique de la *Foire*, la suite des *Gueux*, mendiants, estropiés et aveugles d'un réalisme d'autant plus efficace que Callot les représente seuls, sur un fond blanc, comme les éléments grossis d'une anatomie de la douleur. Mieux que les dentelles et les brocards, il détaille les hardes, les manteaux loqueteux, les fractures mal réduites, les blessures jamais guéries. Les quatre pièces des *Bohémiens* développent le même motif et préfigurent les *Misères de la guerre*. Bien avant que l'histoire lorraine ne l'y contraigne, Callot alterne tours de force maniéristes et exercices naturalistes.

Il refuse à l'évidence d'être l'homme d'un seul style et d'un seul monde. Il veut figurer la diversité du monde et, pour y parvenir, débarrasse sa technique de quelques afféteries de composition. Il construit plus simplement des figures plus puissantes. Cet effort se lit dans ses lavis et croquis préparatoires autant que dans les gravures. Jusque dans les paysages, ce mouvement se vérifie : le clair-obscur mangeur de détails s'accentue, les plans sont moins nombreux, les cadrages plus symétriques. Les meilleurs de ces dessins à la pierre noire et à l'encre évoquent, par leur monumentalité, ceux de Poussin et de Claude Gellée – héritiers peut-être de Callot.

A l'évidence cependant son évolution s'amplifie à mesure que l'actualité s'assombrit. Les dernières salles de l'exposition sont consacrées aux chefs-d'œuvre des dernières années, *la Tentation de saint Antoine*, chère à Gustave Flaubert – il en avait un tirage dans son cabinet d'écriture, – *les Misères de la guerre* et, moins connues mais non moins admirables, *la Grande Passion, la Petite Passion, les Grands Apôtres* et plusieurs martyrs. Sur ces eaux-fortes, trop d'historiens et d'auteurs ont écrit, quelquefois avec un lyrisme superflu, pour qu'il soit utile de les décrire ou commenter à nouveau. On ne dira donc rien du tragique atéré des *Misères* et de la splendeur bouffonne et pathétique de la *Tentation*. Mais il faut répéter combien les gravures religieuses de Callot mériteraient plus de gloire et dire l'éloquence des lavis préparatoires pour *la Grande Passion*. On ne les voit guère exposés, ceux-ci, propriété du duc de Devonshire. Plus que jamais, Poussin paraît tout proche, le Poussin des *Sept sacrements*. Même sobriété, même violence retenue de la main, même symétrie des groupes et des architecturés, même lumière qui pétrifie les formes. Quand il se hausse à ce degré admirable, Callot n'a plus de rival à Nancy, encore moins d'égal. Bellange est mort. Les maniéristes de la cour s'enfoncent dans l'imagerie pomponnée et niaise. *Le Calvaire* de Deruet, mesuré à l'aune des eaux-fortes du maître, se révèle une parade grandiloquente et confuse, et les tableaux de Le Clerc, d'honnêtes images pieuses agrandies.




Jacques Callot : « les Gueux ».



Jacques Bellange : « Saint-Simon ».

Un seul résiste, un seul, si l'on peut dire, tient bon à la comparaison – et ce n'est pas le moindre mérite de ces expositions que de rétablir le lien qui unit les deux artistes. Un seul est de la taille de Callot et c'est La Tour, qui vit retiré à Lunéville, assez riche semble-t-il et abrité des désastres du temps. Non sans peine, une belle suite de ses tableaux a été rassemblée, plusieurs des *Vielleurs*, dont celui qui a été récemment découvert et acquis par le Musée du Prado, les deux versions du *Tricheur*, celle du Louvre et celle de Fort Worth, la *Femme à la puce*, la *Rixe des musiciens* et jusqu'au *Règlement des comptes*, où La Tour paraît suivre l'enseignement du Caravage, sans que l'on sache s'il s'est rendu à Rome dans sa jeunesse.

La démonstration est convaincante sans peine : La Tour le ténébriste, La Tour le portraitiste des aveugles et des mendiants vient en partie de Callot. Ses vielleurs pourraient avoir figuré dans la série des *Gueux*, son tricheur est un bellâtre dévoyé de la cour ducale, ses marchands et ses changeurs pourraient avoir exercé leur adresse à la foire d'Impruneta. Elle est convaincante autrement encore : vers 1630 ou 1640, il n'est plus temps de peindre les divertissements et les amours de la noblesse locale. L'heure est à la misère et à la violence. Saint Thomas a un fer de lance au poing et saint Jude Thaddée une hallebarde sur l'épaule. Tous deux ont des têtes, des épaules et des mains de lansquenets. Ces saints sont des guerriers aux yeux soupçonneux. Sous couvert de religion, La Tour laisse le portrait de ses contemporains – sombre portrait.

PHILIPPE DAGEN

★ *L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot*. Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas, 54000 Nancy. Tél. : 83-85-30-72. Tous les jours, de 10 h à 18 h, sauf mardi, nocture le vendredi jusqu'à 21 h. Jusqu'au 15 septembre.

• Jacques Callot. Musée historique lorrain, 64, Grande-Rue. Tél. : 83-32-18-74. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre.

---

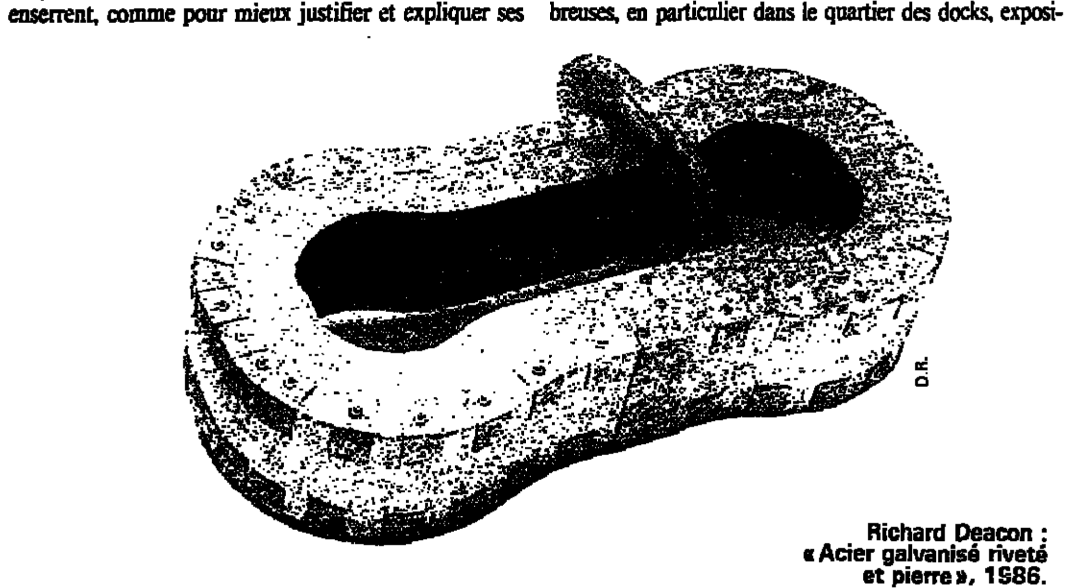
caoutchouc aux beaux plis mous et la mousse de polyester, doucement granuleuse, qui contraste voluptueusement avec le métal poli soigneusement riveté. Les formes ne sont pas moins étranges : courbes et arrondis qui évoquent tantôt des anatomies abondantes, tantôt des îles, tantôt des végétations aquatiques. Il lui arrive cependant de suggérer des motifs plus triviaux : une clé à ouvrir les boîtes de sardine et son couvercle enroulé en spirale, par exemple... Quoiqu'il soit de règle de citer Brancusi parmi ses inspirateurs, Deacon est aussi peu panthéiste et lyrique que Brancusi le fut. Sa sculpture se nourrit d'allusions industrielles – rivetages apparents, structures usinées – et refuse de se prendre trop au sérieux. Jeu de textures et de volumes, elle cultive l'imprévisible et l'incongru, mais sans jamais renoncer à cette exigence première : la qualité de l'exécution, l'élégance du dessin, le plaisir de la vue et du toucher en somme.

On pourrait en dire autant de Tony Cragg, quarante-trois ans lui aussi, qui fut le condisciple de Deacon au Royal College of Art. Il a été invité en deux endroits à la fois, au domaine de Kerguéhennec d'une part, haut lieu de la sculpture contemporaine, et au château de Rochechouart d'autre part. Quand Deacon assemble, Cragg désunit et éparpille. Ses pièces des années 80 étaient constituées par des collections d'objets, de débris et fragments divers que rapprochait leur matériau – bois ou plastique – ou leur couleur. L'éparpillement a cédé la place à des volumes géométriques, proches de l'architecture, dans lesquels l'artiste voyait l'équivalent plastique de la ville contemporaine. De ce thème, il a glissé ensuite à celui de la nature, betteraves en bronze ou coquille géante de dimensions démesurées.

C'est dire que Cragg ne craint pas la variété, qu'il aime à changer de style, de procédés et de motifs et refuse absolument de devenir l'artiste d'une seule formule ou d'une seule méthode. Lui-même définit son œuvre *« comme l'élaboration d'un paysage total, avec toutes ses parties composantes : un monde urbain, l'architecture et ainsi de suite, le monde organique, l'atmosphère et la structure géologique »*. Sculpture complète autrement dit, qui rendrait compte de la totalité du monde et dont l'hétérogénéité serait à l'image du chaos.

De Rochechouart à Kerguéhennec, l'itinéraire est assez long. Au prix d'un léger détour, on peut faire étape à Tours, le temps de rendre hommage à Peter Briggs, natif de Gillingham. Pour avoir été un temps l'assistant de Flanagan, Briggs est longtemps passé pour l'un de ses épigones. Interprétation rapide et simplificatrice. S'il est vrai que Briggs partage avec son ex- « patron » le goût des volutes et des sinuosités, il en use à l'opposé. Il ne cultive ni la dérision ni le pastiche bouffon. Son sujet : la nature, la croissance des branches et des ramures, les écorces, les nœuds du bois. A Tours, il expose des bronzes, entrelacs de tiges en boucles, et un portefeuille de dix stéréoscopies. Briggs a photographié des troncs et les lierres qui les enserrent, comme pour mieux justifier et expliquer ses œuvres de modeleur et de fondeur. L'itinéraire anglais doit finir au Havre, face à l'embarcadaire, au Musée des beaux-arts. Là, depuis plusieurs années, inspirée par la géographie et sa curiosité, Françoise Cohen a entrepris l'exploration systématique de l'art anglais d'aujourd'hui. Elle a montré Deacon, Cragg et Bill Woodrow. Elle montre aujourd'hui des artistes de vingt-cinq ou trente ans, tous issus du Goldsmith's College de Londres, l'une de ces institutions universitaires qui font la force de l'enseignement artistique anglais et suscitent des « générations » cohérentes.

La dernière venue a exposé d'abord dans les espaces commerciaux et les usines que les promoteurs immobiliers londoniens ont pris l'habitude de leur confier avant qu'ils ne soient loués et emménagés. Ce système, inconnu à Paris, a permis des expositions de groupes très nombreuses, en particulier dans le quartier des docks, expositions aux titres étranges : « Modern Medicine », « East Country Yard Show » ou « Freeze I ». Parmi les participants, Françoise Cohen a choisi onze artistes, qui pratiquent l'assemblage, la photographie, le dessin ou, plus rarement, la peinture. Un seul point commun : ils tirent leurs sujets de la vie quotidienne, des objets ménagers, de l'actualité immédiate et des journaux. Ils traitent des attentats de l'IRA dans le métro londonien, de la publicité pour produits pharmaceutiques ou des révolutions récentes de la Russie. Ils en traitent sans ménagement, de façon généralement satirique, satire froide, peu expressive, obtenue par la juxtaposition d'images contradictoires, sans guère de commentaires.



Richard Deacon : « Acier galvanisé riveté et pierre », 1986.

Ces nihilistes ne sont pas tous également adroits et efficaces. Parmi les plus élégants et drôles, Gillian Wearing, auteur d'une variation inquiétante sur le thème du ventilateur meurtrier, Craig Wood, qui dessine des vaporisateurs avec la minutie d'un archéologue reconstituant une poterie néolithique, Caroline Russell, qui tire parti d'un objet jusqu'ici négligé des artistes, le bâtonnet ouaté, et Gary Hume, aux vastes polyptyques laqués composés de carrés et rectangles de couleur brillante. Il les intitule *Symbolic Representation of the Journey from the Cradle to the Grave and Beyond* – une vision symbolique d'un voyage du berceau à la tombe, et au-delà – ou, moins métaphysique, *More Fucking Values*. On ne traduira pas celui-ci.

Ph. D.

★ Richard Deacon, Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650 Villeneuve-d'Ascq : tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 26 juillet.

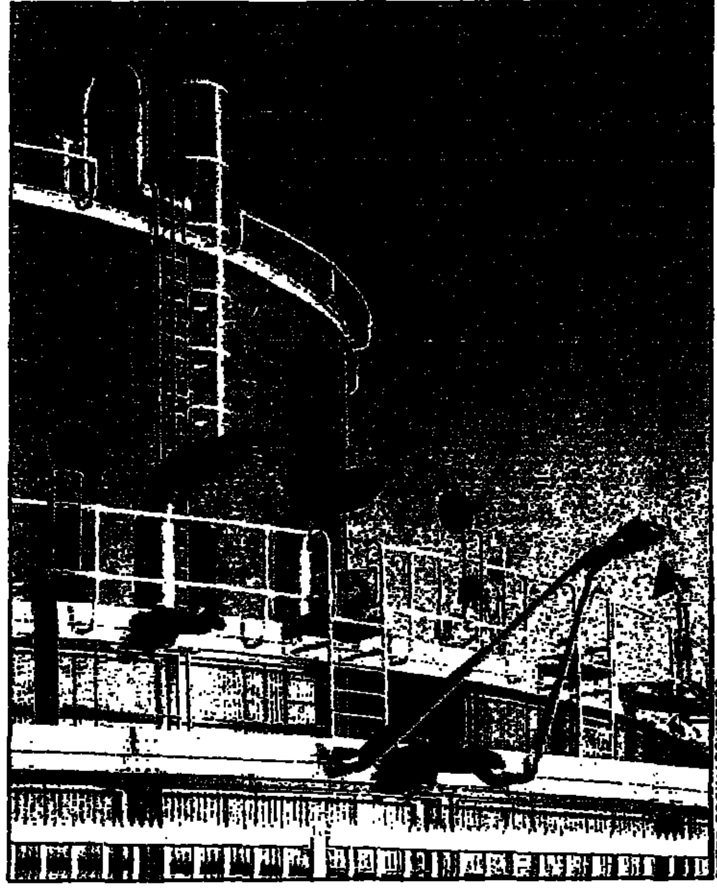
★ Tony Cragg, Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, 56500 Bignan : tél. : 97-60-57-78 ; jusqu'au 1er novembre. Et château de Rochechouart, 87600 Rochechouart : tél. : 55-03-77-77 ; jusqu'au 27 septembre.

★ Peter Briggs, Centre de création contemporaine, rue Bazoche, 37000 Tours ; tél. : 47-66-50-00 ; jusqu'au 4 octobre.

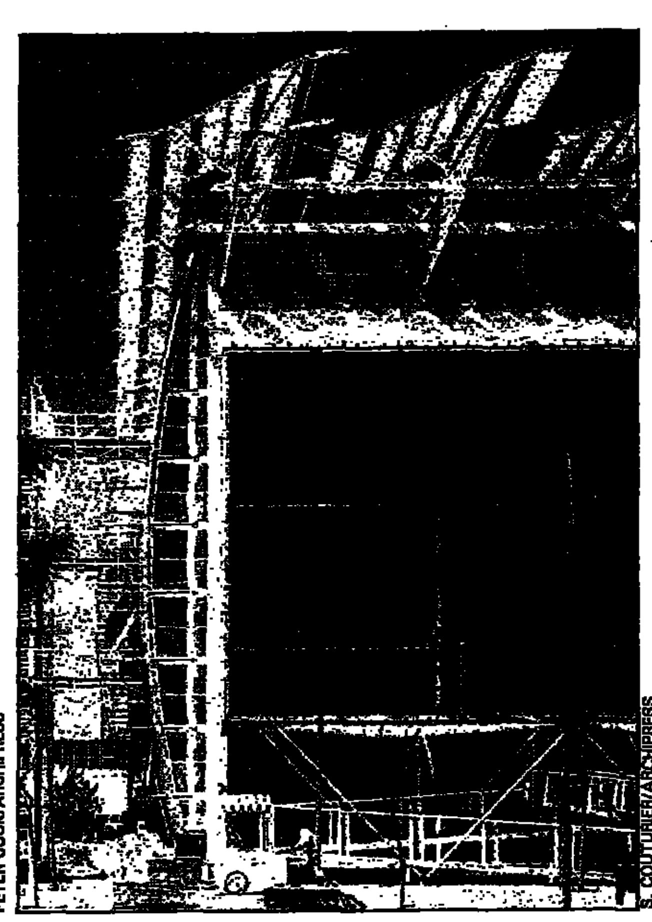
★ Etats spécifiques, Musée des beaux-arts-André-Malraux, bd. J.-F.-Kennedy, 76000 Le Havre : tél. : 35-42-33-97. Jusqu'au 23 août.

EXPOSITIONS D'ÉTÉ

Architectes britanniques
à Bordeaux et à Arc-et-Senans



Richard Rogers : usine de traitement des eaux, Londres, 1990.



Nicolas Grimshaw : pavillon anglais, Séville, 1992.



Norman Foster : tour de télécommunications, Barcelone, 1992.

LES SURPRISES DE L'ÉDUCATION ANGLAISE

La France de la construction est traditionnellement une terre d'influence et d'échange. L'an passé, au Centre Pompidou, on a pu voir l'Italien Aldo Rossi, suivi par l'Américain Louis Kahn et, aujourd'hui, un ensemble-manifeste qui fait une part honorable à l'architecture étrangère. Deux expositions le rappellent encore durant tout l'été. L'une, à Bordeaux, consacre la totalité de ses salles à Norman Foster. L'autre, aux Salines-d'Arc-et-Senans, présente les travaux de six maîtres d'œuvre majeurs de l'architecture britannique.

LES arpenteurs de la France profonde pourront voir, en Bourgogne, les travaux de Norman Foster, ainsi que ceux de James Stirling, mort il y a quelques semaines (laissant seul son coéquipier, Michael Wilford), sans oublier ceux de Richard Rogers (l'ancien partenaire de Renzo Piano), les trois plus célèbres architectes britanniques de ce côté-ci de la Manche. Mais ils découvriront aussi trois personnalités nettement moins connues, de la même trempe pourtant, et plus ou moins issues de la même tranche d'âge (ils sont tous nés entre 1926 et 1939) : Nicolas Grimshaw, Michael Hopkins et John Outram.

Car si nous nous émerveillons, plutôt à juste titre, du renouveau de l'architecture en France et d'une floraison de maîtres d'œuvre qui auront fait oublier les malheurs de l'urbanisme d'après-guerre, les architectes étrangers auront souvent participé à cette aventure encouragée, jusqu'à l'excès, par la pratique des concours. Ils sont américains (Peï, Gehry, Meier), japonais (*Kurokawa, Isosaki*), *mais surtout européens*, préfigurant ainsi l'unification de 1993 (du tandem Piano et Rogers au soliste Spreckelsen). C'est, pour notre pays, un gage de richesse et d'inventivité, même s'il faut regretter presque aussitôt l'absence quasi universelle de réciprocité. Dès l'« origine », cependant, c'est-à-dire dès le concours du Centre Pompidou en 1972, le paysage français a été comme symboliquement marqué par l'alliance de l'Angleterre (Rogers) et de l'Italie (Piano), et, quelles que soient par ailleurs l'authenticité et la spécificité de la production hexagonale, ce double parrainage aura certainement joué un rôle majeur jusqu'à aujourd'hui.

L'Italie, durant une première décennie, aura exporté en masse ses modèles théoriques et une sorte de jubilation intellectuelle dont le sommet fut la Biennale de Venise de 1979 sur le thème explicite : « La présence du passé ». Des personnalités comme Rossi ou Gregotti engendrèrent en France des armées d'épigones diversement talentueux, mais assurément convaincus. Les maîtres eux-mêmes seront longtemps restés, pourtant, ce qu'on appelait des « architectes de papier », jusqu'à ce que Nîmes commande à Gregotti *un stade qui reste un modèle du genre (simple et* élégant), et que Vassivières, dans le Limousin, demande à Rossi d'imaginer un musée d'art moderne tout aussi emblématique par son pittoresque (il fête ce mois-ci sa première année d'ouverture). Mais, pour tardif qu'il ait été, cet appel à la volubilité italienne aura été l'occasion d'inviter quelques autres têtes inspirées, comme Fuksas, qui semble venu en France pour rétablir la norme moyenne de spiritualité établie par Gae Aulenti (ah, le Musée d'Orsay !...).

Le rôle de l'Angleterre aura été plus difficile à admettre, vraisemblable conséquence de la guerre de Cent Ans. Il se comprend d'ailleurs mal si l'on ne garde pas à l'esprit, outre le rejet du style international et du modèle américain, l'ambiance italianisante de la première décennie postpompidolienne, tour à tour théorisante et terrorisante, peu pragmatique et, à tout le moins, avare de grand geste. Certes, il est devenu presque évident que le Centre Pompidou doit davantage à la Grande-Bretagne qu'à la Péninsule (ce qui ne veut pas dire plus à Rogers qu'à Piano). Et il est même vraisemblable que Beaubourg est le premier édifice majeur, voire l'élément déclenchant, de la plus célèbre des tendances britanniques. Pour autant, la reconnaissance de l'architecture anglaise en France aura dû attendre que soit digérée l'influence italienne et que naisse un besoin d'héroïsme, autrement dit les quelques dernières années.

C'est ainsi que, à l'heure où James Stirling disparaît prématurément (*le Monde* du 27 juin 1992), Arc-en-rêve consacre la totalité de ses salles à Norman Foster, tandis que la Fondation Nicolas-Ledoux présente, avec ses six architectes, un suggestif panorama : « *L'architecture britannique aujourd'hui* ». *Suggestif* mais – on nous pardonnera de le noter – incomplet. L'architecture anglaise, dans sa meilleure expression, est en effet héroïque, tumultueuse, éventuellement ironique. Elle a enfin une élégance qui, Grande-Bretagne oblige, lui est propre. Le tout pourrait rappeler l'armée des Indes, restée fameuse pour son heureux dosage de raffinement et de sauvagerie.

En toile de fond de cette exposition, il faut en effet placer la silhouette largement défigurée de Londres et quelques jolies catastrophes du côté des Docklands. Il faut placer aussi l'ire largement justifiée du prince Charles, même si ses solutions de rechange, marquées *par un néopalladianisme d'opérette, peuvent paraître* dénuées d'intérêt. Certes, nos six architectes ne sont pas responsables du massacre de Londres ni de la médiocrité de leurs confrères, mais la liberté même qu'ils ont pu imposer est directement liée à une forme de « libéralisme urbain » qui ne recèle pas que des avantages pour la ville et a de sérieux inconvénients pour la réputation, en Angleterre, de la profession d'architecte. Dégager ces six créateurs de leur contexte, au prétexte qu'ils ont une bonne dose de génie, peut apparaître aussi imprudent que la tendance de l'architecture anglaise à s'affranchir du contexte urbain.

Rien n'est plus sain que de s'extasier sur la Hong Kong Bank de Foster, incontestablement l'un des sommets de la création du vingtième siècle, ou sur le nouvel et splendide aéroport de Stansted, près de Londres, voire sur la nouvelle tour de télécommunication qui domine désormais Barcelone. Mais il faut aussi comprendre qu'il y a, dans l'expression même de Foster, celui des six hommes dont la pureté expressive est la plus évidente, une singularité, un art du coup de poing qui inquiètent nécessairement au premier chef la population des villes. Un art, ou plutôt un sport typiquement britannique.

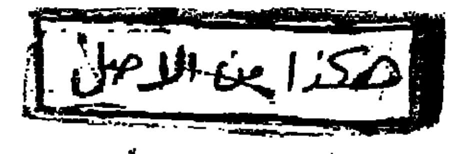
Rappelons-nous le « scandale » provoqué par Beaubourg, et l'inimitié que continue, vingt ans plus tard, de susciter l'édifice auprès d'une frange des Parisiens. Souvenons-nous des tempêtes suscitées par le siège de la Lloyds, à Londres, l'un des bâtiments les plus expressifs de Rogers. Et, plus récemment, des polémiques soulevées par l'arrivée d'un Foster pourtant diablement classique face à la Maison carrée de Nîmes. Au point que certains habitants, craignant que la modernité anglaise ne s'empare de l'autre monument majeur de la ville, en sont venus à s'exclamer : *« Dieu sauve l'arène ! »*

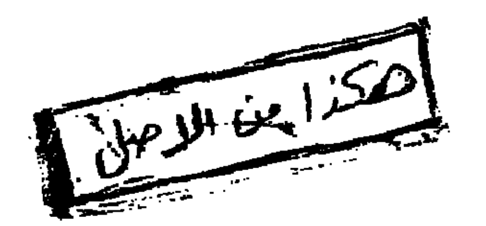
Tout cela, c'est la réalité du contexte britannique. Autant il est essentiel, passionnant, de regarder de près le travail des six héros d'Arc-et-Senans et d'Arc-en-rêve, autant cette partie de plaisir peut se révéler périlleuse sans appel à la vigilance critique. Que ce soit pour les faire travailler sur tel ou tel chantier prestigieux, ou que ce soit pour adopter des doctrines qu'à l'inverse des Italiens ils sont d'ailleurs peu enclins à formuler, l'acceptation sans condition de la démarche britannique implique aussi l'acceptation du libéralisme qui a fait la silhouette de Londres. Beaucoup d'architectes français sont tentés par cette aventure qui leur paraît source de liberté formelle. Beaucoup de maîtres d'ouvrage adoptent des modèles similaires sans s'interroger sur la toile de fond politique que ces démarches impliquent. Les uns et les autres oublient que le prix de l'architecture et de l'urbanisme se paie ordinairement vingt ou trente ans plus tard, pour le meilleur comme pour le pire. Telle doit être aussi la leçon que nous donne l'Angleterre.

FRÉDÉRIC EDELMANN

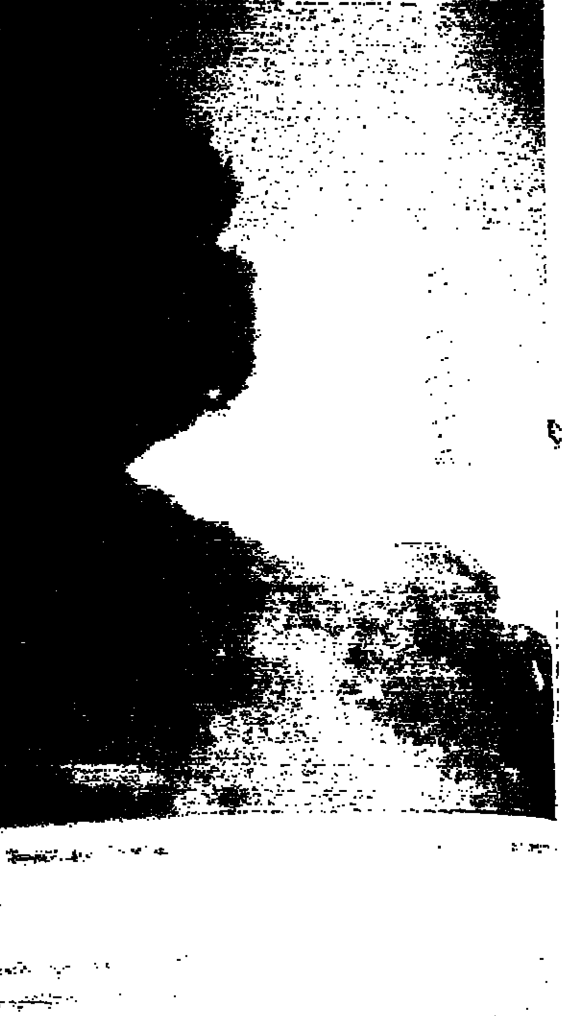
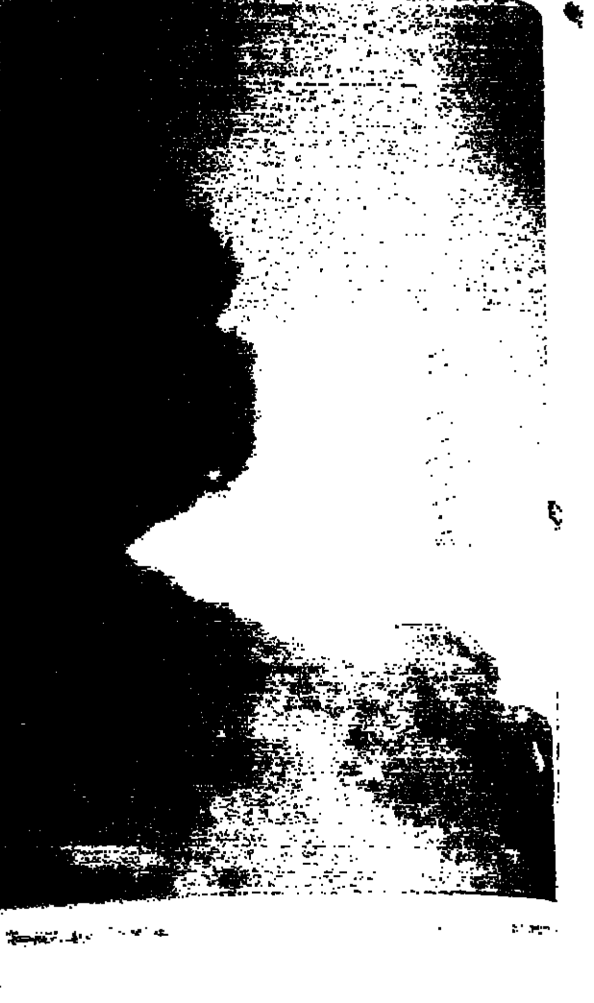
★ *Norman Foster*, Arc-en-rêve, centre d'architecture, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux ; tél. : 56-52-78-36. Jusqu'au 15 septembre.

★ *British Architecture Today*, Fondation Nicolas-Ledoux, Saline royale, 25610 Arc-et-Senans ; tél. : 81-54-45-00. Jusqu'au 15 septembre.





LA SÉLECTION DE LA SEMAINE


CINEMA

Tous les films nouveaux

Batman, le défi

de Tim Burton,
avec Michael Keaton, Danny de Vito, Michelle Pfeiffer, Christopher Walken, Michael Gough, Pat Hingle.
Américain (2 h 06).

Deux nouveaux adversaires face à l'homme chauve-souris, l'immonde et grimaçant Pingouin et la dangereuse et lascive Cat Woman : entre bande dessinée et effets spéciaux, un festival de recettes pour distraire pendant l'été.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).

VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Cadence

de Martin Sheen,
avec Charlie Sheen, Martin Sheen, Larry Fishburne, Blu Mankuma, Michael Beach, Harry Stewart.
Américain (1 h 37).

Réalisée par le père Sheen, interprétée par le père et le fils Sheen, l'histoire de l'affrontement entre un jeune soldat envoyé en bataillon disciplinaire et son sergent aigri et mal dans sa peau, sur fond de conflits œdipiens.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Virginia

de Srdjan Karanovic,
avec Miodrag Krivokapic, Ina Gogalova, Marta Keler, Igor Bjelan, Slobodan Milovanovic.
Franco-yougoslave (1 h 30).

L'étrange histoire d'une petite fille à laquelle sa famille, déçue de ne pas avoir d'héritier mâle, impose depuis sa naissance de jouer le rôle d'un garçon.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36).

Sélection

I Was on Mars

de Dani Levy,
avec Maria Schrader, Dani Levy, Mario Giacalone, Antonia Rey, Penny Arcade, Luis Caballero.
Américain (1 h 26).

Sur le canevas convenu de la découverte de New-York par une candide étrangère, le réalisateur et sa coscénariste-interprète principale inventent de réjouissantes variations, qui renouvellent le regard sur la ville.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Opening Night

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart, Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

A la fois un sommet et une exception *dans l'œuvre de Cassavetes, cette plongée* dans le trouble d'une grande actrice (Gena Rowlands, inégalable) qui se sent vieillir flirte avec le fantastique sans rien perdre de ce réalisme à fleur de nerfs du plus grand cinéaste américain de sa génération.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Retour à Howards End

de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Vanessa Redgrave, Helena Bonham Carter, Emma Thompson, James Wilby.
Britannique (2 h 22).

Avec la précision d'orfèvre qu'on lui connaît, Ivory dessine ce portrait cruel des hypocrisies de la société victorienne, servi par l'interprétation exceptionnelle d'Emma Thompson.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

La Sentinelle

d'Arnaud Desplechin,
avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert, Jean-Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, Jean-Luc Boutté.
Français (2 h 24).

Si Arnaud Desplechin semble avoir vu tous les films, c'est pour mieux inventer sa manière personnelle, dérangeante et dynamique, de raconter cette histoire à multiples fonds d'un jeune homme sage qui se retrouve chargé des horreurs de l'Histoire.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Player

de Robert Altman,
avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Fred Ward, Peter Gallagher, Whoopi Goldberg, Brion James.
Américain (1 h 58).

Altman connaît très bien le milieu dont il dresse le portrait, puisqu'il s'agit du monde du cinéma hollywoodien. Et il en a assez souffert pour *n'épargner personne* dans cette satire vacharde et tonique, où il renoue avec son style « choral ».

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).
VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).



PROD/DB

Woody Allen dans « Annie Hall ».

Le Vent sombre

d'Errol Morris,
avec Lou Diamond Phillips, Gary Farmer, Fred Ward, Guy Boyd, Jane Loranger, John Karlen.
Américain (1 h 58).

*Situer un polar dans une réserve d'In*diens Navajos n'aurait rien de particulièrement intéressant si Errol Morris ne trouvait un ton et un rythme synchrones de son décor et de ses habitants, en quoi il est parfaitement fidèle au texte de Tony Hillerman qu'il adapte.

VO : U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30).

Festivals

Péplum en plein air

Hollywood, la cité des mythes, s'installe à la Cité des sciences. Pour la troisième année consécutive, dans le cadre de l'opération « Paris quartier d'été », le parc de La Villette ouvre la prairie du Triangle au cinéma. Le souffle épique des grands péplums y circulera quinze jours durant : *les Dix Commandements, Ben Hur, Samson et Dalila, Spartacus* (version intégrale), *le Choc des titans* et une dizaine d'autres épopées hollywoodiennes seront projetés sur écran géant. A défaut de fauteuils, les spectateurs pourront contempler depuis leurs transats (inclus dans le prix des places) les grandes manœuvres de la légion romaine, les malheurs des Hellènes et les tribulations du peuple d'Egypte.

La Grande Halle de la Villette. Tél. : 40-03-39-03. Du 16 juillet au 1er août (sauf lundis).

Malle à Prades

Programmation pléthorique pour le plus ancien festival de ciné-club de France. Prades propose cette année l'intégrale de Louis Malle (en présence du cinéaste), assortie d'une *exposition, une compéti*tion de longs-métrages inédits ou à distribution restreinte et une compétition de courts-métrages (vingt-cinq à trente œuvres de la production française récente). A prévoir également : un stage ouvert à des jeunes de seize à vingt-cinq ans, et une journée rencontres Prades-GREC (Groupe de recherches et d'essais cinématographiques).

Prades (Pyrénées Orientales). Tél. : 68-05-20-47. Du 16 au 25 juillet.

Alekan à Digne

Les Rencontres cinématographiques de Digne-les-Bains et des Alpes-de-Haute-Provence rendent hommage au grand directeur de la photographie, Henri Alekan. Une dizaine de films éclairés par lui, dont *Vacances romaines*, de William Wyler, *la Belle et la Bête*, de Jean Cocteau, *les Ailes du désir* de Wim Wenders, *Austerlitz*, d'Abel Gance, *Une si jolie petite plage*, d'Yves Allégret, seront présentés, ainsi que le court-métrage *l'Enfer de Rodin*, réalisé par Henri Alekan en 1958. Le samedi 18 juillet, à 14 heures, celui-ci sera présent à Digne pour une rencontre « autour de son travail ». Henri Alekan a choisi deux films dont il admire le travail sur l'image : *Tous les matins du monde*, d'Alain Corneau (directeur de la photographie), Yves Angelo, qui sera projeté le 18 juillet à 22 heures) et *les Amants du Pont-Neuf*, de Leos Carax (directeur de la photographie), Jean-Yves Escoffier, qui sera projeté le 20 juillet à 22 heures.

Du 16 au 20 juillet au Centre culturel Pierre-Gassendi et square Abel-Bayetti. Tél. : (16) 92-32-29-33.

L'Atelier de Marseille

Le spectateur entre dans le spectacle. L'Atelier-cinéma de Marseille propose neuf ateliers, ouverts à de petits groupes d'élèves. Au menu de ces devoirs de vacances cinéphiliques : atelier acteurs (débutants ou confirmés), « casting », scénario, montage, technologie et pratique de la Betacam... Le tout couronné par une Fête du cinéma phocéenne, le 25 juillet, dans les jardins du Centre d'animation de quartier à la Bastide Saint-Joseph. Projection gratuite de *Danse avec les loups* sur un écran géant de 200 mètres carrés, et deux courts-métrages en première partie, *la Boule*, d'Alain Ughetto, et *Dead Line*, de Philippe Carrese.

Stages : Ecole du petit Fontainieu, 42, chemin de Fontainieu, 13014 Marseille. Tél. : 91-92-30-39. Du 16 au 31 juillet.

Intégrale Ingmar Bergman

Installé au Saint-André-des-Arts depuis le printemps, Ingmar Bergman sera là en juillet et en août avec sept films par semaine. Au programme cette fois-ci : *la Prison* et *la Fontaine d'Aréthuse* (également connue sous le titre *la Soif*) ouvriront la voie au magnifique *Monika*, vendredi. Le meilleur est pour le week-end avec ces deux chefs-d'œuvre, *l'Heure du loup*, samedi, et *Persona*, dimanche. La *quatorzième (!) semaine de cette intégrale s'achèvera sur l'Œuf du serpent* et *Au seuil de la vie*.

Le Saint-André-des-Arts. Tél. : 43-26-48-18.

XVIe Festival de Cambridge

Le Festival de Cambridge a été créé en 1976. Cette vénérable institution, justement reconnue et appréciée outre-Manche, offre aux films étrangers une porte d'entrée discrète, mais efficace, au très hermétique marché britannique. Le Festival de Cambridge accueille cette année Bruce Beresford, Agnieszka Holland (tous deux gratifiés d'une rétrospective), Pierre Schoendorffer, Arnaud Desplechin et Jeremy Irons. Outre les courts-métrages anglais et français et la rétrospective de quarante ans de production du British Institute, le public pourra apprécier *la Passion de Jeanne d'Arc*, de Carl Theodor Dreyer, avec accompagnement d'orchestre et projeté en plein air le long de la galerie néogothique du St John's College. Le Festival de Cambridge offre également une sélection de films présentés à Cannes et à Berlin.

Cambridge Arts Cinema, 8 Market Passage, Cambridge CB2 3PF. Tél. : (19) 0223-462666. Jusqu'au 26 juillet.

Reprises

Annie Hall

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Carol Kane.
Américain, 1977, copie neuve (1 h 33).

Premier « grand » film de Woody Allen (ce n'est pas péjoratif pour les précédents), *Annie Hall* annonçait le glissement du comique pur vers un cinéma *complet*, où humour et introspection, reflexion, gags, inquiétude devant la vie et sens moral trouvaient leur juste dosage, dans ce face-à-face entre l'écrivain complexé Alvy Singer-Allen et le rôle-titre interprété de façon étourdissante par Diane Keaton.

VO : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Les Armes de l'esprit

de Pierre Sauvage.
Français, 1987 (1 h 25).

L'histoire, reconstituée à l'aide de témoignages et de documents, du village de Chambon-sur-Lignon qui, à la barbe des *Allemands, se transforma en sanctuaire* pour les juifs et les autres victimes du nazisme. Un passionnant et bouleversant témoignage.

Utopia, 5e (43-26-84-65).

Carioca

de Thornton Freeland,
avec Fred Astaire, Dolorès del Rio, Gene Raymond, Ginger Rogers.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 29).

Astair et Rogers n'étaient pas encore les premiers rôles, tenus par Dolores del Rio (ah! merveille) et Gene Raymond, mais c'est leur duo dansé qui reste le meilleur du film, avec le célèbre ballet de girls sur les ailes d'un avion.

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Jugement à Nuremberg

de Stanley Kramer,
avec Spencer Tracy, Burt Lancaster, Richard Widmark, Maximilian Schell, Montgomery Clift, Marlene Dietrich.
Américain, 1961, noir et blanc (3 h).

De part et d'autre de la barre, une pléiade de stars pour cette méditation sur la culpabilité individuelle illustrée par le travail d'un modeste juge américain amené à trancher le cas d'importants magistrats nazis.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

La Nuit des morts-vivants

de George Romero,
avec Judith O'Dea, Duane Jones, Russel Streiner, Karl Hardman.
Américain, 1968, noir et blanc (1 h 30).

Le siège de la maison cernée par les morts-vivants, la débauche de chair en putréfaction, l'habileté de Romero, l'humour noir et les sous-entendus moraux qu'il distille entre deux massacres, ont fait de *la Nuit des morts-vivants* un film-culte du genre.

VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

THEATRE

Paris

Le Bal masqué

de Mikhail Lermontov,
mise en scène
d'Anatoli Vassiliev,
avec Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat, Christian Blanc, Nathalie Nerval, Valérie Dréville, Eric Frey, Jean Dautremay, Céline Samie, Didier Bienaimé, Sophie Caffarel et Caroline Appéré.

Fidèle à elle-même, la Comédie-Française demeure ouverte pendant tout le mois de juillet. En alternance avec *le Bal masqué* de Lermontov, elle présente *le Malade imaginaire* de Molière dans la mise en scène de Gildas Bourdet, le double spectacle de Jacques Lassalle composé de *la Comtesse d'Escarbagnas* et *George Dandin*, et *la Folle Journée ou le mariage de Figaro*, de Beaumarchais, dans la mise en scène d'Antoine Vitez.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les mercredi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

L'Eloge de la folie

d'après Erasme,
mise en scène
de Laurence Février,
avec Laurence Février.

Laurence Février aime les paris risqués, comme par exemple de commencer en période de vacances l'adaptation d'un texte philosophique, percutant mais mal connu. En général, elle gagne.

Artistic-Athévains, 45 *bis*, rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 55 F à 110 F.

La Fille sur la banquette arrière

de Bernard Slade,
mise en scène
de Jacques Sereys,
avec Louis Velle et Julie Arnold, Thierry Murzeau, Françoise Viau, Véronique Bodoin et Marie-Christine Demarest.

C'est l'été, traditionnellement le temps des spectacles drôles, tout au moins légers, pour des soirées simplement divertissantes. C'est le cas avec cette pièce qui n'est pas neuve, mais pas mauvaise.

Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-76-58. De 80 F à 250 F.

Madame de La Carlière

de Denis Diderot,
mise en scène
de Pierre Tabard,
avec Catherine Sellers et Pierre Tabard.

Il faut croire que les affres de l'amour constituent un thème réellement indémodable.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

La mort viendra et elle aura tes yeux

d'après Virginia Woolf et Cesar Pavese,
mise en scène
de Pome Paume,
avec Claudine Bourbrigot, Dominique Chevaucher, Francine Dambrine, Isabelle Debande, Marie-Josèphe Gallo, Bénédicte Lafond, Viviane Malgras, Maya, Gérard Daniel, Jean-Louis Pericchi, Gilles Perru, Nicolas Provost, Stéphane Servais et Fabrice Tessier.

Avec des textes de Virginia Woolfe, et Pavese, on est sûr au moins que ce spectacle brise les habitudes du « divertissement léger de l'été ».

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. Du mardi au dimanche à 21 heures. Tél. : 42-71-30-20. De 80 F à 120 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Gérard Caillaud, Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Christiane Muller, Patrick Zard et Claude d'Yd.

La vie privée de Pierre et Marie Curie, les coulisses de la science, sur un ton de comédie. Un succès qui se prolonge.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. De 50 F à 230 F.

Festivals

XVe Festival du Jeune Théâtre à Alès

Drôle d'oiseau, par le Cirque Perillos de *Barcelone, le 15 à 21 h 30, place Henri* Barbusse. *Sainte Jeanne des Abattoirs*, de Brecht, par Denis Lanoy, les 16, 17, 18 aux Entrepôts Thalassa à 18 h 30. *Le Fou et la Nonne*, de Witkiewicz, par Abbès Zammani, le 16 à 21 h 30, au Cratère. *La Foi, l'amour, l'espérance*, de Horvath, par Sylvain Maurice, le 17, cour Vauban à 22 h. *La Pièce perdue* par 4 litres 12, le 18 à 21 h 30, au Cratère. *L'Illusion comique*, de Corneille, par Christophe Thiry, le 19 à 22 h, à l'Abbaye de Cendras. *Une envie de tuer sur le bout de la langue*, de et par Xavier Durringer, le 20 à 22 h, cour Vauban. *Les Carabiniers*, d'après Jean-Luc Godard, le 21 à 21 h 30, au Cratère.

Tél. : 66-52-26-59.

Antibea 1992

Antigone, de Jean Anouilh, par Dominique Czapski, le 15, et *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo, par Jean Martinez, le 18, au Chantier naval, Opéra d'Antibes à 21 h 30.

Tél. : 93-74-74-56.

Chalon dans la rue

Jusqu'au 19 juillet à toutes heures de l'après-midi et du soir, dans toute la ville de Chalon-sur-Saône.

Tél. : 85-48-05-22.

Paysages à Martigues

Le Chien d'Ulysse, textes de Durif, Jouanneau, Namiand, Reynaud, par Jean-Paul Wenzel, *du 15 au 18 à* 20 h 30, à la Prud'hommerie des Pêcheurs. *Roméo et Juliette*, par le Footsbarn, les 17 et 18 à 21 h 30, place Mirabeau. Le « festival des enfants » a lieu tous les jours à 18 h, cour du Conservatoire. Entrée libre.

Tél. : 42-49-40-41.

Théâtre Forum méditerranéen à Narbonne

Cour de la Madeleine à 22 h : *El Foc del mar*, par le Xarxa Teatre le 18. *Oreste*, d'Alfieri, par Jean Gillibert, avec Maria Casarès, le 19. *Sud*, sur des textes d'Enzo Cormann, par Jean-Marc Padovani, le 20. *Sol al soles*, par la Compagnie Metros de Barcelone.

Tél. : 68-41-40-00.

L'Eté de Nîmes

Farces, par Jean-Louis Hourdin, jusqu'au 18 à 22 h au cloître des Jésuites.

Tél. : 66-67-28-02, 66-36-02-04. Minitel : Nîmes, l'Eté de Nîmes.

La Seyne-sur-Mer

Le Festival commence le 16 juillet à 21 h 30 par un spectacle de rue itinérant, une parade sur échasses. Le même soir, à 22 h, au Fort Napoléon – où se tient une exposition Gilles Altieri, – *la Pièce perdue* par la Compagnie 4 litres 12. Toujours au Fort Napoléon à 22 h, le 19, *Farces*, par Jean-Louis Hourdin, le 24, *Madame Antoine*, de Patricia Niedzwiecki, et le 26, le Cirque des Nouveaux Nez. Au musée Balaguier à 22 h : le 18, *Nuit d'été*, par l'Eubage de France. Le 21, *Interrogations*, par Yoshi Oida.

Tél. : 94-94-88-67, 94-87-83-43. Minitel 3615 ARTS et 3615 FESTIVARTS.

Festival Jean Marais à Vallauris - Golfe-Juan

Amy Robsart, de Victor Hugo, par Anne-Andrée Reille, les 16, 17, 19, 21, 22 à 21 h à l'Espace Grandjean-Vallauris. *La Java des mémoires*, par Roger Louret, les 18, 20, 23 et 24 juillet à 21 h, au Château-musée de Vallauris.

Tél. : 93-63-82-58.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Paris

Festival estival

Le 21 juillet, *Motets* de Bach, par l'Orchestre baroque de Stuttgart (église Notre-Dame du travail).
Le 23, George Benjamin, Michael Nyman, Purcell, Byrd et Gibbons, par l'Ensemble Fretwork.
Coup d'envoi du Festival estival, avec les *Motets* de Bach et un concert consacré à la musique anglaise d'hier et d'aujourd'hui.

Bureau de location, tél. : 48-04-98-01.

Saint-Maur

Rencontres européennes de la flûte

Du 16 au 19 juillet, trois concerts quotidiens consacrés aux flûtes, avec la participation des stars de l'instrument et de jeunes : Rampal, Marion, Fromanger, Bernold, etc.

Bureau de location, tél. : 47-90-24-80. Conservatoire national de région.

Sceaux

Festival de l'Orangerie

Le 18, récital de piano Philippe Bianconi.
Le 19, concert du Quatuor Hagen.
Il est si facile de se rendre à l'Orangerie de Sceaux, par le RER, que le mélomane parisien n'aura aucune excuse s'il ne va pas écouter ces artistes, *jeunes et talentueux*.

Bureau de location, tél. : 46-60-07-79.

Aix-en-Provence

Festival d'art lyrique

Les 17, 21, 24, 26, 29 et 31 juillet, *Don Giovanni*, de Mozart, avec Andreas Schmidt, l'English Chamber Orchestra, Armin Jordan (direction).
Les 18, 22, 27, *le Songe d'une nuit d'été*, de Britten, avec James Bowman, l'English Chamber Orchestra, Stuart Bedford (direction).
Les 16, 20, 25, 28 et 30, *The Rake's Progress*, de Stravinsky, avec Samuel Ramey, l'orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction).
Tarifs de luxe : de 270 F à 920 F pour Mozart et Stravinsky, de 200 à 680 F pour Britten.

Bureau de location, tél. : 42-17-34-34 (répondeur, 24 heures sur 24, tél. : 42-21-14-40). Théâtre de l'Archevêché.

La Châtre

Chopin chez George Sand

Le 16 juillet, récital Dominique Merlet.
Le 17, récital Dang Thaï Song.
Le 18, Hommage à Chopin, par quarante artistes étrangers.
Le 19, récital Ian Hobson.
Le 21, récital Philippe Giusano.
Fin connaisseur de la musique de Chopin, Dominique Merlet (mais que ne connaît-il pas sur le bout des doigts ?) lui consacre un récital sur les lieux-mêmes où Chopin passait ses étés. Jouera-t-il les deux bourrées notées par Chopin lors de *ses escapades berrichonnes* ? Le 17, le pianiste vietnamien Dang Thaï Song nous rappelle qu'il fut sacré vainqueur du Concours Chopin, en 1980, l'année où Ivo Pogorelich fut éliminé par des juges qui eurent sans doute le tort, ainsi que devait l'affirmer Nikita Magaloff, de ne pas lui donner un quatrième prix. Découverte d'un sacré pianiste britannique le 19 et d'un jeune Français à l'avenir prometteur le 21.

Bureau de location, Office du tourisme, 36400, La Châtre, tél. : 54-48-22-64. Salle du conseil et bergerie du château de Nohant.

Montpellier

Festival international de Radio-France et de Montpellier

Le 15 juillet, récital du pianiste Frank Braley.
Le 17, *Œdipe à Colonne*, de Sacchini (création française), par l'Ensemble Orchestral de Paris, Jonatha Lathma Koenig (direction).
Le 18, Wagner, Mendelssohn, Beethoven, par Stephen Hough, l'Ensemble Orchestral de Paris, James Lougrhan (direction).
Du rare, de l'inédit, le festival de Montpellier se singularise toujours et donne l'occasion aux jeunes interprètes de se faire entendre du plus grand nombre, grâce aux diffusions de France Musique.

Bureau de location, tél. : 67-02-02-01.

Tours

Semaines musicales

Le 15 juillet, récital Alan Gampel (Beethoven, Balakirev, Serrette, Chopin).
Le 16, concert donné par Yuri Bashmet, Viktor Tretiakov et leurs enfants.
Les génies en herbe sont une spécialité de ces semaines musicales.

Bureau de location, Conservatoire de musique, tél. : 47-20-99-95. Château d'Artigny, salle Jeanne d'Arc et château de Celle, 21 heures.

Vichy

Saison musicale d'été

Le 22 juillet, récital de lieder de Brahms, par Brigitte Fassbaender, Gérard Caussé et Cyprien Katsaris.
Le 29, *Faust* de Gounod, par l'Orchestre régional des jeunes du Centre et le chœur lyrique régional, Jean-Marc Cochereau (direction).
Aucune crainte à avoir pour le concert *du 22 juillet*.

Bureau de location, Opéra de Vichy, tél. : 70-59-90-55. Opéra, 20 heures et 17 heures.

Jazz

Paris

André Condouant Alain Jean-Marie Aldo Romano Ray Bryant Barney Wilen et Laurent de Wilde

Qu'est-ce qu'un club ? C'est une cave au Châtelet. On n'y danse pas. On n'y jacasse pas. On s'y tient la main. On y écoute. De temps en temps, on s'y jette un regard parce que la musique vient de venir. Ou pas. Le mercredi 15 juillet (à 23 heures), c'est André Condouant, le *guitariste guadeloupéen* qu'on entend trop peu, avec Alain Jean-Marie, natif de la même île. C'est l'exemple type de la musique qu'on n'entend pas en festival (mais pourquoi ?). Du jeudi 16 au samedi 18 (à 23 heures), Aldo Romano, le styliste, l'aventurier sentimental. L'exemple type de la musique qu'on n'entend pas beaucoup en festival (mais pourquoi ?). Le dimanche 19 (à 22 heures), Ray Bryant, pianiste, on salue, l'exemple type de pianiste absent des festivals (on commence à comprendre). Le lundi 20, relâche. Le mardi 21 (à 23 heures), Barney Wilen et Laurent de Wilde (« no comment » : on a tout compris). C'est une semaine au Petit-Opportun. C'est petit et très opportun. Ça permet très opportunément de comprendre un peu de la logique des festivals de jazz. *A contrario.*

Au Petit-Opportun. 120 F. Tél. : 42-36-01-36.

Festivals

Nice-Cimiez La Grande Parade du jazz

Les jardins de Cimiez, l'après-midi, la marquise, le thé à 5 heures, les poussettes, les vieilles, le rosé soufré, le pain bagnat, la chaleur qui tombe, la promenade, les familles, la tradition, Laurent de Wilde en quartet avec Eddie Henderson ou aussi bien, Manuel Rocheman en trio. Résumons-nous : les jeunes pianistes sont là, l'école française est abondante (on peut noter aussi Stéphane Kochoyan, Martial Solal, Lalo Schifrin : l'âge n'a ni artères ni nation, olé !).

Du 11 au 21 juillet, dans les jardins de Cimiez (sur les collines de Nice). Tous les jours de 18 heures à 24 heures. 150 F. Tél. : 93-71-89-60.

Bayonne

3e Jazz aux Remparts XVIe Festival de Vitoria-Gasteiz

Lachepaillet aimait à demander à Vauban, pour le taquiner : « Quelle est la différence entre une autruche ? » Réponse : *« Il n'y en a pas, elles ont les deux pattes pareilles (surtout l'autre) ».* La différence entre le Festival des Remparts de Vauban à Bayonne (Iparralde : Pays basque du Nord) et celui de Vitoria-Gasteiz, qui se tient au même moment au Sud, est du même ordre. Ici, Claude Bolling (Bayonne : le seul festival à faire croire que Bolling est un musicien de jazz). Ici, Fats Domino, là B. B. King. Ici, Scott Hamilton, là, les sœurs Labèque (match nul). Ici, Jacky Terrasson (création, trois soirs pour ceux qui l'auraient manqué), là, Chick Corea (un des esprits les plus religieux de cette époque, mais quel pianiste, Seigneur !). *Ici, Wynton Marsalis,* là, Wynton Marsalis. Deux politiques de l'autruche pas inintéressantes.

3e Jazz aux Remparts, du 15 au 19 juillet, sur les remparts de Mousserolles. Tous les soirs à partir de 19 h 30. De 140 F à 200 F. Renseignements, tél. : 59-59-07-27.
XVIe Festival de Vitoria-Gasteiz. Du 14 au 18 juillet. Tél. : (19) 34-45-14-19-19.

AGENCE DE PRESSE BERNAND

« Le Songe d'une nuit d'été » au Festival d'Aix-en-Provence.

Rock

Tournées

Calvin Russell

L'Amérique vu du bord de la route, par un type qui a du mal à se faire prendre en stop. Une chevauchée pas facile, une version boiteuse de *Born To Run*.

Les 18 et 19 juillet, Dinard, Palais des congrès Balnéum, 21 h 30, 140 F. Le 22, Saint-Martin-de-Crau, étang des Aulnes, 19 heures, 30 F. Location FNAC et Virgin d'Arles. Les 23 et 24, Nyon (Suisse), dans le cadre du Paleo Festival. Forum du terrain de l'Asse. Renseignements, tél. : 19/41/22/361-01-01.

Fly and The Tox

Depuis Nougaro on sait que blues rime avec Toulouse. Fly and The Tox enrichissent la rime, pour la rendre presque parfaite à force de fidélité et de sobriété.

Le 17 juillet, Voiron (Isère), en plein air, place de l'Europe, 40 F. Le 18, Auvillar (Lot-et-Garonne), place du Château, 21 heures, gratuit. Le 22, Rodilhan (près de Beaucaire, dans le Gard), stade Philippe-Schneider, 20 heures, gratuit. Le 22, Legna (près de Lons-Le-Saunier, dans le Jura), foyer rural, 21 heures, 60 F.

Carmaux

Rocktime 6e Festival

Des alternatifs (Happy Drivers, Ludwig Von 88), un anglophile (Dominic Sonic, *plutôt en forme ces temps-ci) et une* bande de yéyés néo-décadents (Jad Wio), quelques représentations possibles du rock français sur les terres de Jaurès.

Le 18 juillet, à 20 heures, sur l'aire de loisirs (plein air) de Lendrevié à Blaye-les-Mines (Tarn). Prix d'entrée : 100 F. Location au *Centre culturel d'Albi* : 63-54-11-11, et à la FNAC de Toulouse : 61-21-36-21.

Morlaix

Tamaris Rock Festival

On pourrait penser aux buffets à volonté ou aux concours de mangeurs de tarte tant il faudra d'appétit pour assimiler ce programme très calorique : Cramps (psychobilly d'origine), Fishbone (fusion rap funk autentique), l'admirable PJ Harvey, MC Solaar, Linton Kwesi Johnson, poète *jamaïcain et bien d'autres encore.*

Le 18 juillet, de 13 heures à 4 heures, à l'Orée du bois à Morlaix. 160 F en location, 190 F sur place. Renseignements, tél. : 98-88-76-26.

Belgique

Peer Festivalkrant

Festival de blues plutôt alléchant avec, *entre autres, Pops Staples et les Staples* Singers ainsi que Mick Taylor (souvenez-vous, les Rolling Stones avant Ron Wood, c'était quand même mieux) le samedi. Et le dimanche Omar and the Howlers (blues texan sauvage) et Cab Calloway.

Les 18 et 19 juillet, à Peer. 250 F pour le week-end, 150 F la journée. Renseignements, tél. : 19/32/11/63-19-30.

Suisse

Paléo Festival Nyon

Plus Leysin se fait rock, plus le Paléo Festival de Nyon se fait divers. Ainsi va la vie des festivals helvètes. Reste donc un peu de rock (New Model Army, le 20, Calvin Russell les 23 et 24), mais on entendra aussi de la chanson (Lavilliers, Enzo Enzo, le 25) de la musique africaine *(Youssou N'Dour, le 25) ou brési*lienne (Jorge Ben Jor, le 26). Quelques dizaines de spectacles et le bon air des champs, si le ciel le permet.

Du 21 au 26 juillet, Forum du terrain de l'Asse (relié à la gare de Nyon par une navette de train gratuite). De 120 à 160 F la journée. *Abonnement du 23 au 26 juillet*, de 350 F à 470 F. Renseignements, tél. : (19) 41-22-361-01-01.

Chanson

Tournée

Claude Nougaro

Maurice et Claude, Claude et Maurice. Un piano, une voix, une maîtrise remarquable de la scène. Avec eux, la France paraît immense, ils la creusent à coups de chants, de long en large, avec un talent sans égal.

Le 17 juillet, Vienne (Isère), Théâtre antique, 21 h 30, 180 F. Le 18, Apt (Vaucluse), *dans les jardins du Parc naturel* régional du Lubéron, 21 heures, 110 F. Le 19, Andernos-les-Bains (Gironde), stade Jean-Marcel Despagne. Le 20, Manosque *(Alpes-de-Haute-Provence), Théâtre* Jean-Le-Bleu, 21 h 30, 150 F. Le 21, Martigues (Bouches-du-Rhône), en plein air, place Mirabeau, 21 h 30, 120 F.

Musiques du monde

Festivals

Festival All Stars au New-Morning

La salle parisienne, qui suit de près l'actualité et les nouveautés du jazz et des musiques des cinq continents, ne veut pas laisser les Parisiens dans le besoin pour un mois de *juillet* où les rues ne sont pas encore dépeuplées. Tania Maria a bien du talent. Pianiste de jazz, chanteuse de samba, interprète habitant l'Amérique, musicienne noire, mais du Sud tropical, elle ne fait rien de nouveau depuis qu'elle a su se créer un style, mais elle le fait toujours aussi bien.

Les 20 et 21 juillet, au New-Morning, à 21 h 30. Tél. : 45-23-36-39.

Paris Quartier d'été

C'est un plaisir de faire l'école buissonnière avec ce *festival à facettes multiples.* Les joyeux et très swingants compères accordéonistes de Paris-Musette ont ouvert le bal au kiosque du Luxembourg pour le 14 juillet. Ils sont au Passage du Nord-Ouest, rue du Faubourg-Montmartre, jusqu'au 21 juillet, à 22 heures, et au *Parc de La Villette le 19, pour un bal* d'après-midi. Le personnel change tous les jours. Ils sont tous excellents. Notons cependant qu'au Passage du Nord-Ouest, la soirée du 15 juillet sera présidé par le guitariste Didier Roussin, celle du 20 par Marc Perrone, celle du 21 par Richard *Galliano. Au kiosque du jardin du* Luxembourg, les polyphonistes corses du groupe Cinque So (les 17, 18, 19 juillet à 18 heures) précèdent le New Brass Band de Bangalore, une fanfare venue d'Inde, forme musicale que l'on connaît peu (les 21, 22 et 23 juillet à 18 heures).

Passage du Nord-Ouest, tél. : 47-70-81-47. Paris Quartier d'été : tél. : 40-28-40-33.

Festival de Sète

Festival tranquille entre port et canaux. Les Percussions de Guinée le 18 juillet, Julia Migenes le 19 : l'ouverture est placée sous le signe de l'énergie. Continuation méditerranéenne et recueillie avec la Grecque Angélique Ionatos, qui présente une de ses créations, *Ithaque*.

Du 18 juillet au 3 août, au Théâtre de la Mer, tous les soirs à 22 heures. Réservations au bureau de location du Théâtre de Sète : 67-74-66-97, et à la FNAC de Montpellier : 67-64-14-00. De 70 F à 180 F.

Montluçon

Festival de musiques croisées et métissées

Tavagna, le groupe corse qui monte, Une Anche passe (hautbois, tubas et saxophone), les jazzmen bretons de TI Jazz, La Squadra di Canto Popolare Valpolcevera, et l'irremplaçable Jo Privat, virtuose de l'accordéon et témoin de choix *de l'époque musette* : le Festival de Montluçon résume à merveille les tendances du folk franco-européen version années 90, que l'on espère sauvé de l'étiquette baba.

Les 17, 18 et 19 juillet. Tél. : 70-05-00-16.

Reading (Grande-Bretagne)

Womad Tenth Anniversary Festival

Premier volet d'une série de festivals voués à l'honneur des dix ans du Womad, champion et pionnier anglais des musiques du monde. Des centaines d'artistes venus de vingt pays, où l'on retrouve tout naturellement toute la *bande du label frère, Realworld, création* de Peter Gabriel. La rock-star sera là, mais aussi l'Ougandais Geoffrey Oryema *qui a enfin changé de guitariste*, le Malien Salif Keita, les Tambours du Burundi, Angélique Kidjo, l'Indienne de Londres Sheila Chandra, Courtney Pine ou Jonathan Richman. Trois jours de camping gratuit sur pelouse.

Les 17, 18 et 19 juillet à Reading, Rivermead. 10 livres (100 francs) par jour. Tél. : (19) 44-734-56-62-26.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » :
et « Musique du monde » :
Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Le Lac des cygnes
Sur le plateau de Bastille hélas rétréci par de pesants décors, le corps de ballet de l'Opéra en état de grâce : *trente-neuf* cygnes admirables de poésie, de concentration et d'homogénéité, qui redonnent à ce classique des classiques vérité et fraîcheur. Le quarantième, c'est leur reine Odette, victime elle aussi des maléfices de Rothbart… On y croit, vous dis-je ! Après *Sylvie Guillem*, simplement géniale mais déjà repartie, on pourra voir en alternance dans ce rôle Isabelle Guérin, Marie-Claude Pietragalla, Monique Loudières et Elisabeth Platel.

Opéra de Paris-Bastille, jusqu'au 25 juillet, 19 h 30, le 18 à 14 h 30 et 20heures. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 290 F.

Festivals

Aix-en-Provence

Cette semaine, on peut voir en répétition publique puis en création *le Couloir de Galilée*, par la Compagnie le Galet Gris-Philippe Tréhet ; *Lame de Fond*, la nouvelle pièce de Claude Brumachon ; Ramon Oller et sa Compagnie Metros ; Christian Bourigault et la Compagnie de l'Alambic ; *Mana Danse de nada*, de Patrick Bossatti et Bertrand Lombard ; The Parsons Dance Company ; un nouveau « projet de rue » de la Compagnie Castafiore… ou, dans un tout autre genre, le Grand Ballet classique de Moscou, qui présente son *Don Quichotte*.

Divers lieux d'Aix et divers horaires, jusqu'au 23 juillet. Tél. : 42-27-11 02.

Avignon

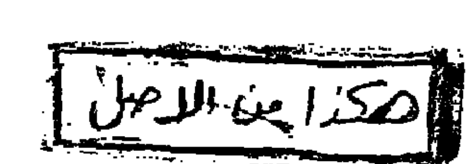
Cette semaine, pleins feux sur Joseph Nadj, qui présente avec son Théâtre Jel et sept musiciens en scène *les Chants de Wilkelm*, une nouvelle évocation de ses souvenirs d'enfance *(1). Michèle Anne de* Mey reprend ses *Châteaux en Espagne*, qui ne sont pas sa meilleure pièce mais qu'elle a peut-être resserré, depuis la création (2) et présente de nouvelles *Sonatas* sur des pièces de Scarlatti (3). Joëlle Bouvier et Régis Obadia reprennent une pièce récente et magnifique, *Une femme chaque nuit voyage en grand secret* (4).

(1) Théâtre municipal, les 15, 16 et 17 juillet, 21 h 30. (2) Gymnase Aubanel, le 15, 19 heures. (3) *id*, le 17. (4) Théâtre municipal, les 20, 21 et 22 à 21 h 30. Tél. : 90-86-24-43.

Châteauvallon

Le festival se termine avec Cortex, où Maguy Marin se moque très drôlement de nos perceptions et de nos automatismes. *Tauride* de Catherine Diverrès, une création de Santiago Sempere, *Don Quixote : Duels et amours*, une autre de Jose de Udaeta, *La Castanuela viva*, un solo de la Hongroise Yvette Bozsik, fondatrice avec Gyongy Arvai de The Collective of Natural Disasters, la compagnie italienne Corte Sconta et enfin *Saint Georges*, une pièce étrange et attachante de Régine Chopinot.

Amphithéâtre et Théâtre couvert, jusqu'au 21 juillet, 19 heures et 22 heures. Tél. : 94-24-11-76.



هكذا من الأصل

ARTS

Paris

A visage découvert

Où il est question, non pas du portrait et de la ressemblance, mais du visage et de son expression, du cri, du masque et du silence... la peinture et la sculpture contemporaines y voisinent avec les arts africains, océaniens, extrême-orientaux. Parmi les pièces, il en est de superbes, rares, inédites. La Fondation Cartier ne nous avait pas habitués à telle qualité.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 25 F.

Le Dessin et l'Architecte

L'Académie d'architecture qui passait plus ou moins justement pour être poussiéreuse, a précisément tiré parti de sa poussière pour en exhumer, à l'occasion de ses cent cinquante ans, une remarquable collection de dessins significatifs de l'ambivalence du métier, entre artiste et technicien. Le pavillon de l'Arsenal, organisme le plus actif de la capitale en matière d'architecture, a achevé de dépoussiérer l'ensemble pour en faire une belle et dynamique exposition.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-26-53. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, Galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 20 juillet. 40 F.

Manifeste

« Manifeste » est une exposition pluridisciplinaire proposant une mise en perspective de trente ans de création (1960-1990) : musique, cinéma, littérature, vidéo, architecture. Mais ce sont les arts plastiques qui se taillent la part du lion : presque tous les espaces du Centre Pompidou sont réquisitionnés pour la présentation d'une partie des réserves du musée national d'art moderne. Le Centre de création industrielle profite de l'occasion pour montrer la collection de design qu'elle vient de réunir.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre.

Mary Ellen Mark

Les vingt-cinq ans d'activité de Mary Ellen Mark, photographe des groupes sociaux et de tous les exclus : malades mentaux, aveugles, personnes âgées, *drogués*... Chef de file de la photo documentaire américaine, elle présente également un reportage inédit sur les cirques en Inde. Autres expositions d'été du CNP : « La ménagerie du palais » (photo animalière) et Agustin-Victor Casasola, photographe mexicain du début du siècle.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 13 octobre. 25 F (entrée du musée).

Moore à Bagatelle

Henry Moore aimait installer d'énormes sculptures dans la campagne anglaise autour de sa maison de Perry Green. On ne s'étonnera donc pas de voir ses œuvres monumentales créées entre les années 60 et 80 envahir le parc de Bagatelle. Il s'agit de la première rétrospective parisienne importante consacrée à Moore depuis 1977.

Parc de Bagatelle, bois de Boulogne, Paris 16e. Tél. : 40-67-97-00. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 6 F (entrée du parc).

Gustav-Adolf Mossa

Peintre méconnu, Gustave Mossa (1883-1971), qui se donna un prénom plus « exotique » – Gustav-Adolf – est l'un des derniers symbolistes. Entre 1904 et 1914, il multiplie les allégories (la vie, l'amour, le sexe, la mort). Sa production faiblira après la première guerre mondiale.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 septembre. 30 F.

Helio Oiticica

Marqué comme nombre de ses compatriotes par l'édification de Brasilia au milieu des années 50, Hélio Oiticica était un touche-à-tout. Ses peintures, ses sculptures, ses installations l'avaient imposé comme l'un des chefs de file de l'avant-garde brésilienne. Il était en revanche peu connu de ce côté de l'Atlantique. Un oubli à réparer.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche, de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Visites-conférences jeudi à 12 heures, samedi à 16 heures, dimanche à 11 heures. Jusqu'au 23 août. 30 F.

Dominique Perrault

Trente-neuf projets de Dominique Perraut, architecte âgé de trente-neuf ans, propulsé sur le devant de la scène par la Bibliothèque de France (BdF), sont exposés par l'Institut français d'architecture (IFA), permettant de découvrir toutes les faces, transparentes ou non, du travail de ce jeune maître-d'œuvre.

Institut français d'architecture, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf lundi, mardi, de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Séville : le pari andalou

La Maison de l'architecture présente les principales réalisations de l'Exposition universelle de Séville à travers plans, élévations, dessins, photos et diaporamas. Six pavillons nationaux, trois pavillons thématiques, les avenues et les jardins d'Expo'92. Une douzaine de photos retracent l'exposition ibéro-latine de 1929.

Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Tél. : 47-23-81-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Zadkine

Une trentaine de bois et pierres d'une part, une trentaine de gouaches des années 20 de l'autre : les deux expositions Zadkine proposées à Arles, au printemps, sont à Paris pour l'été, sous le même toit, celui de l'ancien couvent des Cordeliers. En prime, deux sculptures du maître, *le Messager*, et l'*Hommage à Paul Eluard*, ont été provisoirement installées, l'une place de Finlande (7e), l'autre dans le jardin du Luxembourg.

Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 43-29-45-73. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre. 25 F.

Galeries

Joseph Cornell

Secrète, magique, élégante et raffinée, faite de boîtes à rêves, telle est l'œuvre de Joseph Cornell (1903-1972), New-Yorkais, proche parent des surréalistes – en particulier de Max Ernst, – avec lesquels il a exposé en 1936.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 septembre.

John Hilliard

Cet artiste anglais qui se sert toujours plus somptueusement du médium photographique traite avec insistance, depuis une dizaine d'années, du mouvement et du temps – un temps qui « rôde dans la zone de la mort ».

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.

Louis Jammes

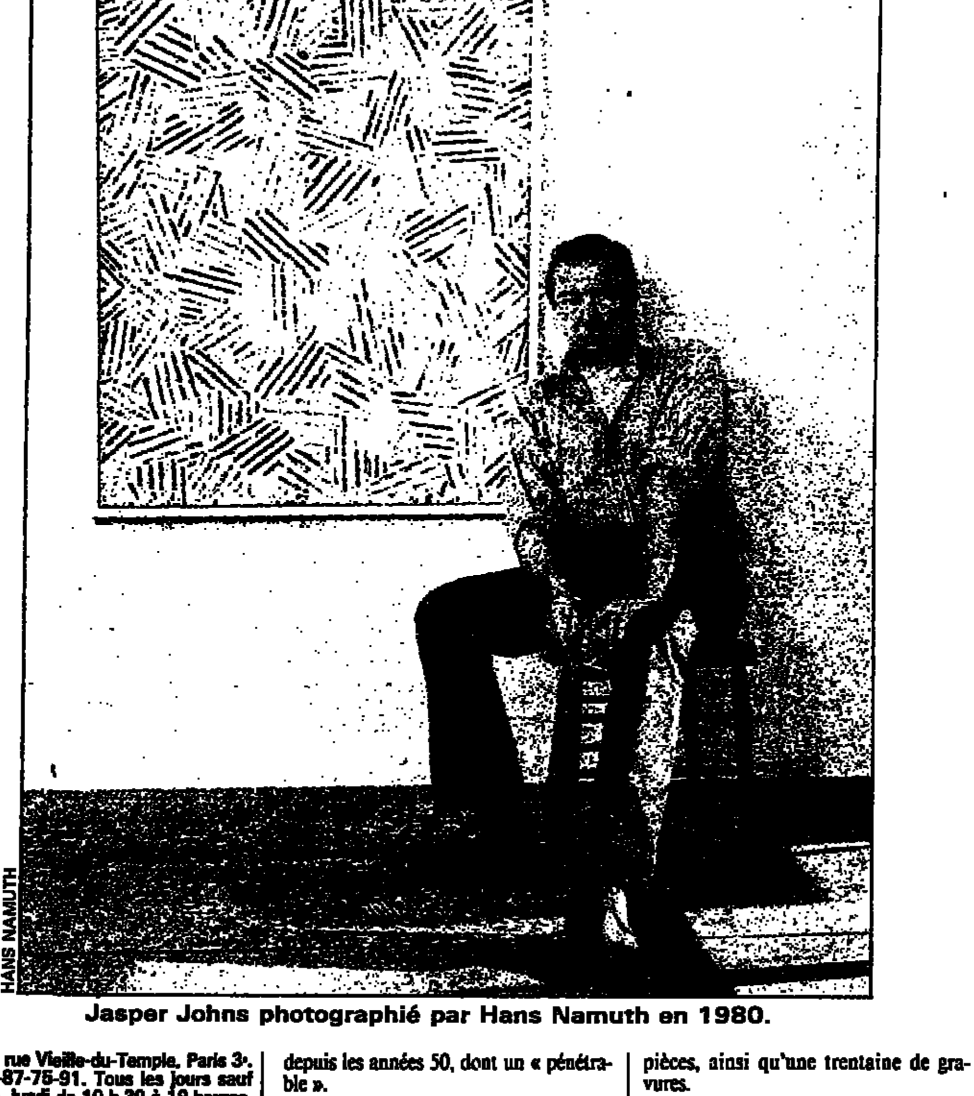
Louis Jammes est allé à Tchernobyl. Il en a ramené des images noires, dures, fortes, témoins sans emphase – d'où leur efficacité – de la brûlure nucléaire : tirés au bromure d'argent sur acier, des portraits en pied des habitants, dont beaucoup d'enfants, de la ville qui jouxte la centrale nucléaire.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 juillet.

Stanislav Kolibal

Les petits « dessins-espaces » du Tchèque Stanislav Kolibal sont devenus grands. Les boîtes en carton et pièces de contreplaqué se sont peu à peu mêlées à l'aluminium et aux matières transparentes. Un art d'une beauté formelle très pure se dégage de ces grandes structures géométriques.

Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 48-87-75-91. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.



HANS NAMUTH

Jasper Johns photographié par Hans Namuth en 1980.

Régions

Arles

Jasper Johns

Les gravures, les dessins de la collection Castelli. De 1960 à aujourd'hui, des *Alphabets* aux *Saisons*, cet ensemble d'œuvres graphiques constitue une bonne introduction aux recherches polymorphes du peintre américain. Quelques portraits de lui par le photographe Hans Namuth complètent l'exposition.

Fondation Vincent-Van-Gogh, palais de Luppé, 26, rond-point des Arènes, 13200. Tél. : 90-49-94-04. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

Beaumont-du-Lac

Bertholin

Bertholin traite du volume, sous forme de blocs sombres aux formats variés, pouvant faire penser à des stèles ou à des totems. Il en varie l'organisation, les fait proliférer, cette fois dans la tour et partout dans les salles d'exposition du nouveau centre d'art signé Aldo Rossi. Lequel vaut, à lui seul, le déplacement.

Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Tous les jours de 11 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 août.

Cajarc

Pierre Soulages

Onze polyptyques, dont quelques-uns très récents : ce sont les derniers développements de son œuvre que le peintre présente. Déséquilibres et dissymétries, variations du noir aux nuances et aux textures changeantes sont ordonnés en œuvres monumentales.

Maison des arts Georges-Pompidou, 46160. Tél. : 65-40-63-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Marseille

Jean-Michel Basquiat

Il réalisa ses premiers graffitis en 1977, sur le pont de Brooklyn, puis dans tout Manhattan. Il devint sprayer et en 1981 participa pour la première fois à une exposition. Après, son succès a été fulgurant, comme son passage au monde. Une rétrospective.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 21 septembre.

Meymac

Jésus-Rafael Soto

Ce Vénézuélien de Paris, ou Parisien de Caracas, est l'un des plus éminents représentants de l'art cinétique et de son extension dans l'environnement urbain. Le point sur son œuvre n'avait pas été fait depuis longtemps, aussi cette rétrospective tombe-t-elle bien, qui réunit quelque quatre-vingts œuvres depuis les années 50, dont un « pénétrable ».

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, de juillet à fin août. Jusqu'au 27 septembre. 15 F.

Montpellier

Frédéric Bazille

Bazille est né à Montpellier, il y a cent-cinquante ans. Sa ville natale fête l'événement par une grande rétrospective. On y verra l'essentiel de son œuvre, ainsi que des tableaux de ses principaux amis, Monet, Sisley et Renoir.

Musée Fabre, 39, boulevard Bonne-Nouvelle, 34000. Tél. : 67-66-06-34. Tous les jours sauf lundi de 9 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 9 h 30 à 17 heures. Jusqu'au 4 octobre.

Nantes

Sir Edward Burne-Jones

Le Musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones et se trouve désormais le seul musée français avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. A cette occasion, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam Museum de Cambridge. Une rareté.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Nîmes

Henri Matisse

Du Cateau-Cambrésis à Vence, en passant par Paris, les occasions ne manquent pas de revoir, cet été, certains aspects de l'œuvre de Matisse. A commencer par les sculptures, dont la quasi-totalité est exposée à Nîmes : soixante pièces, ainsi qu'une trentaine de gravures.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures sauf le dimanche ; lundi uniquement l'après-midi. Jusqu'au 30 août.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140 Vence. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre.

Noyon

Jacques Sarazin

Si Jacques Sarazin, né à Noyon, a bénéficié de la faveur de Louis XIII et, de son vivant, a joui d'une grande renommée, aujourd'hui on l'a oublié. Injustement. Ce premier hommage comporte une soixantaine d'œuvres originales et de nombreuses reproductions de sculptures monumentales intransportables.

Musée du Noyonnais, 7, rue de l'Evêché, 60400 Vence. Tél. : 44-09-43-41. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Saint-Etienne

Alain Kirili

Le fer, le marbre, la terre cuite, aucun de ces matériaux n'échappe à Alain Kirili, qui entend les traiter selon leur potentialité. A Saint-Etienne, son exposition confronte des pièces relativement anciennes telles que *Commandement n° 1* (1980) à ses toutes dernières œuvres.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 septembre.

Sète

Robert Combas

Combas vous donne rendez-vous à Sète, chez lui. Il y propose, dans un ancien entrepôt, son hommage à Georges Brassens, expose un choix de peintures depuis 1977 au Musée Paul-Valéry, et on le retrouve avec ses copains à l'espace Paul-Boyé.

Sur le quai, quai Aspirant-Herber, 34200. Tél. : 67-46-20-90. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Musée Paul-Valéry, rue François-Desnoyer, 34200. Tél. : 67-46-20-98. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Espace Paul Boyé, 31, rue Paul-Bousquet, 34200. Tél. : 67-53-78-88. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Tanlay

Bernard Réquichot

« *Je travaille l'avènement de mes ténèbres* », écrivait Réquichot, artiste déchiré, dont la brève carrière – il est mort à trente-deux ans –, en 1961 est ponctuée d'œuvres arrachées au corps : collages, reliquaires et mises en boîtes chargées de matières provoquant fascination et répulsion.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 10 F.

Valence

Etienne-Martin

Comme elle l'avait fait pour Mark Di Suvero, la ville de Valence offre ses rues, ses places et ses espaces culturels à l'œuvre d'Etienne-Martin, le sculpteur des *Demeures*. Dont la maison natale, à Loriol, tout près de Valence, est justement une des sources d'inspiration.

Musée des Beaux-Arts, 4, place des Ormeaux, 26000. Tél. : 75-79-20-80. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Villeurbanne

Collection Christian Stein

D'Anselmo à Zorio, Arte povera de A à Z, à travers la collection militante de Christian Stein, de Turin. Des œuvres fortes pour marquer la réouverture du Musée de Villeurbanne, qui a été rénové comme il faut.

Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard, 69100. Tél. : 78-03-47-00. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.

La sélection « Arts »
a été établie par :
Geneviève Breerette
« Architecture » :
Frédéric Edelmann
« Photo » :
Michel Guerrin



PRÉCISION

Dans notre sélection « Arts » du supplément Arts-Spectacles du 2 juillet, nous avons omis de citer le nom de l'auteur du portrait de Jean-Michel Basquiat qui illustrait cette page. Il s'agit du photographe Jérôme Schlomoff.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Chopin

Quarante-neuf mazurkas
Jean-Marc Luisada (piano)

Quarante-neuf, pas cinquante et une ni cinquante-six comme dans d'autres enregistrements : Jean-Marc Luisada a *éliminé* les mazurkas publiées sans numéro d'opus. Son double album s'achève donc sur l'opus 68. Pour ce second volet de sa collaboration avec Deutsche Grammophon, le jeune pianiste français s'est, en outre, montré prudent. Afin d'éviter que quelque cuistre ne lui reproche de faire des fausses notes, ou ne le tance pour avoir utilisé *« on ne sait quels vieux grimoires retrouvés dans un grenier polonais »*, il indique ses sources (tout aussi valides que celles qu'il utilisa pour son enregistrement des valses) : l'édition Oxford établie par Edouard Ganche (le Mercure de France serait bien inspiré de rééditer les trois livres que Lyonnais a consacrés à Chopin, il n'en est guère de plus autorisés), l'édition nationale polonaise, l'édition Henle et d'autres variantes de la main même du compositeur.

Voici donc, en quelque sorte, la première version musicologique des mazurkas de Chopin. Travail captivant que l'on aimerait voir prolongé par une série d'émissions sur France-Musique : joignant les mots aux notes. Luisada et un producteur maison pourraient faire entendre l'extrême *« variabilité »* des textes chopiniens, les changements parfois importants d'un manuscrit à l'autre.

Jean-Marc Luisada serait un cobaye idéal pour une telle expérience. Plein de fantaisie, toujours inspiré, son jeu témoigne d'une volonté rare de tutoyer la musique, de convaincre ses auditeurs. Certes, il lui arrive parfois de paraître un peu maniéré, voire un tantinet sentimental, ou d'abuser du rubato. Mais les mazurkas, plus qu'aucune autre œuvre de Chopin, se prêtent à ces abandons, à cette individualité créatrice. Il ne faudrait jamais oublier cette prise de bec terrible entre Meyerbeer et Chopin. Le compositeur de *l'Africaine* soutenait à Chopin qu'il jouait ces mazurkas à deux et non à trois temps.

2 CD Deutsche Grammophon 435 760-2. Le second CD est bien mieux enregistré que le premier.

Tchaïkovski

Quatrième Symphonie
Orchestre symphonique américain,
Leopold Stokowski (direction).

Leopold Stokowski est l'un des héros de la vie musicale américaine. Un héros positif. Comme George Szell, Arturo Toscanini et Fritz Reiner, il fut un bâtisseur d'orchestre dont le travail sérieux, l'acharnement à ne diriger que des concerts à la tête d'orchestres très bien préparés ont élevé le niveau de la vie musicale américaine de façon durable et porté au premier plan l'Orchestre de Philadelphie dont il fut le patron. L'ombre portée de ces chefs d'orchestre plane, en effet, encore sur les jeunes musiciens américains pour lesquels la musique ne pourrait naître dans l'improvisation, l'approximation. Il est « amusant » de noter que le brouillon Charles Munch n'a pas laissé un souvenir aussi impérissable que cela à Boston, un orchestre qu'il n'a pas laissé au meilleur de *sa forme quand il est tenu en* France pour un demi-dieu. On a les héros que l'on peut, et, depuis Munch, la France musicale préfère les chefs qui « donnent dans le *génie » aux artisans scrupuleux.* Comme si la perfection enfantait toujours la froideur.

Longtemps méprisé en Europe pour sa participation à *Fantasia* et ses transcriptions pour orchestre d'œuvres pour orgue de Bach, Stokowski revient peu à peu au-devant de la scène grâce aux rééditions de ses nombreux enregistrements. Ce disque enregistré en 1971 (il avait quatre-vingt-neuf ans !) est une nouvelle preuve à porter au dossier de la défense. Rarement la *Quatrième* de Tchaïkovski aura sonné avec une telle opulence, une telle détermination, rarement un tel vent de folie l'aura poussé vers des rivages aussi peu fréquentés.

1 CD Vanguard 1520 89. Distribué par Wotre Music.

A. Lo.


ALBERT SANCHEZ

k. d. lang.

Jazz

Jimmy Giuffre/Paul Bley/ Steve Swallow

Jimmy Giuffre 3, 1961

Trois catégories d'auditeurs pour ces instants magiques de 1961 (*Fusion*, du 4 mars ; *Thesis* des 7 et 8 août) : ceux qui les savent de cœur, définitivement liés au trio (clarinette, piano, basse) *le plus* attachant, le plus libre de l'histoire moderne. Ceux qui vont les découvrir demain, dans la stupeur de l'instant décisif, ils ne savent même pas que l'on peut jouer « du *jazz » de cette façon, que l'on peut* vivre de cette idée-là du jazz. Ceux enfin qui se sont fait, une fois pour toutes, une idée de la musique, de la basse, du trio, du lien entre les hommes et de l'éternité. Et pour finir, les autres, tous les autres.

2 CD ECM Polygram 1438/39 849.

Ornette Coleman

Naked Lunch

Intéressant. Quand plus personne ne sait parler d'un disque, tout en laissant parler l'amour du musicien, les choses commencent. L'un dit qu'il ne faut pas s'attendre à Ornette Coleman (ce qui est le bouquet). L'autre, que Cronenberg *n'aurait pu « réaliser » le bouquin* de Burroughs, à moins de le faire entrer dans le réseau pornographique (allons, bon !). Ornette est dirigé et mis en scène par Howard Shore. Avec des révérences jusqu'à terre, en balayant Versailles de leurs chapeaux à plume, les courtisans se donnent un mal de chien pour expliquer que c'est Ornette, sans être Ornette, tout en étant *Ornette, mais pas tout à fait* Ornette. C'est ce qui s'écoute de mieux, ces temps-ci.

1 CD Milan, distribué par BMG, 262 732.

F. M.

Rock

Elton John

The One

Trente-quatrième album d'Elton John, *The One se distingue tout* d'abord par une pochette très hideuse, signée Gianni Versace. Certes, le styliste italien n'est pas responsable de la frange toute neuve qui barre niaisement le front d'Elton John, *autrefois* dégarni. Mais lui seul connaît la raison d'être de ce graphisme surchargé (volutes dorées autour de la photo, genre première communion début de siècle), de ces grosses lunettes à fine monture. Il se pourrait bien qu'Elton John ait eu pour ambition d'être pris au sérieux. C'est à peu près tout ce qui lui manque, dans sa carrière de rock star.

Heureusement, comme d'habitude, c'est raté. Les chansons d'Elton John et de Bernie Taupin, son parolier (unis depuis plus de vingt ans par une relation qu'un journaliste anglais définissait drôlement par *« Tu laves, j'essuie »*), sont ambitieuses parfois (*Sweat It Out* ne prétend pas moins qu'à la qualité de mode d'emploi du monde moderne), toujours impeccables (avec, cette fois, un recours systématique aux rythmes de synthèse) mais – sans exception – dépourvues de poids, de substance. D'autant que l'homme aux douze milliards de paires de lunettes en est arrivé au stade douloureux où il lui faut réécrire d'anciennes chansons (*The One*, remake de *Don't Let The Sun Go Down On Me*), *tâche ingrate dont il s'acquitte* avec panache. Artisan de luxe, c'est la vraie nature d'Elton, un homme pour qui il aurait fallu inventer le mot pop, s'il n'avait pas déjà existé.

Phonogram 512 360-2.

k. d. lang

Ingénue

Cette extra-terrestre de la musique country reste à peu près inconnue chez nous. k. d. lang écrit son nom en caractères minuscules (comme le poète e. e. cummings). Elle a commencé sa carrière, il y a une demi-douzaine d'années, dans l'uniforme de sa profession : chemise à boutons de nacre et Stetson, voix puissante douée d'un vibrato un peu mélodramatique. Puis, peu à peu, la musique et *l'image de k. d. lang ont changé.* Cheveux courts, jean et t-shirt. Et surtout des chansons de plus en plus introspectives, éloignées du canon de la country. Pour en arriver à *Ingénue*, un disque étrange, *qui évoque plus* le cabaret européen (accordéons et clarinettes, mais aussi la mélancolie fiévreuse, presque cynique, qui parcourt les textes) que les collines du Kentucky.

Le jazz rôde aussi dans ce disque. Le vibraphoniste Gary Burton est présent sur plusieurs titres, mais ce qui compte encore plus c'est l'abandon de la littéralité de la musique country pour les approches obliques, les méandres mélodiques, qui aiguisent un peu plus la force des textes. Un disque étrange, unique et irrésistible.

Sire/WEA 7599-26840-2.

T. S.

Chanson

Accordéon

Musette/Swing/Paris 1913-1941

Une bonne nouvelle : l'accordéon a le vent en poupe. Après les rééditions d'*Emile Vacher*, père fondateur du musette (chez Silex), le grand coup de poing de Paris-Musette (tout ce que la France compte d'accordéonistes swing et valseurs, au label La Lichère), voici la Discothèque des Halles de Paris qui sort ses trésors. De Gus Viseur (un peu surreprésenté), flanqué des frères guitaristes Ferret, à Tony Murena, et jusqu'à Charles Peguri, précurseur des précurseurs, dans un enregistrement de 1913, en passant par Vacher, les grands qui égayent la France d'une guerre à l'autre se retrouvent sur les deux compacts produits par la Mairie de Paris.

Outre sa valeur documentaire, cette compilation rare a le mérite d'inclure des chansons : Jean Gabin, acompagné par Adolphe Deprince (*Quand on s'promène*, 1936), une version de *l'Accordéoniste* de 1940, par Piaf et Gus Viseur, *Après la rafle*, par Fréhel et Charles Perugi en 1926, et Damia avec Adolphe Deprince, en 1935, pour une superbe *La guinguette a fermé ses volets*, émouvante et prémonitoire.

Un coffret de deux CD DH002 distribué par Harmonie.

V. Mo.

Musiques du monde

Richard Galliano

Ballet Tango

Le maître, Astor Piazzolla, est mort. A son disciple français, l'accordéoniste Richard Galliano, il disait : *« Richard, vous devez faire avec le musette ce que j'ai fait avec le tango. » Ballet Tango* est une composition de Piazzolla, dédiée en 1989 à Galliano, et c'est bien normal, tant ce dernier sait, en virtuose, moderniser, reformuler, en jazz, en classique, en tout, l'accordéon à la française. Sur cet album, où l'émotion transperce, Richard Galliano exécute à lui tout seul les quatre accordéons prévus par le régénérateur de la tradition argentine. Avec quelques touches de bandonéon, et ce style un peu rude, taillé dans un bois âpre, où la douceur affleure à l'occasion d'un pli, d'une veine, d'une senteur. Outre ce *Ballet*, intime et particulier, Richard Galliano reprend quelques pièces plus connues de Piazzolla, telles *Adios Ninos* ou *Pedro y Pedro* pour accordéon solo.

1 CD Milan Sur 873032.

V. Mo.

Une anthologie de la musique arabo-andalouse algérienne

L'Algérie multiple

« ÉCOUTEZ *un musicien arabe, la première impression sera toujours défavorable »,* avertissait en 1863 le musicien et musicologue français Francisco Salvador Daniel, installé en Algérie par amour d'une musique alors méconnue. *« Cependant* – poursuit-il dans le même ouvrage, destiné à *« éduquer l'oreille »* européenne (1), – *on citera tel chanteur comme ayant plus de mérite que tel autre ; les Arabes accourent en foule pour entendre un habile musicien, alors même qu'il est israélite ; vous irez, sur le bruit de sa renommée, dans l'espoir d'entendre une musique agréable, et votre goût européen ne fera aucune différence entre le chant de l'artiste indigène et celui d'un mozabite du bain maure. »* Pour remettre les valeurs à leur juste rang, il faudra apprendre à reconnaître les mérites du chanteur (*« les variantes improvisées dont il orne la mélodie »*) et *« l'harmonie rythmique, dans laquelle les combinaisons étranges, les divisions discordantes, semblent amener à dessein en opposition avec la mélodie »*. Autrement dit, l'art savant de la *nuba* n'est pas donné à qui veut.

Durant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, le répertoire arabo-andalou, noyau dur de la musique citadine au Maghreb, vit une époque florissante. A Constantine, on perpétue de près la tradition sévillane, où s'enracinent les Nubas depuis le neuvième siècle espagnol, mêlant traditions *persanes, arabes, juives* et *ibériques*. Au *mâluf*, le répertoire arabo-andalou, se greffe la poésie populaire venue des campagnes. On le nomme *çana'a* à Alger, siège d'une autre grande école arabo-andalouse qui profite du mélange des deux gardiens de la tradition, Constantine et Tlemcen.

A Alger, l'histoire du *çana'a* est liée à celle de la Casbah. Dans les cafés maures, dans les échoppes de barbiers transformées en salle de concert pour initiés triés sur le volet, les musiciens se livrent à des joutes musicales prolongées tard dans la nuit. Bon nombre des grands maîtres « indigènes » du dix-neuvième siècle sont juifs. En 1909, Edmond Yafil fait entrer la musique arabo-andalouse dans les salles de concerts, en fondant la première école de musique arabe, la Société musicale El Moutribia, recueille l'ensemble des textes poétiques du répertoire (*mûwwashah*) et occupe la chaire de musique arabo-andalouse au Conservatoire d'Alger. D'El Moutribia naîtront de nombreuses associations sur lesquelles s'appuieront les revendications *nationalistes à partir des années 30.*

A Constantine, point d'écoles, ni de conservatoires officiels. La tradition va donc se transmettre au sein des *fnadek*, lieux de rencontre de la Médina, où le vin et les femmes de petite vertu avaient droit de cité, et dans les *zawiya*, les confréries religieuses, qui vont ainsi protéger des pans entiers du répertoire profane. La congrégation Hansala devient ainsi le passage obligé de tout musicien professionnel. La disparition des *fnadek*, la perte des habitudes de transmission orale menace aujourd'hui le répertoire arabo-andalou.

Les deux CD proposés par Ocora, enregistrés à Paris à la fin de l'hiver dernier, constituent donc des pièces essentielles pour la survie d'une des formes originales de la musique algérienne. Pour le premier – *la Nûba Maya* de Constantine, une pièce enlevée, fortement rythmée, consacrée aux fins de nuit, à l'amour et à la nostalgie, – le label de Radio-France a invité Hadj Mohamed Tahar Fergani, violoniste et chanteur, disciple du maître Sidi Ahmed Bustandji. Pour le second, *la Nûba Ghrib* d'Alger, plus cérémonieuse, peut-être plus finement exécutée, c'est Mohamed Khaznadji, incomparable chanteur, entre ombre et lumière, chef d'orchestre de renom, qui a fait le voyage jusqu'aux studios parisiens. Ces deux pièces valent aussi par la richesse de leur palette instrumentale : la kwitra, ou guitare de Tunis, la mandoline, le violon, le ketmanché, le kanun, le târ, la derbuka, le ney, le buzuki, l'oud... Tous joués à des niveaux virtuoses.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) « Pourquoi les Européens n'apprécient pas les beautés de la musique arabe », *in Musique et instruments de musique du Maghreb*, recueil d'articles parus dans la *Revue africaine* entre 1856 et 1867, où l'auteur tentait entre autres de prouver les liens entre la musique arabe et celle de la Grèce antique. Ed. La Boîte à Documents, Paris, 1986, 175 pages, 84 F.

★ 2 CD OCORA vendus séparément, C560002, C560003, distribués par Harmonia Mundi.